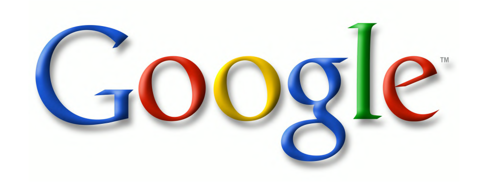
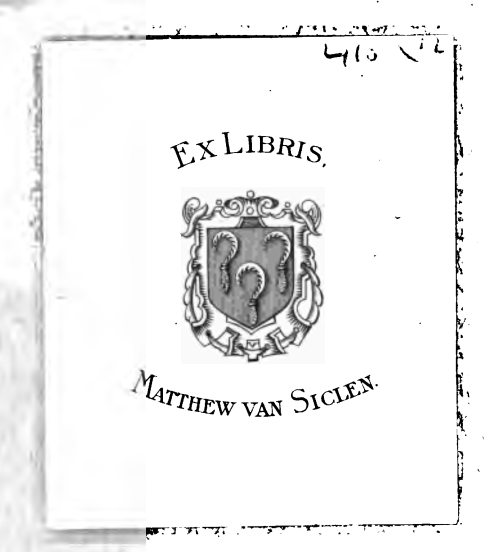



Ex Libris.
Matthew van Siclen.



HISTOIRE

DES

DUCS DE BOURGOGNE.

TOME I.

IMPRIMERIE LE NORMANT RUE DE SEINE 8.

HISTOIRE

DES

DUCS DE BOURGOGNE

DE LA MAISON DE VALOIS,

1364 — 1477.

PAR

M. DE BARANTE,

PAIR DE FRANCE,

MEMBRE DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE ET DES ACADÉMIES DE SAINT-PÉTERSBOURG ET DE TURIN.

Scribitur ad narrandum, non ad probandum

QUINTILIEN.

NOUVELLE ÉDITION.



PARIS.

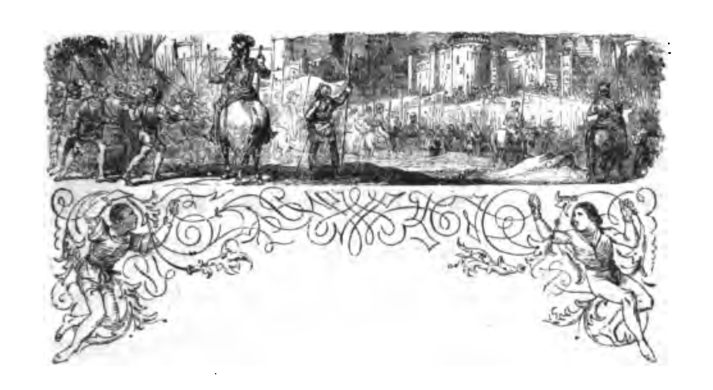
DELLOYE, LIBRAIRE-ÉDITEUR,

PLACE DE LA BOURSE, 13.

DUFÉY, libraire, RUE DES MARAIS S. G., 17.

Vᵉ LE NORMANT, libraire, RUE DE SEINE, 8.

M DCCC XXXIX.



PRÉFACE.



ES écrivains qui ont composé des histoires générales de la France ont presque toujours encouru le reproche de ne pas avoir su rendre assez attachans les récits que nous ont conservés les documens origi-

naux et contemporains. En même temps on trouve avec raison beaucoup de charme dans ces documens eux-mêmes, dans ces mémoires, simples témoignages des temps passés. L'Europe entière reconnaît que les habitudes de l'esprit français sont merveilleusement propres à ces relations animées et vivantes, où le narrateur, poussé par le besoin de se mettre lui-même en scène, y met aussi tout ce qui l'environne, et donne une physionomie dramatique aux faits qu'il rapporte, aux personnages qu'il représente. Le caractère natif et particulier des narrateurs français, c'est encore une sorte d'allure dégagée, un ton à la fois naïf et pénétrant, qui fait ressortir du récit même, et de la couleur qu'on lui donne, une sorte de jugement qui montre l'auteur comme supérieur à ce qu'il raconte, et, pour ainsi dire, amusé du spectacle qu'il a vu. Depuis les fabliaux et les chroniques jusqu'à La Fontaine et Hamilton, toute la littérature française est empreinte

de ce cachet. Notre comédie, telle que Molière l'a conçue, est même une suite de ce genre d'esprit; elle a semblé inimitable aux autres littératures, tant elle dépend intimement du caractère de la conversation et de la langue. Chaque nation est ainsi destinée à créer et à conserver un signe qui lui appartient exclusivement, et qui se fait reconnaître comme donné par la nature, sans procéder d'aucune imitation étrangère ou antique. Juger et raconter à la fois; manifester tous les dons de l'imagination dans la peinture exacte de la vérité; se plaire à tout ce qui a de la vie et du mouvement; laisser au lecteur, comme à soi-même, son libre arbitre pour blâmer et approuver; allier une sorte de douce ironie à une impartiale bienveillance, tels sont les traits principaux de la narration française.

La comparaison fait mieux ressortir encore cette couleur nationale et caractéristique. Quand on lit cette suite de mémoires récem-

ment publiés en français sur la révolution d'Angleterre, on est frappé du manque de mouvement dans le récit; on y remarque, avant tout, l'intention unique et sérieuse de faire prévaloir son opinion, sans faire ressortir sa personne, de constater la raison par le sang-froid; de donner de l'autorité à son jugement, en rapportant plutôt la marche des choses que l'action des individus. Rarement on se trouve transporté sur le lieu de la scène, rarement on entend parler et l'on voit agir les personnages. Il semble que chaque écrivain a voulu prononcer avec toute la froideur de la postérité, qu'il a craint que cette mobilité d'imagination, si précieuse pour tout peindre, lui fût imputée à indifférence, et ne laissât soupçonner quelque incertitude dans la conviction.

De quoi nous plaignons-nous donc, si nous avons dans notre langue des récits si attachans, si le temps passé nous a légué sa peinture fidèle, et a su laisser sa trace vivante?

Faut-il donc, pour nous satisfaire, que l'histoire soit écrite à titre d'office par des hommes de profession littéraire, dévoués à faire des compositions artificielles? Serions-nous si contraires aux anciens, qui tenaient que le récit des témoins oculaires et actifs des événemens méritait seul le nom d'histoire, ainsi que l'atteste l'étymologie[1]? Répugnerions-nous aux productions spontanées de la nature, au point d'estimer mieux les combinaisons de l'artiste? Appellerions-nous exclusivement littérature les œuvres d'un métier, et refuserions-nous ce nom au langage de la réalité et de la vie? Non, il n'en est pas ainsi. Il y a véritablement quelque chose de fondé en raison dans cette habitude de considérer les mémoires originaux et les récits contemporains comme des matériaux seulement, et de demander qu'on en compose des corps d'histoire. Lorsqu'on étudie le passé, on ne veut pas seulement se donner le plaisir

[1] Aulu-Gelle, liv. V, chap. XVIII.

passager d'un récit plus ou moins vivant; on ne lit pas le témoignage du vrai dans le même esprit que les scènes plus ou moins naturelles d'un roman; on y cherche une instruction solide, une connaissance complète des choses, des leçons morales, des conseils politiques, des comparaisons avec le présent. Or, c'est ce qu'on ne rencontre pas toujours à travers le charme des narrations particulières. La connaissance des faits généraux n'est point donnée par le témoin, qui ne nous raconte que ce qu'il a fait, que ce qui s'est trouvé à portée de sa vue. Le soldat qui rapporte le récit d'un combat saura bien dire ce qui s'est passé sous ses yeux. Nous apprendrons de lui un épisode du champ de bataille; ses impressions et son langage nous seront un indice de l'esprit et de la composition de l'armée, des mœurs du temps, de la nature de la guerre; mais il ignore et ne peut nous faire savoir le plan général de la bataille. Il s'est battu devant lui, et n'a vu

ni compris le but de tout ce qui se faisait[1]. La victoire ou la défaite est à sa connaissance; leurs causes et leurs circonstances passent sa portée.

Ainsi en est-il du plus grand nombre de nos vieux narrateurs. Simples soldats sur la scène du monde, l'intelligence de l'ensemble leur a manqué. De leur temps, à ce degré de la civilisation, il y avait peu d'idées générales, peu de publicité, des communications imparfaites entre les hommes. D'ailleurs est-on frappé de ce qu'on voit tous les jours? le remarque-t-on? c'est là cependant ce qui importerait à la postérité. Il faut être hors du tableau pour bien savoir quels en sont les points saillans et caractéristiques. Le narrateur contemporain n'a pas non plus le besoin d'expliquer l'état des choses. Les lois qui régissent le pays, les mœurs de l'époque, la situation relative des individus; le point où en sont la richesse, le commerce, l'industrie,

[1] Monstrelet, dans sa préface.

la culture des esprits, sont autant de circonstances dont il n'a pas à se rendre compte; cependant de telles généralités, curieuses en elles-mêmes, sont souvent nécessaires pour comprendre les récits particuliers.

Ajoutons qu'aux siècles de nos aïeux on ne savait point faire les livres; les plus simples règles de la composition n'étaient pas en pratique. Souvent un complet désordre règne dans leurs récits. Les dates sont interverties, les noms défigurés, les faits transposés ou répétés. Mal instruits de ce qui n'était pas immédiatement sous leurs yeux, ils tombent sans cesse dans de grossières erreurs. Le langage lui-même, dès qu'il remonte à quatre siècles, bien qu'il soit un attrait de plus lorsqu'on en a pris la facile habitude, est un obstacle pour le commun des lecteurs. Bref, il faut une sorte de soin et d'étude pour sentir le charme des mémoires et des chroniques, et pour en retirer l'instruction historique.

Il est donc simple que des hommes de ta-

lent et de mérite se soient donné la tâche d'extraire de ces matériaux des récits suivis et complets. En outre, la curiosité et le désir de connaître ne se portent pas seulement sur l'aspect dramatique des faits, sur le caractère des personnages historiques; il y a dans l'étude du passé d'autres plaisirs que les plaisirs de l'imagination.

L'histoire d'une nation ne consiste pas uniquement dans les chroniques de ses guerres et de ses révolutions, dans le vivant portrait de ses hommes illustres. Ce n'est là encore que la représentation extérieure du drame historique. On peut désirer l'histoire des causes qui n'apparaissent point visiblement; certains esprits peuvent même la préférer à l'histoire des effets qui se manifestent aux regards. Toutes choses humaines sont soumises à une progression dont la loi peut être recherchée à travers des circonstances accidentelles et variables. Il y a un ordre de faits appartenant à chaque nature d'his-

toire. L'intérêt historique se porte vers l'histoire d'une religion, d'une législation, d'une science, d'une opinion, d'un art, comme vers l'histoire dont les scènes sont représentées sur les champs de bataille, sur les places publiques des cités, ou à la cour des rois.

Toutes ces histoires ne sont plus animées par le charme du récit; elles en ont un autre plus élevé sans doute, plus puissant sur les esprits philosophiques; mais elles ne sont plus la représentation de la vie des peuples et des individus. Les faits dont elles se composent sont extraits selon le but et l'opinion de l'auteur; l'abstraction les a dépouillées de leurs circonstances vivantes, ce sont des déductions, et non plus des narrations. Lorsque le récit reparaît, c'est comme preuve et non plus comme tableau.

De telles histoires, où le génie philosophique suit à travers tous les faits successifs le développement d'une idée ou le progrès d'une cause, ont pris place parmi les premiers chefs-

d'œuvre de l'esprit humain. Leur beauté tient surtout à l'unité de conception, à cette puissance de l'auteur qui distingue et ordonne les faits selon sa pensée, selon le but de ses recherches et de son analyse. Mais la plupart des écrivains historiques ont renoncé à être narrateurs, sans pourtant se donner un sujet déterminé, sans subordonner le choix et le récit des faits à un principe d'ensemble, à une direction constante vers un but unique. Ils ont voulu atteindre à la fois des mérites contradictoires : conserver l'attrait du drame et de la peinture, et décomposer la narration par l'analyse, l'examen et la discussion.

C'est ainsi que les détails qui donnent la vie à l'histoire ont disparu; les personnages se sont effacés; l'auteur a pris la place du récit. Tantôt il nous expose l'emploi qu'il a fait des matériaux originaux; il discute la confiance qu'on doit accorder à chacun; il nous fait part de ses doutes et de ses incertitudes; il intercale de longs fragmens qui lui

semblent d'une intéressante naïveté. Il n'est plus alors un historien, c'est un érudit qui disserte avec plus ou moins de sagacité les témoignages contemporains. D'autres fois il suspend tout récit, et nous déroule le tableau des mœurs d'une époque, l'état des esprits, le progrès des lumières, l'ensemble et les détails de la législation, la composition de la société, les ressorts publics ou cachés du pouvoir. Pour lors nous entrons, il est vrai, dans un ordre d'idées du plus grand et du plus sérieux intérêt, nous recueillons les plus hautes leçons de l'histoire. Mais en vain ces investigations morales et politiques empruntent la rapidité facile, la clarté et la rectitude de jugement qui distinguent Voltaire quand il n'est pas entraîné par ses préjugés frivoles; en vain se font-elles remarquer par la sévère impartialité et le sens profond de Hume: rien n'a frappé l'imagination, rien ne reste dans la mémoire qu'une opinion sur les choses du temps passé, non pas cette connaissance

intime de ce qu'on a vu vivre, de ce qu'on a entendu parler, non point ces souvenirs animés qu'imprime en notre esprit une sorte de sympathie avec les actions, les paroles et les sentimens des êtres humains. De telle sorte que les héros fictifs de l'épopée, du drame ou du roman sont souvent plus vivans à nos yeux que les personnages réels de l'histoire.

Il y a même quelquefois dans ces jugemens, si éminens qu'ils puissent être, une sorte d'inexactitude habituelle. Se plaçant, pour prononcer sur le temps passé, dans le point de vue du temps actuel, l'écrivain ne peut pas toujours apprécier avec justice les actions ni les hommes; il les rapporte à une échelle morale qui n'était point la leur. Les faits n'étant pas mis sous nos yeux avec toutes leurs circonstances, nous nous étonnons de ce qui était simple; nous attribuons à l'individu ce qui était de son temps; nous nous indignons contre un acte qui se présente à nos yeux comme isolé et entièrement libre, tandis qu'il

était conforme aux mœurs d'un peuple, et amené par le train ordinaire des choses.

Lors même qu'avec beaucoup de savoir et un grand esprit de justesse on rend compte de tout l'esprit d'un temps, il ne s'ensuit pas qu'on le fasse bien concevoir. Par cela même qu'on s'occupe surtout de le juger, de le traduire au tribunal d'un autre siècle, le récit s'empreint d'une couleur qui n'est point conforme au sujet; on s'adresse à la critique et à l'esprit d'examen plus qu'à l'imagination. Il faut, au contraire, que l'historien se complaise à peindre plus qu'à analyser; sans cela, les faits se dessèchent sous sa plume; il semble les dédaigner, tant il est pressé d'en tirer la conclusion et de les classer sous un point de vue général. Il remplace l'aspect riant et pittoresque d'une contrée par les lignes exactes de la carte géographique; vous connaissez peut-être mieux la disposition et la conformation du pays, et pourtant vous n'en avez aucune idée.

D'autre part, lorsqu'on cherche à faire connaître l'état social, la législation, les moyens de pouvoir, les droits et les devoirs des hommes d'autrefois, on peut se trouver entraîné à introduire dans l'esprit une notion fausse. La forme même dans laquelle on expose le résultat des recherches donne à tout une apparence de système et de régularité. On présente comme un ensemble légal, comme des institutions bien ordonnées, ce qui, dans la réalité, n'était qu'une sorte d'esprit général, de caractère commun qui se retrouvait au milieu du désordre. Des indices fortuits d'un avenir plus ou moins prochain sont donnés en preuve de la prévoyance des législateurs, de l'habileté des hommes d'état. Tout prend une forme exacte et déterminée; le lecteur, trompé par nos habitudes d'aujourd'hui, voit une constitution sociale dans un chaos qui commençait à peine à se débrouiller; ce qui était passager lui semble fixe, ce qui était accidentel lui semble accoutumé. Les débris

épars et incohérens des temps antérieurs lui sont donnés comme preuves d'origines et de filiations légales. Les tentatives essayées pour établir un peu d'ordre et de justice dans une société ravagée par le droit de la force, les efforts pour sortir de l'abîme où avait été engloutie toute civilisation, sont convertis en un régime revêtu de la sanction des temps et des souvenirs, et qui pouvait suffire au bien-être, à la morale et à la dignité des générations contemporaines. C'est de la sorte qu'a pu se créer, sous le nom de féodalité, l'idéal de la constitution sociale du moyen âge, de même qu'on a créé, sous le nom de chevalerie, la perfection imaginaire de son caractère moral.

Lorsque l'histoire est tombée aux mains des écrivains médiocres, elle a été encore bien autrement défigurée sous leur plume : non seulement les considérations générales ont été présentées dans un esprit d'étroit système, et les faits commentés sans nulle intelligence

du temps passé : non seulement tout a pris un aspect régulier et arrêté, mais le récit lui-même a été transporté dans un autre temps. Ce sont nos mœurs, nos idées, nos sentimens qui se sont introduits dans les événemens d'autrefois, ou plutôt l'histoire s'est trouvée soumise à une sorte de costume théâtral, à ce ton pompeux et convenu qu'on reproche aux tragédies du second ordre. Tous les rois, revêtus de majesté officielle, ont semblé entourés d'une étiquette qui imposait à leurs historiens eux-mêmes. N'osant point les peindre dans la naïveté de la vie, à peine les historiens se sont-ils risqués, parmi les excuses et les précautions oratoires, à porter sur eux quelques jugemens rédigés en lieux communs. Autour de ces trônes, dont on faisait le centre de l'histoire, une cour, un cortége obligé, paraissait toujours se ranger. Toutes les relations sociales s'enflaient ainsi d'une solennité factice; et de même que nous avions des traductions des historiens antiques

toutes pleines de princes, de princesses, d'officiers et de gentilshommes; de même la rudesse féodale était traduite en une romanesque chevalerie. Ainsi les passions indomptées, la rapacité, la violence, la haine et cet insatiable besoin de mouvement physique qu'éprouvaient des hommes dénués de jouissances morales, contrastaient avec ces personnages dépouillés de toute vérité. Une sorte de discordance choquante entre les actes et ceux qui les commettaient donnait au récit un aspect faux et inexplicable. Alors, que de dissertations, que d'hypothèses, que de recherches pour faire comprendre précisément tout ce que les temps passés ont de saillant et de caractéristique! que de volumes accumulés pour nous faire concevoir comment une jeune bergère, persuadée de sa mission divine, a pu la persuader à la France qu'elle a sauvée, à l'Angleterre qu'elle a vaincue! que de pages écrites pour excuser le Dauphin du meurtre de Montereau, ou pour expliquer des événe-

mens conformes en tout à l'esprit du temps! tandis qu'en laissant les faits sur leur véritable théâtre, en nous faisant vivre au milieu de toutes les circonstances qui les entouraient, notre imagination se représenterait naturellement les choses; et certes, ce serait sans y rien perdre : car, devenus contemporains du quinzième siècle, ce n'est pas de merveilleux que nous manquerions.

Les actions étant donc, pour ainsi dire, détachées de leur base, les caractères ont dû perdre de même leur vérité. Au lieu de conserver leur vivante mobilité, de manifester les contradictions de la nature humaine, les influences de l'époque, l'absence de tout frein, l'éclipse de toutes lumières, ils sont aussi entrés dans des cadres de convention. Les uns ont été condamnés par l'écrivain à une invariable cruauté, à une perversité perpétuelle; il a épuisé sur eux les trésors de la trahison et de la sombre politique; les chargeant de toute la violence et du déréglement de leur

temps, il en a fait les boucs émissaires de l'histoire. Puis il a eu ses héros de prédilection, qui n'étaient rien que générosité, courtoisie, désintéressement, et anticipaient sur la mansuétude de nos temps de civilisation.

Ajoutons à ces défauts littéraires un vice presque aussi commun, et qui s'y rapporte parfaitement : c'est l'esprit de servilité, qui a transformé long-temps presque tous nos écrivains historiques en historiographes officiels. « Je ne sais, dit l'abbé de Mably, si je me trompe, mais il me semble que c'est à la lâcheté avec laquelle la plupart des historiens modernes trahissent, par flatterie, leur conscience, qu'on doit l'insipidité dégoûtante de leurs ouvrages[1]. »

Les contemporains, tout respectueux qu'ils étaient pour la puissance ecclésiastique et civile, ne tombaient point dans cette honteuse adulation : leur naïveté les en préservait. Le langage n'avait point acquis ces nuances in-

[1] De la manière d'écrire l'histoire.

finies sous lesquelles la vérité peut se déguiser en mensonge. D'ailleurs, précisément lorsque le pouvoir n'est point contesté, lorsqu'il conserve son prestige, lorsqu'il porte aux yeux de tous la plénitude d'un caractère sacré, on peut à la fois le révérer et le juger : le blâme alors n'a rien de profond ni de dangereux, l'autorité n'en conçoit pas d'inquiétude, elle peut ne s'en point offenser. De son côté, le sujet obéissant fait, en sûreté de conscience, ses plaintes et ses remontrances. Plus tard, les idées sont devenues plus générales, les hommes ont communiqué davantage entre eux, beaucoup de conséquences ont été successivement déduites les unes des autres. Alors chacun devient plus avisé; on voit mieux la portée des jugemens et des discours; on sait où mène une première atteinte. Dans cet état des esprits, moins il y a de droits reconnus, moins on sera admis à en réclamer; car, au lieu d'en demander un, l'on en viendrait à désirer ce qui les assure tous. La civilisation

rend le pouvoir plus attentif et plus habile, et cette habileté se fait voir dans ses exigences comme dans la servilité. Ainsi, par une pente involontaire, par une opinion falsifiée à sa source même, nos écrivains avaient mis en oubli les élémens de liberté publique, les droits acquis ou réclamés, les progrès du pouvoir absolu, les tentatives de généreuse résistance. Les uns ont cherché le succès populaire, en sacrifiant sans mesure et sans discernement l'aristocratie féodale à l'autorité royale ; les autres ont contesté les titres que la magistrature avait au pouvoir politique, et ont trouvé irrégulier que, dans l'absence de tout autre organe légal, les exécuteurs des lois aient osé quelquefois demander qu'elles fussent justes. Quelques uns, et Voltaire tout le premier, n'ont voulu de garanties pour les peuples que la douceur des mœurs et la faiblesse des croyances ; ils ont cherché la liberté par une voie qui conduit au despotisme. L'autorité royale a constamment été invo-

quée par tous comme une providence suprême; alors il était simple qu'elle devînt un objet d'hommages plutôt qu'un sujet d'observations. Mézeray est le dernier historien dont le langage ait conservé quelque franchise; malgré son peu de savoir et l'absence de toutes recherches, on lui sait gré de cette vieille tradition française.

Vers la fin du dernier siècle, d'autres, asservis par une préoccupation différente, sont tombés dans le ton satirique et déclamatoire : l'histoire a été pour eux une allusion perpétuelle; ils l'ont rendue dépositaire de leurs aversions actuelles; la peinture et le jugement du passé ont pris une amertume toute relative au temps présent.

Ainsi enveloppée et confondue avec les systèmes de politique, avec la pompe du théâtre, avec la mauvaise foi ou les ménagemens d'un humble respect pour la puissance, l'histoire s'est vue condamnée à une dignité factice. La représentation fidèle de la vérité,

ou, pour mieux parler, la vive impression que produit sur notre esprit le spectacle des faits, lui a été comme interdite. Nous en sommes venus à ce point qu'un homme de talent[1] a pu dire que la narration froide, brève et austère de l'historien ne pouvait suffire à notre curiosité exigeante, et que, comme il nous fallait plus de mouvement et plus de détails, comme nous voulions non seulement apprendre, mais voir et écouter, le cadre d'un roman comportait plus de vérité que le plan d'une histoire.

On a vu même l'illustre historien des républiques italiennes, M. de Sismondi, lui qui le premier a su dépouiller les commencemens de notre histoire des fausses couleurs dont elle avait toujours été revêtue, recourir à une fable romanesque pour nous faire connaître les mœurs d'une époque qu'il venait de raconter[2].

[1] M. de Salvandy, préface de l'*Espagne*.

[2] *Julia Sévéra* ou l'an 496.

L'antiquité avait de bien autres idées sur l'histoire : ainsi l'attestent les monumens qu'elle nous a laissés ; et Quintilien, faisant succéder le précepte à l'exemple, ne se lasse point de répéter que l'histoire doit se garder de toutes les formes et de tous les procédés de l'orateur. Tantôt il dit que son allure doit être rapide, et ne point s'arrêter aux phrases d'un effet périodique et calculé ; tantôt qu'elle doit couler d'un cours doux et continu, et s'inquiéter plus du cercle qu'elle a à parcourir et du tissu de son récit, que d'un langage nombreux coupé par d'habiles repos et soutenu par d'industrieuses combinaisons de mots. Ailleurs il en permet la lecture à l'orateur, qui pourra s'y nourrir d'une substance facile et agréable ; mais il rappelle avec soin que ce qui est charme dans l'histoire serait défaut dans l'orateur : car, dit-il, et par-là nous voyons en même temps combien la poésie, même chez les Latins, était vraie et naturelle ; « car l'histoire est voisine de la

poésie : c'est une sorte de versification libre; elle doit raconter et non pas démontrer. » Ce n'est pas, suivant lui, une œuvre destinée à exercer une action réelle pour un intérêt positif; elle n'a pas à livrer un combat sur l'heure même : c'est à la postérité qu'elle parle; elle cherche la renommée dans l'avenir, et non pas à atteindre un but donné et actuel. Son laugage doit donc être facile; un ton ambitieux ne doit pas apporter l'ennui dans ses narrations. Lucien, dans son *Traité de la manière d'écrire l'Histoire*, raille aussi les auteurs contemporains, dont le style pompeux signalait la décadence des lettres.

C'est que le récit était alors le principal caractère de l'histoire. Sa parenté avec la poésie vient de ce qu'elles s'adressent toutes deux à l'imagination : l'une peut se livrer davantage à la vérité des impressions, l'autre est tenue de se conformer plus étroitement à la vérité positive des faits ; et lorsque, dans les premiers âges, l'observation des faits ne

s'est point encore séparée des prestiges et des illusions d'une poétique ignorance, lorsqu'en même temps le langage métrique n'est encore que l'expression harmonieuse, mais toute sincère, de la réalité telle qu'on la voit, alors l'histoire et la poésie vont se confondre dans l'épopée.

Mais quand le langage démonstratif de la philosophie et les mouvemens oratoires seraient interdits à l'histoire, elle ne se trouverait pas rangée au nombre des arts frivoles. L'âme de l'homme peut être envisagée sous des aspects divers, mais elle ne perd point son unité : on arrive au centre par toutes les routes. L'éloquence demande à l'imagination de lui prêter son charme ; la philosophie s'est plus d'une fois élevée sur les ailes de la poésie ; les pensées profondes, les sentimens sérieux parlent souvent le langage des beaux-arts. Quel serait le pouvoir de la raison, si elle était inhabile à émouvoir, et quelle conviction serait démontrée, si elle ne faisait point

battre le cœur? C'est ainsi que ces historiens antiques, les Hérodote, les Thucydide, qui, selon Cicéron[1], ne se sont occupés d'aucun artifice de composition, ont éveillé plus de sentimens, inspiré plus d'opinions, donné plus de grandes leçons que tous nos écrivains modernes. Ils ont laissé la vie dans leurs écrits, et par-là nous en apprenons plus que par toutes les dissertations et tous les jugemens.

Tous, à la vérité, n'ont pas été de simples narrateurs : chacun a empreint de son propre génie l'histoire qu'il a racontée. Hérodote, dans sa naïveté presque épique, ne nous a inspiré d'intérêt que par la simple succession des événemens; il répète la destinée des anciens peuples comme il l'avait vue ou apprise. Il avait pris plaisir aux récits des prêtres d'Égypte. Tels ils l'avaient charmé, tels il nous les rapporte.

Thucydide et Xénophon ont écrit comme des citoyens et des guerriers; ils ont recueilli

[1] Cicéron, *De Oratore*.

avec gravité les leçons sévères de l'histoire, auxquelles ils avaient eux-mêmes assisté.

Plutarque, à travers une philosophie incertaine et pleine de doute, dans un temps de décadence et de servitude, a reporté avec charme son imagination vers les hommes des temps anciens ; il s'est plu aux détails de leur vie publique ou privée. On le voit se distraire, sans amertume et avec bienveillance, du présent par le passé.

Tite-Live a été, en connaissance de cause, ce qu'Hérodote avait été involontairement ; il a aimé les vieux récits, qui plaisaient à son imagination sans obtenir sa croyance. Tout s'anime sous sa plume : il pourrait douter, il pourrait juger, on le voit bien ; mais il préfère raconter.

Toutefois, ce qui est commun à tous, même à ce Salluste qui cachait les chagrins de l'ambition trompée sous le voile d'une philosophie amère et découragée, c'est le talent du récit. Tous en ont fait ou le but ou le moyen

de leurs compositions ; tous l'ont présenté avec naïveté ou avec l'inspiration d'un sentiment vif et profond. S'ils ont une opinion, un jugement à faire prévaloir, une moralité à faire ressortir, on en retrouve la couleur dans leurs narrations ; que les faits se déroulent devant eux seulement comme un spectacle, ou bien qu'ils cherchent à les approfondir, à y puiser la connaissance de l'homme et des peuples, ils savent toujours nous les faire voir tels qu'ils ont apparu à leurs propres yeux. Ils ont étudié le vrai, ils l'ont senti ; et le copier, c'est pour eux une œuvre de l'imagination.

Tacite lui-même, qui, plus qu'aucun autre, a contribué à élever et à fortifier la pensée humaine ; lui, dont les paroles converseront éternellement avec les nobles âmes que flétrit le despotisme ; lui, qui semble s'être donné la seule consolation qu'admettent la tyrannie et la bassesse, le plaisir de les connaître et de les mépriser, cherchez quel est son secret,

par quels moyens il parvient à de tels effets, comment il persuade ses opinions, comment il démontre ou les causes générales ou les motifs particuliers. Il raconte, et, en témoignage de son jugement, produit devant nous les scènes ou les personnages. Les voilà sous nos yeux; notre esprit peut recueillir et s'approprier des jugemens profonds, des réflexions fécondes, et ce sont des images qui ont passé vivantes devant nous! Est-ce un philosophe qui nous a professé ses graves enseignemens? est-ce un politique qui a exposé devant nous les ressorts du gouvernement? est-ce un orateur qui a porté une solennelle accusation contre Tibère ou Séjan? Non; pour parler avec Racine[1], c'est le plus grand peintre de l'antiquité.

Peut-être l'époque où nous vivons est-elle destinée à remettre la narration en honneur. Jamais la curiosité ne s'est portée plus avidement vers les connaissances historiques. Nous

[1] Préface de *Britannicus*.

avons vécu depuis plus de trente années dans un monde agité par tant d'événemens prodigieux et divers ; les peuples, les lois, les trônes ont tellement roulé sous nos yeux ; l'avenir, même prochain, semble chargé de la solution de si grandes questions, que le premier emploi du loisir et de la réflexion a été l'étude de l'histoire. Comme l'existence de chacun, tel grand ou tel petit qu'il soit, est venue se rattacher immédiatement aux vicissitudes de la destinée commune; comme la vie, la fortune, l'honneur, la vanité, l'emploi de soi-même, les opinions peut-être, en un mot la situation tout entière du citoyen a dépendu et dépend encore des événemens généraux de son pays ou même du monde, l'observation a dû prendre pour but presque unique l'histoire des nations. Là s'est dirigée la philosophie; car quelles causes et quels effets peuvent être plus dignes d'être recherchés à leur source ? La poésie elle-même ne peut plus être écoutée lorsqu'elle ne parle pas de ce qui

offre tant de merveilles, de ce qui excite tant d'émotions. Le drame ne semble plus destiné qu'à reproduire les scènes de l'histoire. Le roman, ce genre autrefois frivole, et que la peinture des grandes passions avait rendu si éloquent, a été absorbé par l'intérêt historique. On lui a demandé, non plus de raconter les aventures des individus, mais de les montrer comme témoignages vrais et animés d'un pays, d'une époque, d'une opinion. On a voulu qu'il nous servît à connaître la vie privée d'un peuple; ne forme-t-elle pas toujours les mémoires secrets de sa vie publique?

Une telle disposition des esprits doit encourager à écrire l'histoire; mais aujourd'hui ce ne sont plus des jugemens et des opinions qu'on semble attendre de celui qui veut essayer cette tâche. Nous vivons dans un temps de doute : les opinions absolues ont été ébranlées; elles s'agitent encore plus par souvenir que par chaleur réelle; au fond, personne

ne les croit plus assez pour leur faire des sacrifices, et le besoin de se composer des convictions nouvelles est plus grand que le besoin de défendre celles qu'on a l'air de conserver. D'ailleurs les mouvemens qui agitent les races civilisées ont été soumis à une telle publicité de révélation et d'examen; tout est si bien avoué ou dévoilé; les questions sont si nettement posées, qu'on ne peut espérer de détacher personne de professions de foi adoptées volontairement et en connaissance de cause. Ce n'est point par la raison qu'on y tient: on les conserve en sachant bien leurs côtés faibles; et l'habitude, les affections, l'amour-propre, l'intérêt servent de lien, au défaut de persuasion véritable. Le passé, sans doute, n'est pas assez connu; il est obscurci par beaucoup de systèmes et de préjugés: on pourrait essayer de les combattre ou de les détruire pour en proposer d'autres. Cependant, suivre l'exemple de la plupart des écrivains historiques, et demander encore aux

siècles précédens des argumens pour fortifier telle ou telle vue politique, ne serait un moyen de persuader qui que ce soit; ce serait seulement exciter la méfiance du lecteur, et. qui pis est, lui apporter l'ennui. On est las de voir l'histoire, comme un sophiste docile et gagé, se prêter à toutes les preuves que chacun en veut tirer. Ce qu'on veut d'elle, ce sont des faits. De même qu'on observe dans ses détails, dans ses mouvemens, ce grand drame dont nous sommes tous acteurs et témoins, de même on veut connaître ce qu'était avant nous l'existence des peuples et des individus. On exige qu'ils soient évoqués et ramenés vivans sous nos yeux : chacun en tirera ensuite tel jugement qu'il lui plaira, ou même ne songera point à en faire résulter aucune opinion précise. Car il n'y a rien de si impartial que l'imagination : elle n'a nul besoin de conclure; il lui suffit qu'un tableau de la vérité soit venu se retracer devant elle.

Tel est le plan que j'ai essayé de suivre en

écrivant l'*Histoire des Ducs de Bourgogne de la maison de Valois*. Dès long-temps la période qu'embrassent les quatre règnes de cette dynastie m'a semblé du plus grand intérêt. J'ai cru trouver ainsi un moyen de circonscrire et de détacher de nos longues annales une des époques les plus fécondes en événemens et en résultats. En la rapportant aux progrès successifs et à la chute de la vaste et éclatante domination des princes de Bourgogne, le cercle du récit se trouve renfermé dans des limites précises. Le sujet prend une sorte d'unité qu'il n'aurait pas si je l'avais traité à titre d'histoire générale. Ainsi que le dit Brantôme : « Je crois qu'il ne fut jamais quatre plus grands ducs les uns après les autres, comme furent ces quatre ducs de Bourgogne. » Le premier, Philippe-le-Hardi, commença à établir la puissance bourguignonne et gouverna la France durant plus de vingt ans. Le second, Jean-sans-Peur, pour conserver sur le royaume le pouvoir qu'avait eu son père,

commit un des crimes les plus éclatans de l'histoire moderne; par-là il forma de sanglantes factions et alluma une guerre civile, la plus cruelle peut-être qui ait jamais souillé notre sol. Succombant sous un crime semblable, sa mort livra la France aux Anglais. Philippe-le-Bon, son successeur, se vit l'arbitre entre la France et l'Angleterre; le sort de la monarchie sembla dépendre de lui. Son règne, long et prospère, s'est signalé par le faste et la majesté dont commença à s'investir le pouvoir souverain, et par la perte des libertés de la Flandre, de ce pays jusqu'alors le plus riche et le plus libre de l'Europe. Enfin, le règne de Charles-le-Téméraire offre le spectacle continuel de sa lutte avec Louis XI, le triomphe de l'habileté sur la violence, le commencement d'une politique plus éclairée, et l'ambition mieux conseillée des princes, qui, devenus maîtres absolus de leurs sujets, font tourner au profit de leurs desseins les progrès nouveaux de la civilisation

et du bon ordre. C'était un avantage que de rattacher de la sorte le récit de chaque époque à un grand personnage ; l'intérêt en devient plus direct et plus vif ; les événemens se classent mieux ; c'est comme un fil conducteur qui guide à travers la foule confuse des faits. On objectera peut-être que, pour écrire l'histoire de Bourgogne, il n'était pas absolument nécessaire d'entrer avec autant de détails dans les affaires de France ; mais la liaison est intime. Aucun événement important dans le royaume n'a été sans influence immédiate sur la fortune de cette branche de la maison royale. D'ailleurs, comme je l'ai dit, ce que j'ai voulu surtout, c'est présenter une peinture fidèle d'un des siècles de notre histoire, et je devais me garder d'omettre rien de ce qui le caractérise. C'est à moi de me faire excuser en présentant une narration qui ne soit jamais dénuée de suite ni d'intérêt.

C'est, je l'avoue, ce que je me suis proposé avant tout. Charmé des récits contempo-

rains, j'ai cru qu'il n'était pas impossible de reproduire les impressions que j'en avais reçues et la signification que je leur avais trouvée. J'ai tenté de restituer à l'histoire elle-même l'attrait que le roman historique lui a emprunté. Elle doit être, avant tout, exacte et sérieuse; mais il m'a semblé qu'elle pouvait être en même temps vraie et vivante. De ces chroniques naïves, de ces documens originaux, j'ai tâché de composer une narration suivie, complète, exacte, qui leur empruntât l'intérêt dont ils sont animés, et suppléât à ce qui leur manque. Je n'ai point tâché d'imiter leur langage; c'eût été une affectation et une recherche de mauvais goût; mais pénétrant dans leur esprit, je me suis efforcé de reproduire leur couleur. Ce qui pouvait le plus y contribuer, c'était de faire disparaître entièrement la trace de mon propre travail, de ne montrer en rien l'écrivain de notre temps. Je n'ai donc mêlé d'aucune réflexion, d'aucun jugement les événemens que je ra-

conte. Ainsi que je l'ai dit plus haut, le dégoût du public pour les opinions calculées, sa méfiance pour toute tendance vers un but, m'ont encouragé à ne point faire des événemens le support de mes pensées. Ce sont les jugemens, ce sont les expressions des contemporains qu'il fallait exprimer; c'est en voyant ce qu'ils éprouvaient, c'est en apercevant l'effet que les actions produisaient sur leur propre théâtre, qu'on peut se faire une idée juste du temps passé. Après la loi première que je me suis imposée de donner de l'intérêt au récit des faits, je n'ai rien souhaité autant que de représenter l'opinion publique, ses vicissitudes, ses progrès, son influence. Cette étude, où je devais bien me garder de me livrer à aucune supposition, où tout a dû être scrupuleusement puisé dans les contemporains, m'a semblé surtout profitable; elle fait rentrer dans l'histoire son mobile le plus puissant, et, si l'on peut ainsi parler, son principal personnage. Plus on examine de

près le cours des choses politiques, plus on voit s'amoindrir l'action des causes particulières, au point de ne paraître plus que les signes ou les moyens des causes générales. On demeure convaincu, avec une sorte de satisfaction, que, même dans ces temps barbares où régnait la force, où l'inégalité entre les droits que les hommes ont à la justice était une croyance admise de tous; dans ces temps où les communications entre les citoyens d'une même patrie étaient si imparfaites, la pensée et la voix du peuple exerçaient déjà un immense pouvoir. On remarque comment la plus extrême violence éprouvait le besoin de se faire autoriser de l'approbation publique, et la recherchait par l'hypocrisie et le mensonge. Ce que je pense de ce qui se faisait il y a quatre cents ans importe peu; ce qu'on en pensait alors, voilà ce qui peut surtout y reporter notre imagination. Pas une des opinions exprimées sur les hommes ou sur les faits n'est donc tirée d'ailleurs que des sources

où j'ai puisé. A plus forte raison, j'ai dû m'interdire de supposer les discours directs. Toutes les fois que je les ai trouvés dans les écrivains contemporains, et qu'ils ont pu venir naturellement dans le récit, j'ai saisi avec empressement ce moyen dramatique de faire connaître le caractère des personnages et l'esprit du temps. Rien, assurément, n'a plus de charme; toutefois, le langage simple que j'ai adopté, l'absence complète de tout artifice de rhéteur, tant recommandée par Quintilien, et, ce me semble, par le bon goût, ne me permettaient rien de plus que de copier en ceci les chroniqueurs du temps passé. Je sais bien qu'ils rapportent, sans doute, des discours et des conversations qui n'ont pas été réellement tenus; mais, racontés par eux, ils n'en portent pas moins l'empreinte de l'époque dont je voulais donner l'idée. En inventer qui auraient eu la pompe d'un style académique, ou même le ton soutenu d'un discours du temps présent, c'eût été rompre

l'unité de langage que je voulais conserver. En composer dans le goût naïf des vieux siècles eût été un travail puéril ; d'ailleurs, ce que je devais surtout éviter, c'était la couleur romanesque.

Puisque je me proposais d'exciter l'intérêt et de rendre le récit attachant ; puisque, pour n'en point troubler le cours, j'en écartais toute discussion sur la vérité des faits, sur le plus ou moins de foi à ajouter aux témoignages ; puisque j'en effaçais les résumés généraux et statistiques ; puisque je m'abstenais de tout jugement et de toute réflexion, il fallait, sous peine de devenir un frivole romancier, apporter l'exactitude la plus consciencieuse dans mon travail. J'ai fait disparaître soigneusement l'échafaudage ; mais la construction doit être en état de soutenir l'examen le plus attentif et le plus rigoureux. Je pourrais, si j'y voyais la moindre utilité, justifier le choix que j'ai fait de telle ou telle version, la confiance que j'ai accordée, dans telle ou

telle circonstance, à un document plutôt qu'à un autre, les motifs et le degré de vraisemblance que j'ai trouvés à un témoignage de préférence à l'autre; je devais surtout me défendre du penchant qui aurait pu me porter à préférer toujours l'aspect le plus intéressant et le plus dramatique. Par bonheur, lorsqu'on a goût à la vérité, tout naturellement on trouve qu'elle agit d'autant plus sur l'imagination, qu'elle est plus scrupuleusement observée, et l'on s'offense, comme d'un manque d'harmonie, des inventions qu'on tenterait d'y mêler, des altérations qu'on lui ferait subir. Sans doute je n'ai pu faire de mon travail un tissu de citations textuelles; il a fallu lui donner de l'ensemble et de l'unité. Les matériaux dont j'indique que je me suis servi ont quelquefois besoin d'être examinés de suite pour y trouver les traits épars dont j'ai essayé de former un tableau; mais du moins rien n'a été dénaturé ni détourné de son vrai sens.

Le guide le plus sûr, celui qui m'a fait rectifier le plus d'erreurs, c'est l'étude minutieuse des dates. Ce n'est pas un travail difficile, mais il exige beaucoup de soin. Durant l'époque dont je fais le tableau, l'année civile commençait à Pâques, et le premier jour de l'an avait ainsi une date mobile. Les écrivains les plus exacts se trompent souvent en rapportant leurs récits à notre calendrier actuel. A moins d'une attention soutenue, on oublie sans cesse que le mois de décembre précédait le mois de janvier, et qu'une partie des mois de mars et d'avril appartenait tantôt à une année, tantôt à l'autre. Quelques distractions ont pu m'échapper; mais, étant venu après d'autres écrivains, j'ai pu facilement rectifier les leurs en recommençant les mêmes recherches. Constamment, avant d'écrire, j'ai eu soin de me faire la table chronologique des moindres circonstances du récit. L'*Histoire de Bourgogne* des Bénédictins, et ses nombreuses preuves, m'ont été particulièrement utiles

pour ce travail ; cependant le quatrième volume, qui est d'une autre main que les premiers, est rempli des plus singulières erreurs de date.

J'ai, autant que cela m'a été possible, inséré et encadré dans la narration les actes officiels et les pièces de chancellerie. Nul détail n'est, à mon gré, plus instructif ni plus intéressant. Les mœurs et la couleur du temps s'y montrent en action. M. de Buffon, lorsqu'on voulait lui faire connaître quelqu'un, disait : « montrez-moi ses papiers. » Cela est vrai, à plus forte raison, lorsqu'il s'agit d'un pays ou d'une époque. Par-là on entre dans leurs affaires, on se mêle à la réalité ; il n'y a plus d'historien ni d'auteur, c'est le vrai qui s'offre lui-même aux regards de l'observateur. Non pas qu'il soit à dire pour cela que les publications faites en ces temps-là par les gouverneurs des nations fussent plus sincères qu'elles ne l'ont été depuis ; mais on apprend beaucoup en voyant sous quel aspect

la force veut se montrer, quels prétextes prend l'injustice, quels ménagemens elle croit devoir à l'opinion, quels sophismes elle emploie; ou bien quels droits réclame l'opprimé, quels griefs il allègue; et encore quels motifs proclame la sédition, quelles prétentions elle produit. En un mot, pour qui sait y lire, peu de documens indiquent mieux la vérité que les mensonges officiels.

En outre, ce genre de renseignemens supplée aux examens et aux recherches explicites des historiens modernes. A ce moyen l'on peut voir, non pas seulement par un exposé systématique, mais en œuvre et dans leur propre mouvement, le mécanisme de l'administration, l'ensemble des lois, l'action des tribunaux, les droits des classes diverses d'individus, sans que pour cela le récit soit interrompu; il suffit qu'il soit plus exact et plus détaillé. L'on connaît ainsi tout l'état social; et, comme nous l'avons dit plus haut, l'idée qu'on s'en forme est plus juste que lorsqu'on

lui suppose une régularité qui appartient au travail de l'auteur bien plus qu'aux époques désordonnées, où rien n'avait un caractère fixe ni légal.

Par exemple, le traité que Philippe-le-Hardi conclut avec les villes de Flandre, lorsqu'il voulut mettre un terme à de longues et sanglantes guerres, nous apprend en quoi consistaient les libertés communales; et les conditions que Jean-sans-Peur imposa aux Liégeois vaincus nous enseignent de quelles libertés on dépouillait un peuple lorsqu'on voulait l'asservir. Les alliances que la reine ou les princes contractent entre eux nous montrent dans quelles idées de désordre et d'indépendance étaient alors les grands seigneurs et les vassaux du royaume. Les remontrances de l'université exposent à nos regards le déréglement du clergé et l'état pitoyable de la religion. Le discours du carme Pavilly aux États-Généraux est un exposé presque complet de la situation de la France

et des réformes qu'invoquait alors l'opinion publique. De même, au lieu de recherches expressément faites sur le progrès des lumières, sur l'état des lettres, sur la direction des études, nous avons pensé que des manifestes, des harangues, des sermons mettraient pour ainsi dire en action ce que des écrivains doctes et habiles ont résumé méthodiquement, et que, si nous donnions des notions moins complètes, nous aurions du moins l'avantage de les fondre avec l'intérêt historique. Les longs discours tenus en face de la France entière, d'abord pour justifier, puis pour accuser le meurtre du duc d'Orléans, sont assurément l'indice le plus curieux de la religion, de la morale, de la logique, de l'érudition, de l'éloquence de ce temps-là. Si je les ai cités avec une si grande étendue, c'est qu'il m'a semblé que tout concourait à rendre caractéristiques ces scènes singulières où apparaît toute la barbarie du siècle.

D'ailleurs le plan que je me suis tracé pour

écrire cette histoire, la couleur que j'ai voulu lui donner, m'ont été surtout inspirés par le caractère de l'époque dont j'avais à tracer l'image. Il s'établit toujours une sorte d'harmonie entre la manière de raconter et les faits qui doivent former la suite du récit. Tel siècle semble commander une autre disposition, un autre style que tel autre siècle. Les événemens se présentent avec un aspect qu'il faut tâcher de saisir et de reproduire. Lorsqu'une époque n'a point conscience d'elle-même; lorsqu'elle est agitée par les passions ou les intérêts plus que par les opinions ou les croyances; lorsque la politique est sans prévoyance et le gouvernement sans principes arrêtés, sans formes fixées, l'historien n'en donnerait pas une idée vivante s'il substituait l'analyse au drame, l'examen au récit; s'il cherchait les ressorts cachés des personnages qui se produisaient largement au dehors. Certes, il ne viendrait pas à la pensée d'écrire l'histoire du seizième siècle, où l'esprit humain

prit son essor ; où l'intelligence et les opinions commencèrent à s'emparer d'un si grand rôle dans les affaires du monde, comme il faut écrire l'histoire du quinzième et de son activité encore toute barbare. Quand on veut représenter les mœurs et la condition des peuples, montrer ce qu'ils avaient de bonheur ou de malheur, de connaissance ou d'ignorance morale, on se sent porté à reproduire les scènes de la vie nationale. S'il s'agissait de l'histoire de la réformation ou de l'histoire des institutions politiques, il faudrait bien que l'auteur procédât par voie d'analyse et de jugement ; son œuvre cette fois serait d'abstraire des événemens historiques une histoire que le vulgaire ne saurait pas y démêler. Mais l'histoire qui n'est que racontée ne doit pourtant pas être dénuée d'un austère et puissant intérêt. Lorsque les faits sont présentés avec clarté et disposés dans un ordre convenable; lorsque l'écrivain a soin de faire ressortir ceux qui donnent le mieux la con-

naissance du temps ; lorsqu'il sait détacher la circonstance caractéristique de chacun, le récit suggère au lecteur les réflexions et les jugemens qui n'ont point été formellement exprimés. Ce coup d'œil rapide et philosophique, cette appréciation de l'esprit humain et de ses phases diverses, cette analyse des principes de la société, qui pourraient jeter tant d'éclat sur une œuvre littéraire, auraient exigé un talent auquel je ne me suis point senti appelé. Je me suis flatté que les méditations qu'inspirerait un récit simple et sincère pourraient y suppléer; car je n'ai pas voulu seulement exciter un intérêt fugitif et frivole; ce qu'on peut rencontrer de dramatique dans cette lecture ne doit pas laisser oublier que c'est du sort de la race humaine qu'il s'agit, et que tous ces personnages, que ce spectacle qui nous charme, ne s'emparent si fortement de notre attention que parce que ce sont les signes de cette grande histoire où les noms propres disparaissent, de cette histoire qui

raconte la marche de la société des hommes, et cherche ses destinées futures dans ses destinées passées.

J'ai donc espéré qu'il serait facile de reconnaître dans ce tableau du quinzième siècle le caractère d'une société originairement fondée sur la force et la conquête, et dont la première loi avait été une distinction tranchée entre le vainqueur barbare et le vaincu dégradé. Les races avaient bien pu se mêler ainsi que les langages; mais le fait primitif, le principe d'association d'un peuple, persiste long-temps : les siècles ne suffisent pas toujours à l'effacer; on le retrouve sans cesse à travers les variations que subit la position des diverses classes d'individus. Après avoir achevé la destruction des derniers vestiges, et pour ainsi dire aboli le souvenir de la civilisation romaine, les habitudes de violence et d'inégalité s'étaient long-temps opposées à ce qu'aucune règle pût s'établir. Ce qu'avait essayé de fonder la force, la force le détrui-

sait. Charlemagne avait échoué dans la noble et merveilleuse entreprise de répandre la lumière et de créer l'ordre en son vaste empire[1]. Enfin, tout pouvoir social, toute unité de nation avaient fini par disparaître; et le commencement de la troisième race offre le spectacle de ce droit du plus fort exercé localement, sans nul ensemble, sans aucune hiérarchie solide. Tel fut le berceau de la féodalité. L'absence des lois et d'un pouvoir central représentant la société, qui pût les faire observer, livra l'homme entièrement à lui-même. Les engagemens individuels remplacèrent les devoirs légaux. Tout reposa sur la foi promise. Le faible et le fort, sous les noms de vassal et de seigneur, contractèrent ensemble de mutuelles obligations qui n'avaient d'autres garanties que la fidélité. C'est là ce qui donne au régime féodal, vu de loin, un aspect de noblesse et de grandeur. Il semble reposer sur la loyauté et le devoir moral.

[1] *Essai sur l'histoire de France*, par M. Guizot.

L'action coercitive de la loi n'intervient pas dans des relations que l'état de la civilisation a rendues nécessaires. On peut dire que, supérieures à des règles écrites, elles émanent librement de la nature des choses et de l'état de la société.

Mais la force ne se laisse pas ainsi enchaîner, et ne résigne point volontairement ses droits aux mains de la justice et de la raison. Ces liens, tissus par la seule promesse et le sentiment de l'équité, étaient sans cesse brisés. Le sujet du maître féodal ne trouvait presque jamais cette sécurité qui lui avait été promise en retour de sa soumission; dès que le vassal pouvait résister, le souverain n'obtenait point obéissance; les alliances contractées entre égaux se rompaient au gré des intérêts de chacun. Il y a plus : le peu de soulagement et de repos acquis par ce régime précaire contribuait à rendre les inférieurs plus exigeans; ils se relevaient peu à peu de leur abrutissement servile, et sentaient que, sinon

les lois et la coutume, du moins la qualité d'hommes leur conférait quelques droits. Les croisades, la renaissance du commerce, les communications plus faciles et plus actives entre les diverses régions que la féodalité, dans sa première rudesse, avait isolées les unes des autres, amenèrent successivement un besoin plus grand d'ordre et de lois. Saint Louis, inspiré par un sentiment pur et élevé de religion et de justice, tenta vainement de réglementer la société féodale, dont il était le chef. L'ambition active de Philipe-le-Bel donna une impulsion plus forte encore; il introduisit parmi cette nation de seigneurs, où jusqu'alors s'étaient passés les mouvemens politiques, les représentans des communes. Alors commença à paraître une nouvelle classe de citoyens. Ils avaient vécu jusque-là sous le pouvoir seigneurial du roi, et avaient fait partie de son domaine, non de sa monarchie; maintenant ils furent ses sujets. Eux aussi eurent à demander des droits; bientôt

après, ce fut de même par la force qu'ils les réclamèrent lorsqu'ils les crurent violés; et comme, dans ces temps-là, rien n'était fixe ni régulier, le progrès de la civilisation fut attesté par l'introduction d'un nouvel élément de troubles.

Tant que les seigneurs dispersés sur la surface du royaume avaient vécu dans des mœurs grossières, et consumé leur activité à guerroyer contre leur suzerain et leurs voisins, leur tyrannie avait consisté surtout à exposer les serfs et les vassaux aux ravages des guerres privées, à exiger d'eux des services en nature, à disposer arbitrairement de leur temps et de leur peine, à leur ravir les denrées obtenues par leur industrie agricole. Lorsqu'il fallut que le seigneur marchât dans les armées royales en la compagnie de ses hommes d'armes et de ses archers; lorsque les voyages et les croisades dans l'Orient lui eurent donné le besoin d'être mieux vêtu, mieux logé, orné et garanti par de magni-

fiques armures; lorsqu'il eut pris le goût des tournois et des fêtes; lorsqu'il eut contracté l'habitude de venir en grande pompe à la cour du roi, et de se faire construire quelque vaste logis à Paris, alors ce fut à se procurer de l'argent que toute la hiérarchie féodale, depuis le roi jusqu'au simple seigneur, appliqua sa volonté et sa puissance; ce fut alors pour se défendre contre les rapines et les exactions que les communes se révoltèrent et usèrent de leurs forces nouvelles.

Telle était la situation de la France à l'époque où s'ouvre l'histoire de la seconde maison de Bourgogne. Le traité de Brétigny venait de donner aux Anglais une grande partie du royaume. Le reste était dévasté par les compagnies d'aventuriers et de brigands qui n'obéissaient à aucun souverain. Des taxes énormes pesaient sur les sujets, et les portaient au murmure et à la révolte. Durant la prison du roi Jean, on avait vu, pour la première fois, les États-Généraux et la bour-

geoisie de Paris intervenir dans les affaires de l'état avec une autorité qui ne tenait pas seulement à des séditions passagères, mais qui manifestait la progression rapide d'intérêts et d'opinions d'une nouvelle sorte.

Le règne, malheureusement trop court, de Charles V fut une époque de réparation. On s'étonne, au milieu d'un temps si orageux, parmi tant d'élémens de troubles, qu'il ait pu y avoir un gouvernement occupé avec constance, durant quinze années, du bien commun, de la paix publique, de l'établissement de l'ordre. Charles V ne fut point, comme son père et son aïeul, roi aventureux d'une nation d'hommes d'armes et de chevaliers. Il s'entoura de sages conseillers; tout fut délibéré avec réflexion. Aux seigneurs, aux grands vassaux, furent préférés les gens d'affaires, les serviteurs éclairés et utiles. Philippe le-Hardi, homme grave et habile, fut le seul des princes qui obtint la confiance de son frère.

A l'ombre du pouvoir royal, exercé d'une façon si peu conforme à ce qu'il avait été jusqu'alors, on vit croître ce nouveau peuple dont Charles V, encore dauphin, avait appris à connaître toute l'énergie. L'université, les cours de justice, les corporations, les bourgeois de Paris, leurs échevins, leurs quarteniers devinrent chaque jour plus importans. Leur voix fut entendue, leurs conseils recherchés. Une aristocratie se forma parmi eux : aristocratie paisible, amie du bien public, sage, respectueuse pour l'autorité royale, mais sachant au besoin lui résister. C'est de ce règne que date la première origine de cet esprit parlementaire, impuissante garantie contre la monarchie absolue, mais dont les nobles efforts font l'honneur de notre histoire. Au-dessous de cette aristocratie bourgeoise s'agitait une démocratie turbulente et barbare, toujours prête aux plus sanglantes séditions, ennemie impitoyable de la noblesse et de la chevalerie, qui lui semblaient la cause de tous ses maux.

Ce n'était pas seulement dans le royaume qu'éclatait cette haine. La France, l'Angleterre et la Flandre formaient pour lors une sorte de système à part dans l'Europe. L'Italie avait ses intérêts, ses traditions, sa civilisation, son état politique entièrement différens. L'Espagne se mêlait par des guerres avec le midi de la France, mais n'avait point de rapports habituels avec l'ensemble du royaume. Les mœurs et l'état de la société n'y étaient point les mêmes. L'Allemagne, au-delà du Rhin, était tenue pour barbare; plus loin elle était comme inconnue. Les chevaliers y allaient à la croisade contre les idolâtres, de même qu'en Afrique ou en Asie. Mais les Anglais, les Flamands et les Français, rapprochés par le territoire, confondus depuis plusieurs siècles par les guerres, les invasions et les conquêtes; parlant, du moins dans les classes supérieures, le français, qui était pour ainsi dire la langue commune; ayant entre eux des rapports habituels par le négoce, se

trouvaient au même point de civilisation, et rien ne se passait chez les uns qui n'eût d'influence chez les autres.

Cependant ces trois peuples étaient constitués bien différemment. En Angleterre, la noblesse avait toujours été, non une collection de petits souverains succombant l'un après l'autre sous le pouvoir royal, mais un corps collectif qui, au contraire, avait, par sa réunion, conquis ses libertés sur la discipline despotique établie par Guillaume-le-Conquérant. Le Parlement existait depuis long-temps; mêlées aux petits barons, les communes commençaient à y apparaître et à y porter leur influence. Les rois avaient déjà à compter avec les intérêts et la volonté d'une nation qui avait une autre manière de les manifester que la guerre civile. Pour être un souverain tyrannique et satisfaire une ambition active, du moins fallait-il que le roi fût habile et heureux.

En Flandre, la bourgeoisie était devenue

d'une richesse inconnue au reste de l'Europe, et en même temps sa puissance s'était accrue à un point merveilleux. L'association des métiers et corporations, leurs priviléges, les libertés municipales, les alliances des villes entre elles, avaient créé une force populaire redoutable au souverain et supérieure à l'autorité de la noblesse. En même temps la façon dont ces hommes encore grossiers jouissaient de ce bien-être et de cette indépendance, portait tout le caractère brutal et cruel de ce siècle. Ils avaient aussi leur aristocratie; il y avait des bourgeois plus riches ou plus anciennement riches que les autres; il y avait les grands et les petits métiers; mais la classe supérieure de cette population avait contracté l'habitude de faire cause commune avec l'autre : quelque dure et sanglante que fût la domination de la populace, l'aristocratie municipale aimait mieux la subir que de faire le sacrifice de sa liberté au prince et à la noblesse.

En France, on ne voyait rien de pareil. Les seigneurs n'avaient pas été, comme les Normands de Guillaume, des soldats établis sur le sol de la conquête, sous la discipline de leurs chefs; ils s'étaient élevés, par leur propre force, au milieu du chaos, et dans l'absence de toute régle et de toute autorité. Leur résistance, c'était la guerre; leur union, c'étaient des alliances librement contractées entre eux. Ils se divisaient en partis différens, tantôt auxiliaires, tantôt ennemis déclarés de l'autorité royale.

Pour les communes, elles avaient, surtout au nord de la France, une existence précaire et incomplètement reconnue. Ce qui leur avait été accordé, elles pouvaient le perdre, car elles n'avaient pas la force de le défendre. Au milieu de tant d'effroyables calamités, elles n'avaient pu acquérir encore la grande puissance de la richesse; d'ailleurs, appelées en auxiliaires par la couronne pour balancer la force des seigneurs, elles avaient contracté

l'habitude de considérer le pouvoir royal comme une providence bienfaisante dont elles devaient attendre secours et protection. Leur aristocratie, qui avait pu entrevoir la possibilité d'entourer le trône de ses conseils, inclinait à y chercher un abri, et n'envisageait point sans crainte et sans dégoût les fureurs séditieuses du menu peuple. De là cette religion française pour la royauté. La noblesse elle-même, et sa hiérarchie féodale, tout indocile et infidèle qu'elle était, était pourtant convaincue, par une sorte de sentiment chevaleresque, que son unique devoir était la foi et la loyauté. Elle en tenait le langage, elle s'efforçait de croire et de prouver que les rébellions et les parjures se conciliaient avec le respect pour son roi et son suzerain. Dans les communes, l'attachement pour le sol français et la personne royale avait quelque chose de plus complet et de plus simple. Là elles plaçaient leurs espérances, sans cesse trompées et sans cesse renaissantes. Humbles et

faibles quand elles ne furent point poussées à la fureur par l'excès du malheur, elles n'eurent jamais un sentiment réel de leurs droits. Les vraies libertés, celles qu'on a conquises et qu'on peut maintenir, leur furent toujours inconnues. Aucune forme, aucune institution ne fut établie ni consacrée. En cherchant dans notre histoire le gouvernement du royaume et l'administration de la commune, l'on ne trouvera que continuelles variations, absence de droits reconnus, changement de maximes, alternatives de liberté imprévoyante et de pouvoir absolu : spectacle digne de pitié, qui nous a toujours laissés sans garantie, et que nos historiens ont voilé sous une monotone adulation pour l'autorité royale et pour la nation elle-même. En effet, ils l'ont traitée peut-être selon son goût, et ils l'ont bercée de louanges. Sans cesse ils lui ont parlé de sa gloire ; ils ont voulu lui faire oublier ses longs malheurs par l'éclat de ses armes ; ils lui ont déguisé ses fautes et ses revers ; ils lui ont

inspiré le plus frivole dédain pour un bien-être qui l'eût rendue plus heureuse, plus libre et plus morale. Un témoignage moins mensonger nous a été laissé par les contemporains de ces époques désastreuses et qui se sont tant prolongées : le pauvre peuple, ainsi disent toutes les chroniques, les préambules de mainte ordonnance et les manifestes de tant de princes qui lui promettaient soulagement. Et tandis que la voix publique a imposé au peuple anglais, en le personnalisant, le nom d'un animal indompté, Jacques Bonhomme est le sobriquet que le Français d'autrefois se donna à lui-même.

Cette façon d'envisager l'état de la nation, ce jugement porté sur son esprit général et sur sa condition malheureuse, ne tiennent pas à un système né de nos jours, à une vue de l'esprit qui se fait de vaines théories du passé; c'est tout simplement le retour à une vérité que proclament les faits, et que déploraient les générations des temps passés. Des

sophistes croient que la race humaine n'a droit de réclamer bonheur ni dignité; ils s'imaginent froidement qu'aucune compassion n'est due aux peuples qui vivent sous des dominations arbitraires et sans garanties; il leur semble que la soumission est une consolation suffisante aux maux que ces peuples endurent; qu'ils s'en font une habitude; qu'il y a des mœurs appropriées à cet état de la société, où la justice due aux faibles est au gré de la volonté du fort; que la pitié qu'on leur accorde est une déclamation séditieuse. L'histoire se présente pour démentir cette commode résignation aux malheurs des nations; elles peuvent être abruties au point de perdre l'espérance d'un soulagement et le courage de tenter de généreux efforts, mais elles ne s'abdiquent jamais assez pour cesser de souffrir. L'imagination recule devant les tableaux que nos pères nous ont laissés de leurs misères, devant ces peintures d'une société où la propriété, l'industrie, la famille, la vie étaient

en proie aux ravages des guerres civiles et étrangères; où les discordes des grands, leur manque de foi, leur brillante mais fatale activité, désolaient le royaume et le couvraient de morts et de ruines. Pour n'en pas affaiblir l'idée, il eût fallu peut-être, sans crainte de tomber dans la monotonie, répéter à chaque page, comme l'ont fait les contemporains, ces scènes de deuil qui les jetaient dans le désespoir et la rage. C'est sans doute une belle et poétique chose que cette ardeur guerrière, cet esprit d'aventures, ce besoin du danger, cette confiance en sa propre force; l'existence de l'homme semble agrandie par cet affranchissement de tous les liens. Lorsque la loyauté et la vertu se présentent avec une telle indépendance, au milieu d'un temps et d'un régime où rien ne les commande, elles apparaissent avec une noblesse inconnue aux époques de civilisation et d'ordre. L'historien qui n'éprouverait point l'impression que produit un tel spectacle, tomberait dans une étroite par-

tialité : il doit laisser à la vie chevaleresque son éclat et son charme; mais il faut aussi ne la point présenter d'une façon théâtrale et romanesque; il faut qu'elle se montre dans sa rudesse et sa cruauté, pour qu'on puisse voir combien de calamités faisaient le fond de ces mœurs épiques.

De même, cette haine, quelquefois si terrible des communes contre la noblesse, n'est point une supposition destinée à soutenir une opinion moderne : c'est un récit des anciens temps. Froissart et les contemporains ont vu nettement de quoi il s'agissait dans cette grande révolte de la Flandre; ce sont eux qui ont dit qu'il y allait du sort de la noblesse en Europe, et qu'elle avait été sauvée par la victoire de Roosebeke. C'est d'eux que nous avons appris comment Paris avait perdu ses libertés par la défaite des Flamands, et comment cette grande question politique avait été posée et résolue d'une façon aussi claire et aussi générale qu'elle pourrait l'être dans nos

temps civilisés, où les opinions, plus que le sol, établissent une communauté d'intérêt et de cause. Après que l'orgueil et l'espérance de ces puissantes républiques municipales de la Flandre eurent été abattus, nous voyons les communes de France asservies sans ressource. Cet humble recours à l'autorité royale, cette foi en sa protection, apparaissent dans le respect touchant du peuple pour Charles VI. La filiale vénération pour un monarque en démence dont le peuple n'avait jamais reçu aucun bienfait, l'espoir attaché aux lueurs passagères de sa raison, sont les signes assurés du manque complet de garanties. Les regards ne sont-ils pas frappés aussi d'un caractère déjà imprimé à notre histoire politique? caractère qui appartient à une nation sans droits et sans institutions, et pourtant impatiente du joug: parfois elle semble docile, sans fierté et sans aiguillon, soumise pour jamais à un pouvoir dont rien n'arrête les abus; l'opinion paraît asservie et assoupie. Cependant les

fondemens de cette domination qui ne rencontre nulle résistance, sont insensiblement minés; peu à peu elle se trouve, à son insu, sans racines et sans force réelle. Alors arrive un embarras, un accident, une faible attaque, et tout à coup on voit se relever terrible la volonté publique: rien ne subsiste devant son impétuosité; l'autorité ne trouve plus de défenseurs; ses partisans, confus, la renient et l'abandonnent; le lendemain de sa chute on dirait qu'elle est depuis long-temps vaincue, tant elle est désertée et méprisée. Puis les hommes ou la faction qui ont servi d'instrument à cette révolution, forts de la faveur populaire, aidés par la confiance aveugle qu'on a mise en eux, commencent à régner sans réaliser aucune des espérances qu'ils ont données, et marchent plus ou moins rapidement à une chute pareille. C'est ainsi que, d'abord dans les conseils du roi et parmi les seigneurs, le parti des oncles de Charles VI et le parti du connétable et du duc d'Orléans

se succèdent dans le gouvernement, jusqu'à ce que ces déplorables alternatives, descendant plus bas, soulèvent la population parisienne et excitent les monotones et sanglantes réactions des Bourguignons et des Armagnacs.

Qu'était-il besoin aussi de faire ressortir par d'inutiles remarques, par des parallèles académiques, les différences nationales de l'Angleterre et de la France? Ne sont-elles pas frappantes? ne suffisait-il pas de ne point changer les couleurs avec lesquelles fut représenté, dans le temps même, ce long conflit entre deux peuples qui, marchant d'un pas égal dans la civilisation, rapprochés par tant de rapports, et divisés par tant d'antipathies, ont donné à l'Europe, durant des siècles, le spectacle d'une inimitié d'autant plus vive, qu'elle semblait une de ces haines de famille, les plus âcres de toutes, comme dit Tacite?

Les peuples d'Aquitaine, lassés du gouvernement du prince Noir, et retournant sous

l'administration déréglée de la France, plutôt que d'endurer l'insolence des Anglais; la vieille aversion des Bretons pour leur alliance; toute l'habileté et la sagesse de Henri V échouant à se faire un parti en France; la fierté des gentilshommes bourguignons, incompatible avec la morgue britannique; la cruauté où l'orgueil blessé jette les chefs et les soldats anglais lorsque Jeanne d'Arc tombe entre leurs mains; tous ces récits n'en disent-ils pas plus que nos propres remarques n'en pourraient dire?

D'autre part, les grands désastres de Crécy, de Poitiers, d'Azincourt, de Crevant, de Verneuil, ne sont-ils pas plus puissans pour exciter en nous une pitié éclairée, qu'un portrait satirique de notre noblesse française, de sa vanité frivole, de son esprit de déréglement, de sa folle confiance? Faudrait-il, par de banales réflexions, nuire au sentiment d'admiration douloureuse qu'excitent tant de vaillance, un si noble dédain de la mort, un

courage si facile contre le malheur? Des dissertations sur les armées de ce siècle en diraient-elles plus que le spectacle de nos haines et de nos méfiances civiles troublant la constitution militaire comme la constitution politique? Nos hommes d'armes et nos chevaliers dédaignant, ou plutôt redoutant le secours de l'infanterie et des archers tirés des communes; ne sachant point mettre pied à terre pour les guider et leur servir de chefs; craignant que le peuple n'acquît le sentiment de sa force en apprenant l'usage de l'arbalète; refusant le dévouement de la milice parisienne, tandis que les Anglais conquièrent deux fois le royaume avec leur yeomanry, et marchent avec confiance à la tête de la classe populaire : c'est là ce qui s'offre à nos yeux; que peut-on y ajouter?

J'en dirai autant pour la seconde époque de cette histoire, tout importante qu'elle est à observer comme point de départ d'une ère nouvelle de la civilisation. Elle est moins

dramatique et moins animée, sans doute; cependant n'y démêle-t-on pas pleinement la lassitude des peuples brisés par de longues souffrances, le besoin universel de l'ordre, et la possibilité de l'établir après la sanglante agonie du grand régime féodal? Les révolutions de la France n'ont jamais créé une vraie et solide garantie; mais à chaque fois, lorsque la convulsion a cessé, l'état de la société s'est trouvé changé, et les progrès de l'égalité ont compensé l'incurable défaut de liberté fondée sur les lois. Une fois que le mouvement est apaisé, Charles VII, roi faible et frivole, successivement gouverné par de mauvais ministres, sans que la gloire puisse s'attacher à son nom ni à aucun autre de cette époque, réussit à commencer une sorte d'administration, à régler les impôts, à solder régulièrement les troupes, à avoir quelque police. Tout est changé : l'attitude des seigneurs devant l'autorité royale n'est plus la même; tous ces petits souverains sont presque devenus des

sujets; et le fils du roi, plus actif et plus habile que lui, impuissant à troubler un peuple fatigué, est contraint de sortir du royaume en fugitif.

Pendant qu'en France l'ordre se fonde, et que le pouvoir de la couronne s'accroît ainsi par la seule force des choses, les vastes états du duc de Bourgogne, mieux gouvernés et plus riches, nous offrent un aspect à peu près pareil. On y voit le progrès rapide de l'autorité. Un joug bienfaisant en apparence s'appesantit sur des peuples jusque-là indomptés. Le souverain, régnant sur des contrées diverses, dès que sa domination ne fut plus un combat continuel, employa les forces que lui donnait une province pour en comprimer une autre. Ce fut parce qu'il était maître de la Bourgogne, pays sans libertés; ce fut parce qu'il avait, d'après la politique constante de sa dynastie, transformé ses vassaux en courtisans, que Philippe-le-Bon réussit à tenir la Flandre captive.

Ce pouvoir absolu, qu'il légua à son fils, devint la cause de sa ruine. Il lui fut permis d'être insensé dans ses projets, et de se livrer à l'activité dévorante qui le perdit. Ce n'était plus le temps des passions aveugles et de l'ambition aventureuse. Les ressorts de la société étaient déjà devenus compliqués et plus difficiles à toucher. Sa chute ne fut pas un cas fortuit. Le dénoûment de notre histoire se trouve ainsi ne pas être une simple date, mais le résultat de causes nécessaires et manifestes.

Cependant on n'a pas demandé seulement à l'histoire la connaissance des faits, l'exposition méthodique de l'état de la société, et l'examen de la marche de la civilisation; on a voulu aussi qu'il en résultât quelque grande leçon morale, qu'elle formât comme un vaste apologue dont le sens fût profond et d'une application générale. Ici l'auteur peut encore, ce nous semble, s'abstenir de se montrer, il peut s'en fier à la vérité, s'il a su la raconter

naïvement. L'histoire, quand elle est sincère, donne ses enseignemens à haute voix; lorsqu'on veut en tirer une moralité mensongère, il a fallu d'abord mettre le mensonge dans ses récits. Ainsi, malgré une scrupuleuse impartialité, le temps passé ne m'est pas apparu comme un simple divertissement. Ses mouvans tableaux ont sans doute préoccupé mon imagination, mais n'ont point laissé ma pensée indifférente. La marche générale des choses a bien pu me sembler nécessaire et inévitable; je n'ai pas cru pour cela que les événemens se succédassent, poussés l'un par l'autre, sans être destinés par la Providence à l'accomplissement de quelque grand résultat.

J'espère donc, sans l'avoir traitée explicitement, ne pas être demeuré inutile à cette vaste question qui occupe et absorbe tous les esprits, et qui se plaide sur toute la surface du monde civilisé par la parole ou par les armes; à cette question qui embrasse aujour-

d'hui la politique, la morale, la religion, et jusqu'à l'intelligence humaine : à cette question du pouvoir et de la liberté, ou, pour mieux parler, de la force et de la justice.

Des hommes établissent en doctrine que tout pouvoir est non seulement permis, mais préposé par la Providence; ils ne demandent au succès que d'être durable pour le nommer légitime et pour lui reconnaître une mission divine. Ils nient que Dieu ait mis en nous une loi de justice pour apprécier les actes humains. Selon eux, la force, c'est l'Esprit-Saint; elle a vaincu, obéissez et adorez! Il y a orgueil à se croire des droits, rébellion à les réclamer. Le trouble et la corruption résultent toujours de la résistance du faible. Tout, au contraire, devient régulier et moral par l'action unique du pouvoir. Comme il est l'instrument de Dieu, il devient de même, par la force des choses, le représentant de la société; elle est en lui : donc il ne peut rien faire qui soit préjudiciable à la société. Aucune

condition mutuelle n'existe entre eux, ni expressément ni tacitement. Le devoir de la société est de se soumettre; le devoir de l'autorité est envers Dieu seul, qui prononce par l'événement; il applique la peine, sans avoir laissé connaître aux hommes la loi, qu'on ne doit point transgresser envers eux.

De même pour la règle morale : elle n'est pas en nous, elle nous est imposée du dehors. La puissance du consentement universel ne provient même pas de l'harmonie intérieure qui s'établit entre les hommes par une pensée nécessaire et inhérente à leur âme; elle est la puissance du nombre. Il s'agit de constater un fait, non de reconnaître un droit; partout et toujours il n'y a qu'un mérite, c'est de se soumettre au pouvoir; qu'une faute, c'est de compter avec lui.

Les temps dont on va lire l'histoire sont, pour ainsi dire, une longue expérience faite sur cette doctrine. L'esprit des hommes était alors humble et borné dans ses connaissances

et ses lumières. Il ne demandait que soumission ! partout il cherchait un appui dans l'autorité ; et lorsqu'il voulait échapper à l'une, c'était pour recourir à une autre. L'inégalité entre les races humaines, et la différence de droits entre elles, était chose reconnue ; c'était l'organisation naturelle et nécessaire de la société. Dans les lettres, dans la philosophie, dans la morale, l'examen ne s'était pas encore introduit ; les textes étaient un pouvoir, et pour convaincre, il ne fallait que citer.

Cependant fut-il heureux, fut-il moral, fut-il religieux, fut-il même obéissant, ce siècle où la raison humaine ne péchait certes pas encore par trop d'orgueil ? Il y a plus, cette religion du pouvoir donna-t-elle à l'homme, pouvait-elle lui donner cette complète sécurité, cette facilité à trouver sa route, qu'on promet aux obéissans ? Fut-il dispensé de la condition humaine ? n'avait-il pas encore, et bien plus qu'aujourd'hui, à chercher, à choisir,

à se tromper ? Ses passions, qui aujourd'hui le font se méprendre dans son examen, ne pouvaient-elles pas l'égarer dans son obéissance ?

En effet, pour parler de la puissance religieuse, et sans examiner les désordres du clergé, à quoi sert l'esprit de soumission lorsque, durant cinquante années, la chrétienté se partage entre deux papes qui lancent des anathèmes l'un contre l'autre ? Auquel obéir ? quel est le véritable ? L'emploi de la raison et l'examen ne deviennent-ils pas nécessaires ?

Mais peut-être la puissance civile en pourra dispenser ! Autre exemple du système d'obéissance passive. Ce roi, qui doit imposer son autorité, il ne jouit pas de sa raison. Vainement dira-t-on que la royauté existe indépendamment du prince ; en ce cas, vous accordez déjà un commencement de garantie. Mais aucune n'est jamais assurée si elle ne s'appuie sur beaucoup d'autres. La puissance royale avait, dans sa prudence, réglé la minorité,

la tutelle, la régence; mais comme aucune force de résistance ne pouvait maintenir ces règlemens, on vit les princes s'arracher le pouvoir sous prétexte que le roi était captif; ils couvrirent la France de massacres, en proclamant qu'un monarque insensé devait gouverner librement.

Et pour achever ce tableau de la mission absolue accordée au pouvoir, ce même roi donne le royaume aux Anglais, et les sujets ont à choisir entre deux souverains.

Montrerons-nous le désordre que ce même esprit d'obéissance sans examen peut apporter dans la morale? Fondée sur des textes et sur l'autorité doctorale, elle disparaît en entier; l'on ne sait plus où est le mal. Les apôtres et les pères de l'Église sont appelés en témoignage pour justifier l'assassinat; un confesseur publie l'apologie de son pénitent meurtrier, et un concile délibère long-temps sur les ménagemens qu'il faut garder envers cette doctrine.

La foi jurée elle-même, cette dernière ressource de la morale dans les temps où elle est détruite, la foi jurée, ce principe de la chevalerie, n'est qu'une occasion de scandale. Les sermens violés profanent les reliques et les évangiles; on cherche vainement un moyen d'enchaîner l'homme à sa parole, les parjures succèdent aux parjures; tout demeure incertain, parce que l'homme ne sait plus ou ne sait pas encore consulter la voix intérieure de la conscience. On a placé sa règle hors de lui; dès lors il ignore où il la doit trouver.

Nous ne parlerons pas de cet horrible dédain pour la vie humaine, de ce manque de pitié pour la souffrance; car les docteurs que nous combattons attachent une sorte de courage et d'ostentation à ne point reculer devant le sang. Ils sont cruels dans leurs abstractions; les supplices sont à leurs yeux une expiation, et les bourreaux des sacrificateurs [1].

[1] M. De Maistre, *Soirées de Saint-Pétersbourg*.

Cela est tout simple ; pour tous ceux qui reconnaissent une souveraineté absolue et sacrée, qu'ils la placent dans le peuple ou dans le prince, la dernière raison est, en définitive, le droit du plus fort. Les relations entre les hommes doivent donc leur apparaître comme un état de guerre.

Mais de même qu'un père de l'Église a dit : « Ce n'est pas la mort qui fait le martyre, c'est la cause », de même ne peut-on pas dire à ces hommes : « Ce n'est pas la cruauté qui fait le mérite, c'est la cause. » Et si nous recherchons pourquoi tant d'inhumanité dans les temps passés, nous trouverons que ce n'était ni un enthousiasme aveugle, ni une conviction profonde, ni même un sentiment d'obéissance au pouvoir qui mettaient le glaive à la main : c'étaient la rapine, l'envie, la vengeance, l'enivrement progressif du sang répandu. En observant les générations et les hommes qui furent cruels, on s'assure qu'on peut laisser amollir son cœur à la miséricorde

sans courir le risque d'y perdre une seule vertu.

Si donc les récits qui vont passer sous les yeux du lecteur lui font sentir combien plus de lumières, plus de raison, plus de sympathie et d'égalité entre les hommes ont perfectionné, non pas même les arts et le bien-être de la vie, mais l'ordre des sociétés, la morale des individus, le sentiment du devoir, l'intelligence de la religion ; s'il reste convaincu qu'à travers tant de vicissitudes et de calamités les peuples civilisés peuvent se comparer, avec un juste orgueil, à leurs devanciers courbés sous des jougs pesans et retenus par tant de liens, je ne croirai pas avoir accompli une tâche inutile. Étudiés isolément, les exemples de l'histoire peuvent enseigner la perversité et l'indifférence. On y peut voir la violence, la ruse, la corruption justifiées par le succès ; regardée de plus haut et dans son ensemble, l'histoire de la race humaine a toujours un aspect moral ; elle

montre sans cesse cette Providence qui, ayant mis au cœur de l'homme le besoin et la faculté de s'améliorer, n'a point permis que la succession des événemens pût faire un instant douter des dons qu'elle a faits.



HISTOIRE

DES

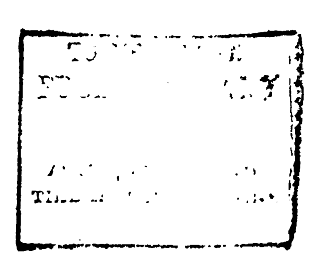
DUCS DE BOURGOGNE.

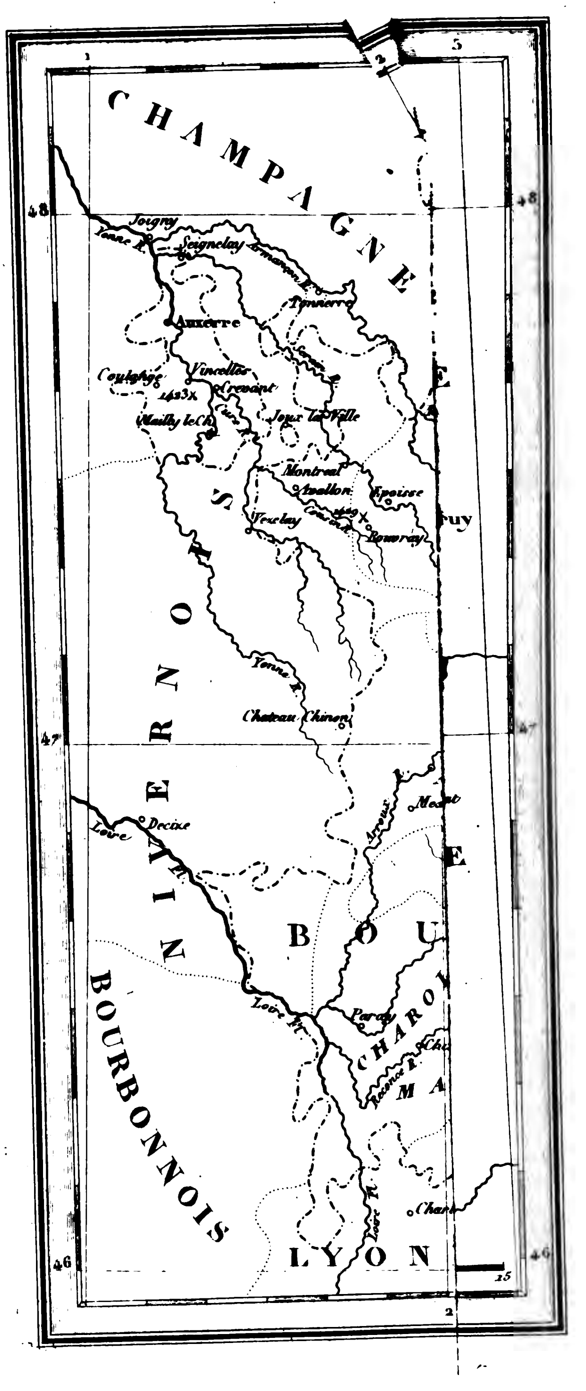
PHILIPPE-LE-HARDI.

LIVRE PREMIER.

SOMMAIRE.

Ancien duché de Bourgogne. — Le roi Jean, régent de Bourgogne. — Le duché donné à Philippe-le-Hardi. — Guerre contre les compagnies. — Prise de possession du duché. — Gouvernement du duché. — Mariage du Duc. — Guerre contre les Anglais. — Séjour en Bourgogne. — Continuation de la guerre. — Conférences pour la paix. — Schisme de l'Église. — Gouvernement du duché. — Troubles de Flandre. — Le Duc créé capitaine-général. — Continuation de la guerre. — Mort du roi. — Régence du duc d'Anjou. — Troubles à Paris. — Guerres de Flandre. — Bataille de Rosebecque. — Les Parisiens châtiés. — Combat du sir de la Tremoille. — Voyage en France. — Guerre avec les Anglais. — Mort du comte de Flandre. — Le Duc hérite de la Flandre. — Mariage du comte de Nevers. — Mariage du roi. — Expédition préparée contre l'Angleterre. — Guerre de Flandre. — Fin des troubles de Flandre. — Traité avec les Gantois.




CHAMPAGNE
Joigny
Yonne R.
Seignelay
Tonnerre
Auxerre
Vincelles
Crevant
1423
Joux la Ville
Montreal
Avallon
Epoisse
Vezelay
Yonne R.
Chateau Chinon
NIVERNOIS
Decize
Loire
BOU
Paray
CHARO
Loire R.
BOURBONNOIS
LYON



PHILIPPE-LE-HARDI.

1364—1405.

PHILIPPE, duc de Bourgogne, mourut au château de Rouvre, dans les premiers jours de décembre 1361. Il était le dernier de la maison des ducs de Bourgogne, qui avait eu pour origine Robert, fils du roi Robert. Cette branche de la maison de France

avait régné sur la Bourgogne pendant trois cent vingt-neuf ans. Mais ce n'était plus ce grand royaume de Bourgogne, fondé par les Goths, qu'avait ensuite possédé la postérité de Clovis, et qui souvent avait compris dans ses limites la comté de Bourgogne, la Suisse romande, la Savoie, Lyon et le pays qui l'entoure, le Dauphiné, Avignon et la Provence.

Ce royaume de Bourgogne fit corps avec la France sous Charlemagne et Louis-le-Débonnaire, puis commença à être divisé par l'empereur Lothaire. On put dès lors le distinguer en trois régions différentes, dont les limites ont varié souvent : le royaume de Provence, la Bourgogne transjurane, comprenant la Comté et le duché proprement dit, devenu par la suite province du royaume de France, sous le nom de Bourgogne.

Les deux premières régions eurent d'abord des rois, puis furent quelque temps réunies sous le nom de royaume d'Arles. Quant à la troisième, au milieu des désordres de la race carlovingienne, il y eut des ducs de Bourgogne qui semblent y avoir commandé au nom du roi de France, et qui, comme la plupart des hauts seigneurs de ce temps-là, ne possédaient pas encore à titre de domaine et de succession. Cependant c'était bien

moins l'autorité royale que la guerre et l'anarchie qui rendaient cette autorité changeante et révocable. Les ducs de Bourgogne, sous la seconde race, furent membres ou alliés de cette grande famille des comtes de Paris et des ducs de France, bien plus puissante alors que les rois, qui, après avoir usurpé la couronne une fois, et l'avoir depuis placée sur la tête de Raoul, duc de Bourgogne, finit par la garder, et commença, en la personne de Hugues Capet, la troisième race de nos rois.

Ce fut vers ce temps que tous les hauts seigneurs devinrent propriétaires du territoire où autrefois ils avaient dû exercer par délégation la puissance royale. Ce qui existait en fait et avec désordre fut désormais reconnu et habituel. Ainsi se créa le droit.

De sorte que Henri-le-Grand, frère de Hugues Capet, est censé, aux yeux de nos historiens, être devenu duc et légitime possesseur de la Bourgogne, en même temps que son frère devint roi de France. Ce qu'il y a d'assuré, c'est qu'il l'était avant, qu'il le fut après, et qu'on ne trouve aucun titre de donation. Mais, par un penchant naturel et respectable, les écrivains aiment à se persuader que les origines ont toujours quelque chose

de régulier; ils veulent que la loi ait disposé même des circonstances d'où elle est dérivée.

Quoi qu'il en soit, après la mort de Henri, son fils adoptif, Othe-Guillaume, fils d'Aldebert, duc de Lombardie, disputa le duché de Bourgogne au roi Robert pendant plusieurs années, puis il finit par en quitter le titre, mais conserva la comté de Bourgogne et de grands biens. Robert donna d'abord le titre de duc de Bourgogne à son fils Henri, qui depuis fut roi de France. A son avènement, Robert, son frère, devint duc de Bourgogne. A quel titre et à quelles conditions, c'est ce qu'on ignore faute de documens. La force peut bien encore n'avoir pas été tout-à-fait étrangère à ce droit; car, en 1029, on voit que Robert s'empara, les armes à la main, de plusieurs villes de Bourgogne. C'est en 1032 qu'on fixe le commencement de son autorité légale.

Cette autorité ne fut d'abord ni puissante ni étendue. Le souverain de la Bourgogne, comme celui de la France, n'était qu'un seigneur qui s'établissait le premier parmi ses égaux; et de même qu'on déterminerait difficilement quels étaient pour lors ses devoirs envers le roi de France, de même on ne saurait bien dire jusqu'où s'étendait son pouvoir sur ceux qui depuis furent

ses vassaux, et qui furent soumis aux institutions féodales lorsque, peu après, elles eurent pris leur assiette et leurs règles. Les jurisconsultes qui ont voulu trouver un principe originaire et fondamental à la règle des fiefs, ont fini par dire que sa seule essence était la fidélité : pur devoir moral qui n'était pas toujours observé.

Le territoire de ce duché était bien éloigné d'être ce qu'il fut depuis. Les comtés d'Auxerre, de Tonnerre et de Mâcon n'en dépendaient point. Le territoire de Châtillon-sur-Seine appartenait à l'évêque de Langres; la comté de Bourgogne, et même le comté de Dijon, étaient restés à Othe-Guillaume.

L'histoire intérieure de la Bourgogne offre le même spectacle que l'histoire du royaume de France : c'est la création successive et contestée du pouvoir souverain, et d'un régime qu'on s'efforçait à rendre régulier; ce sont des fondations continuelles de couvens, et des constestations avec les couvens sur la possession des territoires, sur la faculté de créer des impôts et d'établir des redevances; des querelles du même genre avec les seigneurs, dont il est resté moins de traces, parce qu'on y procédait moins par écritures, et que les titres ont dû être moins bien conservés : c'est le

droit de suzeraineté s'établissant plus expressément; des agrandissemens par mariage et par saisies; des établissemens de communes et des procès avec les communes; des voyages à la Palestine; durant ces intervalles, des régences et plus de liberté dans les sujets; en même temps, et par le même progrès, on voit les liens féodaux avec le roi de France devenir plus étroits, et le duché institué en pairie du royaume.

Ainsi, et peu à peu, la Bourgogne était devenue un puissant État au moment où s'éteignait la race de ses ducs.

Le jeune Philippe de Rouvre, ainsi surnommé parce qu'il naquit et mourut en ce château, près de Dijon, était fils de Philippe de Bourgogne, tué au siége d'Aiguillon, où il combattait dans l'armée française. Il succéda en 1349, étant encore enfant, à Eudes IV, son aïeul. Sa mère, Jeanne de Boulogne, lui avait apporté les comtés de Boulogne et d'Auvergne: il tenait de Jeanne de France, sa grand'mère, les comtés de Bourgogne et d'Artois; ainsi son duché comprenait une grande partie du royaume. Comme il était âgé de quatre ans seulement, Jean, fils aîné de France, duc de Normandie, qui épousa Jeanne de Boulogne, fut régent de Bourgogne, aux droits de sa femme,

ainsi qu'il le déclara authentiquement. Il continua, quand il fut devenu roi de France, à remplir cet office sans nulle confusion entre les deux gouvernemens. En 1356, lorsqu'il fut vaincu et fait prisonnier à la bataille de Poitiers, la reine prit la régence et la conserva jusqu'en 1360.

Ce fut l'année d'après que mourut le duc Philippe. Le roi Jean était récemment revenu de sa prison d'Angleterre; il était le plus proche parent du jeune Duc, par sa mère, Jeanne de Bourgogne, femme de Philippe de Valois, et qui était sœur d'Eudes IV, avant-dernier duc de Bourgogne. Ce fut sans nulle difficulté, et sur-le-champ, qu'il se porta héritier. Ce ne fut pas un fief faisant retour à la couronne, car la Bourgogne avait été concédée, sans nulle clause semblable, par le roi Robert; ce fut un domaine advenant naturellement par succession [1].

Cependant tous les états de Philippe ne passèrent pas au roi Jean. Marguerite de Flandre, sa veuve, eut les comtés d'Artois et de Bourgogne. Jean de Boulogne, comte de Montfort, eut les comtés d'Auvergne et de Boulogne.

Jean gouverna la Bourgogne pendant deux

[1] Notes de l'*Histoire de Bourgogne*. — Gollut : *Mémoires de la république séquanoise*.

ans; puis, retournant en Angleterre se remettre aux mains du roi d'Angleterre, à qui il n'avait pu encore payer sa rançon, il commit au gouvernement de la Bourgogne Philippe, duc de Touraine, son quatrième fils.

Philippe était le fils chéri du roi. A la bataille de Poitiers, le Dauphin, qui fut depuis si sage roi, s'était retiré dès le commencement du combat, ainsi que ses deux frères. Cette conduite avait passé pour trop prudente; tandis que Philippe, âgé de seize ans seulement, avait, jusqu'à la dernière extrémité, combattu aux côtés de son père avec la plus chevaleresque vaillance; il y avait été blessé, et avait été ensuite son compagnon de captivité en Angleterre.

Son caractère avait de quoi plaire à un prince plus chevalier que roi. Déjà le combat de Poitiers lui avait valu le surnom de Hardi [1]. Fier dans sa captivité, il frappa un jour l'échanson d'Édouard III, qui, dans un repas, avait servi son maître avant le roi de France, lui disant : « Qui « t'a donc appris à servir le vassal avant le sei- « gneur? — Vous êtes bien Philippe-le-Hardi », repartit Édouard, qui jamais ne manqua de courtoisie pour un si noble malheur [2].

[1] Froissart. — [2] Gollut.



Charles V.

Le Dauphin, durant sa triste régence, ayant à remplir autant de devoirs envers le royaume qu'envers son père, parut peut-être ne pas hâter assez sa délivrance. Des conditions consenties par le roi prisonnier ne furent pas ratifiées en France.

Le duc d'Anjou, second fils du roi, avait été donné parmi les otages de l'exécution du traité de Brétigny. Il s'était lassé de son exil, et, sous un prétexte quelconque, il était retourné en France. Il semble que ce fut un grand chagrin pour son père, le plus loyal chevalier qui fût jamais. Sa grande raison pour retourner en Angleterre était surtout d'excuser son fils, le duc d'Anjou[1].

Le roi Jean avait donc de grands motifs de préférence pour son fils Philippe. Aussi, en partant de France, où il ne devait plus revenir, il voulut assurer son état, et déposa entre les mains de Philibert Paillart, chancelier de Bourgogne, des lettres de donation du duché à son très-cher fils, le duc de Touraine, commandant de ne les remettre qu'après sa mort. Elle arriva le 8 avril 1364. Le 26 mai, le roi Charles V fut sacré à Rheims; le duc de Touraine quitta son gouvernement de Bourgogne pour assister à cette cérémonie, et peu de

[1] Froissart.

jours après, le 2 juin, le roi publia, en la forme suivante, les lettres par lesquelles le roi défunt avait donné à Philippe le duché de Bourgogne pour lui et ses héritiers :

« Charles, par la grâce de Dieu roi des Français, à tous présens et à venir savoir faisons que nous avons vu des lettres de notre père, d'illustre mémoire, conçues en la forme ci-dessous : Jean, par la grâce de Dieu roi des Français, toujours occupé avec soin et sollicitude de la paix et du repos de nos sujets, nous avons appris, par expérience, que ce n'est pas un petit avantage d'avoir des vassaux fidèles et courageux; car, par leurs mérites, les envieux et les rivaux sont repoussés, la tranquillité de la paix est acquise, et la justice, ce fondement de tous les royaumes, est paisiblement administrée pour l'honneur et la gloire de ceux qui règnent; d'où s'élève une ferveur d'amour envers le seigneur, lequel aussi devient porté d'une vive affection pour ses vassaux. Nous avons connu, en outre, que la couronne se maintient d'une manière royale lorsque des personnes de race illustre, également remarquables par leurs mœurs et leur probité, sont portées aux plus hautes dignités ; leur assistance et leur adjonction ne relevant pas moins le sceptre de

ceux qui règnent, que les perles ne relèvent l'éclat de la couronne. C'est pourquoi, suivant les traces des rois nos prédécesseurs, qui étaient accoutumés à répandre leur munificence sur ceux qui en étaient dignes, et bien que nous regrettions de ne pouvoir, par nos faveurs et grâces, récompenser chacun selon son mérite, nous avons résolu de décorer les plus dignes par les plus grandes dignités. Considérant que, si nous sommes naturellement tenus d'assigner à nos enfans de quoi supporter honorablement l'éclat de leur origine, nous sommes pourtant induit à traiter plus libéralement celui d'entre eux dont les mérites le réclament avec plus d'instance. D'autre part, désirant avec affection faire cesser les fléaux et l'oppression que l'invasion des ennemis a fait souffrir à nos sujets du duché de Bourgogne, qui, par la succession du dernier duc Philippe, d'excellente mémoire, nous a été dernièrement déféré, comme à son plus proche parent; voulant pourvoir au repos desdits sujets, et rappelant encore à notre mémoire les services excellens et dignes de louanges de notre très-cher Philippe, le quatrième de nos fils, qui s'exposa de plein gré à la mort avec nous, et, tout blessé qu'il était, resta inébranlable et sans peur durant la bataille de

Poitiers; qui a été captif et prisonnier chez les ennemis, et qui, depuis notre libération, n'a pas cessé de nous donner des preuves de son constant amour filial. Voulant donc, à juste titre, honorer sa personne et lui témoigner, par une récompense perpétuelle, l'amour paternel que nous lui rendons; plaçant notre foi et notre espérance en Dieu, dont la providence favorable soulagera de leurs calamités nosdits sujets du duché de Bourgogne. C'est pourquoi, à tous présens et à venir savoir faisons, qu'à ces causes et par d'autres encore plus justes, et d'après les humbles supplications des sujets de notre susdit duché, nous avons, par la teneur de ces présentes, avec connaissance de cause, autorité royale et grâce spéciale, concédé, comme aussi nous concédons et donnons à notredit fils le susdit duché et pairie de Bourgogne, avec tout ce que nous y pouvons avoir de droit, possession et propriété, ainsi qu'en la comté de Bourgogne ou en toute autre part de ladite succession, et aussi les honneurs généraux et particuliers, droits, rentes, prébendes, hommes, vassaux, hommages, fiefs, arrière-fiefs, hautes, moyennes et basses juridictions, souveraineté complète ou incomplète, cités, villes, châteaux et châtellenies, maisons, manoirs, étangs, rivières

et francs bords, bois, forêts, vignes, terres, prés, cens, et toutes autres possessions dudit duché, ainsi que les droits que nous pourrions avoir pour ladite cause dans la susdite comté, quels que soient leur nom et leur valeur. Pour le tout être transféré à lui, de telle sorte qu'il le tienne et possède par lui-même ou les héritiers provenant de lui en légitime mariage, et qu'il en jouisse paisiblement et tranquillement. Plaçant dès à présent ledit duché de Bourgogne et le droit que nous avons, par la susdite succession sur la susdite comté, avec les appartenances ci-dessus désignées, hors de notre domaine, et les en séparant absolument, bien que nous eussions statué que tout ce qui est dessus désigné devait être joint à notre domaine. Nonobstant donc ce que nous aurions voulu et ordonné sous quelque mode, obligation, permission, condition et teneur que ce puisse être; et malgré ce que nous aurions pu désormais concéder, en tout ou en partie, de notre domaine ou du domaine de notre couronne, soit aux habitans du susdit duché, soit aux communautés des villes, châteaux ou autres lieux, ou à tous particuliers, duquel nous faisons et instituons notre susdit fils duc et premier pair de France; voulant et concédant que lui et les héri-

tiers provenant de lui en légitime mariage, qui lui succéderont audit duché, usent et jouissent en paix et à perpétuité de tous et de chacun des priviléges, franchises, droits, libertés et prérogatives dont ont joui et jouissent les autres pairs de France, en la même forme et manière, et avec les mêmes susdits priviléges dont jouissaient par le passé les ducs de Bourgogne, et spécialement le dernier duc Philippe en son vivant, sauf toutefois les donations et concessions que nous avons faites depuis que ledit duché est venu entre nos mains, et dont nous ne voulons pas anéantir l'effet. Sauf, en outre, et réservant pour nous et les rois de France nos successeurs la suzeraineté et le ressort desdits objets donnés, ainsi que la foi et hommage que le Duc doit rendre à nous et à nos successeurs, en la manière due et accoutumée qu'ils étaient rendus par les ducs de Bourgogne aux temps passés, et sauf les régales et autres droits royaux à nous appartenant à cause de notre couronne, et que nous avions dans ledit duché durant la vie du susdit dernier Duc. Pour laquelle donation notredit fils nous a fait hommage, comme duc et premier pair de France, en la même manière que les ducs de Bourgogne étaient tenus et accoutumés de le rendre à nous et à nos prédé-

cesseurs ; auquel hommage nous l'admettons, et à ce moyen l'avons émancipé et placé, et le plaçons par les présentes hors de notre puissance paternelle. Sauf, en outre, et sous la réserve que si notredit fils ou sa postérité, comme il a été dit plus haut, viennent à manquer, ce que Dieu ne veuille, et restent sans héritiers de leur corps succédant audit duché, tous et chacun des objets ainsi donnés retournent de plein droit et intégralement à nous, ou pour le temps à venir aux rois nos successeurs, pour être réunis au domaine de notre couronne. Par cette même concession et notre présente donation, nous reprenons et remettons en notre main le duché de Touraine et ses appartenances, que nous avions précédemment donnés à notredit fils, nous réservant d'en disposer selon notre bon plaisir. A ces causes, nous ordonnons par les présentes, à tous les prélats et autres personnes ecclésiastiques, à tous les ducs, comtes et autres nobles, et tous autres clercs et laïques à qui il appartiendra, de rendre et d'acquitter sans délai envers notre fils, et les héritiers provenant de son légitime mariage, les hommages et devoirs, honneurs, services et obéissances auxquels ils étaient tenus envers nous avant la présente donation, à raison dudit duché

et des autres susdits objets, le tout en la même forme et manière qu'ils l'ont fait et devaient le faire envers le dernier Duc défunt; de laquelle prestation nous les absolvons et acquittons, moyennant qu'ils obéissent pleinement et sans difficulté à notredit fils comme duc du duché et premier pair de France. Mandons, en outre, à nos fidèles et amés conseillers, présidens et autres gens à nous de notre parlement de Paris, à tous autres présens et à venir, gens de justice et officiers à nous dans notre royaume, de recevoir et admettre notredit fils et ses héritiers comme ducs de Bourgogne et premiers pairs de France, en toute occasion et en tout lieu, tant en jugement que hors jugement; de leur permettre et de les faire jouir paisiblement des prérogatives, franchises, libertés, honneurs et droits du duché et de la pairie, en la même sorte que les ducs et premiers pairs de France; leur commandant de tenir et d'observer à perpétuité et inviolablement notre présente ordonnance, et de ne rien faire ni entreprendre qui y soit contraire en aucune façon; nonobstant toutes coutumes, statuts, usages ou priviléges quelconques, comme aussi toutes donations et grâces que nous aurions pu faire par ailleurs à notredit fils, et qui ne seraient pas ex-

primées dans les présentes. Et afin que ceci demeure ferme et stable à l'avenir, nous y avons fait apposer notre sceau, sauf notre droit sur toutes autres choses.—Donné à Germiny-sur-Marne, le 6 septembre, l'an du Seigneur 1363. »

Le roi Charles V confirmait ensuite cette donation dans les termes les plus formels, et y ajoutait l'abandon de l'hôtel de Bourgogne, situé à Paris, sur la montagne Sainte-Geneviève, qui depuis long-temps avait appartenu aux ducs de Bourgogne, et leur servait de demeure lorsqu'ils habitaient auprès du roi. Il fut en même temps réglé que la succession du duché ne serait transmissible qu'en ligne directe. Cet acte est daté du Louvre près Paris, le 2 juin 1364.

Le même jour, le roi s'occupa de régler un autre droit fort important qu'avait à réclamer son frère. Quand il n'était encore que duc de Touraine, en 1362, l'empereur Charles IV, de la maison de Luxembourg, grand ami et allié des rois de France, l'avait investi de la comté de Bourgogne. C'était un fief de l'Empire, et l'empereur alléguait qu'il devenait vacant à défaut d'héritier mâle. La chose était fort contestable, puisque Jeanne, comtesse de Bourgogne, avait porté cette comté à Philippe-le-Long, roi de France, et que

c'était de Jeanne de France, leur fille, que le duc Eudes IV, et par suite le duc Philippe de Rouvre, la tenaient. C'était donc après deux successions féminines qu'on venait appliquer une règle qui n'était pas même celle des fiefs, mais seulement la loi d'hérédité de la couronne de France. Aussi Marguerite de France, veuve du comte Louis de Flandre, réclamait-elle l'héritage de Jeanne sa sœur, qui devait lui revenir à défaut d'héritiers directs. Elle habitait dès long-temps la comté; comme elle y avait de grandes terres, elle y était fort puissante et regardée comme souveraine par le pays, qui, depuis la mort du dernier duc de Bourgogne, lui obéissait, du moins en attendant.

Elle s'était alliée avec quelques hauts seigneurs des environs, le comte de Montbelliard, Jean de Châlons, Jean de Neufchâtel, le sire de Rigny, et avait essayé la voie des armes. Le duc de Touraine avait facilement vaincu cette ligue; alors la comtesse s'était adressée au roi, que l'affaire ne semblait pas concerner, puisqu'il s'agissait d'un fief de l'Empire; mais, dans ces temps-là, il n'y avait pas tant de règles fixes qu'on a voulu le dire depuis.

Le roi, qui faisait toutes choses avec prudence,

et qui n'avait déjà que trop de troubles en son royaume, demanda à son frère de lui remettre sa lettre impériale d'investiture, et lui promit de ne la donner ni à la comtesse Marguerite, ni à nul autre, se réservant ainsi de traiter directement avec elle. Les deux frères se signèrent à ce sujet un mutuel engagement. Ce fut dans le même esprit de sagesse que le roi Charles V, voyant que le roi de Navarre et le duc d'Orléans, frère du roi Jean, demandaient quelque part dans le duché de Bourgogne et se prétendaient héritiers, promit par écrit à son frère de lui donner un apanage équivalent dans le cas où l'on reconnaîtrait des droits à ces princes, ce qui n'était pas apparent. Depuis, après la mort du duc d'Orléans, le roi, qui héritait de ses droits, renonça solennellement à tous ceux qu'il pouvait avoir sur la Bourgogne[1].

Philippe ne put retourner sur-le-champ dans son nouveau duché. La situation du royaume était pour lors bien triste. La guerre avait recommencé avec Charles-le-Mauvais, roi de Navarre, dont les troupes occupaient une grande partie de la Normandie. En outre, des compagnies de gens de guerre, formées d'hommes de toute nation et de

[1] Histoire de Bourgogne.

tout état, désolaient la France par leurs brigandages. Depuis la paix de Brétigny, el es avaient mis deux fois à rançon le pape dans Avignon; elles avaient gagné en 1362[1] la bataille de Brignais, près Lyon, sur Jacques de Bourbon, qui y avait été tué. Le marquis de Montferrat en avait bien pris une partie à sa solde; mais ces bandes aimaient mieux guerroyer pour le pillage et sans discipline: elles se trouvaient si bien en France. qu'elles la nommaient leur chambre. Les unes étaient commandées par de vaillans chevaliers, habiles et expérimentés dans les armes; les autres par des aventuriers qui se faisaient ainsi un grand état. Elles traversaient la France sans résistance, prenaient des villes et des châteaux, y tenaient garnison, rançonnaient les provinces, traitaient avec le roi, et recevaient parfois son argent, sans trop lui garder parole. Il y en avait qui prétendaient appartenir au roi de Navarre. On y comptait beaucoup d'Anglais et de sujets du duché d'Aquitaine, et l'on croyait en France que le roi d'Angleterre et le prince de Galles aidaient et favorisaient secrètement ces grandes compagnies. Le duc de Bourgogne, quand il n'était encore que gouver-

[1] Menestrier : *Histoire consulaire de Lyon.*

neur de la province, avait eu à la défendre de ces ravages, et n'y avait pas encore bien réussi; mais comme la Beauce et le pays Chartrain étaient en ce moment encore plus saccagés, Philippe fut envoyé par le roi son frère pour les dégager. Il se rendit à Chartres, et y manda tout son monde. Ensuite on se forma en trois armées: l'une, commandée par Bertrand Duguesclin, alla garder le Cotentin contre les Navarrais; l'autre, sous les ordres d'un loyal chevalier nommé Jean de la Rivière, qui avait toute l'amitié du roi, alla faire la guerre dans le comté d'Évreux, patrimoine du roi de Navarre; la troisième, plus considérable, fut conduite par le duc de Bourgogne contre la forteresse de Marcheville, près de Chartres, qu'occupaient les Navarrais et les gens des compagnies. Les nobles chevaliers de Bourgogne étaient venus sous le commandement de leur nouveau Duc; il avait près de lui Jean de Vienne, maréchal de Bourgogne; les seigneurs de Coucy, de Beaujeu, de Noyer, de Crux, de Jaucourt, avec leurs gens d'armes, leurs écuyers et leurs archers. Le maréchal de Boucicault était aussi de cette armée.

Le siége de Marcheville fut vivement pressé; on fit venir des machines de Chartres, et jour

et nuit on jetait de grosses pierres dans la forteresse ; si bien qu'elle fut contrainte de se rendre. De là le Duc alla assiéger Camerolles, qui ne put tenir davantage ; les soldats étrangers qui s'y trouvèrent furent reçus à merci, et le Duc fit pendre les Français qui s'étaient mis dans ces compagnies de pillards. Il eût peut-être conservé ce château, comme Marcheville ; mais les bourgeois de Chartres étant venus demander leur paiement pour les grandes machines qu'ils avaient fournies, le Duc, n'ayant point d'argent à leur compter, leur abandonna le château, qu'ils pillèrent et détruisirent en vengeance des maux que la garnison leur avait faits[1]. Dreux fut aussi pris sur les compagnies, et ceux qui étaient dedans tous mis à mort ; puis le Duc reçut à composition la garnison de Preuil, et, après quelques jours de repos à Chartres, il s'en alla mettre le siége devant Conneray. Comme les gens qui s'y tenaient avaient fait mille ravages dans le pays d'alentour, le Duc jura sa foi qu'il ne s'en irait point sans les avoir pris à discrétion. Or il arriva que le roi, ayant appris que le comte de Montbelliard pénétrait du côté de Besançon et dévastait toute la

[1] Froissart.

contrée, fit dire au Duc de s'en retourner au plus tôt défendre son duché de Bourgogne. Le Duc fut fort en peine pour ce serment qu'il avait prêté; mais les gens de son conseil lui dirent qu'étant là par les ordres du roi, il devait lui obéir en tout. et que ce ne serait pas forfaire à son honneur. Conneray n'en fut pas moins pris, mais point à discrétion; la garnison obtint sûreté pour sa vie et ses biens[1].

Le Duc laissa l'armée au maréchal de Boucicault et au comte d'Auxerre, et partit avec ses Bourguignons. Il s'arrêta un jour près du roi à Vaux en Brie, et continua promptement sa route. A Langres, il trouva un grand rassemblement de seigneurs bourguignons qui l'attendaient impatiemment; le sire de Vergy, le sire de Sombernon, le sire de Grançay, messire Hugues de Vienne, l'évêque de Langres et d'autres s'étaient réunis pour arrêter l'ennemi. Ils étaient sous le commandement du plus célèbre de tous les chefs des compagnies, Arnaud de Cervolles, surnommé l'archiprêtre, parce qu'il possédait un fief ecclésiastique. Le roi de France avait acheté ses services, et avait eu parfois à se louer beaucoup de

[1] Froissart.

son habileté et de son courage. Se trouvant pour lors forts et nombreux, ils marchèrent contre le comte de Montbelliard, qui se retira, sans combat, de l'autre côté du Rhin. Ils entrèrent dans son comté, et en mirent une grande partie à feu et à sang, par justes représailles[1].

Mais tandis qu'on défendait une des provinces du royaume, les autres étaient en proie aux bandes et aux Navarrais ; il fallait toujours courir de l'une à l'autre. Déjà, depuis assez long-temps, la Charité-sur-Loire était tombée aux mains d'une compagnie qui s'y était fortifiée. De concert avec Louis de Navarre, qui parcourait, en les ravageant, la Basse-Auvergne et le Bourbonnais, cette garnison de la Charité se rendait maîtresse d'une grande partie du cours de la Loire. Le roi y avait envoyé le connétable Moreau de Fiennes et les deux maréchaux Boucicault et Neuville avec une nombreuse armée ; mais ce n'était pas assez, car il fallait empêcher Louis de Navarre de venir au secours des assiégés. Le duc de Bourgogne reçut donc l'ordre de s'y rendre aussitôt après son expédition de Montbelliard. Il y vint avec plus de mille lances ; de sorte que l'armée était bien de

[1] Histoire de Bourgogne. — Gollut.

trois mille lances, ce qui, avec les écuyers, gens d'armes et fantassins ou archers, formait une armée d'environ vingt mille hommes. La fleur de la chevalerie française s'y trouvait; aussi, comme cela se pratiquait aux occasions solennelles, y fit-on des chevaliers, entre autres Pierre d'Alençon, arrière-petit-fils de Philippe-le-Hardi, roi de France, dont le père avait été tué à Crécy, et messire Louis d'Auxerre, de l'illustre maison de Châlons. Ils eurent ainsi pouvoir de lever une bannière à eux au premier combat que l'on livra contre les assiégés quand ils firent une sortie. Bientôt cette garnison n'eut plus aucun espoir de secours. Le duc de Bourgogne voulait qu'elle se rendît à discrétion; mais le roi, avec plus de sagesse, lui ordonna de la recevoir à composition. Ces gens promirent de ne pas servir de trois ans contre la France, et s'en allèrent sans pouvoir rien emporter de leurs biens.

Mais tandis que le duc de Bourgogne s'occupait à délivrer le royaume, qu'il y employait la noblesse de son État et tout son avoir, ses propres affaires n'allaient pas mieux. Pour payer les seigneurs et capitaines avec leurs gens d'armes, il avait été obligé de contracter beaucoup de dettes et d'engager plusieurs de ses terres et châteaux.

D'autre part, en recevant de son frère le duché de Bourgogne, il avait consenti à la condition nouvelle que le roi pourrait lever, de sa propre autorité, des impôts en Bourgogne. Toutefois, Charles V, sachant les dépenses que le duc Philippe avait faites pour le plus grand bien du royaume, lui concéda d'abord tout ce qui restait encore à payer par le duché pour la rançon du roi leur père. Peu après, le roi lui donna aussi le produit d'un impôt qu'il venait d'établir, consistant en douze deniers par livre du prix de toutes les denrées vendues dans l'étendue de la Bourgogne, ce qui montait à environ trente-quatre mille francs par an.

La pauvre province de Bourgogne, bien qu'elle n'eût pas été le théâtre d'autant de guerres ni le passage d'autant d'armées que le reste du royaume, était donc fort obérée. Il avait fallu, après la bataille de Crécy, se racheter des Anglais qui menaçaient d'envahir le pays; il avait fallu se taxer pour la rançon du roi Jean; enfin, on avait traité à prix d'argent avec beaucoup de compagnies de pillards, tout en étant dévasté, soit de nouveau par celles-là, soit par les autres.

Encore en ce moment, pendant que le Duc était à l'armée du roi avec ses chevaliers, il y

avait une bande qui occupait le château de Vesvres, près Autun, et qui de là faisait des incursions dans tout le pays. Les habitans en portèrent plainte au Duc. Autun ne faisait pas partie de son duché; mais comme il était lieutenant du roi dans les diocèses de Langres, Autun, Mâcon et Lyon, c'était à lui qu'on s'adressait. Ne pouvant s'y rendre ni employer les armes, il autorisa son conseil à faire un traité. La garnison promit de se retirer, moyennant deux mille cinq cents francs d'or.

On n'avait pas cette somme; alors on l'emprunta à l'archiprêtre, qui s'était établi en Bourgogne, où il avait reçu la seigneurie de Château-Vilain, et qui, au métier qu'il avait fait, ne manquait pas d'argent; le château de Vesvres lui fut remis en gage. Guy de Pontailler, maréchal de Bourgogne, et le bailli d'Autun se portèrent caution; le Duc ordonna que la somme fût imposée sur les cantons d'alentour.

Mais les habitans s'y refusaient; ils avaient souvent payé fort inutilement à des bandes ou à des garnisons, sans pour cela s'être trouvés plus en sûreté. Ils demandaient du moins que le Duc s'engageât à ne donner jamais le château en fief à aucun seigneur particulier, qui ne saurait le défendre contre les compagnies, ou qui même

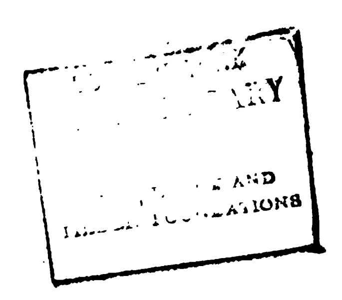
pourrait bien, comme d'autres, s'y enrôler tout le premier. Ils disaient aussi que le Duc n'avait pas droit de les taxer, puisqu'ils n'étaient point ses sujets. Le Duc leur donna la satisfaction de réunir Vesvres à son domaine, avec serment de ne l'aliéner jamais ; puis il accorda quelque diminution aux gens qui avaient déjà été taxés pour d'autres traités pareils, et fit porter l'impôt sur un territoire plus étendu[1].

Ce fut vers ce temps-là que le Duc trouva enfin le loisir de prendre possession authentique de son duché. Le 26 novembre 1364, il fit son entrée solennelle dans sa ville capitale de Dijon, accompagné de son frère le duc d'Anjou, de l'évêque d'Autun, dont le diocèse et les domaines comprenaient une grande part de la Bourgogne, des prélats, de la noblesse, des gens de justice, des gens des villes et communes. Il se rendit d'abord à Saint-Benigne. Cette antique église, agrandie et embellie de siècle en siècle, où se trouvait la sépulture de l'apôtre des Bourguignons, appartenait à une puissante abbaye qui avait joué un rôle important dans l'histoire de Bourgogne ; tantôt dotée et enrichie par les ducs, tantôt réclamant

[1] Histoire de Bourgogne.



Philippe-le-Hardi.


AND

contre leur autorité, alléguant ses privilèges, les faisant confirmer et accroître; se plaignant de la justice ducale ou des officiers fiscaux, et forçant souvent les ducs à les désavouer[1]. L'abbé de Saint-Benigne était un des grands personnages de Bourgogne.

Là le Duc, étant devant le grand autel, fit lire à haute voix par Philibert Paillart, chancelier de Bourgogne, la donation du roi son père et les lettres du roi régnant qui la confirmaient. Le procureur de la ville s'avança et en demanda copie : le Duc ordonna qu'elle fût donnée à la ville de Dijon, ainsi qu'à toute autre qui la pourrait demander.

Et alors s'avança Jean Poissonnet, maire de Dijon, à la tête de ses échevins. Il représenta au Duc qu'en 1187 le duc Hugues III, sous l'autorité du roi Philippe-Auguste, avait établi la commune de Dijon ; que son fils Eudes III y avait adhéré du vivant de son père, et avait confirmé depuis les libertés et priviléges de la commune de Dijon ; que le duc Eudes IV, en 1334, les avait encore, sur les plaintes des habitans, expressément renouvelés par une chartre authentique, d'après la-

[1] Histoire de Bourgogne.

quelle les ducs de Bourgogne devaient, en prenant possession, faire serment, en l'église de Saint-Benigne, de garder et faire garder les priviléges de la ville de Dijon[1]; qu'ainsi il suppliait humblement le Duc de promettre et jurer, comme ses prédécesseurs, de garder les franchises de la commune.

Le Duc écouta le maire; puis, après avoir demandé l'avis de son frère et consulté ses conseillers, il fit répondre par son chancelier :

« Messieurs, monseigneur le Duc, que vous « voyez ici présent en cette église, a fait examiner « par son conseil les chartres qui contiennent vos « franchises et vos libertés. Voulant suivre l'exem- « ple des Ducs ses prédécesseurs, il va jurer ici « devant Dieu, et sur les saints Évangiles, qu'il « tiendra et gardera fidèlement, et fera tenir et « garder par ses officiers les libertés, priviléges, « immunités, franchises, que les ducs de Bour- « gogne ont accordés par leurs chartres aux « maire, échevins et commune de Dijon, et de la « manière qu'ils ont été accordés par ces mêmes « chartres, qu'il confirme par les patentes qu'il « en fera délivrer. Mais aussi, vous maire, éche-

[1] Cartulaires des priviléges de la ville de Dijon : manuscrit de la bibliothèque de Dijon.

« vins et procureur de la commune de Dijon, vous
« promettrez à monseigneur le Duc, et jurerez
« de garder et faire garder, et conserver tous les
« droits qu'il a et doit avoir en la ville et ban-
« lieue de Dijon, ainsi qu'ils sont rapportés dans
« les mêmes chartres qui contiennent vos privilé-
« ges; de rendre à monseigneur le Duc toute l'o-
« béissance que vous lui devez, et de lui donner
« un acte scellé du sceau de votre commune, qui
« contiendra vos promesses et vos engagemens. »

Le Duc jura alors sur les saints Évangiles de garder les libertés de la ville de Dijon, et les officiers de la ville lui jurèrent obéissance. Puis l'abbé de Saint-Benigne mit au doigt du prince l'anneau consacré, signe de ce mutuel engagement [1].

Cependant le Duc ne pouvait faire un long séjour dans ses états. Le roi son frère avait en lui une telle confiance, que sans cesse il le chargeait d'expéditions contre les compagnies, ou voulait le retenir près de lui pour s'aider de ses conseils. Ses soins eussent néanmoins été nécessaires à la Bourgogne. Il y régnait un grand désordre; les compagnies y faisaient sans cesse des courses; elles se mêlaient et s'alliaient avec les seigneurs

[1] Histoire de Bourgogne.

de la comté, qui faisaient la guerre au nom de leur prétendue souveraine, nonobstant les traités qu'elle avait faits avec le roi. Le Navarrais, de son côté, prétendant toujours avoir des droits sur le duché, soudoyait et autorisait les compagnies. Ce désordre mettait la Bourgogne dans un véritable état de guerre privée; car chaque seigneur tâchait de se défendre par ses propres moyens; ce qui rompait parfois les mesures que le roi et le Duc prenaient pour faire des traités et des compositions, surtout avec les seigneurs de la comté.

Le Duc, malgré son dévouement à son frère et au royaume, ne donnait pas moins tous ses soins à la défense et au bon ordre de son duché. Il nommait de sages et vaillans chevaliers pour commander les principales forteresses, ou même les villes, comme Dijon, par exemple; bien que les bourgeois se refusassent à payer une garnison et réclamassent leurs priviléges : ce que le Duc trouva rebelle et étrange. Quand il avait traité avec quelque bande, il la faisait escorter par des gens d'armes jusqu'aux frontières, pour la forcer à tenir ses conditions. Il faisait payer très-ponctuellement la solde des chevaliers bannerets, des chevaliers bacheliers, qui n'avaient pas assez de vassaux ni d'argent, ou qui étaient trop jeunes

encore pour lever bannière, ainsi que celle des écuyers, des archers et des arbalétriers; il en faisait passer d'exactes revues. Souvent il convoquait des assemblées de notables pour consulter sur les affaires du pays. Il rachetait et dégageait les terres que les Ducs ses prédécesseurs avaient mises en gage ou vendues sous conditions; il faisait examiner par des commissaires royaux le compte des impôts levés et de leur emploi. Malgré la concession qu'il avait faite au roi, il défendait les priviléges de la province contre l'établissement des gabelles et autres taxes nouvelles. Il maintenait ses droits et sa juridiction contre les prétentions des évêques. La commune de Dijon, étant grevée de dettes qu'elle ne pouvait payer, obtint un secours sur sa propre finance. On a conservé même un ordre de lui à son trésorier, de donner à l'aumônier une somme suffisante, afin que tous les pauvres qui chaque jour se présentaient à la porte de son hôtel, pour manger les restes de sa table, reçussent quelque argent lorsque ces restes étaient insuffisans.

Le Duc croissait toujours en faveur auprès du roi son frère, à qui il rendait tant de bons services. Pour lui en donner une preuve nouvelle, il l'avait créé, en 1366, son lieutenant dans les diocèses

de Rheims, Châlons, Laon, Troyes et Soissons; mais il s'agissait dès lors d'une marque bien plus importante de l'affection du roi.

Le duc Philippe de Rouvre avait épousé la fille et l'unique héritière du comte Louis de Flandre; restée veuve, elle était assurément le plus puissant parti qu'un prince pût épouser. On avait fort blâmé le roi de France de ne l'avoir pas recherchée; mais, tant riche qu'elle fût, le bon prince l'avait trouvée trop laide, et avait préféré la belle Jeanne de Bourbon, qu'il aima toujours tendrement[1]. Édouard III avait demandé cette héritière de Flandre pour son fils Edmond, duc de Cambridge, et le mariage avait été conclu; mais le pape Urbain V, qui était Français de cœur[2] et de nation, n'avait pas voulu accorder les dispenses de parenté. La jeune Marguerite de Flandre était petite-fille de Marguerite de France, que nous avons vue réclamer les comtés d'Artois et de Bourgogne. Le roi et le Duc avaient traité à des conditions fort avantageuses pour elle; d'ailleurs, étant fille de France, elle devait préférer sa famille aux Anglais : aussi pressait-elle beaucoup son

[1] Meyer. — Duhaillan.
[2] Guillaume Grimoard, abbé de Saint-Victor de Marseille.

gendre, le comte de Flandre, de donner sa fille au duc de Bourgogne [1]. Le comte Louis y faisait une grande résistance, et toutes les villes de Flandre déclaraient hautement qu'elles ne voulaient point cette alliance avec la France. Il y avait plus de sept années que ce mariage se négociait sans se conclure; le roi de France était venu jusqu'à Tournay pour s'efforcer d'y mieux réussir, et le comte de Flandre, feignant d'être malade, avait refusé de s'y rendre. Enfin madame Marguerite, courroucée du peu de pouvoir qu'elle avait sur son fils, vint le trouver; comme il persistait dans ses refus, elle écarta tout à coup sa robe, et, se découvrant le sein, elle lui dit avec colère: « Puisque vous ne voulez point obéir à la volonté de votre roi et de votre mère, pour vous faire honte, je vais trancher ce sein qui vous a nourri, vous et point d'autres, et je le donnerai à manger aux chiens. Sachez aussi que je vous déshérite, et que vous n'aurez jamais mon comté d'Artois. » Le comte, ému et effrayé, se jeta aux pieds de sa mère, et promit de donner l'héritière de Flandre au duc de Bourgogne [2]. Cependant, tout en y con-

[1] Froissart.

[2] *Annales Flandriæ*, par Meyer.

sentant, il n'oublia point ses intérêts; il prétendait depuis long-temps que les villes de Douai, Lille et Orchies devaient lui être restituées par la France; en outre il demanda cent mille francs. Le roi avait tant à cœur de faire faire ce haut mariage à son frère, qu'il consentit à contribuer pour moitié dans les cent mille francs et à abandonner les trois villes, moyennant promesse du Duc de les rendre quand il hériterait de la Flandre. Ainsi cette alliance fut arrêtée, et le pape, pour lors, donna la dispense, bien que le degré de parenté fût le même.

Ce mariage jeta le Duc dans de grandes dépenses, car il convenait de faire les choses magnifiquement; il emprunta de l'argent au roi et à tous les grands seigneurs; il assembla les États de Bourgogne, et leur envoya son conseiller Pierre d'Orgemont, qui leur fit part de tous ses embarras. On obtint d'eux que l'on continuerait encore pendant un an la taxe de douze deniers pour livre sur les marchandises vendues. Le Duc ramassa tout ce qu'il put trouver de perles, de diamans, de joyaux, de pierreries de toutes sortes. Enguerrand, sire de Coucy, lui en vendit à lui seul pour onze mille francs [1].

[1] Histoire de Bourgogne.

Il partit au mois de juin 1369, avec une suite brillante, pour se rendre à Gand, où devaient se célébrer les noces. Il traversa la Flandre dans le plus grand appareil, donnant partout de grandes fêtes. Une foule de grands seigneurs et de noblesse étaient accourus de toutes parts pour assister à ces solennités. Le sire de Coucy y brillait entre tous par la grandeur et la courtoisie de ses manières. Le roi de France l'y avait exprès envoyé, comme le chevalier qui était le mieux séant dans une fête[1].

Mais le duc Philippe avait été si magnifique, avait agi si généreusement, que quatre jours après son mariage, il n'avait plus d'argent pour son retour ; il lui restait encore quelques pierreries, il les mit en gage chez trois bourgeois de Bruges, où il donna encore un repas splendide aux principaux de la ville[2].

Le Duc ne put rester que peu de jours auprès de sa femme, et n'eut pas même le temps de la conduire en Bourgogne ; de grandes affaires se commençaient en France à ce moment, et jamais le roi Charles V n'avait eu tant besoin de son frère.

[1] Froissart. — [2] Histoire de Bourgogne.

Par le traité de Brétigny, le roi Jean avait été contraint de céder au roi d'Angleterre une grande partie de son royaume. L'Aquitaine, le Béarn, la Saintonge, l'Angoumois, le Limousin, le Quercy, le Poitou et le comté de Ponthieu avaient servi à acheter la paix. C'était avec une grande douleur que ces bonnes provinces françaises avaient passé sous l'obéissance des Anglais. Il avait fallu toutes les instances du roi Jean pour les faire consentir à se soumettre : « Car, disaient-elles, nous aimerions mieux être taxées chaque année de la moitié de notre avoir, et rester Français. » Le roi d'Angleterre leur envoya, pour les gouverner, son fils le prince de Galles, duc d'Aquitaine, le vainqueur de Crécy et de Poitiers. C'était un loyal et courtois chevalier, brillant de gloire, habile à la guerre et aux affaires. Il tenait à Bordeaux, à Angoulême, à Niort, une cour brillante, et montrait bonne volonté de faire accueil aux seigneurs gascons; mais l'orgueil des Anglais était si grand, qu'ils ne savaient se faire aimer d'aucune nation. Ils ne voulaient laisser arriver à aucune charge ni emploi les gentilshommes de Gascogne et d'Aquitaine, ne les en trouvant pas dignes. Cela déplaisait fort à ceux-ci, qui avaient besoin du revenu des charges pour réparer les pertes de la guerre.

Aussi, comme l'avaient écrit les gens de La Rochelle au roi Jean quand il leur avait fallu se séparer du royaume de France, c'était des lèvres qu'on obéissait aux Anglais, mais les cœurs ne changeaient pas. Quelques seigneurs se laissaient bien séduire par les faveurs du prince de Galles, et mêlaient leurs bannières aux bannières anglaises; mais les grands seigneurs, ceux surtout dont les domaines étaient sur les frontières, les sires de Périgord, d'Albret, d'Armagnac, de Comminges, quelque ménagement qu'on fût obligé d'avoir pour eux, gardaient leur indépendance, et n'étaient qu'à demi-soumis. Quant aux communes et aux bonnes villes, qui ne voyaient dans les Anglais que des maîtres étrangers, la seule crainte les empêchait de secouer le joug [1].

Mais le prince ayant eu besoin de lever une taxe extraordinaire, la résistance se déclara; on commença à dire que le roi de France n'avait pu disposer des droits de ses sujets, et qu'il ne dépendait pas de lui de renoncer à être leur seigneur suzerain. Les sires de Périgord, d'Albret, de Comminges, et plusieurs autres, se rendirent à Paris, et réclamèrent auprès du roi contre

[1] Froissart.

cette taxe. Le roi, qui ne faisait rien soudainement, mais qui agissait toujours avec prudence, soumettant sa volonté à la raison [1], voyait bien qu'il allait s'engager dans une grande guerre, lorsqu'à peine son royaume commençait à rentrer dans l'ordre. Il réfléchissait mûrement, et accueillait, sans se résoudre, les prières des Gascons, les conseils des grands seigneurs, les instances de tous les prélats, comtes, barons ou chevaliers du royaume. Enfin il céda; et après avoir fait consulter les plus fameux docteurs en droit de Bologne, Montpellier et Orléans, ainsi que les plus notables clercs de la cour de Rome [2], il commença par faire ajourner le prince de Galles pour venir, au parlement de Paris, voir juger la réclamation que les Gascons faisaient contre la taxe. Le prince répondit qu'il viendrait à la tête de soixante mille lances. Alors le roi de France envoya un serviteur de son hôtel défier le roi d'Angleterre, et se prépara à la guerre.

Elle commençait avec des circonstances favorables. Édouard III était vieux et avait perdu son activité. Son fils, le prince de Galles, l'espoir de l'Angleterre, se mourait d'une lente maladie, et

[1] Christine de Pisans. — [2] *Idem*.

ne pouvait plus faire la guerre. Partout les villes se révoltaient contre les Anglais et ouvraient leurs portes aux gens du roi de France. Les chevaliers gascons quittaient chaque jour le service de l'étranger pour venir retrouver leurs anciens compagnons d'armes; on avait pris à solde plusieurs des bandes qui couraient le royaume, car toute cette guerre ne se faisait encore que par compagnies françaises ou anglaises; elles s'assaillaient et se poursuivaient dans les diverses provinces, assiégeant alternativement les villes ou châteaux qu'elles tenaient.

Mais le roi avait envie de tenter une bien plus grande entreprise. Il rassemblait à Honfleur une grande quantité de navires et de bateaux de toutes grandeurs, pour porter en Angleterre une forte armée : c'était le duc de Bourgogne qui devait en être le chef. Il quitta la Flandre peu de jours après son mariage, pour venir à Rouen retrouver le roi, qui était là pour hâter les préparatifs de l'expédition; mais beaucoup de gens sages et habiles la déconseillaient, entre autres le sire de Clisson. Comme le roi d'Angleterre envoya à Calais une nombreuse armée sous les ordres de son fils le duc de Lancastre, et qu'elle menaçait déjà le royaume, on renonça à l'embarquement. Le duc

de Bourgogne emmena sur-le-champ son armée, et s'en vint camper du côté de Montreuil, d'Hesdin et de Saint-Pol; les Anglais se retirèrent à Tournehen, où le Duc les suivit. Les deux armées prirent position près l'une de l'autre; les Français étaient plus nombreux, et tous les chevaliers demandaient avec instance qu'on les menât au combat. Le Duc lui-même avait grande envie de venger l'honneur de la France; mais le roi ne voulait pas risquer ainsi le sort de son royaume en une seule bataille : il se souvenait de Crécy et de Poitiers. En vain le Duc lui envoya messages sur messages, il résista à ses instances, et défendit de livrer bataille. Il fallut supporter toutes les bravades des Anglais, il fallut que Philippe-le-Hardi se résignât à entendre faire des railleries et des chansons sur sa prudence[1]. Tout se borna à quelques faits d'armes que des chevaliers des deux camps tentaient les uns contre les autres sans les ordres de leurs chefs. Enfin, après plus d'un mois de séjour et de patience, le Duc envoya représenter au roi que toute cette assemblée de chevaliers était là à grands frais; qu'il devenait difficile de les retenir; qu'il y avait peu d'honneur à gagner, et

[1] Froissart

que sûrement les Anglais n'attaqueraient pas. Comme les choses se passaient sans doute de même sorte dans le camp du duc de Lancastre, il faut être peu surpris que le roi ait tout à coup licencié cette belle armée. Les Anglais gardèrent encore assez de monde pour parcourir la côte jusqu'à Harfleur, et ravager le canton de Saint-Pol, une partie de la Picardie et de la Normandie; mais ils n'avaient plus les forces nécessaires pour tenter aucun siége; les habitans de la campagne se réfugièrent dans les villes. Peu après, l'armée anglaise fut licenciée aussi, et le duc de Lancastre promit aux chevaliers étrangers qui étaient venus chercher fortune avec lui, de revenir une autre fois avec une plus grosse armée pour pouvoir pénétrer en France.

Le duc de Bourgogne, pendant ce loisir, envoya la comtesse de Vendôme, la dame de Saint-Étienne et le comte de Dammartin, avec une suite de quatorze chevaux, chercher la duchesse sa femme, qu'il avait laissée à Lens en Artois; elle vint à Paris, et s'établit dans l'hôtel d'Artois, rue Mauconseil, qui lui appartenait, et qui commença à s'appeler hôtel de Bourgogne; puis elle alla, quelques mois après, rejoindre son mari à Montbart, où elle arriva avec pompe et solennité. Elle fut

reçue avec le plus grand accueil dans une province dont elle se trouvait duchesse pour la seconde fois, et où elle s'était fait aimer du temps de son premier mari.

Le Duc et la duchesse faisaient leur séjour habituel au château de Rouvre, près de Dijon. Là ils tenaient fort grand état, y recevant de hauts personnages qui venaient de toutes parts les visiter[1].

Le Duc faisait aussi de fréquentes courses dans la province pour en régler les affaires, et surtout afin de pourvoir à sa sûreté, toujours menacée par les compagnies et les Navarrais. Ce fut dans cette vue qu'il contracta une alliance défensive avec la comtesse Marguerite, grand'mère de sa femme, avec le comte de Savoie et avec le comte de Châlons. Comme il était exposé à faire de fréquentes et longues absences pour le service du roi son frère, il établit Eudes de Grancey gouverneur du duché de Bourgogne, lui confiant tout pouvoir de veiller à la défense du pays ; l'autorisant à rassembler des hommes d'armes, à contraindre les communes de s'armer pour garder leurs villes et bourgs ; il lui assigna trois florins par jour pour ses honoraires[2].

[1] Histoire de Bourgogne.
[2] Pièces de l'Histoire de Bourgogne, 13 décembre 1369.

De cette sorte, les dépenses du duché continuaient à être considérables; il fallut s'adresser aux États. Du commun accord des gens d'église, des nobles et des bourgeois, la taxe de douze deniers fut encore continuée pour deux ans, et la gabelle du sel fut aussi établie pour le même terme. Mais quelque complaisans que fussent les États, il y avait des murmures dans le pays; aussi le Duc promit-il, par lettres patentes, que ces impositions ne tireraient pas à conséquence pour l'avenir, ne porteraient aucun préjudice aux priviléges et franchises de la province, et dispenseraient de tout autre subside. Il s'engageait aussi à défendre de tout son pouvoir le pays contre toute subvention venant de la part de monseigneur le roi.

Toutes ces promesses n'étaient pas tenues bien fidèlement. Peu après il y eut des députés à envoyer au roi pour les affaires du duché. Les abbés de Citeaux et de Saint-Benigne, le sire de Grancey et le maire de Dijon furent chargés de cette commission, et il fut alors ordonné de lever deux mille francs sur le duché pour payer les frais de leur voyage. On y fit d'abord quelque résistance, puis on acquitta la somme, et encore une autre de trois mille francs pour un second voyage des mêmes députés.

Vers ce temps-là, son frère le duc d'Anjou, qui commandait en Languedoc et se tenait d'ordinaire à Montpellier, lui donna rendez-vous à Avignon auprès du pape. Le Duc s'embarqua à Châlons avec une grande suite. Le Duc était dans un premier bateau avec les principaux seigneurs, puis venait le bateau du chancelier avec d'autres chevaliers. Il y avait ensuite les bateaux de la cuisine, de la garde-robe, de l'échansonnerie et du poisson. Il parut avec grand éclat à Avignon, et offrit au pape un coursier, une haquenée, deux flacons et deux bassins de vermeil. Il répandit aussi ses générosités parmi les cardinaux : aussi fut-il obligé, pour revenir, de mettre en gage ses joyaux chez un Lombard, et de lui emprunter vingt mille francs [1].

Il tarda peu à faire un autre voyage en Auvergne, où commandait son frère le duc de Berri; car il importait de bien concerter la guerre qu'on allait faire à l'Angleterre. Le duc de Bourgogne ne fut pas moins magnifique en Auvergne qu'à Avignon; il traversa les villes de Riom, Clermont, Issoire, Brioude, Saint-Flour, partout faisant des offrandes aux églises, distribuant des aumônes,

[1] Histoire de Bourgogne.

récompensant tous ceux qui lui rendaient le moindre service.

Revenu en Bourgogne, il continua à donner ses soins au gouvernement de son état. Une des choses qui troublaient le plus le bon ordre, c'étaient les entreprises et voies de fait que les seigneurs faisaient les uns sur les autres, recourant sans cesse à la voie des armes pour vider leurs débats, au mépris de toute juridiction. Cela allait si loin, que Humbert, seigneur de Rougemont, qui avait fait partie de la suite du Duc lors de ses noces à Gand, fut, au retour, pris et dépouillé par Jean de Blaisy; celui-ci le retenait en prison pour venger, disait-il, la mort de Garnier de Blaisy, son cousin. Cette querelle divisait la Bourgogne : chacun des seigneurs prenait fait et cause pour l'un ou pour l'autre. Enfin les parties se soumirent à en passer par ce que le Duc ordonnerait, et consentirent que leur juge naturel et leur souverain prononçât entre eux [1]. Le Duc, s'autorisant encore plus de ce consentement que de ses droits, et voulant que le service du roi ne souffrît pas de telles discordes, régla que Jean de Blaisy irait tenir prison un jour chez le seigneur Leray, ami de

[1] Histoire de Bourgogne.

Humbert de Rougemont; puis, que les deux chevaliers boiraient ensemble en sa présence[1].

Ce fut cette année 1371 que la duchesse accoucha, le 28 mai, de son premier enfant, qui eut pour parrain le pape Grégoire XI, et pour marraine sa bisaïeule Marguerite de France. La cérémonie du baptême fut fort pompeuse; le pape avait délégué, pour tenir sa place, Charles d'Alençon, archevêque de Lyon, et avait envoyé de beaux présens. La ville de Châlons donna aussi deux grands bassins d'argent en témoignage de sa joie. L'enfant fut nommé Jean. Toute la noblesse de Bourgogne, tant les dames que les seigneurs, fut mandée pour assister aux cérémonies.

La guerre continuait toujours à se faire par compagnies et par courses des Français sur le territoire anglais, ou des Anglais sur le territoire français. Toutefois elle profitait moins à ces derniers, qui avaient partout le pays contre eux. Beaucoup de villes et de châteaux passaient aux mains du roi et de ses capitaines. Le Duc eut donc le temps de faire un assez long séjour en Bourgogne; il alla cependant conduire en Flandre, chez le comte de Flandre, la duchesse qui voulait revoir

[1] Pièces de l'Histoire de Bourgogne, 11 mars 1371.

son père. Ce mariage avait empêché le comte de devenir l'allié des Anglais; mais les villes de ce pays avaient déjà un si grand commerce, que la guerre leur faisait un tort notable, et il ne fut pas possible de les faire déclarer contre l'Angleterre. Elles promirent d'être neutres, et les Anglais rendirent les navires qu'ils avaient commencé à leur prendre. Enfin, vers le milieu de l'année 1372, le Duc reçut ordre du roi de se rendre en Guyenne avec trois cents lances; elles furent sur-le-champ convoquées avec leur suite; mais il s'en offrit un plus grand nombre. Le Duc s'engagea à payer deux francs d'or par jour à chaque chevalier banneret, un franc à chaque chevalier bachelier, à l'écuyer un demi-franc, à l'arbalétrier et à l'archer un tiers de franc. Le franc d'or se divisait alors en vingt sols; le gage d'un valet de charrue était de sept francs par an, et il consommait pour trois à quatre francs de blé [1].

Le Duc partit de Nevers, et arriva par Bourges et Chinon à Poitiers, que les Français avaient repris l'année d'avant. Il y trouva les ducs de Berri et de Bourbon, et le sire Duguesclin, qui venait d'être fait connétable.

[1] Essai sur les monnaies. — Variations dans le prix de diverses choses. Dupré de Saint-Maur.

Ils ne tardèrent pas à voir arriver des députés de la ville de La Rochelle. Le maire, qui se nommait Jean Candorier, voyant toutes choses bien tourner pour le roi, et qu'il pourrait être secouru par les Français, résolut de délivrer la ville. Le commandant anglais était un brave chevalier, mais assez simple. Le maire, l'ayant à dîner chez lui, fit arriver une belle lettre du roi d'Angleterre. Le commandant reconnut le sceau royal, et demanda qu'on lui dît le contenu, car il ne savait pas lire. Alors le maire lut un ordre de faire sortir la garnison du château, pour en passer la revue sur la place de la ville. Le chevalier n'y manqua point. Pendant la revue, les postes furent surpris et les Anglais contraints de se rendre. C'était ce que les députés venaient dire aux princes. Ils avaient refusé de rendre la place à nul autre qu'à eux; encore demandaient-ils, en rentrant sous l'obéissance royale, que jamais, soit par mariage, donation ou apanage, la ville de La Rochelle ne sortît du ressort et domaine direct du roi, et que désormais il n'y eût point de château-fort en la ville. Les princes n'osèrent accorder une telle demande, et envoyèrent les députés vers le roi, qui leur fit grande fête, leur donna de beaux présens, et leur octroya, par chartre authentique, les priviléges

qu'ils demandaient, comme aussi d'avoir chez eux un hôtel des monnaies, et de ne jamais être taxés sans leur consentement. Ils revinrent, firent au plus tôt abattre leur château, puis mandèrent aux princes que maintenant ils pouvaient envoyer prendre possession de la ville. Les princes y allèrent dîner, et y furent reçus avec une grande joie[1].

Tout le reste de la campagne s'écoula à faire successivemennt le siége d'un grand nombre de villes et de châteaux, qui ne tardaient guère à se rendre. Tout allait mal pour les Anglais en ce moment. Le prince de Galles était à Londres, bien près de mourir; le valeureux Jean Chandos avait été tué l'année d'avant auprès de Poitiers; Jean de Grailly, captal de Buch, était prisonnier; tous les chevaliers de Gascogne et de Poitou rentraient dans l'obéissance du roi de France. Autrefois le roi Philippe et son fils Jean avaient perdu leur affection par légèreté et par hauteur; le roi Charles V la regagnait par sa sagesse et sa douceur[2]; les garnisons anglaises n'attendaient nul renfort ni secours, partout elles étaient trahies par les habitans; aussi, en peu de mois, Benon, Surgère,

[1] Froissart. — [2] *Idem*.

Saint-Jean-d'Angely, Saintes, Niort, Fontenai, Thouars, furent pris par l'armée du connétable et des princes : « Il n'y eut jamais roi, disait le roi d'Angleterre parlant du sage roi Charles V, qui moins s'armât, et qui tant me donnât à faire. »

Après cette campagne, le Duc revint en Bourgogne, et séjourna tantôt dans son duché, tantôt auprès du roi. Il continuait toujours à faire de grandes dépenses, à se jeter dans l'embarras, et à grever ainsi ses sujets. Sa magnificence était telle, que non seulement il faisait des pensions à ses vassaux et serviteurs, mais encore aux serviteurs du roi dont il avait à se louer, comme, par exemple, à sire Bureau de la Rivière, premier chambellan du roi et son ami de confiance, à qui le Duc accorda une pension de huit cents francs à titre de fief. Il donna aussi des pensions aux sires Jean et Guy de la Tremoille, qui, dans l'expédition contre Montbelliard, avaient fait prisonnier Jean de Neufchâtel, et le lui avaient cédé moyennant huit mille francs. Le comte de Neufchâtel était mort en prison ; de sorte que le duc de Bourgogne n'avait touché aucune rançon ; et, comme il était trop obéré, ne pouvant payer les sires de la Tremoille, il leur faisait une pension. Il assigna aussi des sommes aux avocats qui dé-

fendaient ses affaires au parlement de Paris, où il en avait assez souvent. Pourtant, selon les mœurs du temps, il ne se conformait pas toujours aux arrêts qui en émanaient, comme il arriva avec l'évêque d'Autun. Ils se disputaient tous deux sur l'étendue de leur justice dans la ville, et, mécontens du jugement rendu, ils agirent de force et d'autorité. L'évêque fit mettre en prison un officier du Duc : le Duc fit abattre le pont-levis du palais épiscopal ; l'évêque excommunia les gens du Duc ; enfin il fallut que le roi et le pape se rendissent arbitres de ce différent[1].

Les Anglais avaient envoyé une seconde armée à Calais ; le roi, fidèle à ses projets, ne voulut pas risquer une grande bataille. On laissa le duc de Lancastre pénétrer en France ; les forteresses et les villes étaient en bon état de défense, les habitans s'y réfugiaient de toutes parts, ne laissant aucunes provisions aux Anglais. Des troupes françaises surprenaient les détachemens ennemis dès qu'ils s'éloignaient de l'armée ; elle prit la route de Soissons, Auxerre, le Nivernais, le Forez, l'Auvergne, le Limousin, et enfin arriva à Bordeaux, réduite à moins de six mille hommes,

[1] Histoire de Bourgogne.

sans avoir pris un seul château de France. Jamais les Anglais n'avaient fait une entreprise plus malheureuse. Le Duc avait, pendant ce temps-là, laissé la régence à sa femme, qui rendit toutes les ordonnances nécessaires pour que la province fût mise en état de défense et que le plat pays ne pût fournir aucune ressource aux Anglais partout où ils passeraient.

Cependant le pape s'entremettait de son mieux pour engager les rois de France et d'Angleterre à faire la paix. Ses légats avaient suivi l'armée anglaise pendant toute sa course en France, s'efforçant d'amener le duc de Lancastre à des sentimens pacifiques. Enfin, au commencement de l'année 1374, on commença à traiter. Ce fut dans la ville de Bruges que se réunirent les envoyés des deux royaumes : le duc de Bourgogne, le comte de Saarbruck, l'évêque d'Amiens et l'élu de la ville de Bayeux, étaient de la part du roi de France ; le duc de Lancastre, le comte de Salisbury et l'évêque de Londres, de la part de l'Angleterre. Le duc de Bourgogne y arriva avec sa magnificence accoutumée ; il commença par faire faire des prières publiques et une grande procession, où, afin d'obtenir le succès du traité, on porta le vrai sang de Notre-Seigneur, que Thierry d'Al-

sace, comte de Flandre, avait, en 1150, rapporté de la Terre-Sainte. Après quelques mois de pourparlers, on ne conclut cependant qu'une trêve d'un an. Le duc promit de revenir avant la Toussaint, et retourna en Bourgogne.

Deux ans après environ, il eut à faire un nouveau voyage à Avignon. Le pape Grégoire VI, se sentant dangereusement malade, avait résolu de retourner à Rome que les papes n'habitaient plus depuis tant d'années. Le roi, apprenant son dessein, en fut très-affligé, car il lui était commode de conserver le pape sous sa main. Il envoya ses frères de Bourgogne[1] et d'Anjou pour rompre ce projet. « Très-Saint-Père, dirent-ils au pape, vous allez parmi des gens dont vous êtes petitement aimé; vous laissez un royaume qui est la source de la foi, et où l'Église est plus excellente que dans tout le monde. Elle pourra bien, par votre fait, tomber en de grandes tribulations; car si vous mourez là-bas, ce qui est bien apparent selon vos médecins, les Romains, qui sont merveilleusement traîtres, se rendront maîtres des cardinaux, puis feront un pape par force et à leur volonté. » Les cardinaux, qui pour la plupart étaient Fran-

[1] Histoire de Bourgogne.

çais, joignaient leurs instances aux avis des princes; mais tous ces efforts furent inutiles : le pape se rendit à Rome[1].

Il y mourut un an environ après, et il arriva ce qu'avaient annoncé les frères du roi. Les Romains se portèrent à une sédition furieuse, et demandèrent un pape d'Italie. Les seize cardinaux qui étaient à Rome, effrayés de leurs menaces, nommèrent, le 16 avril 1378, l'archevêque de Bari. Peu après, treize cardinaux se réunirent à Anagni, et protestèrent contre la violence de l'élection; puis, le 20 septembre, à Fondi, dans le royaume de Naples, ils élurent le cardinal de Genève, qui était Français. Ces cardinaux étaient même si bien portés pour les intérêts de la France, qu'ils avaient pensé à choisir le roi Charles V lui-même[2].

Le premier pape élu, qui se nomma Urbain VI, avait été reconnu par presque toute la chrétienté; mais il avait vainement offert au roi de France les plus grands avantages, il n'avait pu le décider. Dès que Clément VII fut pape, le conseil de France se mit sous son obédience. Bientôt après, il vint établir le siége pontifical à Avignon. Ainsi commença un schisme qui divisa l'Église durant

[1] Froissart. — [2] Villaret.

plus de quarante ans : l'Espagne et la France tenaient seules pour le pape d'Avignon ; l'Italie, l'Allemagne, l'Angleterre et la Flandre pour le pape de Rome.

Après le voyage d'Avignon, le Duc était revenu chez lui à Dijon ; les affaires de ses finances devenaient de plus en plus embarrassées ; il faisait beaucoup de dépenses ; il agrandissait son domaine en achetant de belles terres. La défense du pays donnait lieu à des frais considérables. D'un autre côté, le roi taxait aussi la province, et venait de lui demander un subside de vingt-sept mille livres. Le voyage de Bruges avait été fort coûteux, car les cinq mille livres par mois que le roi avait assignées au Duc pour tenir sa maison avaient été loin de lui suffire ; il avait emprunté à la ville de Dijon et à plusieurs autres de son duché. Enfin il était si dénué d'argent, que maintenant il était obligé, quand il promettait une somme à quelqu'un de ses serviteurs, de lui abandonner une portion de son domaine pour servir de gage à sa promesse, et compenser l'intérêt de la somme par le revenu [1].

Aussi faisait-on toutes sortes de projets et rè-

[1] Pièces de l'Histoire de Bourgogne.

glemens pour être plus économe; si bien que le Duc fit stipuler, par les gens de ses comptes, jusqu'où pourraient aller les dépenses de sa maison. Trois officiers devaient en être chargés : le premier, son trésorier, devait pourvoir à la dépense des chevaux, à l'achat des draps d'or, de soie ou de laine, des broderies et joyaux, tant pour le propre usage de monseigneur et de madame, que pour les cadeaux et étrennes qu'ils auraient à faire. Cette dépense ne devait pas excéder dix-huit mille livres, qui devaient se prendre sur les revenus de la chancellerie, sur les droits perçus à la foire de Châlons, sur la taxe des laines et sur la ville d'Auxonne.

La dépense de la maison, y compris les commissions faites à un seul cheval, était payée par un autre, à qui l'on assignait trente-deux mille livres pour le plus. Elles étaient fournies et octroyées par le duché : savoir, vingt et un mille livres sur la taxe des douze deniers, et onze mille livres sur l'impôt que les États venaient d'établir en remplacement de la gabelle qu'ils n'avaient pu endurer.

Enfin dix mille livres environ devaient servir à réparer les châteaux et faire travailler les vignes, à acheter le parchemin, les armes, armures,

éperons et autres quincailleries, les épices pour l'usage de la chambre, et à donner à monseigneur et à madame l'argent dont ils pourraient avoir besoin.

Plus tard, il réduisit de près d'un tiers les gages de ses officiers et servitenrs, et abolit les pensions de toute espèce.

Les États se montraient assez faciles à accorder de l'argent au Duc, mais ils prenaient de leur mieux des précautions pour que les impôts fussent bien répartis et levés sans trop de vexations; souvent ils instituaient, de leur propre autorité, les élus chargés de percevoir les taxes. Ils voulurent aussi que le compte de la recette et de la dépense fût rendu à ces mêmes élus. Le Duc ne se conforma pas en cela à leur intention, et en chargea les maîtres de ses comptes; à la vérité, on appelait quelquefois les élus pour y être présens.

Vers ce temps-là, le Duc trouva moyen de tirer aussi quelque revenu des Juifs, en leur permettant, moyennant mille livres par an, de rester en Bourgogne; car les princes en voulaient beaucoup moins aux Juifs, quand ils pouvaient donner de l'argent, qu'aux hérétiques, dont on brûla pour lors bon nombre, qui se nommaient Begards ou Turlupins.

Cependant le roi Édouard venait de mourir peu de temps après son fils le prince de Galles. Les Anglais n'étaient plus en état de résister aux armes de la France; néanmoins leurs garnisons de Calais et des environs faisaient des ravages dans le pays. Le roi sut qu'il était possible de prendre Ardres sans grands frais. On assembla une armée choisie, en tenant secret le but de l'expédition. Quant tout fut prêt, le duc de Bourgogne vint en prendre le commandement. Le château fut investi sur-le-champ; on avait de grosses machines qui jetaient des pierres de deux cents livres pesant. Le commandant n'était pas muni contre une si vive attaque; il fut forcé de se rendre. Le Duc s'empara aussi de Mardick, que défendaient les sires de Maulevriers, Poitevins, qui n'avaient pas encore quitté le service d'Angleterre. Gravelines ne se défendit pas non plus; de sorte que les Anglais n'avaient plus que Calais sur cette côte. Après ces succès, l'armée fut congédiée.

Au commencement de l'année 1378, l'empereur Charles IV arriva en France pour accomplir le vœu qu'il avait fait de venir en pèlerinage à Saint-Maur, près de Paris. Le Duc fit les plus grands préparatifs pour le recevoir. Il ordonna à tous les seigneurs et chevaliers de sa maison et

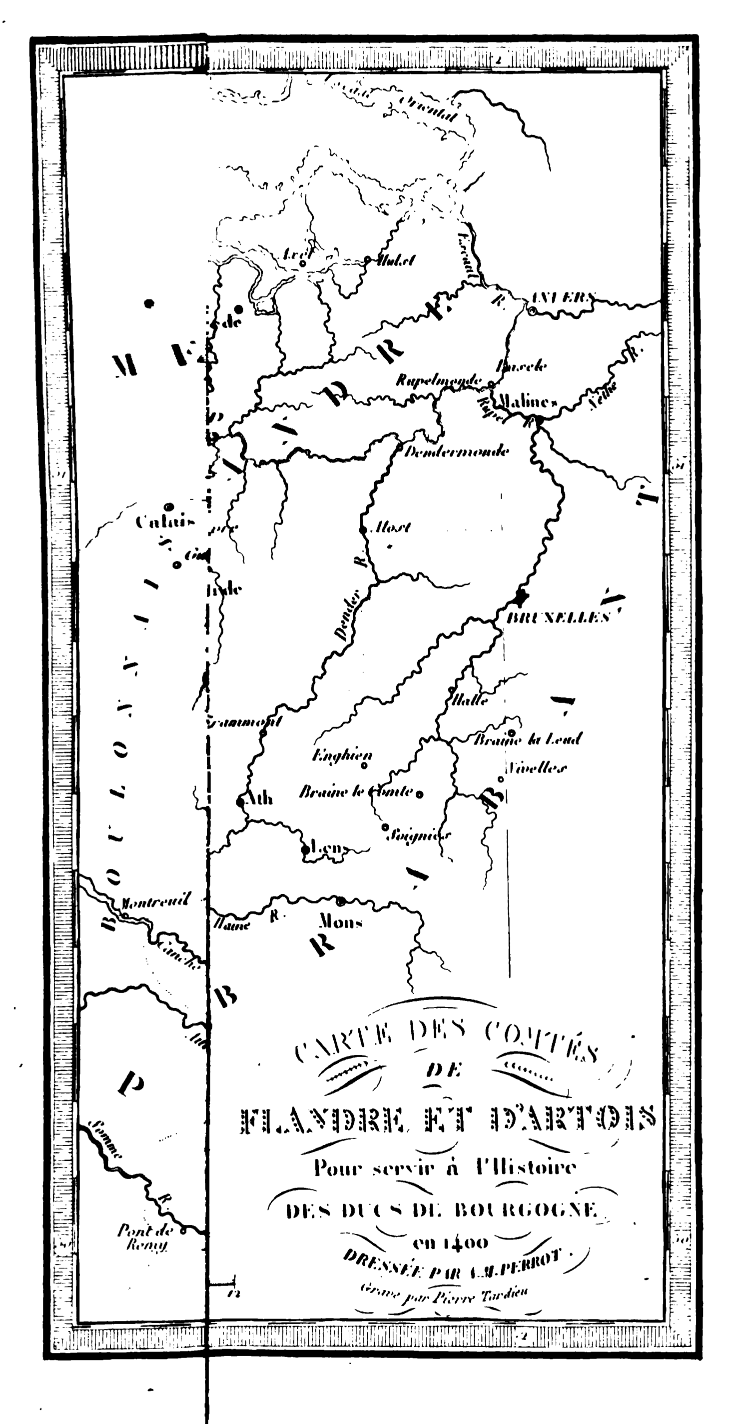
de sa suite ordinaire de se fournir d'habits et d'équipages convenables, puis de le venir joindre à Paris. Le séjour de l'empereur fut une suite des plus belles fêtes et des plus solennelles cérémonies. On lui offrit, ainsi qu'à tout ce qui l'accompagnait, des présens magnifiques. Le duc de Bourgogne n'était jamais en reste dans de telles occasions. Il donna au fils de l'empereur une épée dont le pommeau d'or était enrichi de diamans.

Bientôt après, il se mit à la tête d'une expédition dont le roi le chargea. Le roi de Navarre continuait à faire la guerre à la France, en violant tous les engagemens qu'il prenait et en suscitant toutes sortes d'ennemis au roi; il n'y avait sorte de crimes qu'on ne lui imputât et qu'on ne pût croire de lui. On disait même qu'il venait d'empoisonner sa femme, sœur de la reine de France. Le roi résolut de lui enlever toutes les villes et forteresses qu'il avait encore en Normandie. Deux de ses fils étaient comme otages entre les mains du roi. Le Duc emmena avec lui Charles, l'aîné; et ce fut sur l'ordre du jeune prince que toutes les places furent ouvertes, hormis Pont-Audemer et Mortagne, qu'il fallut assiéger. L'armée fut ensuite congédiée.

Le Duc avait une fille âgée pour lors de cinq ans; tout enfant qu'elle était, elle était déjà pro-

mise en mariage au jeune fils du duc Léopold d'Autriche, et le contrat fut solennellement passé dans l'abbaye de Remiremont, par des ambassadeurs envoyés des deux parts. Puis le duc d'Autriche et le duc de Bourgogne se réunirent à Montbelliard avec toute leur cour, pour y célébrer par des fêtes, des tournois et des jeux publics, l'espoir de cette heureuse union.

Dans le même temps, la Flandre, qui devait être un jour l'héritage et le domaine du Duc, était livrée à de grands troubles. Le comte Louis de Mâle, ainsi surnommé parce qu'il était né au château de Mâle, avait jusque-là vécu le plus tranquille et le plus heureux des souverains. Son pays était fertile et bien cultivé; les villes avaient reçu depuis deux cents ans, de leur comte Philippe d'Alsace, des chartres de commune, et presque aussitôt après elles avaient commencé à devenir le siége d'un grand commerce; elles étaient ainsi parvenues à être fort peuplées et puissantes. Les trois communes principales étaient Gand, Ypres et Bruges, qu'on appelait les membres de Flandre; la campagne de Bruges, qu'on nommait le Franc, formait un district séparé, qui avait aussi ses libertés. La richesse et la liberté des habitans, surtout de ceux de Gand, les avaient rendus


CARTE DES COMTÉS
DE
FLANDRE ET D'ARTOIS
Pour servir à l'Histoire
DES DUCS DE BOURGOGNE
en 1400
DRESSÉE PAR A.M.PERROT.
Gravé par Pierre Tardieu
Calais
Montreuil
Pont de Remy
BRUXELLES
Malines
Rupelmonde
Dendermonde
Alost
Dender R.
Grammont
Enghien
Braine le Comte
Ath
Lens
Soignies
Mons
Halle
Braine la Leud
Nivelles
Somme
R.

fiers et difficiles à soumettre. Ils connaissaient leurs priviléges, et se montraient courageux et habiles à les défendre; ils avaient même souvent, les armes à la main, forcé les comtes de Flandre à les accroître. Ils étaient divisés en corps de métiers qui avaient chacun leurs magistrats, leur justice, leur bannière. La juridiction des juges de la commune était universelle, et les gens du comte n'avaient pas pouvoir de prononcer des peines contre les bourgeois. Ils ne pouvaient être taxés sans leur consentement. Le commun peuple était donc plus redoutable que dans les autres états. Les princes et les seigneurs ne le trouvaient point si humble ni si respectueux pour la noblesse. Tout ce qui pouvait faire tort à son commerce éveillait surtout son attention et sa résistance[1].

Aussi le comte avait-il toujours fort ménagé ses sujets. Pour ne les point mécontenter, il ne s'était pas jeté dans les guerres qui l'environnaient; mais il était très-adonné à ses plaisirs, et en faisait sa seule affaire. De même que ses riches sujets étaient de toute la chrétienté ceux qui se livraient le plus à bien vivre et à se divertir, de même leur souverain était environné d'un luxe inconnu dans

[1] Froissart. — Meyer. — Oudegherst.

les autres cours. Cela le rendait grand dépensier, et il avait souvent besoin d'argent. Déjà trois fois les communes de Flandre avaient payé ses dettes, et il demandait encore qu'on le tirât de peine. En accordant aux gens de Bruges la permission de creuser un canal pour faire communiquer la rivière de Roye, qui passe chez eux, avec la Lys, qui passe à Gand, il avait obtenu leur consentement; mais les Gantois se refusaient à établir de nouvelles taxes.

Le comte avait depuis quelque temps accordé toute sa confiance à un riche bourgeois de Gand nommé Jean Hyons, homme réfléchi, froidement hardi et entreprenant, au besoin même assez cruel. Il avait été exilé de la ville pour avoir tramé le meurtre d'un bourgeois qui déplaisait au comte; mais ce prince avait eu le pouvoir de le ramener à Gand et de le faire nommer syndic des marchands bateliers. Tout habile qu'était Jean Hyons, il ne put faire consentir le peuple à la nouvelle taxe. Il avait un ennemi personnel nommé Mathieu Ghisbert, qui, par sa famille et sa richesse, jouissait d'un grand crédit dans la ville. Cet homme profita de l'occasion, offrit au comte de faire passer l'impôt, et supplanta ainsi Jean Hyons dans sa faveur.

Alors celui-ci n'eut d'autre pensée que de se venger. Il commença à faire valoir auprès du peuple tous les sujets de mécontentement que pouvait donner l'autorité du comte, les violations de priviléges, les craintes pour le commerce, et surtout la permission donnée aux gens de Bruges de construire un canal qui détournerait les bateaux de passer à Gand. Il rétablit aussi une sorte de confrérie qu'on nommait les chaperons blancs, où il enrôla tous les gens qui aimaient mieux le trouble que le repos, et qui n'avaient rien à perdre. Ce lui fut chose facile; car il n'y avait rien de si turbulent et de si querelleur que le menu peuple de Gand. Le commerce allait si bien, qu'on gagnait sa vie largement en ne travaillant guère; les tavernes et tous les lieux de divertissement étaient sans cesse remplis; ce n'était que désordres et rixes continuelles; on comptait que, dans l'année d'auparavant, il y avait eu quatorze cents meurtres dans la ville[1]. En excitant tout ce peuple, Hyons se rendit donc puissant et redoutable. Il s'établit grand défenseur des franchises de la commune; les hommes paisibles eux-mêmes n'étaient pas fâchés de voir leurs droits soutenus par des

[1] Meyer. — Froissart.

gens excessifs et turbulens. Ce fut donc avec l'approbation de tous que les chaperons blancs s'en allèrent chasser et mettre en déroute les pionniers de Bruges qui travaillaient au canal.

Or il arriva que le bailli du comte fit arrêter un bourgeois de Gand et le fit retenir en prison. « Cela est directement contre nos priviléges, di« saient les amis de Jean Hyons, et c'est ainsi « que se brisent petit à petit et s'affaiblissent nos « franchises, qui, du temps passé, étaient si no« bles, prisées si haut, et avec cela si bien gar« dées que nul n'osait les enfreindre, et que le « plus noble chevalier de Flandre se tenait pour « lors tout glorieux d'être bourgeois de Gand. » Les magistrats envoyèrent réclamer le prisonnier; mais le sire Roger d'Oultre, bailli du comte, qui était hautain et présomptueux, et ne parlait jamais que de pendre tout le monde, répondit seulement : « Ah! que de paroles pour un mar« chand! Il serait dix fois plus riche, que je ne le « mettrais pas hors de prison, si monseigneur le « comte de Flandre ne le commandait. »

Jean Hyons était content d'une si folle conduite, et savait bien en tirer parti en l'exagérant auprès du peuple. « Je ne dis pas que nous affaiblissions « en rien l'héritage de monseigneur de Flandre;

Les Chaperons blancs.

« car raison et justice s'y opposent. Je ne suis pas « d'avis non plus que nous fassions rien qui nous « mette mal avec lui et nous attire son indigna- « tion ; car on doit toujours être bien avec son « seigneur. Monseigneur de Flandre est notre bon « seigneur, un très-noble prince, fort illustre et « redouté ; il nous a toujours tenus en grande « paix et grande prospérité. Nous devons le re- « connaître et avoir plus de patience envers lui « que s'il nous avait tourmentés et ruinés par la « guerre. Mais il est à présent mal conseillé con- « tre nous et contre les franchises de la bonne « ville de Gand. Il faut donc lui députer des hom- « mes sages et avisés, sachant bien parler, qui « lui remontreront hardiment tous nos griefs ; « ils lui diront qu'il ne pense pas, lui et ses gens, « qu'au besoin nous ne puissions résister si nous « le voulons. — Il dit bien ! il dit bien » ! se mit à crier tout le peuple. On envoya des députés au comte, qui se tenait au château de Mâle. Il les reçut fort bien, et leur accorda toutes leurs re- quêtes ; mais il demanda avec douceur que la confrérie des chaperons blancs fût dissoute.

Ce n'était pas l'affaire de Jean Hyons : « Bonnes « gens, dit-il au peuple de Gand, vous avez vu « comment ces chaperons ont gardé vos fran-

« chises mieux que n'eussent fait chaperons d'é-
« carlate. Ils se sont fait craindre ; et si l'ordon-
« nance de monseigneur qui les veut dissoudre
« s'exécute, je ne donnerais pas trois deniers de
« toutes vos libertés. — Il dit vrai et nous conseille
« bien », répondirent les gens de Gand.

Alors le comte voulut employer la force, et sire d'Oultre, le bailli, s'en vint à Gand avec deux cents chevaux pour enlever Jean Hyons. Celui-ci s'en était douté, et avait pris toutes ses mesures. Les chaperons blancs se réunirent à l'heure même ; on tomba sur les hommes du comte ; son bailli fut massacré sur la place du marché, sa bannière renversée et déchirée ; puis les maisons des principaux bourgeois qui étaient de son parti furent pillées et démolies.

Les chaperons blancs pour lors dominèrent toute la ville ; nul n'osait s'y opposer. Cependant les bons bourgeois de Gand, les hommes riches et notables, ceux qui, ayant femmes, enfans et marchandises, aimaient à vivre honorablement et en paix, n'étaient pas bien aises de voir les choses en cet état. Après beaucoup de pourparlers et d'assemblées, on résolut d'envoyer douze députés au comte pour lui demander pardon de la mort de son bailli, mais en requérant que tous

fussent compris dans l'amnistie, et que jamais personne ne fût inquiété. Ils supplièrent le comte, à mains jointes, d'avoir piété d'eux et de rendre ses bonnes grâces à la ville de Gand, qui l'aimait tant. Le comte les reçut d'abord rudement; cependant ils le prièrent si humblement, que, sa première colère passée, il leur donna une réponse favorable.

Mais Jean Hyons, pendant ce temps-là, avait mis les choses au point qu'il n'y avait plus de paix à espérer. Il avait rassemblé ses chaperons blancs au nombre de dix mille, et les avait conduits au château de Wondelghem, que le comte venait de faire bâtir magnifiquement, et qu'il aimait beaucoup [1]. Ils le saccagèrent et y mirent le feu. La nouvelle en arriva comme les douze députés étaient encore à Bruges auprès du comte. Il les fit venir. « Mauvaises gens, leur dit-il tout pâle « de colère, vous me priez l'épée à la main. Je vous « avais accordé toutes vos demandes, et voici vos « gens qui ont brûlé l'hôtel que j'aimais le mieux « au monde. Sachez que si ce n'était pour mon « honneur, et que je ne vous eusse pas donné un « sauf-conduit, je vous ferais à tous trancher la

[1] Froissart. — Meyer. — Oudegherst. — Chronique manuscrite, nº 8380.

« tête. Sortez de ma présence, et dites à vos mé-
« chantes gens de Gand que jamais ils n'auront
« la paix ; que je n'entendrai parler d'aucun traité
« jusqu'à ce que je les aie à merci pour faire cou-
« per la tête à ceux que je voudrai. »

C'était là ce que désirait Jean Hyons. La guerre était tout-à-fait déclarée. Le comte manda tous les chevaliers de la Flandre, prit leurs avis, reçut leurs sermens de loyauté, et les distribua en garnison dans ses forteresses, avec des hommes d'armes allemands qu'il avait fait venir. D'un autre côté, les villes de Flandre, sans bien examiner qui avait tort ou raison, voyant que leurs libertés souffriraient beaucoup si le comte domptait ceux de Gand, s'unirent toutes sous la conduite de Jean Hyons. Celui-ci, suivi d'une grande troupe, alla à Bruges, où le comte devait avoir beaucoup de partisans, puisque les préférences et faveurs qu'il avait accordées à cette ville étaient au fond la première et principale cause qui avait ému les Gantois. Les échevins et les riches bourgeois penchaient en effet pour le prince; mais il leur fallut céder à la volonté prononcée du commun peuple et des gens des petits métiers.

Ce fut au milieu de ces succès que Hyons tomba malade et mourut subitement, non sans soupçon

de poison. Ce fut une grande désolation à Gand et dans la Flandre; mais rien ne changea de ce qu'il avait mis en train. Les doyens de chaque métier et les centeniers élurent quatre capitaines, et leur donnèrent toute autorité. On se mit en campagne. Courtray et Thorout ouvrirent volontiers leurs portes et se joignirent aux Gantois. Ypres en aurait bien fait autant, mais le comte y avait mis une garnison de chevaliers. « Ouvrez à « nos bons amis et voisins de Gand, disaient les « gens des petits métiers.—Nous n'en ferons rien, « et garderons le commandement du comte de « Flandre », répondaient les chevaliers. La querelle s'anima, et alors le peuple se mit à crier : « A la mort! vous ne serez pas seigneurs dans « notre ville. » L'on se jeta sur les chevaliers; ils n'étaient pas les plus forts ; plusieurs furent tués, et les autres échappèrent à grand'peine [1].

Alors les Gantois allèrent mettre le siége devant Audenarde. C'était là qu'étaient réunis presque toute la noblesse de Flandre et les meilleurs chevaliers du comte. Les Flamands étaient environ soixante mille hommes, bien armés, pourvus de tout, ayant beaucoup de canons et de machines

[1] Froissart. — Meyer. — Oudegherst. — Chron. man.

de guerre; mais la vaillante garnison se sentait en mesure de se défendre, malgré la mauvaise volonté des bourgeois de la ville et la hardiesse des assiégeans, qui faisaient chaque jour des attaques, sans beaucoup de précaution ni de connaissance de la guerre.

Le comte se tenait près de là, à Termonde. Une nuit, les Flamands essayèrent de l'y surprendre; mais leur projet fut connu. Les chevaliers et écuyers se tinrent sur leurs gardes, et l'attaque fut vivement repoussée.

Cependant il n'y avait nul espoir de secourir Audenarde. La ville ne pouvait manquer d'être prise, du moins par famine. Le comte de Flandre vit bien qu'il fallait traiter. C'était comme malgré lui que cette guerre avec ses sujets avait été allumée, et elle lui déplaisait beaucoup. Sa bonne dame de mère, la comtesse Marguerite d'Artois, en était encore plus affligée, et le blâmait sans cesse. Elle écrivit au duc de Bourgogne de venir aviser aux troubles qui désolaient son héritage. Le Duc vint à Arras où elle habitait, amenant avec lui son conseil et les principaux de sa suite. Il commença à parlementer avec les Flamands. Tous ceux d'entre eux qui avaient quelque sagesse étaient las de cette guerre; elle troublait tout leur

commerce. Néanmoins le Duc avait affaire à des gens qui montraient beaucoup de fierté et le prenaient sur un ton bien haut. Ils voulaient absolument qu'on leur rendît Audenarde pour en démolir les murailles. Le Duc eut permission d'y envoyer le maréchal de Bourgogne; il trouva les chevaliers manquant de tout, mais en ferme attitude. « Dites de notre part à monseigneur de « Bourgogne, dirent-ils, qu'il n'entende pour « nous à aucun mauvais traité; car, Dieu merci, « nous saurons nous défendre. » Le Duc n'en continua pas moins à négocier[1]. Il promettait que tout serait pardonné sans réserve ni exception; que le comte viendrait habiter sa bonne ville de Gand. Ces propositions, les bonnes façons du Duc, les avis des gens sages, et surtout de ceux de Bruges, finirent par l'emporter et par décider une paix que les plus habiles regardaient comme peu solide et arrachée au comte de Flandre seulement par le péril où étaient ses chevaliers. Jean Pruniaux, qui avait succédé en quelque sorte à l'importance de Hyons, vint trouver le Duc à Tournai. On lui fit grand accueil. Il y eut des festins magnifiques, des fêtes, et le traité fut signé.

[1] Froissart. — Meyer. — Oudegherst.

Cependant le comte ne pouvait s'empêcher de garder beaucoup de rancune contre ses sujets, tout en faisant de son mieux pour la cacher; il ne venait point habiter à Gand, comme il l'avait promis, et se tenait toujours à Bruges. Les honnêtes gens, les sages et riches bourgeois, s'en affligeaient beaucoup, car son absence ne profitait qu'aux chaperons blancs et aux amis du trouble. On lui envoya des députés, à qui l'on dit que, s'ils ne ramenaient pas le prince, ce n'était pas la peine qu'ils rentrassent jamais en la ville, et qu'on leur en fermerait les portes. Ils trouvèrent le comte, qui voyageait à cheval avec toute sa suite, entre Bruges et Deynse. Ils s'inclinèrent humblement; à peine fit-il semblant de les voir, et porta seulement un peu la main à son chaperon sans les regarder. A Deynse, où il s'arrêta, il consentit enfin à les recevoir à l'issue de son dîner. Ils se jetèrent à genoux devant lui, le suppliant de revenir dans sa bonne ville de Gand, qui le désirait tant. « Je « crois bien, répondit-il d'un ton assez calme, « qu'il y a à Gand des gens qui me désirent; mais « je m'étonne qu'on se souvienne si peu du temps « passé. J'ai toujours été propice et débonnaire à « leurs requêtes; j'ai chassé de mon pays mes gen- « tilshommes, quand ils avaient offensé leurs lois

« et leur justice ; j'ai ouvert mes prisons à leurs « bourgeois, et même à des gens à moi, quand « ils m'en ont prié. Je les ai aimés et honorés plus « que tous les habitans de mon comté. Eux, au « contraire, ont massacré mon bailli, ruiné les « maisons de mes gens, chassé mes officiers, brûlé « l'hôtel que j'aimais le mieux du monde, forcé « et pillé mes villes, tué mes chevaliers, et fait « tant de maux que je voudrais n'en pas garder « souvenir comme je fais malgré moi. — Ah! « monseigneur, dirent-ils, ne regardez jamais à « cela ; vous avez tout pardonné.— C'est vrai, ré« pliqua le comte, et je ne veux point par ces pa« roles vous menacer de nul tort pour l'avenir ; « j'ai voulu seulement rappeler les cruautés et « félonies des gens de Gand. » Il s'apaisa, se leva, les fit relever, et ordonna qu'on apportât du vin pour boire avec eux.

Le lendemain, il entra à Gand. Les habitans étaient venus au-devant de lui tout joyeux, et lui témoignèrent leur respect et leur amour. Pour lui, il passait parmi eux sans parler, et saluant à peine de la tête. Les jurés de la commune lui apportèrent des présens et se confondirent en humilités. « En bonne paix, dit-il, il ne doit y avoir que paix; « cependant il faut que les chaperons blancs soient

« dissous, et que la mort de mon bailli soit ven-
« gée, car sa famille l'exige de moi. — Monsei-
« gneur, nous le voulons bien, reprirent les ju-
« rés; mais ce peuple est si réjoui de vous voir,
« que vous le persuaderez beaucoup mieux que
« nous; venez demain sur la place du marché,
« parlez-leur, et ils vous accorderont tout ce que
« vous voudrez. »

Les capitaines des chaperons blancs, avertis de ceci, rassemblèrent leurs plus méchantes gens, et leur enjoignirent de se trouver sur la place du marché, bien armés, de s'y tenir tranquilles et froids, mais de garder leurs chaperons. Le comte arriva à cheval, accompagné de tous ses chevaliers, des jurés et des plus riches bourgeois de la ville. En traversant la place, il vit ces chaperons, et cette vue le rendit tout soucieux. Cependant il monta à un balcon qu'on avait orné d'une draperie d'écarlate. De là il harangua le peuple du ton le plus raisonnable; il leur rappela l'amour qu'il leur avait autrefois montré, et comment le devoir d'un peuple étant d'aimer, craindre, servir et honorer son prince et seigneur, ils avaient fait tout le contraire; qu'il les avait défendus envers et contre tous; qu'il les avait maintenus dans la paix et dans la prospérité; qu'il avait favorisé leur com-

merce, et ouvert des passages de mer qui, avant son règne, leur étaient fermés. Il parla environ une heure avec bonté et sagesse, et fut écouté en grand silence; puis il finit par leur dire qu'il pardonnait toutes les offenses qu'il avait reçues, et n'en voulait plus entendre parler; mais qu'il ne fallait rien faire de nouveau contre lui, et dissoudre les chaperons blancs. A peine eut-il dit cette parole, qu'il s'éleva des murmures qu'il entendit fort bien. Il pria chacun de se retirer tranquillement; mais les chaperons blancs restèrent, et quand il traversa la place, il crut les voir sourire pour le braver et le regarder insolemment. Ils ne lui firent aucun salut. Il rentra triste en son hôtel, disant : « Je ne pourrai jamais venir à bout « de ces chaperons blancs; ce sont de méchantes « gens et des forcenés. Le cœur me dit que la « chose n'en restera pas là : elle est au point qu'il « en doit sortir de grands maux; mais je devrais « tout perdre, que je ne puis souffrir leur orgueil « et leur méchanceté. » Il ne passa que cinq ou six jours à Gand, et s'en alla de mauvaise humeur sans prendre congé de personne.

Les habitans s'en affligèrent, et pensaient que jamais il ne les aimerait, pas plus qu'eux ne pourraient l'aimer. Jean Pruniaux et les capi-

taines des chaperons blancs étaient au contraire fort joyeux; ils annonçaient que le comte allait rompre la paix, et faisaient faire des provisions de toutes sortes. Les hommes sages et notables, les riches marchands, se trouvaient maintenant conduits où ils n'auraient pas voulu aller. Au commencement, ils avaient vu avec un secret plaisir les chaperons blancs prendre la défense des franchises de la ville; ils avaient mieux aimé se tenir hors de presse, se conserver dans leur honorable repos et leur bonne renommée, que de se porter ouvertement contre leur souverain. De la sorte, les chaperons blancs étaient devenus leurs seigneurs et maîtres; nul n'osait plus parler ni leur résister, et ces bons bourgeois payaient bien cher leur prudence. Pourtant, quelque différence qu'il y eût entre les habitans dans la manière de juger toutes ces choses, ils étaient très-résolus à ne se point diviser, et à ne faire qu'un pour défendre les franchises et bourgeoisies de la ville. La suite le fit bien voir : rien ne leur coûta; chacun donnait, pour la défense commune, or, argent, joyaux, provisions, les gens les plus riches contribuant plus que les autres.

Cependant le roi de France entendait chaque jour faire des récits différens sur les divisions et

les guerres de Flandre. Pour savoir à quoi s'en tenir, et les apaiser s'il était possible, il manda au comte de venir le trouver. Mais ce prince ne se hâtait point de se rendre à la volonté de son seigneur [1]; il avait sujet, en effet, de redouter sa colère, car il l'avait gravement offensé. D'abord il avait reçu et gardé long-temps près de lui le duc de Bretagne, pour lors ennemi de la France: peu après, il avait commis une faute plus grande encore.

Le roi avait envoyé en Écosse Pierre de Bournezeaux, sage chevalier qui avait toute sa confiance. Ce messager prit la route de Flandre. Tandis qu'il attendait au port de l'Écluse que le vent fût favorable, et qu'il menait un fort grand train d'ambassadeur, le bailli vint à Bruges raconter cela au comte de Flandre; il ordonna qu'on lui amenât ce gentilhomme. On l'arrêta rudement en le prenant au collet, sans tenir compte de sa qualité d'envoyé du roi de France, qu'il allégua en vain. Conduit devant le comte, il le trouva qui conversait avec le duc de Bretagne, appuyés tous deux sur une fenêtre et regardant les jardins. Le chevalier se jeta à ses genoux en disant: « Je suis

[1] Chron. manusc. — Meyer.

« votre prisonnier. — Comment, ribaud ! dit le « comte avec colère, a-t-il fallu te mander pour « venir devant moi ? Les gens de monseigneur « peuvent bien venir me parler ; tu as passé long- « temps à l'Écluse, tu me savais si près de toi, et « tu ne daignais te présenter ici ! — Monseigneur, « repartit le chevalier, faites-moi grâce. » Alors le duc de Bretagne ajouta : « Vous autres beaux par- « leurs du palais de Paris et de la chambre du « roi, vous gouvernez le royaume à votre volonté, « vous disposez de monseigneur selon votre bon « plaisir, et il n'y a prince du sang assez puissant « pour être écouté quand vous l'avez pris en haine ; « mais il faudra pendre ces gens-là, et que tous « les gibets en soient garnis. » Le pauvre chevalier était toujours à genoux, bien confus d'être si rudement traité. Les princes le renvoyèrent à son logis ; mais la chose avait fait du bruit : les Anglais le guettaient, et son voyage en Écosse fut manqué. Il revint, et raconta au roi, surpris de son retour, ce qui lui était arrivé en Flandre. Messire Jean de Ghistelles, chambellan du roi, qui se trouvait là, voulut, pour justifier le comte son cousin, dire que Bournezeaux faisait un faux récit. Le chevalier ne se laissa pas intimider. « Mes- « sire Jean, dit-il, toutes les paroles que j'ai dites

« sont vraies, et si vous les démentez, jetez votre « gage, je le ramasserai. — C'est assez, interrom« pit le roi; n'en parlons plus. » Mais quand le sage prince fut retiré en sa chambre : « Je suis « bien aise, reprit-il, que sire Pierre ait si fran« chement parlé, et relevé ainsi messire de Ghis« telles; il lui a bien tenu pied, et je ne donnerais « pas cette aventure-là pour vingt mille francs. » Jean de Ghistelles fut obligé de quitter le service du roi, et le roi écrivit des lettres fort dures au comte de Flandre.

Après ces lettres reçues, le comte avait assemblé les députés des bonnes villes, et leur avait dit: « Mes enfans et bonnes gens du pays de Flandre, « je suis, par la grâce de Dieu, votre Seigneur « depuis long-temps; je vous ai gouvernés en paix « tant que j'ai pu, et vous ai entretenus en grande « prospérité, ainsi qu'un seigneur doit tenir ses « gens. Mais aujourd'hui, à mon grand chagrin, « et au vôtre aussi sûrement, monseigneur le roi « me hait, parce que je soutiens et garde près de « moi le duc de Bretagne, mon cousin-germain. « Il veut que je le chasse de mon hôtel et de mes « états; ce qui serait chose bien étrange. Si je « venais au secours de mon cousin en lui donnant « des villes ou châteaux pour qu'il mît garnison

« contre le royaume de France, le roi aurait, « certes, bien cause de se plaindre; mais je n'en « ai nullement la volonté. Je vous ai assemblés « pour savoir si vous consentez que le duc de « Bretagne reste près de moi, en vous exposant « à tout ce qui peut en arriver. » Les députés répondirent tout d'une voix : « Oui, monseigneur, « et nous avons deux cent mille hommes bien ar- « més à votre service contre tout seigneur qui « viendrait vous attaquer [1]. » Voilà comment était le comte de Flandre avec ses sujets avant ces malheureux troubles.

Maintenant le comte avait, au contraire, besoin du roi contre les Flamands; il fallait s'efforcer d'apaiser son courroux, et il ne savait s'il oserait se rendre à Paris. Heureusement sa mère, madame Marguerite, que le roi et tous les princes de France aimaient beaucoup, s'offrit à l'accompagner. Elle fut courtoisement accueillie par le roi, qui traita aussi fort doucement le comte et reçut ses soumissions. Il leur fit de beaux présens à tous deux, et les écouta répéter toutes leurs plaintes contre leurs sujets. « Leur rebellion vient « de ce qu'ils sont trop riches, trop contens et

[1] Froissart.

« trop paisibles ; il serait à propos qu'ils souffris-
« sent et fussent rudement traités. » Tel était le langage qu'on tenait au roi, et il promit que dans peu, s'il ne lui survenait point d'autres affaires, il chercherait quelque remède à ces fâcheuses discordes[1].

Ainsi rassuré sur la volonté du roi, le comte se trouva plus fort contre ses sujets ; il alla s'établir à Lille. Les gens de Bruges continuaient à lui être favorables, et le suppliaient de revenir parmi eux. Dans ce même temps, Olivier d'Oultre et plusieurs autres seigneurs envoyèrent défier la ville de Gand pour le meurtre du bailli Roger d'Oultre. Sur-le-champ, ayant rencontré quarante barques chargées de marchandises, qui se rendaient à Gand par l'Escaut, ils les arrêtèrent, crevèrent les yeux aux mariniers, et les envoyèrent tout mutilés aux gens de la ville[2].

Les Gantois sentaient vivement cette injure ; leurs magistrats ne savaient que leur dire pour les apaiser : c'était au comte que tout était imputé, et pas un homme de bien ne pouvait l'excuser. En effet, ce n'était plus depuis long-temps une chose commune ni permise, qu'un vassal dé-

[1] Chron. manusc.

[2] Froissart. — Meyer.

clarant la guerre à un autre sans la permission de son souverain.

Dans leur embarras, les Gantois ne firent aucune plainte, ne réclamèrent aucune justice du comte ; mais Pruniaux et les chaperons blancs, sans consulter personne, s'en allèrent à Audenarde, où ils abattirent deux portes et une portion des murs. « Ah ! les maudites gens ! le diable « les tient, dit le comte en apprenant cette nou-« velle ; je n'aurai jamais la paix tant que cette « ville de Gand sera si puissante. » Il envoya donc aux magistrats pour leur reprocher d'avoir violé la paix qu'ils avaient signée avec le duc de Bourgogne. Les jurés alléguaient les cruautés commises sur leurs mariniers. « Vous avez donc pré-« tendu, disaient les envoyés du comte, vous ven-« ger, au lieu de demander justice à votre sei-« gneur ; il eût convenu de vous adresser d'abord « à lui, en rendant plainte. — Ce n'est pas, répon-« daient les jurés, que nous voulions excuser les « chaperons ; mais ceux qui ont mis à mort ou « mutilé nos bourgeois sont des gens de l'hôtel « même du comte, et il a consenti à la violence. » Les conseillers s'en allèrent en menaçant les Gantois de toute la vengeance du comte. Il avait cependant grande envie de ravoir Audenarde, se

repentait assez d'avoir violé la paix, et tâchait de la renouer. Après plusieurs messages, et par l'entremise des bourgeois les plus riches et les plus sages, il fut encore convenu qu'Audenarde serait rendu, que Pruniaux serait banni de Gand, et que les seigneurs qui avaient massacré les mariniers seraient aussi bannis du pays.

Dès que le comte tint Audenarde, il le fit fortifier mieux qu'auparavant, puis il se fit livrer, par son cousin le duc de Brabant, Pruniaux, qui s'était réfugié à Ath, et le fit périr sur la roue ; ensuite il se rendit à Ypres, et, pour venger la mort de ses chevaliers, il fit punir aussi quelques bourgeois turbulens. Alors ceux de Gand commencèrent à se repentir d'avoir écouté les avis des hommes sages. Jean de la Faucille, le plus riche et le plus notable bourgeois, qui avait toujours servi les intérêts du comte, mais qui ne voulait pas perdre l'amour de ses concitoyens, s'était déjà retiré, et se tenait en arrière des uns et des autres, nageant, comme on disait, entre deux eaux. « Le comte veut nous « détruire, s'écriait-on; n'a-t-il pas fait mourir « Pruniaux? c'est nous qui en sommes cause, c'est « nous qui l'avons tué, prenons garde à nous[1]. »

[1] Froissart. — Meyer.

Pour lors un nommé Pierre du Bois se mit à dire : « Nous ne serons pas en sûreté tant qu'il y aura « une maison et un château de gentilhomme ; car « c'est de là qu'on peut nous détruire. » Les aútres répondirent : « Vous dites vrai, allons ! » Sans plus tarder, ils abattirent, brûlèrent et pillèrent toutes les maisons des gentilshommes. Pour cette fois, il ne se trouva pas un homme à Gand qui leur dît : « Vous avez mal fait. »

Les gentilshommes, chevaliers et écuyers ne pouvaient rester sans se venger ni se défendre. Ils demandèrent au comte la permission d'abattre un peu l'orgueil des gens de Gand. Il leur donna toute licence. Alors, s'associant à leurs amis de Brabant et de Hainaut, ils commencèrent une rude guerre de seigneurs contre bourgeois, où l'on combattait bravement de part et d'autre sans se faire quartier.

Les Gantois essayèrent de diminuer le nombre de leurs ennemis en demandant au comte de Hainaut de rappeler ses chevaliers : il s'y refusa. Comme c'était surtout de son pays que la Flandre tirait ses objets de commerce, on ne pouvait pas risquer de le fâcher, et il fallut bien se contenter de sa réponse ; mais ils imaginèrent de confisquer les biens des seigneurs du Hainaut qui se trou-

vaient dans leur territoire. Les seigneurs n'en tinrent compte, et continuèrent à faire la guerre plus âprement. Le comte de Flandre finit par y envoyer sa propre bannière et par faire la guerre en son nom.

Rien n'importait plus au gens de Gand que de ne pas avoir contre eux le roi de France. Ils lui envoyèrent des messagers, et lui écrivirent les lettres les plus humbles, en le priant de ne se point déclarer contre eux. « Nous ne voulons, disaient-« ils, que paix, obéissance, amour et justice; « mais le comte notre seigneur est trop cruel « pour nous : il veut nous enlever nos franchises « et nous abattre tout-à-fait. »

Le sage roi Charles écoutait volontiers, et, sans trop le montrer, il inclinait vers le parti des villes. Il ne pardonnait pas au comte les offenses qu'il en avait reçues, et lui en voulait surtout d'avoir reconnu le pape de Rome plutôt que le pape d'Avignon [1].

Mais le roi ne pouvait guère se mêler de cette affaire. Sa santé s'affaiblissait de plus en plus, et il sentait sa fin approcher : aussi retenait-il toujours près de lui son frère le duc de Bourgogne,

[1] Froissart.

qui ne pouvait pas non plus s'occuper de la Flandre. Depuis plusieurs années, en 1374, il l'avait désigné pour régent du royaume en cas de mort du duc d'Anjou, le préférant ainsi au duc de Berri. En même temps il l'avait, ainsi que le duc de Bourbon, associé à la reine pour la garde et tutelle du jeune roi; cette princesse étant morte en 1377, il le nomma pour être principal tuteur, dans le cas où il n'aurait pas à exercer la régence[1].

Enfin, en 1380, dans les derniers mois de sa vie, voyant les Anglais nouvellement descendus en son royaume, et les affaires de Bretagne en mauvais train, parce qu'il avait voulu, avec une imprudence qui ne lui était pas ordinaire, réunir ce duché à la France, et qu'il avait ainsi excité contre lui tous les habitans, le roi nomma son frère capitaine général des gens d'armes et des arbalétriers. Les plus grands pouvoirs furent joints à ce titre; il pouvait réunir les armées et les conduire où il jugerait convenable; mettre garnison en toutes villes et forteresses; élever des murailles et fortifications; nommer et renouveler les commandans et capitaines; contraindre tous nobles ou autres à marcher avec lui; remettre et

[1] Histoire de Bourgogne.

pardonner tout crime qu'il trouverait rémissible; accorder des lettres de grâce; rappeler les bannis; enfin faire tout ce qu'il trouverait nécessaire pour défendre le royaume et y rétablir la paix[1].

La France était alors livrée encore une fois aux ravages d'une invasion des Anglais. Le duc de Buckingham, dernier fils d'Édouard III, avait débarqué à Calais, et s'était dirigé vers la Champagne; il faisait la guerre comme auxiliaire du duc de Bretagne, et prétendait se rendre dans cette province en traversant le royaume. Le duc de Bourgogne avait donné mandement pour que la réunion des gens d'armes se fît à Troyes. Il s'y trouvait à la tête d'une belle armée. Le duc de Bourbon, le comte d'Eu, le sire de Coucy, l'amiral Jean de Vienne, le sire de Vergy et tous les grands seigneurs du royaume étaient avec lui. Le roi avait ordonné, comme il l'avait toujours fait et s'en était si bien trouvé, de ne point livrer de grande bataille; mais toute cette chevalerie ne désirait que combattre et s'illustrer. On envoya donc le sire de la Tremoille pour obtenir du roi la permission de se mesurer avec les Anglais.

Il n'était pas encore de retour, que les ennemis

[1] Histoire de Bourgogne.

parurent devant Troyes, et s'y arrêtèrent dans une belle plaine; le duc de Buckingham fit venir ses deux hérauts, Chandos et Aquitaine. « Vous « irez à Troyes, leur dit-il, et vous parlerez aux « seigneurs français; vous leur direz que nous « avons quitté l'Angleterre pour nous distinguer « par des faits d'armes, que nous allons où nous « croyons en rencontrer; comme la fleur des lys « et de la chevalerie de France est ici, nous y « sommes venus, et, s'ils veulent nous dire quel« que chose, ils nous trouveront dans la conte« nance que doivent avoir de loyaux ennemis. » Les hérauts demandèrent qu'on écrivît cela dans des lettres; mais on leur répondit : « Allez, et « répétez ce qu'on vous a dit; vous êtes assez « croyables. »

Ils arrivèrent auprès d'une bastille que les Français avaient construite un peu au-devant de la ville avec des planches, des tables, des portes et des fenêtres. Il y avait là des albalétriers génois, et les chevaliers s'y portaient en foule pour voir les Anglais de plus près, pensant les combattre. Le duc de Bourgogne se tenait à la porte de la ville, la hache à la main, donnant ses ordres, et voyant passer tout son monde. Les hérauts voulurent pénétrer jusqu'à lui, mais il y avait

tant de presse qu'ils ne pouvaient avancer. « N'al-
« lez pas plus loin, leur criaient les chevaliers; le « commun peuple de la ville est méchant, nous « ne répondons pas de vous. » Pendant ce temps-là, de jeunes Anglais, que la veille le duc de Buckingham avait faits chevaliers, commençaient à escarmoucher, et tout était déjà en désordre. Il y eut même un écuyer anglais qui, sans doute pour accomplir quelque vœu, s'élança tout armé, fit franchir les barrières à son cheval, et arriva à la porte de la ville, tout près du Duc; il voulait qu'on fît prisonnier ce brave écuyer, mais il avait été sur-le-champ abattu et blessé à mort. Voyant combien l'attaque était vive, et respectant les ordres du roi, le Duc fit abandonner la bastille et se renferma dans la ville. Les Anglais n'étaient pas en force pour l'assiéger; ils prirent la route de Sens, assez en peine de se procurer des vivres. De là ils entrèrent en Beauce, et arrivèrent devant Thoury, toujours suivis et harcelés par l'armée française.

Pendant qu'ils étaient là, un écuyer nommé Gauvain Micaille sortit de la ville, vint aux barrières, et dit aux Anglais : « Y a-t-il parmi vous « quelque gentilhomme qui veuille, pour l'amour « de sa dame, essayer un fait d'armes? Me voici

« tout prêt et armé de toutes pièces pour joûter « trois coups de lance, trois coups d'épée et trois « coups de dague. Voyons s'il y en a chez vous « qui soient amoureux. » Le sire de Fitz-Water, maréchal des Anglais, lui répondit : « Venez, vous « trouverez ici votre homme. » Les seigneurs français l'aidèrent à se bien armer, en le félicitant ; il monta à cheval, et passa la barrière suivi de ses valets, qui portaient ses trois lances, ses trois épées et ses trois dagues. Les Anglais le regardaient avec surprise, car ils ne s'attendaient pas qu'aucun Français voulût ainsi combattre corps à corps. Le duc de Buckingham arriva pour voir la joûte; mais comme il y eut quelques retards, et que les Anglais étaient forcés de continuer leur chemin, ils emmenèrent Micaille avec eux, en lui faisant grand accueil, et envoyèrent dire aux Français de ne pas être en peine de lui, car au premier loisir on ferait la joûte. Ce ne put être de quelques jours, les Anglais étant toujours serrés de près par l'armée française.

Les chevaliers avaient beau dire que c'était une honte de refuser ainsi le combat, le roi maintenait ses ordres, et disait : « Laissez-les aller, ils se « dissoudront d'eux-mêmes. » Enfin, les Anglais ayant pris quelque repos à Marchenoir, on or-

donna la joûte de Micaille. Au combat de la lance, le chevalier anglais, ayant baissé son arme, perça le Français à la cuisse, ce qui courrouça beaucoup le comte de Buckingham et les seigneurs anglais, car c'était un coup déloyal : la joûte était de frapper seulement au corps. Micaille voulut continuer la joûte de l'épée, mais il perdait tout son sang; on fit cesser le combat. Le comte de Buckingham donna de grands éloges à l'écuyer, lui fit présent de cent francs, et le renvoya aux Français.

L'armée anglaise continuait sa route vers la Bretagne, et les Français s'indignaient de plus en plus de la prudence du roi, qui leur défendait de combattre, tout vaillans et nombreux qu'ils étaient. Aussi étaient-ils bien résolus à ne pas laisser les Anglais passer la rivière de Sarthe, et à livrer bataille, que le roi le voulût ou non. Mais le duc de Bourgogne reçut au Mans, où il était avec l'armée, l'ordre de se rendre, avec le duc de Bourbon, auprès du roi. Ce sage roi se sentait mourir; jadis il avait été empoisonné par quelque infâme complot de son cousin le roi de Navarre; du moins c'était à lui qu'on attribuait ce crime, comme bien capable de le commettre. Ce poison l'avait mis, dans le temps, près de la mort, et il avait été

sauvé seulement par les soins d'un médecin allemand que lui avait envoyé l'empereur. Ce qui le maintenait dans sa faible santé et le faisait vivre, c'était une supuration que cet habile homme avait établie à son bras, lui disant que lorsqu'elle viendrait à se dessécher, il n'aurait plus longtemps à vivre. Averti ainsi de sa mort, il voulait régler tout, autant qu'il le pourrait, pour le bien de son fils, qu'il laissait encore enfant, ainsi que pour le bonheur de son royame, dont il avait si bien commencé à réparer les maux et reconquis la moitié presque sans sortir de sa chambre [1].

Il avait lieu de craindre que tout le fruit d'un si bon gouvernement ne fût bientôt perdu pour son peuple, qu'il avait aimé plus qu'aucun roi n'avait fait jusqu'alors. Ses frères ne pouvaient pas rassurer sa prévoyance. Le duc d'Anjou était un prince avide, dur, entreprenant. Il avait commis de telles exactions en Languedoc, et y avait si cruellement réprimé les séditions causées par sa mauvaise conduite, que le roi venait d'être obligé de lui en ôter le gouvernement. Il s'était, en outre, fait adopter par la reine Jeanne de Naples, et aurait employé les trésors et le sang de

[1] Froissart.

la France à recueillir ce lointain héritage. Le duc de Berri avait des vices d'une moindre étoffe; il était débauché, dissipateur et peu estimé dans le royaume. Le duc de Bourgogne avait toujours eu la confiance et l'amitié du roi son frère, et les avait méritées par son attachement et sa fidélité. Son âme était plus grande et meilleure que celle des autres princes; mais il était loin d'avoir cette sagesse et cette prudence, ce soin pour le bien commun, qui avaient rendu le roi mourant si cher à son royaume. Il était prodigue, toujours embarrassé d'argent. Or, la justice envers les sujets résultait toujours de l'économie dans les finances. Quand on ménageait son revenu, on n'opprimait point les peuples; ils étaient heureux ou malheureux, selon que le maître savait bien ou mal gérer son domaine. D'ailleurs, le duc de Bourgogne était souverain d'un autre État, et ses intérêts n'étaient pas les mêmes que ceux de la France. Le duc de Bourbon, beau-frère du roi, eût mieux mérité sa confiance. C'était un excellent prince; mais son rang et sa puissance ne l'égalaient point aux autres.

Le roi n'avait point fait appeler le duc d'Anjou, et lui avait ordonné, au contraire, de rester dans son apanage à la tête des troupes qu'il comman-

dait pour la guerre de Bretagne. Il le savait d'une telle rapacité, qu'il voulait empêcher que le trésor ne tombât entre ses mains [1]. Aussi, en réglant la tutelle du jeune roi, il avait eu soin de séparer la régence de l'administration des finances, qui devait être confiée aux ducs de Bourgogne et de Bourbon, avec la garde et tutelle du jeune roi.

Quand ces deux princes furent, ainsi que le duc de Berri, auprès du roi, qui depuis deux jours se préparait à la mort par les plus saintes prières et avec la plus ferme raison, il les fit approcher et leur dit: « Mes bons frères, je sens bien que « l'ordre de la nature ne me laisse plus long-temps « à vivre. Je vous confie et je vous recommande « mon fils Charles. Conduisez-vous avec lui comme « doivent faire des oncles loyaux et fidèles. Couronnez-le roi au plus tôt après ma mort. Je « mets toute ma confiance en vous. L'enfant est « jeune, d'un caractère facile; il a besoin d'être « bien conduit et élevé dans de bonnes doctrines. « Enseignez-lui et faites-lui enseigner les préceptes « et devoirs de la royauté. Mariez-le à un si haut « parti, que le royaume en puisse profiter. J'ai « eu long-temps un maître astronome [2] qui affir-

[1] Froissart. — [2] Thomas Pisan, père de Christine de Pisan.

« mait qu'en sa jeunesse il aurait fort à faire et « échapperait à de grands dangers. J'ai beaucoup « réfléchi sans imaginer d'où ils pourraient venir, « à moins que ce ne soit du fait de la Flandre; « car, Dieu merci, les affaires de notre royaume « sont en bon point. Le duc de Bretagne est in« constant et cauteleux; il a toujours eu le cœur « plus anglais que français. Il faut donc, pour « rompre ses desseins, que vous gagniez toujours « l'amour des nobles et bonnes villes de Bretagne. « J'aime les Bretons; ils m'ont toujours servi « loyalement et aidé à garder mon royaume « contre mes ennemis. Faites le sire de Clisson « connétable; tout bien considéré, je ne vois per« sonne qui convienne mieux à cet office. Cher« chez à marier mon fils Charles en Allemagne; « il y trouvera de fortes alliances. Vous savez « que notre adversaire veut aussi y prendre une « femme dans le même espoir. Les pauvres gens « de notre royaume sont bien tourmentés, et gre« vés par les subsides et les aides. Otez-les le plus « tôt que vous pourrez; nonobstant que je les aie « établis, rien ne me chagrine plus et ne pèse da« vantage sur mon cœur; ce sont les grandes af« faires que nous avons eues dans toutes les par« ties de notre royaume qui m'ont contraint à y

« recourir[1]. » Il leur parla encore long-temps, leur donnant les plus sages conseils ; puis il fit apporter la sainte couronne d'épines, et lui adressa une longue prière. Il demanda aussi qu'on tirât du trésor de Saint-Denis sa couronne royale, et la fit poser au pied de son lit. « Ah ! précieuse « couronne de France, dit-il, et à cette heure si « impuissante et si humble : précieuse, par le mys- « tère de justice renfermé en toi ; mais vile, plus « vile que toutes choses à cause du fardeau, du tra- « vail, des angoisses, des tourmens, des peines de « cœur, de corps, d'âme, et des périls de con- « science que tu donnes à ceux qui te portent. « Ah ! s'ils pouvaient d'avance les savoir, ils te « laisseraient plutôt tomber en la boue que de te « placer sur leur tête. »

Il avait fait entrer dans sa chambre des gens du peuple, et, se tournant vers eux et vers la foule de ses domestiques, il leur dit : « Je sais « bien que, dans le gouvernement du royaume, « et en mainte occasion, j'ai dû offenser les grands, « les moyens et les petits, auxquels j'aurais dû « être bienveillant et reconnaissant pour leurs « loyaux services. Ayez donc merci de moi, je « vous en prie, je vous en demande pardon. »

[1] Froissart.

TELLIER. DEL.

Mort de Charles v.

Et comme tout le monde pleurait autour de lui, il les consolait en disant : « Réjouissez-vous, « mes bons amis, mes loyaux serviteurs; dans « une heure, ce sera fini. »

Sa fin approchait; il ordonna qu'on fit venir le jeune Dauphin pour le bénir, ce qu'il fit dans les paroles de la Bible, comme Isaac avait béni Jacob. « Plaise à Dieu d'accorder à mon fils Charles la « rosée du ciel, la graisse de la terre, l'abondance « du froment, du vin et de l'huile; que sa famille « lui obéisse; qu'il soit le seigneur de ses frères; « que les fils de sa mère s'inclinent devant lui; « qui le bénira soit béni, qui le maudira soit mau- « dit! »

Il donna encore sa bénédiction à tous ceux qui étaient présens, ajoutant : « Mes amis, mainte- « nant retirez-vous; priez pour moi, et laissez- « moi endurer en paix le dernier travail de la « mort. » Il se tourna de l'autre côté, se fit lire la Passion, et commença d'agoniser. Peu après, il rendit le dernier soupir entre les bras de son ami le sire de la Rivière[1].

Le duc d'Anjou n'avait point obéi; il avait de secrets amis près du roi, qui l'instruisaient de

[1] Livre des faits et bonnes mœurs du roi Charles V, par Christine de Pisan.

moment en moment, par des messages, des progrès de la maladie. Quittant son armée, il arriva avant la mort de son frère; sans chercher à le voir, il était à Paris, même assez près de sa chambre, au moment où il expira.

A peine eut-il les yeux fermés, que le duc d'Anjou commença à s'emparer des joyaux et du trésor, qu'on faisait, chose incroyable! monter à dix-neuf millions. Sans nul égard pour les dernières volontés de son frère, il voulait aussi se saisir de l'autorité entière et absolue; les autres princes étaient loin d'y consentir. Chacun avait ses partisans, ses hommes d'armes. Le duc d'Anjou se tenait à Paris: ses frères avaient emmené le jeune roi à Melun. La guerre allait éclater entre eux. Les hommes sages et considérables du royaume obtinrent cependant qu'on proposerait les difficultés à une assemblée composée des princes du sang, des évêques, des principaux seigneurs et des gens les plus habiles du parlement et de la chambre des comptes.

Il n'y avait par malheur nulle règle et nulle habitude dans le royaume. Les nobles ni les communes n'avaient jamais eu la coutume de se réunir en parlement chaque année. Chacun des seigneurs et des gentilshommes défendait ses droits

comme il pouvait, et cherchait ses avantages en se mettant du parti de quelqu'un des princes ou des grands vassaux. Les bonnes villes faisaient leurs affaires chacune à part, selon qu'elle avait de bonnes relations avec le roi, avec les gouverneurs qu'il envoyait, ou avec le seigneur héréditaire dont elle dépendait plus ou moins. Il n'y avait pas, à bien dire, de libertés ni de priviléges du royaume, pas plus que de moyens légitimes de les faire valoir. Ce qu'il y avait de droits et de franchises tenait plus à chaque province qu'à la France. Les états-généraux ne s'assemblaient jamais en la même forme ni de la même sorte. Depuis long-temps on ne les appelait plus que lorsque le royaume était tombé dans la détresse; alors les communes arrivaient toutes courroucées de tant de maux, de tant d'abus, de tant de promesses violées. Sans tenir compte des périls et des malheurs où l'on avait jeté la France, elles ne songeaient qu'à en prévenir le retour, à éloigner les nouveaux conseillers, et à gêner le pouvoir du roi au moment où il aurait eu besoin d'en avoir beaucoup pour se tirer d'affaire. Les factions qui divisaient la noblesse cherchaient d'abord à se faire un appui de la force des communes; mais les intérêts étaient si différens, les répugnances et les

rancunes si grandes, que de telles alliances étaient peu durables. Rien ne préservait donc le royaume des calamités que le gouvernement d'un roi peut amener à sa suite. L'œuvre du sage roi Charles V ne devait pas survivre à sa personne; sa dernière volonté, les dispositions qu'il avait prises n'étaient garanties par rien; elles étaient considérées comme non avenues, bien qu'il en eût fait jurer solennellement le maintien par ses frères.

Il avait, par son ordonnancee de 1374, désigné un conseil de tutelle formé des archevêques de Rheims et de Sens; de sévêques de Laon, de Paris, d'Auxerre et d'Amiens; des abbés de Saint-Denis et de Saint-Maixent; du chambellan de France; du connétable, du bouteiller, du pannetier, des deux maréchaux, du grand-maître de la maison, garde de l'oriflamme; de Pierre d'Aumont et Philippe de Savoisy, chambellans; du comte de Brienne, du sire de Coucy, du sire de Clisson, d'Arnaud de Corbie et Étienne de la Grange, présidens au parlement; de Nicolas Dubois et Évrard Tramagon, conseillers; de Philibert l'Espinasse, Thomas Boudenay et Jean de Rye, chevaliers; de Nicolas Braque, Jean Pastourel, Jean Bernier, Bertrand Duclos, Philippe d'Augier et Pierre Duchatel, maîtres des comptes; du

doyen de Besançon, de Jean le Mercier, général des aides; de Jean d'Ay, avocat, et de six bourgeois de Paris, au choix des princes [1]. Ce ne fut point ce conseil qu'on rassembla et auquel on eut recours pour décider les querelles des princes. On réunit à la hâte les personnages importans de l'État qui se trouvaient présens, et l'on conféra sur les affaires du moment [2]. Le duc d'Anjou, qui savait fort bien parler, soutint que la régence lui appartenait de droit, et que la garde et la tutelle du roi ne pouvaient en être séparées. Ses frères, moins habiles dans le discours, ne répliquèrent point eux-mêmes; mais le chancelier d'Orgemont demanda que les dernières volontés du roi Charles V fussent exécutées. L'avocat général Desmarets soutint qu'elles ne devaient pas l'être en ce qui était contraire au droit du duc d'Anjou. On ne se persuada point; les esprits s'animèrent; chacun avait dans la ville ou aux environs ses hommes d'armes prêts à combattre. Il fallait se hâter de prévenir de grands maux; c'était, pour le moment, la suprême justice [3]. Sur les instances de l'avocat général, les princes consentirent à en

[1] Le Laboureur.

[2] Le Religieux de Saint-Denis. — Juvénal des Ursins.

[3] Le Religieux de Saint-Denis.

passer par la décision de quatre arbitres dont les noms ne sont pas restés connus. Ces arbitres prêtèrent serment, sur les saints évangiles, de n'agir ni par haine, ni par crainte, ni par intérêt, et de ne consulter que le bien du royaume[1]. La convention fut agréée par les princes et enregistrée au parlement en solennel lit de justice.

Le point important, aux yeux de toute la France, c'était que le jeune roi fût sacré; sans cette solennité, il n'eût pas semblé qu'il fût revêtu de la puissance souveraine. Le duc d'Aujou y consentit pour le meilleur gouvernement du royaume et pour nourrir la paix et l'union entre les princes. En conséquence, de sa propre autorité, il émancipa le roi et le réputa suffisamment âgé[2]. On ne toucha pas non plus à la sage disposition du feu roi, qui avait fixé à quatorze ans la majorité des rois. La garde et la tutelle furent conservées aux ducs de Bourgogne et de Bourbon; mais le duc d'Anjou obtint ce qu'avant tout il avait voulu avoir, les joyaux, la vaisselle et l'argent: sa seule pensée était de réunir le plus de trésors qu'il pourrait, afin de commencer son entreprise sur Naples. Il cessa de solder les hommes d'armes qui environ-

[1] Registres du Parlement. — Juvénal des Ursins.

[2] *Idem.*

naient Paris, et qui pour lors se répandirent de tous côtés en pillant. Le duc de Bourgogne s'en plaignit; le régent licencia alors les troupes : ce qui ne fit qu'augmenter le désordre[1].

En même temps le peuple de Paris, qui savait que le bon roi Charles avait, en mourant, recommandé qu'on supprimât les aides, voulait que cette paternelle volonté fût accomplie. On refusa de payer, on se mutina. Les bourgeois vinrent en foule, le prevôt des marchands à leur tête, trouver le régent, et se mirent à crier qu'ils mourraient plutôt mille fois que d'endurer tant d'exactions et d'injures faites à leurs libertés[2]. Le régent n'avait pas de forces pour leur résister, et aucune envie de leur rendre justice. Il fit de vagues promesses qui ne réussirent à rien calmer. Cependant il continuait à presser les receveurs des impôts et à faire argent de tout. Il s'entendait avec le pape Clément, d'Avignon, pour laisser les bénéfices en vacance et partager les revenus; il taxait aussi les bénéficiers. Ce fut encore par avidité qu'il vendit aux juifs une prolongation de cinq ans de séjour dans le royaume.

On se rendit à Rheims pour le sacre. Chemin

[1] Le Religieux de Saint-Denis. — [2] *Idem.*

faisant, le duc d'Anjou apprit que le roi Charles V avait caché un trésor dans son hôtel de Melun. Il manda le sire de Savoisy, chambellan, et lui demanda où était ce trésor. Le sire de Savoisy s'y refusa, et voulut demeurer fidèle aux promesses qu'il avait faites. Le régent, furieux, fit avancer le bourreau, et obtint, par cette menace, la révélation qu'il souhaitait[1].

La pompe du sacre fut magnifique. Le roi était accompagné de ses quatre oncles, des ducs de Brabant, de Lorraine, de Bar, des comtes d'Eu et de Namur; auprès de lui étaient les jeunes princes de son âge et de sa parenté, les fils du roi de Navarre, du comte d'Albret, du duc de Bar, du sire d'Harcourt, et tous les jeunes gens des premières maisons du royaume, qui lui servaient de compagnons. Il entra à Rheims au son de vingt-quatre trompettes, ce qui sembla à tout le monde une bien harmonieuse musique. Le jeune roi fit, suivant l'usage, la veille des armes dans la cathédrale de Rheims; car il devait être reçu chevalier en même temps que roi. Le lendemain, entouré de tout ce beau et jeune cortége, où l'on voyait son frère, encore enfant, porter la Joyeuse, célèbre

[1] Le Religieux de Saint-Denis.

épée de Charlemagne, le roi fut sacré de la Sainte-Ampoule par l'archevêque de Rheims, et armé chevalier par son oncle le duc d'Anjou; puis lui-même conféra la chevalerie à ses jeunes compagnons, qui avaient fait avec lui la veille des armes. L'église était remplie de toute la noblesse de France, si pressée qu'on ne pouvait se retourner [1].

Puis on se rendit au festin dans une grande salle de charpente qui avait été élevée en la cour du palais. Les prélats s'assirent à la droite du roi: le duc d'Anjou avait mis son siége à la gauche; mais le duc de Bourgogne, réclamant les droits et les honneurs de premier pair de France, s'élança, et, sans s'adresser à personne, se plaça entre son frère et le roi. Chacun fut surpris de cette assurance: le duc d'Anjou resta interdit; le roi et les autres princes ne parurent point blâmer la démarche soudaine de Philippe-le-Hardi, et il assura ainsi, pour le présent et l'avenir, le rang de sa pairie, qui jusqu'alors n'avait passé qu'après le duc de Normandie et le comte de Frandre [2].

Le service du festin fut commandé par les plus hauts barons du royaume: le sire de Coucy, le

[1] Froissart. — Grandes Chroniques.

[2] Gollut. — Grandes Chroniques. — Juvénal. — Le Religieux de Saint-Denis.

connétable de Clisson, l'amiral de Vienne, le sire de la Trémoille, remplirent cet office, montés sur leurs chevaux de parade et vêtus de drap d'or. On représenta aussi, pendant le repas, plusieurs beaux mystères nouvellement composés, puis on revint à Paris, où se célébrèrent encore de nouvelles fêtes.

Cependant tout allait de plus mal en plus mal. Chaque jour les amis et les conseillers du feu roi Charles V étaient renvoyés et exilés par le crédit des princes, entre autres l'évêque d'Amiens et le chancelier d'Orgemont; le sire de la Rivière l'eût été aussi sans l'amitié du connétable[1] qui prit sa défense. Le peuple, mécontent, se mutinait; les princes étaient en discorde; les gens de guerre se payaient par le pillage. C'était surtout au duc d'Anjou qu'on reprochait ces désordres. Son frère le duc de Bourgogne ne l'épargnait point, rappelait sans cesse qu'il avait dérobé les trésors du roi, et voulait les lui faire restituer. Les grands et les prélats s'efforçaient d'apaiser ces dangereuses querelles. Maître Jean Desmarets était alors l'homme le plus habile et le plus considéré des conseils du roi; mais il inclinait toujours pour le régent contre les autres princes.

[1] Le Religieux de Saint-Denis.

Le peuple de Paris se lassa de tant de désordres, et commença à s'émouvoir de ce que le duc d'Anjou n'acquittait point la promesse solennelle qu'il avait faite d'abolir les aides et les gabelles. Le prevôt des marchands, ainsi que les sages et riches bourgeois, faisaient leur possible pour calmer la populace; mais enfin l'on fut contraint de faire une assemblée des gens des petits métiers. Le prevôt les exhortait à prendre encore patience, à ne point troubler la joie que causait le retour du jeune roi, lorsque tout à coup un savetier prit la parole [1].

« Nous n'aurons donc jamais de repos, dit-il, « et l'avarice des seigneurs nous chargera donc « toujours d'exactions prises contre nos droits! « On nous demande plus que nous ne pouvons « payer, on nous écrase jusqu'à en mourir; en « outre, on nous méprise trop. A peine veut-on « nous reconnaître la voix et la figure d'homme. « On ne nous appelle point dans les assemblées « des notables, et l'on nous dit avec arrogance « que la terre ne doit pas se mêler au ciel. Nous « leur donnons tout notre avoir, nous prions pour « eux, et, avec nos impôts, ils ne songent qu'à se

[1] Le Religieux de Saint-Denis.

« vêtir d'or et de perles et à bâtir de beaux hô-
« tels. On accable la bonne ville de Paris, cette
« mère des autres villes du royaume; mais il n'y
« a plus de patience à avoir : que tous les bour-
« geois prennent les armes; il vaut mieux mourir
« que de vivre si misérables et d'endurer tant
« d'injures. »

Aussitôt plus de trois cents hommes s'armèrent et se portèrent au palais en grande fureur. Le duc d'Anjou ne manquait ni de courage ni d'habileté. Il reçut ce peuple avec douceur et sang-froid, puis monta, avec e chancelier de France, sur la grande table de marbre pour entendre la remontrance du prevót. Celui-ci commença à parler avec force au nom des Parisiens, puis peu à peu, prenant le ton le plus respectueux, il s'y prit si bien, que le peuple ne fut point mécontent et se trouva tout apaisé. Alors le duc d'Anjou parla avec bonté, adoucit ses auditeurs par ses discours, et lorsqu'ils furent mieux disposés, le chancelier prit la parole d'un ton plus grave. Il rappela ce que la ville devait aux rois, les priviléges qu'ils lui avaient accordés, les beaux édifices qu'ils y avaient construits, la bonté avec laquelle on avait toujours écouté ses plaintes; puis il parla plus sévèrement, reprocha aux Parisiens cette sédition, blâma ce manque de respect,

promit qu'on s'occuperait de leur demande; car les rois ne pouvaient rien résoudre sans conseil: ainsi il renvoya chacun chez soi.

On se croyait hors de danger; on parlait déjà de ne pas encourager le peuple par trop d'indulgence, lorsqu'il revint dès le lendemain plus animé de colère. Pour lors il fallut céder, et le roi, par des lettres patentes, abolit les aides et les gabelles. Cette complaisance n'apaisa pas le trouble; plusieurs seigneurs s'étaient mêlés parmi le peuple, et, profitant de l'occasion, ils l'excitèrent à se porter contre les juifs, dont ils étaient débiteurs pour de fortes sommes. On courut à leur quartier, on entra dans leurs maisons, on pilla toutes leurs richesses. Les seigneurs reprirent les titres de leurs dettes; un massacre s'ensuivit. Beaucoup d'hommes et de femmes furent égorgées, et l'on baptisait les petits enfans. Le reste se sauva dans le Châtelet comme dans un asile. Enfin le désordre s'apaisa, le conseil du roi prit ces malheureux sous sa protection, les rétablit dans leurs maisons, et maintint leurs priviléges [1].

Cependant l'état des affaires, la suppression soudaine des aides et gabelles, l'embarras des finances, rendaient nécessaire d'assembler les

[1] Le Religieux de Saint-Denis.

États du royaume. Ils exigèrent aussi impérieusement que les Parisiens la suppression des impôts, et redemandèrent les franchises, libertés, priviléges et immunités, tels qu'ils avaient été donnés par Philippe-le-Bel. Mais tous ces beaux édits et ces ordonnances que faisaient rendre les États-Généraux n'étaient que vain langage. Les princes auraient voulu s'y conformer, que ce n'eût pas été chose possible. Il fallait des armées, il fallait payer des hommes d'armes. Les rois avaient aliéné leurs domaines, et leurs revenus propres ne suffisaient plus. Les seigneurs et les vassaux ne pouvaient plus aller à la guerre à leurs dépens. Toutes les promesses qu'on faisait pour apaiser le peuple ne pouvaient donc être sincères. Cette mauvaise foi courrouçait d'autant plus les sujets que les impôts étaient perçus avec dureté et malversation, ensuite fort mal employés.

Ce fut à ce moment que les quatre princes firent encore un nouvel arrangement. Ils convinrent qu'ils formeraient entre eux un conseil de régence dont le duc d'Anjou aurait la présidence; qu'ils établiraient au-dessous d'eux un autre conseil de douze personnes. La garde de la personne du roi continuait à être confiée aux ducs de Bourgogne et de Bourbon. Le duc de Berri se fit donner le

gouvernement du Languedoc, au grand chagrin des habitans de cette province. Le duc d'Anjou n'avait d'autre pensée que son expédition de Naples, et disposait tout pour que rien ne le retînt en France. Le duc de Bourgogne sentait que sa présence était chaque jour plus nécessaire dans son héritage de Flandre, où tout était en guerre et en discorde. On fit la paix avec le duc de Bretagne; plus empressé encore de se délivrer de la présence des Anglais qu'il ne l'avait été de les appeler, il perdait chaque jour l'estime et l'affection de ses sujets pour avoir introduit de tels alliés dans son duché. Peu après, une trève de six mois fut conclue avec l'Angleterre.

Mais les troubles et les séditions étaient loin de s'apaiser. Le duc d'Anjou s'occupait de pressurer le royaume par toutes sortes de moyens. Les impôts ayant été refusés par les États-Généraux, il tâcha de les obtenir des États de chaque province. Le Languedoc, le Ponthieu, le comté de Boulogne, l'Artois, cédèrent aux instances qui leur furent faites; mais la ville de Paris fut intraitable. Depuis la mort du roi, le calme ne s'y était pas rétabli : c'était toujours séditions nouvelles. Il y en eut une grande contre Hugues Aubriot, prevôt de Paris. Cet Aubriot était un bourgeois de Dijon

que le duc de Bourgogne avait reconnu pour fort habile, et qu'il avait placé dans la faveur de son frère le roi Charles V. Le prevôt avait mis beaucoup d'ordre dans la ville; il avait fait construire les nouveaux remparts de Paris, la Bastille Saint-Antoine, le pont Saint-Michel, le Petit-Châtelet, les égouts, le quai du Louvre et d'autres bâtimens. Toutes ces constructions avaient coûté de grandes sommes d'argent. En outre, il faisait prendre les vagabonds, les mauvais sujets et gens sans aveu, et les contraignait à travailler par corvée. C'était donc un homme fort détesté dans le peuple. L'Université le haïssait encore plus, car il ne ménageait point les écoliers, et au moindre bruit les faisait mettre en prison. En outre, on lui imputait, tout vieux qu'il était, une conduite fort débauchée, un dédain public des choses de la religion, et des discours fort impies. Ce fut ce qui le perdit. L'Université, soutenue de la voix publique, le traduisit devant la justice de l'évêque. La protection des princes ne put le sauver. Il fut condamné, comme hérétique, à demeurer jusqu'à sa mort dans un cachot; mais n'étant pas remis à la justice séculière, sa vie fut sauvée. Le peuple poursuivait partout ses partisans comme des ennemis de Dieu [1].

[1] Le Religieux de Saint-Denis..— Juvénal.

Dans le même temps, à Rouen, le menu peuple se souleva, nomma roi, par une sorte de dérision, un marchand mercier, le porta en triomphe, et lui présenta requête pour abolir les aides. Le duc d'Anjou et le duc de Bourgogne y menèrent le roi. On réprima la sédition par des peines sévères; mais au même instant il en éclata une plus cruelle à Paris. Pressé d'argent, on avait voulu y rétablir les aides par force et par surprise. Le bail en avait été passé en secret et sans publication. Quand ce fut pour faire payer le peuple, il fallait bien, selon l'usage du temps, lui signifier l'ordonnance. On croyait que, pour le mettre dans son tort, cette formalité était nécessaire. Un huissier à cheval parut au milieu du marché, commença à dire qu'on avait dérobé la vaisselle du roi; et quand il vit la foule un peu occupée de cette nouvelle, il s'enfuit en grande hâte en criant que le lendemain on était tenu de payer les aides.

Alors l'émeute fut terrible. On se saisit de maillets de plomb; les collecteurs des aides furent assommés; beaucoup de maisons furent pillées. On parlait d'aller brûler les hôtels du roi. On alla délivrer Hugues Aubriot pour le mettre à la tête de la ville. Lui, bien prudemment, ne profita de sa liberté que pour s'en retourner en Bourgogne. Le

conseil de régence, qui était à Rouen, fit marcher des gens d'armes. Les Parisiens avisèrent à se défendre; mais les riches bourgeois étaient effrayés et désolés des cruautés des maillotins : ainsi nommait-on les porteurs de maillets. L'on pensa donc que cette sédition pourrait encore se calmer par les voies de la douceur. Le sire de Coucy, qui était le plus sage et le plus aimable chevalier de son temps, s'en vint, accompagné de ses seuls serviteurs et sans armes, descendre à l'hôtel qu'il avait à Paris. Il fit venir les principaux bourgeois, et leur parla si bien de l'amour que le roi avait pour sa bonne ville, de l'indignité des maillotins, qui avaient tué les officiers royaux et forcé les prisons, du chagrin que les princes auraient d'assiéger Paris à main armée, qu'il acheva de toucher leur cœur[1]. Ils se concertèrent avec l'évêque et l'Université, qui s'en allèrent à Vincennes faire au roi des discours d'excuse. On leur accorda que les aides seraient remplacées par une taxe que la ville mettrait sur elle-même et verserait chaque mois chez son propre receveur. Une amnistie fut aussi promise. Les chefs de la révolte en furent exceptés. On ne pouvait cependant ni les juger ni les

[1] Froissart.

exécuter publiquement, à cause du peuple. Chaque nuit, on en liait quelques uns dans des sacs et on les jetait dans la rivière[1].

Mais le duc d'Anjou, qui voulait partir pour Naples, était pressé d'argent; il lui en fallait à tout prix. Les Etats-Généraux furent encore une fois mandés; on leur représenta qu'il y avait des dépenses nécessaires, que le roi avait fait beaucoup de retranchemens sur sa maison, que des officiers royaux avaient été supprimés, qu'on avait même retranché sur les gages des compagnies de justice : rien ne put persuader les députés. On leur disait des choses vraies et raisonnables, leurs motifs ne l'étaient pas moins; d'ailleurs Paris leur aurait inspiré la fermeté nécessaire pour résister. Ils se séparèrent, disant qu'ils n'étaient pas autorisés à consentir des subsides.

Le roi n'avait pu encore rentrer dans la ville, tant le calme y était mal rétabli; les gens sages et ceux qui avaient quelque chose à perdre s'efforçaient toujours de remettre la paix et d'obtenir le retour du roi. Le conseil exigeait que le menu peuple fût désarmé, que le roi entrât en appareil de guerre, que les portes de la ville restassent

[1] Le Religieux de Saint-Denis. — Juvénal.

ouvertes, et que les chaînes des rues ne fussent plus tendues ni jour ni nuit. De semblables conditions mirent la populace en fureur; elle voulait massacrer l'avocat général Desmarets et ceux qui s'étaient entremis de négocier. Alors ils retournèrent à Vincennes, chez le roi. Ils y furent tout aussi mal reçus, et traités de rebelles par les gens du conseil. On ne voulut ni les croire ni écouter leurs excuses. Le sire Villiers de l'Isle-Adam, grand-maître de France, fut envoyé dans la ville pour y voir les choses par lui-même, et proposer le rétablissement, sinon des aides, du moins de la gabelle. Dès qu'il eut entrevu comment les choses allaient, il revint sans avoir osé même dire un mot de sa commission. Le conseil du roi se radoucit, et consentit à une amnistie générale; mais le duc d'Anjou voulut que la ville fit un présent de cent mille francs au roi, c'est-à-dire à lui. Le lendemain, le roi rentra et fut fort bien reçu. Pour avoir la somme de cent mille francs, les bourgeois taxèrent le clergé, qui trouva ce procédé contraire à la raison, et se refusa à payer. Le duc d'Anjou en toucha ce qu'il put et partit pour la Provence[1].

[1] Le Religieux de Saint-Denis. — Juvénal.

Le duc de Bourgogne se trouvait dès lors seul à gouverner la France. Le plus pressant usage qu'il avait à faire de son pouvoir, c'était de secourir le comte de Flandre et de remettre en obéissance des sujets qui allaient devenir les siens. D'ailleurs on disait que c'était l'exemple, et même les messages et les exhortations des Flamands, qui excitaient sans cesse les Parisiens [1]. Pendant les deux années que les affaires de France avaient retenu le Duc, tout avait empiré en Flandre, nonobstant les hommes d'armes de Bourgogne qu'il avait envoyés en grand nombre et à grande dépense, sous les ordres de son maréchal Guy de Pontailler, pour renforcer l'armée de son beau-père.

Or voici ce qui s'était passé : les gros bourgeois de Bruges, qui avaient toujours été du parti du comte, avaient réussi à prendre tout-à-fait le dessus sur les gens des petits métiers ; ils avaient fait périr un grand nombre de foulons et de tisserands ; le prince était alors revenu dans leur ville. La campagne de Bruges, qui formait un territoire à part sous le nom du Franc, se rangea aussi à l'obéissance du comte. Il arriva, persuadé que

[1] Le Religieux de Saint-Denis.

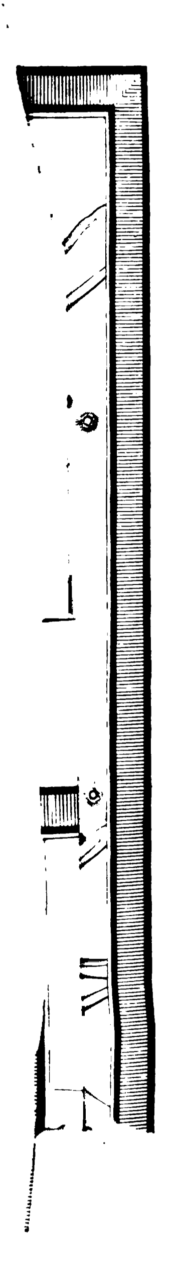
tout irait dorénavant pour le mieux, et qu'il fallait venir à bout des rebelles. Il fit mettre en prison, à Bruges, ceux qu'on soupçonnait d'être favorables aux Gantois, et chaque jour il faisait couper la tête à quelqu'un d'entre eux; puis il alla mettre le siége devant Ypres.

Les Gantois envoyèrent neuf mille hommes sous leurs meilleurs capitaines pour secourir la ville, qui en mit aussi huit mille en campagne; mais les deux troupes manquèrent leur jonction. Les gens de Gand furent entièrement défaits; le capitaine des troupes d'Ypres, contre l'avis duquel la marche avait été dirigée, n'en passa pas moins pour un traître, et fut mis en pièces par les Gantois fugitifs.

Les riches bourgeois d'Ypres firent alors ouvrir au comte les portes de leur ville, en implorant sa miséricorde. Il leur promit merci, mais on trancha la tête à trois cents hommes des petits métiers et l'on envoya trois cents otages dans les prisons de Bruges. Courtray se rendit ensuite, en conjurant le prince d'accorder son pardon. Il se contenta d'enlever deux cents otages [1].

Voyant que tout lui succédait, et que son pays était presque en entier rentré en obéissance, le

[1] Froissart. — Meyer. — Chron. man.



comte alla mettre le siége devant la ville de Gand. Ce n'était pas une entreprise facile : la ville était si grande, qu'il eût fallu au moins deux cent mille hommes pour l'environner. Il arrivait donc des vivres et des munitions par trois ou quatre de ses portes. Elle recevait des secours du Hainaut, et surtout de Bruxelles, qui était très-favorable aux Gantois. Les gens de Liége étaient encore plus portés pour la cause des communes de Flandre ; car eux aussi étaient fort sujets à se révolter contre leur seigneur évêque, et vivaient mal avec les gentilshommes. Ils pensaient que le bon droit était tout entier pour la ville de Gand ; et s'ils eussent été plus voisins, ils y auraient volontiers envoyé des renforts.

Les Gantois continuaient à tenir la campagne, tout en soutenant le siége. Ils se portaient aux lieux où l'ennemi était le moins en force, et s'emparèrent ainsi successivement d'Alost, de Termonde et de Grammont. Ils rencontrèrent aussi les milices de Bruges ; ils les mirent en déroute et s'emparèrent même de la bannière du corps des orfévres, qui furent presque tous exterminés. L'hiver approchait, l'armée du comte était fatiguée ; il leva le siége, en laissant forte garnison à Audenarde.

Au printemps de 1381, il rassembla encore ses hommes d'armes. La campagne commença malheureusement. Les Gantois rencontrèrent un parti de chevaliers et en tuèrent bien six cents; mais ce succès les rendit si présomptueux, qu'ils vinrent attaquer le gros de l'armée à Nevèle. Le comte de Flandre avait quinze cents chevaliers, et du reste environ vingt mille hommes. Il ne se fiait pas trop aux gens des bonnes villes; aussi, après avoir bien prié et averti les chevaliers de faire de leur mieux pour tirer vengeance de ces enragés de Gantois, il harangua d'autre sorte les bourgeois, leur disant : « Soyez « sûrs que, si vous vous enfuyez, vous n'y ga- « gnerez rien, car je vous ferai couper la tête à « tous[1]. »

La bataille fut rude, et bien que les gens du comte fussent quatre fois plus nombreux, ils trouvèrent une ferme résistance : enfin ils l'emportèrent. Rasse de Liedekenke, seigneur de Herzele, le plus brave et le plus habile des chefs gantois, fut tué, et Jean de Lannoy, qui était aussi un bon capitaine, s'étant réfugié dans le clocher de Nevèle, fut environné : il se défendit long-temps; on mit le

[1] Froissart.

feu au monastère. Il montra aux ennemis sa cotte remplie de florins, et les leur offrit; mais on se moquait de lui en lui criant : « Sautez comme « vous en avez tant fait sauter des nôtres. »

Un troisième capitaine, nommé Pierre du Bois, et qui avait grand crédit à Gand, y ramena les restes de l'armée. On lui reprocha de n'avoir pas secouru les autres, et il faillit être mis à mort. Cependant il parvint à se justifier et à empêcher les riches bourgeois de traiter avec le comte, comme ils en avaient la secrète envie. On remit les troupes sur pied, et l'on reprit la campagne d'autant plus facilement, que le comte venait de retourner à Bruges et de séparer son armée; il ne pouvait jamais la garder long-temps rassemblée, tant à cause du manque d'argent que parce que les milices des bonnes villes ne pouvaient faire de longues absences.

La guerre continuait ainsi avec des fortunes diverses. Les bourgeois de Gand voyaient que les troubles ne finissaient pas; ils se trouvaient de plus en plus sous la tyrannie des chaperons blancs et autres compagnons sans biens et sans aveu; on les faisait sans cesse contribuer pour la défense des franchises de la ville; enfin ils auraient bien voulu se réconcilier avec leur seigneur.

Quand Pierre du Bois vit que les riches commençaient ainsi à faiblir et la ville à se fatiguer, ne se trouvant pas assez d'autorité parmi le peuple, il s'avisa d'un homme auquel personne ne pensait à Gand; son nom y était pourtant bien connu. C'était le fils du fameux Jacques d'Artevelde, dont Pierre du Bois avait entendu conter tant de choses à son maître Jean Hyons et aux anciens de la ville, et qui avait gouverné sept ans la Flandre avec tant d'honneur et de succès; il avait laissé une si grande mémoire, que les Gantois disaient tous les jours : « Ah! si Jacques d'Artevelde « vivait »! Il avait été, dans son temps, si bien venu des rois et des princes, que la reine Philippe d'Angleterre, femme d'Edouard III, avait été marraine de son fils, qui en effet se nommait Philippe. Ce fils était assez riche et vivait tranquillement. Il appartenait, ainsi que son père, à la corporation des *poorters*, c'est-à-dire des hommes riches qui n'avaient pas de métier. Beaucoup de familles nobles et anciennes faisaient partie de cette corporation, qui avait grande autorité dans la ville tant qu'on était en un temps de bon ordre et de repos. La plupart de ces poorters, pour se donner crédit ou sûreté, se faisaient pourtant inscrire dans un corps de métier. C'est

ainsi que Jacques d'Artevelde avait été patron des brasseurs [1].

Un soir, Pierre du Bois vint trouver Philippe d'Artevelde, et lui dit : « Si vous voulez suivre « mon conseil, je vous ferai le plus grand de « toute la Flandre. — Et comment cela? répondit « Philippe. — Nous avons maintenant très-grand « besoin de choisir un souverain capitaine d'un « grand renom. Vous aurez le gouvernement et « l'administration de la ville de Gand, vous res- « susciterez en ce pays votre père Jacques d'Arte- « velde, qui fut, de son vivant, tellement aimé « et craint en Flandre. Il m'est facile de vous « mettre en sa place; mais vous vous gouvernerez « par mon conseil jusqu'à ce que vous vous soyez « mis au fait; ce qui ne tardera guère. — Pierre, « repartit Philippe, vous m'offrez là une grande « affaire; je vous crois, et vous promets que si « vous me placez là, je ne ferai rien sans votre « conseil. — Ah çà, ajouta Pierre du Bois, saurez- « vous bien être hautain et cruel? Car un homme « de la commune, ainsi que nous sommes, et spé- « cialement pour ce que nous avons à faire, ne « vaudrait rien s'il n'était pas fort redouté pour

[1] Hoofdman. Informations transmises par M. de Cornellissens, secrétaire de l'université de Gand.

« sa cruauté. Les Flamands veulent être ainsi me-
« nés, et avec eux il ne faudra pas plus tenir
« compte de la vie des hommes que de celle des
« alouettes quand vient la saison d'en manger. —
« Je ferai ce qu'il faudra », dit Artevelde; et ils se quittèrent là-dessus [1].

Le lendemain, Pierre du Bois proposa ce choix à l'assemblée, en rappelant toute la gloire et les services de Jacques d'Artevelde. Cette idée saisit tout à coup les habitans, et ils crièrent tout d'une voix : « Nous n'en voulons pas d'autre, qu'on
« aille le chercher! — Non, dit Pierre du Bois :
« allons plutôt le trouver et nous expliquer avec
« lui. »

Alors le peuple, ayant à sa tête les syndics des métiers et les capitaines, s'en vint chez Artevelde. Là ils lui exposèrent comment la bonne ville de Gand avait besoin d'un souverain capitaine au nom duquel on pût se rallier tant au dedans qu'au dehors, comment aussi tous les habitans de Gand le préféraient à cause de la mémoire de son père, et de son nom qui leur paraissait mieux séant à prononcer que nul autre. « Vous dites, répon-
« dit-il, que vous y êtes portés par l'amour que

[1] Froissart. — Meyer. — Oudegherst.

« vos pères ont eu pour le mien; et cependant, « malgré tous les grands services qu'il leur avait « rendus, ils finirent par le tuer. Je ne dois pas « être engagé par une telle récompense. » Pierre du Bois prit la parole et dit : « Vous serez toujours « si bien conseillé, que personne n'aura qu'à se « louer de vous. »

Il accepta, fut conduit sur la place du marché, où il prêta serment, et reçut celui du maire et des échevins. Au commencement il obtint grande faveur, car il parlait avec douceur et sagesse à tous ceux qui avaient affaire à lui. Toutefois il n'oubliait pas le conseil de Pierre du Bois, et savait aussi se montrer cruel. Il tarda peu à faire trancher la tête à douze bourgeois de Gand, sous divers prétextes, mais, au vrai, parce qu'ils avaient autrefois pris part à la mort de son père. Peu après il fit aussi exécuter le syndic des tisserands qu'on accusa de trahison, et chez qui l'on trouva du salpêtre et de la poudre. Ces rigueurs ne le rendaient que plus cher aux gens de guerre et à ceux qui craignaient la paix. Les Gantois continuaient ainsi à être fort unis, nonobstant quelques murmures.

Le comte n'en avait pas moins repris le siége de Gand. Le chevalier le plus vaillant et le plus

aimable de son armée était alors le jeune sire d'Enghien; c'était tout l'honneur de la Flandre. Le comte l'aimait beaucoup, l'appelait son fils, et se plaisait à dire que ce beau et noble enfant serait par la suite un vaillant homme et un bon chevalier. Il se mettait à la tête de toutes les entreprises hasardeuses, et les jeunes gentilshommes qui aimaient les aventures venaient se ranger sous ses ordres. Une fois, entre autres, il amena sa bannière devant la ville de Grammont que tenaient les Gantois, et l'emporta d'assaut. Suivant les ordres du comte, la ville fut brûlée. Plus de cinq cents personnes, hommes, femmes ou enfans, y périrent. Le comte de Flandre le loua fort de ce succès; aussi s'en allait-il tous les jours tenter quelque nouveau fait d'armes, tantôt en grande compagnie, tantôt avec si peu de gens d'armes, qu'il était bientôt repoussé; enfin il ne laissait aucun repos aux Gantois. Eux, animés du désir de venger les massacres de Grammont, et voyant le sire d'Enghien si aventureux, espéraient bien qu'à force de se risquer il finirait par trouver mauvaise chance. Ils le guettèrent si bien, qu'un jour il tomba dans une embuscade : « Maintenant à la mort! lui crièrent-ils. — C'est « trop tard pour s'en tirer, dit le sire d'Enghien;

« il ne nous reste qu'à vendre chèrement notre « vie. » Les chevaliers firent le signe de la croix, se recommandèrent à Dieu et à saint George, puis combattirent de leur mieux jusqu'au moment où ils tombèrent. Les Flamands portèrent leur corps en triomphe dans la ville.

Ce fut un coup mortel pour le comte : « Ah! « Walter, Walter, mon fils, dit-il, qu'il est vite « arrivé malheur à votre jeunesse! Je veux que « chacun sache que jamais les gens de Gand n'au- « ront de paix de moi jusqu'à ce qu'ils aient payé « ceci tant que ce sera assez. » Il envoya rechercher son corps, afin de lui faire un noble convoi. Les Gantois le lui vendirent cent mille francs; puis le comte, triste et découragé par cette mort, leva encore une fois le siége[1].

Quand il voulut le recommencer, il prit mieux ses précautions; il obtint de ses cousins le duc de Brabant et le comte de Hainaut qu'ils interdiraient à leurs sujets de commercer avec la ville de Gand, et d'y apporter des vivres et des provisions. Il eût voulu faire adopter la même résolution aux Liégeois; mais ils étaient gens libres et orgueilleux, et ne tinrent aucun compte de l'invi-

[1] Froissart.

tation du prince. C'était là le vrai moyen de réduire les Gantois. Dès qu'ils virent ainsi leurs communications coupées, ils songèrent à traiter. Le duc de Brabant, le comte de Hainaut et l'évêque de Liége se firent médiateurs; des députés furent envoyés à Harlebecque; enfin la chose était en bon train, à la grande satisfaction de tous les gens sages de Gand.

Mais Pierre du Bois savait bien que la paix ne pourrait se faire qu'aux dépens de lui et de ses pareils. « Je ne veux pas encore mourir, disait-il, « et mon digne maître Jean Hyons n'est pas en- « core assez vengé. » Il s'en alla trouver Artevelde et lui remontra leur danger commun; il le détermina à se rendre à l'assemblée des habitans avec cent hommes bien armés, et à l'avouer de tout ce qu'il y ferait. Là, deux des meilleurs bourgeois de la ville se levèrent; ils dirent comment ils avaient parlementé à Harlebecque, et obtenu à grand'peine, par les soins du duc de Brabant et du comte de Hainaut, que la paix serait faite sous la condition que la ville livrerait deux cents otages au choix du comte; il avait même laissé espérer qu'il leur ferait grâce. « Comment avez- « vous osé, reprit Pierre du Bois, traiter à de si « honteuses conditions pour la ville? Il vaudrait

« mieux pour elle être toute ruinée que d'être « ainsi déshonorée et trahie. On voit bien que « ce n'est ni vous ni vos amis qui serez dans les « deux cents prisonniers. Vous avez fait votre « affaire : nous allons faire la nôtre. » Disant cela, il tira son poignard et frappa à mort un de ces deux bourgeois. Autant en fit Artevelde à l'autre député; puis ils se mirent à crier : « A la « trahison! » Leur parti était puissant; la plupart des hommes riches ne voulaient pas se brouiller avec eux et les craignaient; leur conduite fut approuvée. Le comte fut plus outré que jamais, se repentit d'avoir eu la faiblesse de traiter, et la guerre continua plus cruellement encore qu'auparavant; mais le prince ne cherchait plus qu'à affamer la ville. Les habitans du comté d'Alost ayant contrevenu à la défense et continué d'y porter leur lait et leurs fromages, le comte fit brûler et saccager tout leur pays; en telle sorte qu'ils furent obligés de se réfugier en Hainaut avec leur bétail.

Cependant les vivres commençaient à manquer : les greniers étaient vides; on avait même forcé ceux des abbayes. Une troupe de douze mille hommes sortit de la ville pour tâcher d'y faire entrer quelques convois de provisions. Ils arri-

vèrent, tout hâves et tout jaunis par la faim, devant les portes de Bruxelles. Les habitans leur étaient assez favorables ; mais le duc de Brabant avait défendu de secourir les Gantois. Néanmoins on leur fournit des vivres pour ceux de la troupe seulement. De là ils allèrent à Louvain, où ils furent reçus aussi avec pitié et affection. Se trouvant alors assez près de leurs amis de Liége, le capitaine François Aterman s'y rendit et y reçut grand accueil. « Ah ! lui dit-on, si nous étions vos pro-
« ches voisins, comme ceux de Hainaut et de Bra-
« bant, nous vous aiderions bien autrement à sou-
« tenir votre bon droit et à garder vos franchises.
« Ce n'est pas que les gens de Bruxelles n'aient
« grande compassion de vos souffrances ; mais le
« duc et la duchesse de Brabant les contraignent
« dans l'intérêt de leur cousin le comte de Flandre ;
« car tous ces seigneurs s'entendent toujours
« entre eux. Pour nous, nous n'allons pas moins
« vous secourir de notre mieux ; ils ne peuvent
« pas refuser passage à nos marchandises ; ainsi
« emmenez avec vous cinq ou six cents chariots
« de vivres et de farine ; payez-les seulement aux
« bonnes gens qui vous les fourniront[1]. »

[1] Froissart.

Au retour, François Aterman, du consentement de sa troupe, s'en alla trouver la duchesse de Brabant, et la supplia bien humblement de s'entremettre encore avec l'évêque de Liége pour réconcilier la ville de Gand avec le comte de Flandre son beau-frère. « Volontiers, dit la duchesse, et il « y a long-temps que j'aurais fini cette guerre, si « je l'avais su ou pu faire. Mais vous avez tant de « fois courroucé votre seigneur, vous lui avez « montré une opinion si merveilleusement con- « traire, que cela maintient sa colère et sa haine. « Cependant j'y enverrai mes conseillers avec « ceux de Liége et de Hainaut. » Aterman continua ensuite sa route, et amena les six cents chariots dans la ville; elle se trouva ainsi soulagée, mais pour peu de temps. Le comte, qui savait la détresse des Gantois, se croyait sûr de les tenir; ni lui, ni son conseil, et encore moins les Gantois fugitifs qui l'entouraient, ne voulaient entendre à aucun traité.

Aussi résista-t-il à toutes les instances des médiateurs et aux supplications de la ville de Gand. Pour cette fois, tout le monde y désirait la paix. Artevelde et ses amis, touchés des maux de leurs concitoyens, consentaient sincèrement à se sacrifier pour leur salut. La seule condition était que

le comte ne ferait périr personne, se contentant de bannir qui il voudrait. Artevelde lui-même s'était rendu à Tournai, où des conférences avaient été indiquées. On y attendait le comte; il avait promis de s'y rendre. Comme il ne venait pas, on lui députa à Bruges des conseillers et des bourgeois de Brabant, de Liége et du Hainaut. Il les reçut assez bien, et dit qu'il enverrait sa réponse. Elle fut dure : il exigea que tous les habitans de la ville de Gand, depuis quinze ans jusqu'à soixante, vinssent, pieds nus, en chemise et la corde au cou, à moitié chemin de Gand à Bruges, et là se missent à sa merci. Les Gantois demeurèrent saisis de cette réponse : « Mes beaux seigneurs, « leur dit le bailli de Hainaut, vous êtes là en « grand péril. Je vous conseille d'accepter cette « offre tandis qu'on veut bien encore vous la faire. « Le comte ne fera pas mourir tous ceux qui vien- « dront se présenter devant lui; il ne prendra que « ceux contre lesquels il est le plus courroucé, « puis la pitié s'en mêlera, et les choses ne se pas- « seront pas comme on le craint maintenant. — « Nous vous remercions bien de vos soins et de « vos peines, dit Artevelde; mais nous n'avons pas « pouvoir d'accepter de telles conditions; nous al- « lons les reporter à ceux de la ville : s'ils y con-

« sentent, il ne tiendra pas à nous qu'elles s'exé-
« cutent[1]. »

Il revint à Gand; tout le peuple était venu au-devant de lui, empressé de savoir la réponse du comte. Dès qu'ils virent Artevelde : « Eh bien! « crièrent-ils, donnez-nous vos bonnes nouvelles. » Il baissa tristement la tête, et comme on le pressait : « Retournez chez vous, dit-il, pour aujour-« d'hui, et venez demain matin sur la place du « marché. Alors vous les saurez, les nouvelles. » Pierre du Bois vint le trouver, et dès qu'il sut ce qu'exigeait le comte : « Par ma foi, dit-il, il a bien « raison. M'en voilà venu à mes fins et à celles de « mon maître Jean Hyons. Il n'y a nul moyen de « remettre la paix et le repos à Gand; maintenant « il faut prendre le mors aux dents, et montrer « s'il y a dans la ville des gens habiles et coura-« geux. Dans peu de jours, Gand sera la plus glo-« rieuse ville de la chrétienté ou la plus misérable. « Si nous mourons pour cette querelle, du moins « nous ne mourrons pas seuls. C'est à vous à avi-« ser comment vous raconterez cela demain au « peuple, et ce que vous leur conseillerez ; car ils « vous aiment tant, pour votre père et pour vous

[1] Froissart. — Meyer.

« aussi, qu'ils vous croiront à la vie et à la mort.
« —Oui, dit Artevelde, voici le moment où nous,
« qui gouvernons cette ville, nous devons vivre
« ou mourir avec honneur, et je sais bien ce que
« je leur dirai. »

Le lendemain, à neuf heures, tous se rendirent au marché. Artevelde monta sur le balcon, et raconta par le détail toute la négociation et l'exigence du comte. « Maintenant, mes bonnes gens, « dit-il, c'est à vous de voir si vous voulez prendre ce parti. » Alors ce fut grande pitié de voir les hommes, les femmes, les enfans, pleurer et se tordre les mains de désespoir. Quand ce premier trouble fut un peu apaisé, Artevelde fit faire silence et reprit :

« Il n'y a autre chose à faire que de prendre
« une résolution prompte. Vous savez que nous
« n'avons plus de vivres, et qu'il y a ici trente
« mille personnes qui depuis quinze jours n'ont
« pas mangé un morceau de pain. Or il y a trois
« partis à prendre : le premier, de nous enfermer
« dans la ville, d'aller tous confesser nos péchés,
« de nous jeter à genoux dans les églises et les
« monastères, et là d'attendre la mort comme des
« martyrs à qui l'on a refusé toute miséricorde.
« Dieu, du moins, aura pitié de nos âmes, et le

« monde dira que nous sommes morts en braves
« gens. Le second est de s'en aller tous, hommes,
« femmes et enfans, pieds nus et la corde au cou,
« sur la route de Bruges, crier merci à monsei-
« gneur le comte de Flandre. Il n'a pas le cœur
« assez dur ni assez obstiné pour n'avoir pas pitié
« de son peuple quand il le verra en cet état. Moi,
« tout le premier, je lui présenterai ma tête pour
« l'apaiser. Enfin le dernier parti est de choisir
« cinq à six mille hommes des mieux armés et
« des plus vaillans de la ville, et de les envoyer
« attaquer sur-le-champ le comte à Bruges. Si
« nous mourons, ce sera au moins honorable-
« ment; Dieu prendra de même pitié de nous, et
« le monde dira aussi que nous avons loyalement
« défendu notre querelle. Si, au contraire, nous
« sommes victorieux, et que Dieu nous fasse la
« même grâce qu'aux Machabées, qui détruisirent
« la nombreuse armée des Syriens, alors nous
« serons le plus glorieux peuple qu'on ait connu
« depuis les Romains. Voyez donc laquelle de ces
« trois choses vous voulez faire. — Ah ! cher sei-
« gneur, s'écrièrent les Flamands, nous avons
« toute confiance en vous; conseillez-nous. — Eh
« bien! par ma foi, dit Artevelde, mon avis est que
« nous allions, à main armée, trouver monsei-

« gneur. — Nous le voulons, répondirent-ils. —
« Retournez donc en vos maisons, préparez vos
« armures, continua Artevelde; je vais envoyer le
« constable de chaque paroisse choisir les mieux
« équipés et les plus dignes. » La ville fut fermée étroitement. Les cinq mille hommes s'apprêtèrent; ils chargèrent deux cents chariots de leur artillerie. C'étaient de petits canons ou ribaudequins portés sur deux roues comme une brouette, et qu'un homme ou deux pouvaient manœuvrer. On leur apporta tout ce qui restait de vivres dans la ville : cinq chariots de pain et deux tonneaux de vin. Puis tous les habitans vinrent leur dire adieu.
« Braves gens, leur disait-on, vous voyez en quel
« état vous nous laissez; n'espérez pas revenir ici
« autrement que victorieux; car dès que nous
« vous saurons morts ou défaits, nous mettrons
« le feu à la ville, et nous nous détruirons nous-
« mêmes. — Allons, disaient les hommes armés,
« c'est bien dit; mais priez Dieu pour nous, nous
« avons espoir qu'il nous aidera[1]. »

Ils arrivèrent le surlendemain à une lieue de Bruges, le jour où l'on célébrait la fête du sang de Notre-Seigneur par de magnifiques processions

[1] Froissart. — Meyer.

qui avaient attiré une foule d'étrangers. Les Gantois se retranchèrent derrière leurs chariots. Artevelde ordonna d'abord que tout le monde se recommandât à Dieu, comme gens qui implorent sa miséricorde, et que la messe fût célébrée. Des frères mineurs, qui étaient venus avec l'armée, officièrent en sept endroits différens, et prêchèrent, comme on le leur avait recommandé, afin de soutenir le courage des hommes d'armes. Ils leur parlèrent des Hébreux délivrés de Pharaon et des Egyptiens :

« De même, mes bonnes gens, vous êtes tenus « en servitude par votre seigneur le comte de « Flandre. Vos ennemis sont en grand nombre et « ne craignent guère votre puissance; ne regardez « pas à cela. Dieu, qui peut tout, aura pitié de « vous. Ne pensez pas non plus à ce que vous avez « laissé derrière vous; car si vous êtes défaits, il « ne vous reste aucun espoir. Vendez votre vie « vaillamment; et s'il vous faut mourir, mourez « avec honneur. Ne vous ébahissez point, si vous « voyez sortir de Bruges de grandes troupes con- « tre vous. Souvenez-vous que la victoire n'est « pas aux gros bataillons, mais à ceux que Dieu « favorise, et l'on a vu par sa grâce, comme par « exemple les Machabées ou les Romains, des

« gens de bonne volonté, se confiant à Dieu, dé-
« faire un grand peuple. Songez aussi que vous
« avez le bon droit et la justice pour vous ; que
« cela vous soutienne et vous encourage! »

Plus des trois quarts de l'armée communia avec grande dévotion et crainte de Dieu, puis Artevelde les rassembla encore autour de lui, et leur parla avec éloquence; car cet homme, qui avait passé tranquillement sa vie sans autre occupation ni passe-temps que de pêcher à la ligne dans l'Escaut, se trouva tout à coup habile dans son langage, ferme dans ses projets et courageux dans l'action [1]. Il représenta aux Gantois tous leurs griefs envers leur seigneur, comment ils avaient humblement demandé pardon et voulu se soumettre, et comment on les avait repoussés par des conditions trop cruelles. « Maintenant, dit-il « en finissant et montrant les chariots, voici toutes « vos provisions : après celles-là, si vous voulez « manger, il faut en gagner d'autres par l'épée. « Partageons-les cordialement et en bons frères. » Ils se mirent en rang, on leur distribua un peu de pain et un coup de vin. Puis, se sentant pleins de courage et de force, ils se disposèrent en ba-

[1] Froissart.

taille, plaçant toujours leurs chariots sur le front de leur armée.

Cependant le comte avait su que cette petite troupe de Gantois approchait : « Ah ! dit-il, qu'ils « sont fous et insolens ! leur malice les conduit à « leur ruine. Pour le coup, voici la fin de la guerre. « Il faut s'en aller combattre ces méchantes gens ; « encore sont-ils vaillans de mieux aimer périr « par l'épée que par la famine. »

Les barons, chevaliers et gens d'armes s'assemblèrent ; toute la milice de Bruges, plus ardente encore contre les Gantois, prit aussi les armes et sortit de la ville en belle ordonnance, au nombre de quarante mille environ ; l'on arriva auprès de cette poignée de gens qu'on allait exterminer. Quelques chevaliers dirent au comte : « Sire, il se « fait tard, le soleil baisse déjà, attendons à de- « main : cette troupe n'a pas de vivres ; nous les « aurons demain presque sans combattre. » Le comte penchait assez pour cet avis ; mais les gens de Bruges étaient si pressés qu'ils attaquèrent sans ordre et commencèrent à tirer. Alors les Gantois démasquèrent leurs canons et en tirèrent trois cents à la fois. En même temps ils changèrent leur ordre de bataille, et se placèrent de façon à mettre les ennemis en face du soleil. Puis, voyant

les milices de Bruges ébranlées et troublées, ils se jetèrent dessus, marchant toujours serrés, en criant : « Gand ! » Les gens de Bruges s'épouvantèrent, prirent la fuite, laissèrent là leurs armes, se dispersèrent. Jamais on ne vit de si lâches combattans après avoir été si présomptueux. Les chevaliers ne purent pas même essayer de les rallier ni s'opposer à l'ennemi ; ils furent entraînés par la déroute. Le comte de Flandre lui-même fut abattu de son cheval, et tiré à grand'peine de la presse et du péril. Une peur panique avait gagné tout le monde ; on s'enfuyait à qui mieux mieux ; le fils n'attendait pas le père, ni le père le fils.

Le comte voulait au moins arriver à temps aux portes de la ville et les fermer ; ce fut chose impossible. La pompe des processions ajoutait encore au désordre. Bref, les Gantois, toujours poursuivant et abattant les fuyards, entrèrent dans la ville avec eux. La seule ressource du comte était de réunir son monde sur la place du marché. Les Gantois y pensèrent, et commencèrent par y mettre leur troupe en bataille. Le jour était tombé, de sorte que le comte, en arrivant sur la place avec des lanternes, la trouva occupée par l'ennemi. « N'allez pas plus avant, monseigneur, lui « cria-t-on ; les Gantois sont maîtres du marché et

« de toute la ville. Ils vous cherchent déjà : ceux « de Bruges qui sont de leur parti se joignent à « eux et les guident partout. » Artevelde avait en effet grand désir de prendre le comte ; il avait ordonné qu'on ne lui fît aucun mal, afin qu'on pût le mener à Gand, et pour lors traiter à bonnes conditions.

Le comte n'eut donc rien de plus pressé que de faire éteindre les lanternes. Il se jeta en une petite ruelle, se fit désarmer par son valet, dont il vêtit la houppelande, et lui dit : « Va-t-en, sauve-toi, et « si tu es pris, ne me trahis pas. » Alors le comte de Flandre erra de rue en rue pendant la nuit, tandis que les Gantois couraient la ville, le cherchant lui et ses partisans, qu'on tuait à mesure qu'on les découvrait. Enfin, après minuit, il se trouva dans une petite rue obscure, devant la demeure d'une pauvre femme. Il entra dans cette maison sale et enfumée, où il n'y avait qu'une salle basse et une soupente à laquelle on montait par une mauvaise échelle : « Femme, sauve-moi, dit en entrant le comte tout troublé ; je suis ton seigneur « le comte de Flandre ; les ennemis me cherchent, « cache-moi, je te récompenserai. — Ah ! je vous « connais bien, dit la pauvre femme, j'ai souvent « reçu l'aumône à votre porte. Montez vite à cette

« échelle, et cachez-vous dans le grabat où dor« ment mes enfans. » Le comte y grimpa comme il put, et se blottit entre la paillasse et le lit de plume. Il était temps; les gens de Gand entraient: « Nous avons vu un homme entrer ici, dirent-ils. « —Non, dit-elle, c'était moi qui rentrais : cher« chez »; et elle continua à jouer auprès du feu avec un de ses enfans. Les Gantois prirent la chandelle, regardèrent partout, montèrent l'échelle, ne virent dans la soupente que les enfans dormant sur le grabat, puis se retirèrent. Le comte parvint ensuite à s'échapper de la ville, seul, à pied. Il cheminait à l'aventure, ne connaissant aucun chemin, comme un prince qui n'a jamais voyagé à pied. Il vit venir un homme d'armes, et se cacha sous les broussailles; mais reconnaissant à la voix un chevalier à lui qui avait même épousé une de ses filles bâtardes, il l'appela. « Ah ! mon« seigneur, je vous ai bien cherché dans la ville « et à l'entour, s'écria le chevalier. — Vite, fais« moi avoir un cheval, dit le comte, car je ne puis « marcher, et allons à Lille, si tu sais le chemin. » Ils furent encore près d'un jour avant de trouver un cheval; enfin le comte monta sur la jument d'un paysan, et arriva dans sa bonne ville de Lille en cet équipage, sans selle à son cheval et couvert

de la misérable souquenille de son valet. Beaucoup de chevaliers, échappés de la déroute de Bruges, y arrivaient aussi de tous côtés[1].

Pendant ce temps-là, les Gantois usaient de leur victoire à Bruges. Ils prirent grand soin qu'aucun dommage ne fût fait à tous les marchands étrangers qui se trouvaient en la ville. La vengeance et la colère se portèrent d'abord sur les quatre corporations des verriers, des bouchers, des poissonniers et des corroyeurs, qui avaient toujours tenu le parti du comte. On allait chercher ces pauvres gens dans les maisons et on les tuait. Il en périt bien douze cents de la sorte, et ce massacre fut accompagné de beaucoup de désordre et de pillage. On se porta aussi au beau château de Mâle qui était à une demi-lieue de Bruges; il fut saccagé. Le berceau en orfévrerie, où le comte avait dormi en son enfance, fut trouvé et fondu; cela lui fit beaucoup de peine quand il l'apprit.

Cependant Artevelde remit le bon ordre dès qu'il le put, et défendit, sous peine de mort, toute violence et tout larcin. Aucun mal ne fut fait aux gens des petits métiers; et, en somme, jamais ville ainsi forcée ne fut aussi doucement traitée dans

[1] Froissart. — Chron. manusc.

ces temps-là. Bien qu'on eût grand désir d'avoir le comte, on ne s'occupa point beaucoup de le chercher ; les Gantois étaient si joyeux de leur victoire qu'ils ne se souciaient d'aucun comte, baron ou chevalier qui fût en Flandre[1]. Ils ne songèrent pas non plus à profiter du premier moment de surprise pour s'emparer d'Audenarde, qu'il leur était si important d'avoir. Du reste, toutes les villes de Flandre se mirent avec empressement sous leur obéissance. Artevelde se trouva alors comme souverain de la Flandre ; il prit le titre de régent et tint état de prince, faisant sonner les trompettes au dehors à l'heure de ses repas, se servant de la belle vaisselle du comte, passant par les villes de Flandre, recevant partout de grands honneurs et des sermens de fidélité.

Après la première ivresse du succès, Artevelde, pour achever toute la conquête de Flandre, fit mettre le siége devant Audenarde où se tenaient trois cents braves chevaliers. Ils répondirent à toutes sommations qu'ils ne faisaient aucun cas des menaces d'un brasseur de bière, et qu'ils défendraient et garderaient jusqu'à la mort l'héritage de leur seigneur le comte de Flandre. Le prince eut

[1] Froissart.

ainsi le temps de renforcer la garnison, d'approvisionner la ville, et d'y envoyer pour gouverneur un de ses premiers chevaliers, le sire d'Hallewyn. Les Gantois firent alors les plus grands efforts, construisirent d'énormes machines de siége et redoublèrent leurs attaques. Cette résistance les irritait, et ils avaient recommencé à courir les campagnes pour brûler et démolir les châteaux des gentilshommes. Ils poussèrent même jusqu'à Lille, dont les habitans s'armèrent pour les chasser. Dans cette excursion, ils pillèrent et brûlèrent la ville d'Elchin qui était du royaume de France. C'était mettre peu de prudence en leur conduite.

En effet, le comte de Flandre, voyant toutes ses villes révoltées contre lui d'un commun accord, ne pouvait plus les ramener à l'obéissance que par l'aide des autres princes. Son recours le plus naturel était le duc de Bourgogne, son gendre et son héritier, qui pour lors avait la principale part au gouvernement de la France. Le sage roi Charles V ne se fût sans doute mis en peine et en dépense pour tirer d'embarras un prince qui lui avait toujours été contraire, ou du moins il eût profité de l'occasion pour réunir le fief à la couronne; mais le nouveau roi était trop jeune pour ne pas se conduire entièrement à la volonté de son oncle. C'é-

tait donc une grande folie à ces Flamands de fournir des motifs au duc de Bourgogne pour décider le conseil du roi à leur faire la guerre.

D'ailleurs les affaires de Flandre commençaient à importer beaucoup à tous les princes et seigneurs. La victoire et la grande puissance des gens de Gand réjouissaient et donnaient courage aux petits bourgeois de toutes les villes et au commun peuple. Louvain, Bruxelles et tout le Brabant ne cachaient point leur contentement; il semblait que ce fût leur cause qui eût été gagnée. Le duc de Brabant était bien informé de tous les discours qu'on tenait; mais ce n'était pas le moment de les entendre: il fallait plier la tête et fermer les yeux. Les choses allaient de même en Hainaut; c'était pis encore à Liége. Enfin les séditions de Paris, de Rouen et des autres villes s'autorisaient aussi beaucoup du succès des communes de Flandre; environ en même temps il y avait eu en Angleterre des révoltes pareilles et plus fortes encore, puisqu'un couvreur nommé Wat-Tyler s'était emparé de la ville de Londres et avait exercé de grandes contraintes sur le roi.

Le comte de Flandre vint trouver son gendre à Bapaume et implorer son secours. Le Duc lui montra grand intérêt, disant: « Monseigneur,

« par la foi que je dois à vous et aussi au roi, je « n'ai pas une autre pensée que votre rétablisse- « ment; vous aurez satisfaction, car ce serait man- « quer à son devoir que de laisser une telle ca- « naille gouverner un pays; si l'on n'y mettait « ordre, toute chevalerie et seigneurie pourraient « être détruites dans la chrétienté[1]. » Il partit aussitôt pour se rendre auprès du roi, à Senlis, où chacun s'enquérait avec soin des nouvelles de Flandre. Il commença par conférer avec le duc de Berri; il lui représenta combien il importait d'abattre l'orgueil de ces Gantois, et le danger que leur puissance faisait courir à toute la noblesse. Il fit valoir l'insulte qui venait d'être faite au royaume de France par ces rebelles. Le duc de Berri répondit: « Mon frère, nous en parlerons au roi; « nous sommes les deux plus hauts de son conseil, « et nous en pourrons décider: mais ce ne peut « être chose légère que d'émouvoir la guerre entre « le royaume de France et la Flandre; s'il en ar- « rivait malheur, c'est à nous que la faute en serait « imputée. Voyez, dirait-on partout, ces ducs de « Bourgogne et de Berri qui ont jeté la France « dans une guerre où elle n'avait que faire! Il faut

[1] Froissart.

« donc rassembler la meilleure partie des prélats « et des nobles du royaume, leur exposer toute « l'affaire, et nous verrons la volonté générale de « la France. » Comme il finissait, le roi entra, un épervier sur le poing : « Hé bien ! dit-il, mes « oncles, de quoi parlez-vous donc ? en quel grand « conseil êtes-vous ? est-ce chose que je puisse sa- « voir ? — Ah ! monseigneur, dit le duc de Berri, « c'est vous que cela regarde. Mon frère de Bour- « gogne raconte comme quoi les Flamands ont « chassé de son héritage leur seigneur et leurs « gentilshommes, et comment un brasseur nommé « Artevelde, qui d'ailleurs a le cœur tout anglais, « assiége le reste des chevaliers de Flandre enfer- « més dans Audenarde ; ils ne peuvent recevoir « secours que de vous. Qu'en dites-vous donc ? « voulez-vous aider votre cousin le comte de « Flandre à reconquérir son héritage que ces or- « gueilleux vilains lui ont ôté ? — Par ma foi, « repartit le roi, j'en ai grande volonté ; au nom « de Dieu, allons-y ; je ne désire rien plus que de « m'armer, car je n'ai pas encore porté les armes, « et pourtant il le faut, si je veux régner avec « puissance et honneur. »

Les princes se regardèrent l'un l'autre bien contens : « Ah ! monseigneur, reprit le duc de

« Berri, que tout cela est bien dit! Puisque vous « êtes en si bonne volonté, parlez ainsi à tous ceux « qui sont autour de vous; nous allons assembler « les prélats et les barons de votre royaume; dites-« leur votre pensée, haut et clair, comme vous ve-« nez de faire, et tous diront: Nous avons un roi « entreprenant et bien décidé. — Par ma foi, je « voudrais partir demain », disait le jeune roi[1].

On rassembla à Compiègne les principaux seigneurs du royaume. Il n'y eut pas grande délibération: le roi n'avait pas une autre idée que cette guerre. Il disait que, pour faire de bonne besogne, il ne fallait pas tant parlementer, que c'était donner du temps aux ennemis; et quand on lui parlait des périls qui pourraient en advenir: « Oui, oui, disait-il, mais qui ne commence rien « n'achève rien. »

Les Flamands, instruits de cette résolution du roi de France, essayèrent de la prévenir. Ils lui écrivirent des lettres soumises et respectueuses, en le suppliant de leur servir de médiateur auprès de leur seigneur. Les messagers arrivèrent à Senlis, les lettres furent remises et lues au conseil du roi, où l'on ne fit qu'en rire; les envoyés furent

[1] Froissart.

même retenus en prison. Quand Artevelde le sut, il entra en grande colère de cette insulte. « Il faut, « dit-il, nous allier aux Anglais, car le roi de « France n'est qu'un enfant, c'est le duc de Bour- « gogne qui le mène, et il n'en demeurera pas là. « Nous avons à pourvoir à notre défense, ou du « moins à intimider la France en lui montrant « que nous allons avoir les Anglais pour alliés. »

On envoya donc douze députés des plus considérables bourgeois du pays en Angleterre pour y traiter d'une alliance. En même temps on les chargea de redemander deux cents mille florins que le roi Édouard III avait empruntés à la Flandre, et qui étaient dus depuis quarante ans. Cette exigence des Flamands, au moment où ils avaient besoin d'aide, parut aux seigneurs anglais trop insolente et orgueilleuse; ils se raillèrent des députés, et il n'y eut pas d'alliance. L'Angleterre n'était plus alors habilement gouvernée; elle avait aussi un très-jeune roi dont les oncles dictaient les volontés. D'ailleurs c'était ici la querelle des communes contre la noblesse, et les seigneurs de tous les pays savaient bien qu'ils avaient même intérêt[1]. Mais comme cette réponse des Anglais

[1] Froissart.

se fit attendre, le conseil du roi de France s'inquiéta des négociations que les Flamands avaient entamées, et commença à montrer moins d'empressement à la guerre. Le messager fut tiré de sa prison, et renvoyé à Artevelde. Des commissaires furent choisis et allèrent à Tournai pour s'expliquer et traiter. Cette prudence de conduite enfla beaucoup l'espérance et la présomption d'Artevelde ; il déclara que jamais il ne traiterait avant d'avoir Audenarde. Néanmoins les commissaires, dont était Miles de Dormans, évêque de Beauvais et chancelier de France, ne laissèrent pas que d'écrire fort honnêtement à Artevelde, non pas comme au régent de toute la Flandre, mais comme au capitaine de la ville de Gand; le traitant sur le même pied que les capitaines d'Ypres et de Bruges. Artevelde fit mettre les messagers en prison, et commença par dire : « Je crois que ces gens de « France se moquent de moi ; ils doivent bien sa- « voir que j'ai déclaré ne pouvoir traiter qu'après « Audenarde rendu. » Cependant il consentit à leur écrire, mais d'un ton fort insolent, exigeant pour préliminaire qu'il ne restât pas une forteresse ni une ville close dans toute la Flandre, et parlant de la mauvaise foi du comte, qui rendait de telles garanties nécessaires. Il annonçait ses

alliances prochaines avec les Anglais, disait le peu de crainte que lui inspirait la puissance de la France; et se plaignant de la prison de son messager, il déclarait que par représailles ceux de la France étaient retenus. Pour porter cette réponse, il s'avisa d'un valet fait prisonnier au siége d'Audenarde, et lui dit: « Tu es mon pri-
« sonnier, je pourrais te faire mourir si je le vou-
« lais, et tu en as couru le risque; mais je te déli-
« vre: seulement donne-moi ta foi que tu rendras
« cette lettre aux conseillers du roi de France, qui
« sont à Tournai. » Le valet fut joyeux, car il comptait bien mourir; il reçut deux écus, emporta la lettre, et la remit respectueusement et à genoux aux commissaires. Ils s'émerveillèrent d'une telle insolence. La lettre fut lue publiquement devant l'assemblée de la ville de Tournai, dont les échevins avaient reçu en même temps une autre lettre d'Artevelde; mais celle-là était flatteuse et polie, comme s'adressant à de bons amis et confrères en bourgeoisie.

Les commissaires revinrent auprès du roi, rendirent compte de leur négociation, et montrèrent les lettres d'Artevelde. Un si grand orgueil ne devait pas être enduré, et la guerre, pour laquelle on s'était déjà fort préparé, ne pouvait se reculer.

Le comte de Flandre se trouvait pour lors auprès du roi, à qui il était venu rendre foi et hommage pour le comté d'Artois, dont il venait d'hériter de sa mère. « Votre querelle est la nôtre, lui dit le « roi; retournez en Artois, nous y serons bien-« tôt, et nous verrons nos ennemis. » Le comte partit, et commença par mettre en liberté tous les otages qu'il avait enlevés aux villes de Flandre, afin de les disposer en sa faveur.

Les préparatifs pour la guerre étaient formidables; tous les seigneurs du royaume, même des provinces les plus reculées, avaient été convoqués à Arras. Le duc Philippe envoya aussi ses commandemens en Bourgogne, et alla y tenir les États de la province à Châtillon-sur-Seine. Il obtint d'eux un subside pour cette guerre de Flandre. On taxa chaque feu, et l'on imposa le huitième du vin vendu en détail. Déjà, l'année d'auparavant, la Bourgogne avait payé un fort impôt pour solder les gens d'armes qui s'étaient rendus au secours du comte de Flandre; aussi cette fois, pour ne pas trop mécontenter ses sujets, le Duc leur accorda plusieurs de leurs demandes; il les dispensa de tout ce qui restait dû sur les taxes précédentes, imposées soit par le roi, soit par lui; il promit de chasser les Juifs et les Lombards. La perception

devait se faire, dans les villes, par les soins des officiers de la commune; dans la campagne, par les seigneurs ou les officiers royaux, selon la juridiction. Les nobles étaient exempts de ces taxes, comme à la coutume.

Mais ces subsides n'étaient pas encore suffisans aux grandes dépenses du Duc; il fit des emprunts considérables, et fut même contraint à fondre et à monnayer une partie de sa vaisselle et de celle de la duchesse : elle fut envoyée aux orfévres de Malines, en Brabant, et produisit trente-six mille cinq cent soixante-douze livres[1],

L'assemblée des hommes d'armes se fit donc en Artois, et vers la fin d'octobre 1382 le roi partit de Paris avec le duc de Bourgogne pour aller la joindre. Il vint auparavant à Saint-Denis prendre l'oriflamme, qui fut confiée à Pierre Villiers, maître de la maison du roi, suivant le droit de sa charge. Ce qui était le plus à redouter, c'est qu'en l'absence du roi, des princes et des seigneurs, les séditions de Paris ne vinssent à recommencer; les esprits y semblaient assez disposés : le duc de Bourgogne réunit les principaux bourgeois et leur recommanda de garder obéissance et fidélité au roi leur seigneur[2].

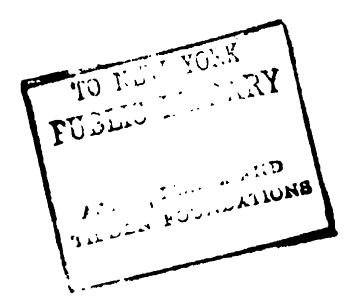
[1] Hist. de Bourgogne. — [2] Juvénal. — Le Relig. de Saint-Denis.

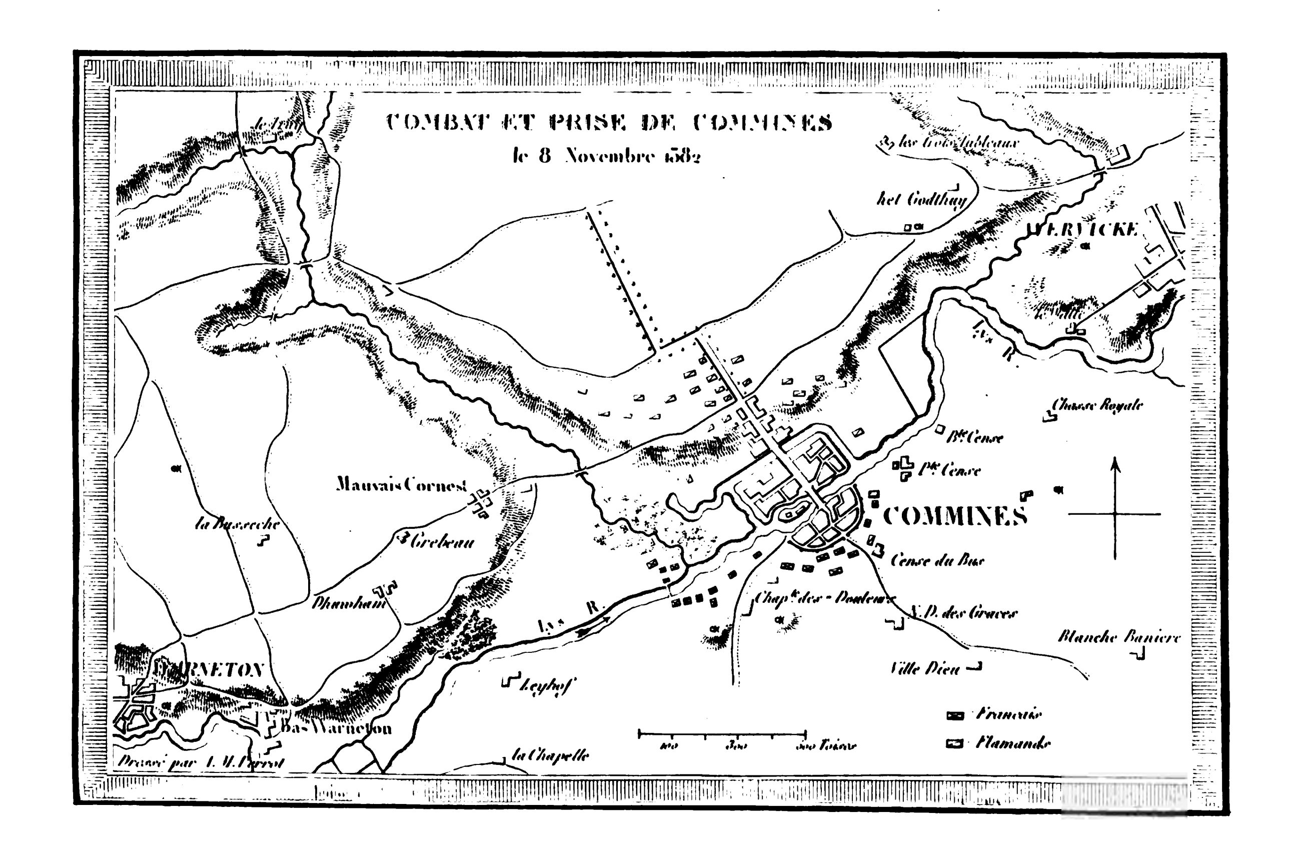
Artevelde continuait à montrer un grand dédain pour les armes du roi de France. « Ah, ah ! « disait-il, de quoi s'avise ce roitelet? Il est en« core trop jeune d'un an pour nous faire peur « avec ses assemblées de gens d'armes; par où « compte-t-il donc entrer en Flandre? »

C'était là, en effet, la principale espérance des Flamands. Leur pays est entouré presque entièrement par la rivière de Lys, qui est large et profonde; des autres côtés il touche à la mer et à l'Escaut, qui est un énorme fleuve. Calais et son territoire, qui appartenaient aux Anglais, défendaient à peu près tout l'espace entre la Lys et la mer. Le soin d'Artevelde et des capitaines était donc de garder la Lys, dont ils avaient fait couper tous les ponts. Cependant une compagnie de chevaliers s'était risquée la première, et sans ordres, sous la conduite d'un bâtard du comte de Flandre, avait passé la Lys. Ce fut derrière elle que les ponts furent coupés. Elle se trouva ainsi presque entièrement massacrée. Ce premier succès ne servit pas peu à Artevelde pour encourager le peuple et lui donner un grand espoir.

Il s'agissait donc pour les Français de passer cette rivière; on était au mois de novembre, la pluie tombait tous les jours; le sol est gras et ma-

récageux; on commençait à trouver que l'entreprise était téméraire en cette saison. « Mais d'où « vient donc cette rivière de Lys? disait le con« nétable de Clisson. — Elle commence à quinze « lieues d'ici, du côté de Saint-Omer, lui répondit« on. — Eh bien, reprit-il, puisqu'elle a un com« mencement, nous la passerons bien; remontons « jusqu'à Saint-Omer, et par-là nous entrerons en « Flandre. D'ailleurs ces gens-là sont si orgueil« leux et si méchans, qu'ils viendront au-devant « de nous nous combattre. » Le plan en fut d'abord arrêté ainsi; mais en s'informant mieux, on sut que c'était s'enfoncer dans un pays de marais, d'où l'on ne se tirerait jamais. « Par où passerons« nous donc? » s'écriait le connétable. Le sire de Coucy conseillait de prendre un long détour, de renoncer à passer la Lys, mais de s'emparer du cours de l'Escaut, et d'aller jusqu'à Audenarde, où sans doute Artevelde viendrait attaquer l'armée française. Ce projet était sage; mais c'était s'éloigner de l'ennemi, lui montrer de la timidité, encourager son audace, et cela affligeait beaucoup tous les braves chevaliers. Il était surtout fort important de finir promptement cette guerre. L'Angleterre pouvait envoyer des secours; les séditions pouvaient s'étendre. Déjà l'on apprenait




COMBAT ET PRISE DE COMMINES
le 8 Novembre 1582
het Godthuy
Mauvais Cornest
la Busseche
Grebeau
Dhamham
Bas-Warneton
Dressé par A. M. Perrot
Lys R.
Chaussée Royale
Bde Cense
Pte Cense
COMMINES
Cense du Bus
Chapelle des Douleurs
N. D. des Graces
Blanche Baniere
Ville Dieu
Leyhof
la Chapelle
100 300 500 Toises
Français
Flamands

qu'à Paris les troubles recommençaient. Les maillotins avaient voulu assaillir et raser le Louvre, Vincennes, Beauté et tous les châteaux du roi. Ils l'eussent fait sans le conseil de Nicolas Flamand, un des leurs, qui leur représenta qu'il valait mieux attendre que les gens de Gand en fussent venus à leurs fins, ce qui était fort à espérer; que pour lors on ferait ce qu'on voudrait [1]. A Orléans, à Blois, en Beauvoisis, à Rouen, tout commençait aussi à s'émouvoir contre les gentilshommes, comme au temps de la Jacquerie; aux bords de la Marne, presque sur les derrières de l'armée, les gentilshommes, leurs femmes, leurs enfans étaient en grand péril. Les gens de Rheims osèrent même prendre et retenir Guy de Pontaillier, maréchal de Bourgogne, qui allait rejoindre l'armée. Le Duc, pressé de le délivrer, fut contraint de le racheter par une rançon [2].

Tout commandait de se hâter. L'avant-garde de l'armée se porta sur Comines pour essayer d'y forcer le passage de la Lys; mais il était si bien gardé, qu'il parut insensé de faire la moindre tentative. Le connétable commençait à se désespérer, lorsqu'il apprit que quelques chevaliers de

[1] Froissart. — [2] Histoire de Bourgogne.

son avant-garde, ayant aussi tenu conseil de leur côté, avaient fait transporter de Lille trois petites barques, et qu'ils établissaient un passage au-dessus de Comines, à un endroit où les bords de la rivière étaient assez couverts, et que les Flamands ne gardaient pas. « Allez donc voir ce « qu'ils font, dit le connétable au maréchal de « Sancerre; et si vous trouvez que ce soit chose « possible, il faudra les aider. » Le maréchal trouva le sire de Saimpy, chevalier de Hainaut, prêt à monter dans une des barques qu'on avait attachée à des cordes, et disposée pour aller et venir d'un bord à l'autre comme un bac. « Sire, « dit Saimpy, vous plaît-il que nous passions ici ? « — Certes, oui, cela me plaît beaucoup, repartit « le maréchal; mais vous vous mettez en grande « aventure; vous ne pouvez passer qu'à très-petite « compagnie, et si les gens de Comines s'en aper« çoivent, vous êtes perdus. — Qui ne risque rien « n'a rien », répliqua le sire de Saimpy, et il planta sa bannière dans la nacelle. Il traversa la rivière avec huit autres, car les barques ne tenaient que neuf hommes au plus. Arrivés à l'autre bord, ils se tapirent dans un petit bois d'aunes et attendirent leurs compagnons. C'était à qui passerait; sans le maréchal, qui y mit un peu

d'ordre, on eût enfoncé les barques en les chargeant plus que de raison.

Il y avait là beaucoup de chevaliers bretons qui étaient de cette entreprise : le sire de Rohan, le sire de Laval, le sire de Malestroit, Olivier Duguesclin, le sire de Camboût. Quelques Poitevins s'étaient joints à eux : le sire de Thouars, le sire de Pouzauges, le sire de la Jaille, le vicomte de Meaux et le sire de Mailly passèrent aussi. Le connétable envoya son neveu, le sire de Rieux, voir comment allaient les choses ; il y courut, et se jeta tout joyeux en une barque pour traverser avec les autres. Pendant ce temps-là, le connétable faisait une fausse attaque avec ses arbalétriers au pont de Comines. De la sorte il passa près de quatre cents hommes. Le maréchal de Sancerre, trouvant qu'il serait honteux à lui de ne pas être avec tant de gens d'honneur, les rejoignit ; mais c'était le sire de Saimpy qui conduisait la troupe, parce qu'il connaissait le pays. Ils marchèrent tout hardiment sur Comines, où Pierre du Bois, instruit de leur passage, tenait ses Flamands en grand ordre, en belle position et fort nombreux.

Quand le connétable, qui était resté de l'autre côté du pont, vit apparaître sur la rive opposée les bannières flottantes de cette petite troupe, qui

venait combattre la redoutable armée flamande qu'il voyait aussi toute déployée, son sang commença à se glacer d'angoisse. « Ah ! par saint Yves « et Notre-Dame, dit-il, je voudrais être mort ! « Qu'est-ce que je vois ? La fleur de notre armée « qui s'est mise en dure position ! Quelle impru- « dence ! O messire de Sancerre, je vous croyais « plus froid et plus habile ! Comment ! vous avez « osé risquer de si nobles chevaliers et écuyers, « de si vaillans hommes de guerre, contre dix « ou douze mille gens fiers et bien avisés ! et moi « qui ne puis les secourir ! Ah ! Rohan, Laval, « Longueville, Beaumanoir ; ah ! mon cher Rieux, « qu'allez-vous devenir ? que va-t-on dire du con- « nétable de France ? On lui en imputera la faute ! « On dira que je vous ai envoyés en cette folie ! « Hé bien ! puisqu'il en est ainsi, passe qui pourra, « afin d'aller les aider. »

Alors chevaliers et écuyers se mirent à travailler au pont, plaçant leurs boucliers sur les poutres, au défaut de planches. La nuit arriva ; les chevaliers qui avaient passé l'eau se tenaient serrés et sur leurs gardes. Pour se faire croire plus nombreux, ils poussaient les cris de guerre de chacun des seigneurs de l'armée française, puis ils s'encourageaient l'un l'autre en disant :

« Nous avons de bien meilleures armes que ces « bourgeois; nos épées sont longues et faites de « bon fer de Bordeaux, ainsi que nos lances; à « tout coup nous percerons leurs hauberts. » De l'autre côté, le maréchal de Bourgogne et d'autres chevaliers tâchaient de rassurer le connétable : « Monseigneur, lui disaient-ils, ne vous alarmez « pas; ce sont des gens vaillans, sages, bien avi- « sés; ils ne feront rien qu'avec bon sens. Vous « voyez qu'ils n'attaquent pas ce soir, et demain « nous passerons le pont pour les secourir. »

Le lendemain Pierre du Bois, à la pointe du jour, pensa que tous ces chevaliers qui avaient passé une longue nuit, très-froide, sans rien manger, tout armés et les pieds dans la boue, seraient plus aisés à combattre. Il fit avancer sa troupe à petit bruit; mais le sire de Saimpy, qui n'avait fait toute la nuit qu'aller et venir pour reconnaître les mouvemens de l'ennemi, annonça à ses compagnons que le moment était venu de se montrer bons hommes d'armes; ils s'apprêtèrent. Voyant arriver les Flamands, ils avancèrent serrés, pas à pas, et frappant de grands coups avec leurs bonnes épées, qui, comme ils l'avaient pensé, tranchaient et perçaient tout. Par bonheur pour eux, Pierre du Bois fut blessé des premiers, et

l'on fut obligé de l'emporter. Ce qui découragea encore beaucoup les Flamands, c'est qu'une devineresse, femme de mauvaise vie, qui leur avait assuré que la victoire serait à eux si elle tirait le premier sang aux Français, et à qui ils avaient en conséquence confié leur bannière, fut aussi tuée d'abord[1]. Bientôt la déroute commença, et le carnage fut horrible. Pendant ce temps le connétable, qui avait entendu le cri des Français, s'efforçait de faire achever le pont pour aller les secourir. Il passa comme la victoire était décidée.

Le roi et les princes, qui étaient à l'abbaye de Marquette, apprirent cette nouvelle avec grande joie; ils partirent dès le lendemain pour Comines, où ils trouvèrent la ville toute saccagée et pleine de morts : on y avait tué plus de quatre mille personnes. Le pillage était grand et profitable dans de si riches pays, où les habitans n'avaient pas eu le temps de rien mettre à l'abri. Les Bretons, qui étaient arrivés des premiers, firent là de grands profits; ils ne se souciaient même plus des pièces de draps ni de ces belles étoffes de laine qu'on nommait pannes; ils ne tenaient compte que de l'or, de l'argent et des joyaux; mais ceux qui venaient

[1] Le Religieux de Saint-Denis. — Chron., n° 10297.

après eux ramassaient le reste, de façon qu'ils n'y laissaient rien. Pour tirer parti de ce butin, on ouvrit de grands marchés, et l'on vendait le pillage aux gens de Lille, de Douai et de Tournai, qui achetèrent à bon compte les beaux draps de Verwick. D'autres gens d'armes, qui avaient mieux le temps d'attendre, et surtout les Bretons, faisaient emballer l'or, l'argent, la vaisselle, les étoffes précieuses, et envoyaient cela chez eux sur des chariots avec l'escorte de leurs valets.

De Comines, l'armée marcha sur Ypres; pendant qu'on délibérait si on y mettrait le siége, les riches bourgeois assemblèrent le conseil de ville et résolurent de se rendre au roi. Le capitaine qu'Artevelde y avait placé s'y refusa; mais la prise de Comines avait commencé à abattre les espérances et l'orgueil des Flamands : ils ne voyaient point d'apparence d'être secourus par l'Angleterre. Les riches bourgeois furent mieux crus que le capitaine; les habitans se révoltèrent et le massacrèrent. Alors on envoya au roi et aux princes deux frères prêcheurs. Le roi consentit à recevoir les députés d'Ypres et à parlementer : il fallait montrer de la douceur, encourager les villes à se rendre, et ne pas commencer par la cruauté; c'est ce qui fut bien conseillé au roi; aussi il fit bon

accueil aux bourgeois, et se contenta d'exiger quarante mille francs pour les frais de la guerre. Quand la somme eut été payée, il consentit à venir se rafraîchir quelques jours dans la ville.

Bientôt après, Cassel, Bergues, Bourbourg, Gravelines, Poperinghes, Thourhout et d'autres villes imitèrent cet exemple. Les habitans saisirent les capitaines et les amenèrent au roi, lui disant à genoux : « Noble roi, nous mettons nos per-« sonnes et nos biens en votre obéissance; et « pour montrer que nous vous reconnaissons pour « notre légitime seigneur, voici les capitaines « qu'Artevelde nous a donnés : disposez d'eux à « votre volonté, car ce sont eux qui nous ont gou-« vernés. » Ils en furent quittes pour soixante mille francs et la charge de fournir des vivres. Le comte de Flandre n'était pour rien dans tout cela; il n'était pas appelé au conseil, on le tenait fort à l'écart, ses troupes avaient défense de passer la Lys; il fut même défendu, sous peine de la vie, à tous les gens de sa suite de parler flamand. Les Français craignaient quelque trahison, et avaient d'ailleurs en grande déplaisance ceux qui parlaient une autre langue que la leur[1]. C'était

[1] Meyer.

un grand chagrin pour le comte, mais il ne pouvait que l'endurer [1].

Les gens de Bruges auraient voulu se rendre: la ville avait toujours été opposée aux Gantois, mais elle leur avait donné des otages. D'ailleurs Pierre du Bois en était capitaine; il s'y était fait transporter après ses blessures, et il savait bien encourager et contenir les habitans. Pendant ce temps, Artevelde se préparait avec espoir et présomption à combattre les Français : cela était peu sage, puisque la mauvaise saison et les misères de toutes sortes qu'avaient à souffrir les guerriers de France auraient, sans bataille, bientôt détruit leurs forces. Enfin les deux camps se trouvèrent près l'un de l'autre à Roosebeke, entre Ypres et Courtray. De part et d'autre on se prépara à combattre. La veille au soir, Artevelde réunit à souper ses capitaines, et leur dit: « Mes com-« pagnons, j'espère que demain nous aurons « rude besogne, car le roi de France est là, à « Roosebeke, en grande volonté de combattre. « Conduisez-vous tous loyalement; ne vous alar-« mez point, nous défendons notre bon droit et « les libertés de la Flandre. Les Anglais ne nous

[1] Froissart.

« ont point secourus; mais nous n'en aurons que « plus d'honneur : s'ils fussent venus, ils nous « auraient dérobé notre renommée. Avec le roi « de France est toute la fleur de son royaume; il « n'a rien laissé derrière lui. Dites à vos gens de « tout tuer et de ne faire nulle merci. Il ne faut « épargner que le roi de France; ce n'est qu'un « enfant; on doit lui pardonner; nous l'emmène« rons à Gand pour lui apprendre à parler fla« mand. Quand aux ducs, comtes, parens et au« tres gens d'armes, tuez-les tous; les communes « de France ne nous en saurons pas mauvais gré, « et je suis bien assuré qu'elles voudraient qu'il « n'en revînt pas un [1]. »

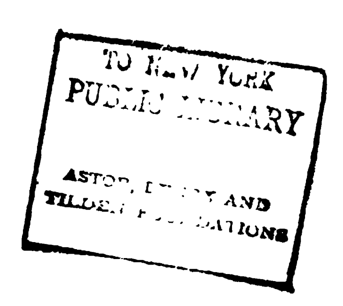
Les capitaines assurèrent Artevelde de leur bonne volonté, et il se retira en sa tente avec une démoiselle de Gand qu'il aimait et avait amenée avec lui. Pendant qu'il dormait, on rapporte que, ne pouvant trouver le sommeil, cette fille sortit pour regarder le ciel et les étoiles. Elle aperçut dans le lointain les flammes et la fumée des feux que les Français avaient allumés dans leur camp; en même temps il lui sembla entendre, sur la colline qui séparait les deux armées, un grand

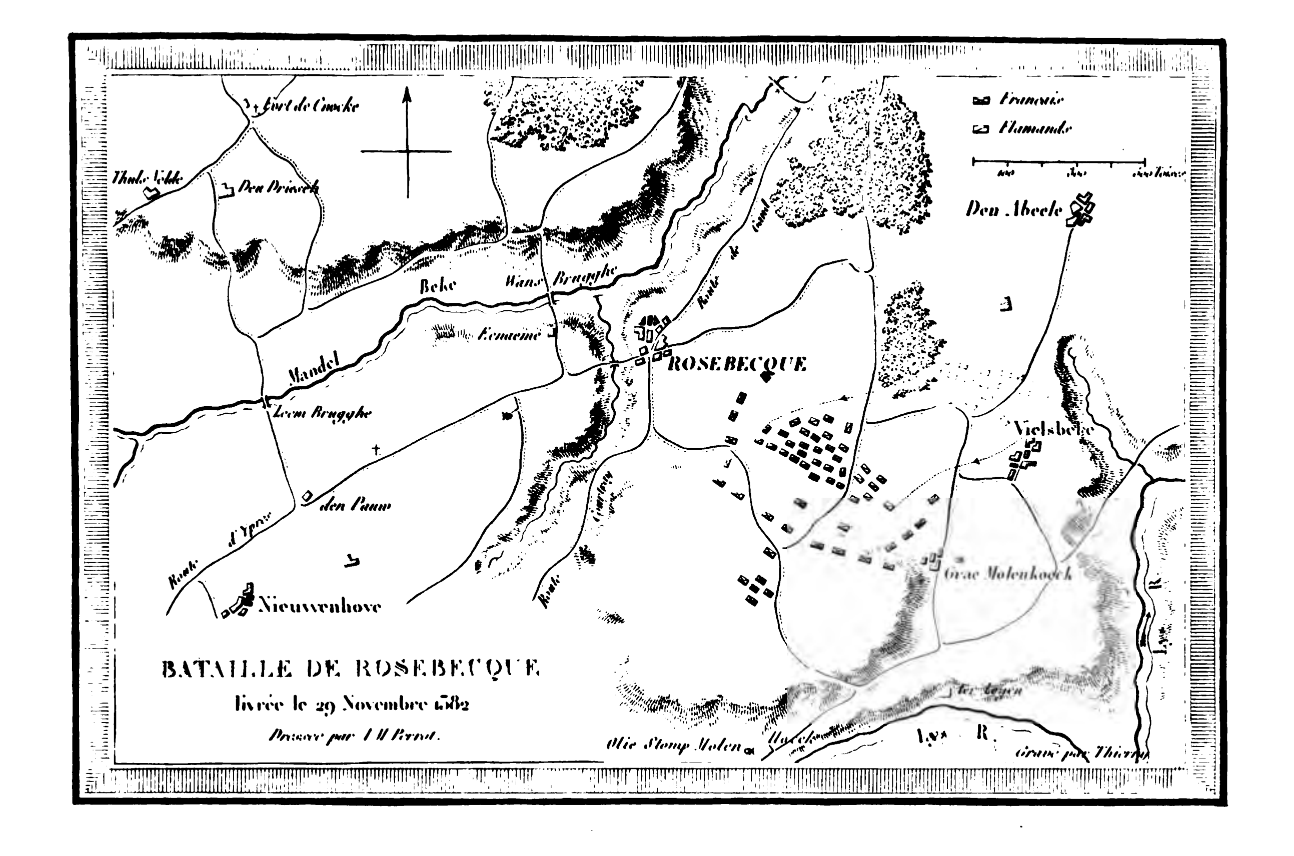
[1] Froissart.

bruit d'armes et le cri de guerre des Français : « Mont-Joye et saint Denis. » Tout effrayée, elle éveilla Artevelde, qui passa en hâte une robe, prit sa hache, entendit les mêmes bruits, et fit sonner la trompette. Les Flamands s'éveillèrent; on accourut à sa tente pour prendre ses ordres. Il demanda si l'on avait entendu du bruit sur la colline. Plusieurs capitaines lui dirent que oui, et qu'ils y avaient envoyé sans qu'on y eût rien trouvé ; qu'alors ils n'avaient pas voulu réveiller le camp et mettre l'armée en vaine rumeur. Tous pensèrent que c'était quelque prodige, peut-être les démons qui couraient, se réjouissant déjà de la belle journée qu'ils allaient avoir le lendemain et de la proie qu'ils y feraient. Cette merveille jeta le trouble dans l'âme des Flamands et détruisit leur assurance.

Pendant ce temps-là, le roi avait autour de lui à souper les princes ses oncles, le comte de Flandre, le connétable, les maréchaux, le sire de Coucy et les plus grands seigneurs de France, de Flandre, de Brabant, de Hainaut, d'Allemagne, de Lorraine, de Savoie; car il était venu des chevaliers de partout. Là on régla l'ordre de bataille pour le lendemain. Le conseil n'était pas sans inquiétude pour la personne du roi. En effet, beaucoup de gens sages

avaient blâmé le duc de Bourgogne d'emmener un si jeune prince, l'espoir du royaume, dans une guerre hasardeuse. Déjà huit des plus braves et des plus renommés chevaliers avaient été commis pour l'entourer et ne le jamais quitter pendant le combat; pour plus de sûreté, on résolut de confier sa garde au connétable de Clisson, en chargeant, pour ce jour seulement, le sire de Coucy de remplir son office et de commander l'armée. Le connétable demeura tout surpris. « Très-cher sei-« gneur, dit-il, je sais qu'il n'y a pas de plus « grand honneur que de garder votre personne; « mais ce serait un grand chagrin pour mes com-« pagnons, et surtout pour mon avant-garde, s'ils « ne m'avaient pas avec eux. Je ne dis pas qu'on « ne puisse se passer de moi, ni finir l'affaire sans « que j'y sois; mais voilà quinze jours que je pré-« pare tout pour le plus grand honneur de vous « et de vos gens. C'est moi qui ai tout réglé et « ordonné, et ils seraient bien surpris si mainte-« nant je me retirais; ils croiraient sûrement que « c'est moi qui ai arrangé cela en dessous pour « ne pas affronter les premiers coups avec eux. » Le roi ne savait trop que répondre. « Je voudrais « beaucoup, disait-il, vous avoir en ma compa-« gnie dans une telle occasion, car vous savez bien


YORK
AND
IONS


Fort de Coucke
Thulo Velde
Den Driesch
Français
Flamands
Den Abeele
Beke
Wans Brugghe
Mandel
Ecmaeme
Leem Brugghe
ROSEBECQUE
Route de Gand
Vielsbeke
den Paauw
Route d'Ypres
Nieuwenhove
Route
Graе Molenkoeck
Lys R.
BATAILLE DE ROSEBECQUE
livrée le 29 Novembre 1382
Dressée par J. H. Perrot.
Olie Stomp Molen
Ter Leyen
Lys R.
Gravé par Thierry

« que feu monseigneur mon père vous aimait et se « fiait plus à vous qu'à aucun autre; mais, au nom « de Dieu et de saint Denis, faites ce que vous « trouverez le meilleur. Vous y voyez plus clair « que moi et que ceux qui m'ont conseillé. Venez « seulement demain à ma messe. »

Le lendemain matin, un brouillard épais couvrait les deux camps; à peine voyait-on à quelques pas devant soi. On envoya plusieurs chevaliers à la découverte; ils rencontrèrent bientôt l'armée flamande, qui avait quitté sa position et s'avançait sur la colline. Artevelde était à la tête des gens de Gand, en qui il avait plus de confiance qu'en tous les autres. Chaque ville avait sa bannière, et ses hommes étaient habillés de sa livrée. Les corps de métiers portaient aussi chacun leur enseigne, tous bien armés de casques de fer, de hoquetons, de brassards, portant des lances, de grands coutelas et des maillets. Artevelde leur ordonna de marcher serrés sur l'ennemi, comme ils avaient fait à ce combat de Bruges qui leur donnait tant d'orgueil, et d'entrelacer leurs bras pour ne pas laisser pénétrer l'ennemi entre leurs rangs. Un page marchait près de lui, conduisant un cheval magnifique qu'il devait monter pour être le premier à la poursuite des Français dans leur déroute.

Les Français avaient aussi bonne espérance, et le connétable, en abordant le roi, lui dit en ôtant son chaperon : « Sire, réjouissez-vous, ces gens-« ci sont à nous ; il suffirait de nos valets pour les « battre. — En avant donc, dit le roi, au nom de « Dieu et de saint Denis. » On commença par faire beaucoup de chevaliers qui levèrent bannière pour la première fois ; bientôt après on déploya l'oriflamme. Le pape Clément d'Avignon avait permis qu'elle flottât contre des chrétiens, disant qu'il regardait comme hérétiques les Flamands, qui tenaient pour le pape Urbain de Rome. A peine l'oriflamme eut-elle été développée, que le soleil commença à dissiper le brouillard et le temps à s'éclaircir, ce que les Français attribuèrent à la vertu miraculeuse de cette simple bannière qu'ils croyaient venue du ciel. Il y en eut qui virent aussi une colombe blanche volant au-dessus du roi. Tout contribuait de la sorte à leur donner courage et confiance [1].

Avant de commencer le combat, le duc de Bourgogne, qui désirait épargner le sang de ses futurs sujets, envoya encore un héraut pour proposer aux Flamands de se remettre à la merci de leur

[1] Meyer.

seigneur et de payer une demi-année de solde à l'armée de France [1]. A peine les Flamands eurent-ils entendu lire le parchemin que portait le héraut, qu'ils s'écrièrent que le bon droit était de leur côté, qu'ils voulaient leurs priviléges et le maintien de leurs vieilles chartes ; que, sans ces conditions, ils n'avaient rien à entendre, et s'en remettaient à la justice de Dieu [2].

Voyant les Flamands venir en une masse serrée, le connétable avait disposé l'armée française pour les envelopper. Leur premier choc fut rude. Ils allaient droit devant eux, descendant la colline comme un sanglier lancé, si bien que le corps d'armée où était le roi en fut ébranlé au premier moment. Mais bientôt les Flamands furent attaqués et enveloppés sur leurs flancs ; le désordre se mit parmi eux ; Artevelde fut tué des premiers. Alors on tomba sur eux de toutes parts, et l'on en fit un horrible massacre. Les valets suivaient les chevaliers pour piller, et ils égorgeaient avec leurs couteaux les ennemis abattus. La déroute fut complète, et la victoire ne coûta pas même beaucoup aux Français.

Ainsi fut gagnée, le 29 novembre 1382, cette

[1] Chron. manusc. — [2] Le Religieux de Saint-Denis. — Juvénal.

grande bataille de Roosebeke qui sauva toute la noblesse du sort cruel qui la menaçait[1], et qui fut aussi bien gagnée contre la ville de Paris et les communes de France que contre les Flamands. On chercha le corps d'Artevelde. Un pauvre Flamand blessé qu'on trouva sur le champ de bataille le montra parmi un monceau de gens de Gand qui s'étaient fait tuer près de lui. Le roi et sa suite regardèrent un moment la figure de ce fameux régent de la Flandre, puis il fut pendu à un arbre. Le roi voulut sauver la vie et faire panser les blessures de l'homme qui avait indiqué le corps d'Artevelde; il refusa, et ne voulut pas survivre à son capitaine[2].

La poursuite des fuyards avait conduit jusqu'aux portes de Courtray; elles étaient sans défense, on y entra. C'était près de cette ville que, quatre-vingts ans auparavant, Robert d'Artois avait péri à la tête d'une grande armée de chevaliers français. Les Flamands avaient ramassé sur le champ de bataille les éperons dorés de ces chevaliers, et en avaient fait un trophée dans l'église de Notre-Dame. Tous les ans ils en célébraient l'anniversaire. Pendant cette guerre, le souvenir de la

[1] Froissart. — [2] Le Religieux de Saint-Denis.

victoire de Courtray avait contribué souvent à augmenter leur fierté et à leur donner bonne espérance. Les Français se sentirent animés d'un grand désir de vengeance contre cette ville de Courtray, et le roi annonça qu'il allait en la quittant y faire mettre le feu, de façon à ce qu'on se souvînt dans l'avenir que le roi de France y avait passé. Le comte de Flandre, instruit de cette dure résolution, vint conjurer à genoux le roi d'épargner sa ville : « Mon cousin, dit le roi, je vous ai aidé et « si bien secouru, que vos ennemis sont détruits ; « cependant, du temps de feu monseigneur mon « père, vous aviez alliance avec nos ennemis les « Anglais et leur étiez très-favorable. N'y revenez « pas désormais, et je vous aurai en ma grâce ; « quant à la ville de Courtray, j'en ferai à ma vo- « lonté[1]. » Le comte n'osa pas ajouter un mot et se retira. La ville fut réduite en cendres après avoir été pillée. Il y avait une horloge fameuse qui sonnait les heures. Le duc de Bourgogne la fit enlever avec soin, pièce par pièce, pour l'envoyer à Dijon. Il n'y en avait guère alors qu'à Paris et à Sens, où le roi Charles V les avait fait faire. On ne se contenta point de s'emparer de toutes les riches-

[1] Juvénal. — Froissart. — Le Religieux de Saint-Denis.

ses de Courtray; des hommes, des femmes, des enfans furent emmenés comme en servitude, pour être ensuite rendus à leur famille moyennant rançon.

L'ardeur du butin était si grande, surtout parmi les Bretons, qu'en ce moment tout leur désir était de traiter de la même sorte la riche ville de Bruges. Le comte de Flandre tremblait pour sa ville favorite, la plus belle de ses états. Il en parla à son gendre le duc de Bourgogne, et promit qu'il allait s'employer à obtenir la soumission des gens de Bruges, si on voulait les recevoir à composition. Le Duc y consentit. Les frères mineurs s'entremirent encore à négocier, et douze des principaux bourgeois de la ville furent admis devant le roi. Ils se prosternèrent en lui demandant de les épargner et en rappelant leur attachement constant pour leur seigneur. C'était le comte qui leur servait d'interprète, et il finit par se mettre à genoux avec eux. Le roi leur dit qu'il fallait pourtant de l'argent pour apaiser ses Bretons, et demanda deux cent mille francs. On marchanda, et ils en furent quittes pour cent vingt.

Les Bretons ne furent nullement apaisés; ils disaient que cette guerre de Flandre ne leur rapportait rien, et qu'ils en auraient trop peu de

profit. Si bien que, pour se dédommager, ils résolurent de se répandre dans le Hainaut; ils s'accordèrent pour cela avec des chevaliers bourguignons et savoyards. Leur prétexte fut que le comte de Hainaut n'étant point venu au secours de son cousin de Flandre, il était juste d'aller chez lui se payer de leur solde et de leurs frais[1]. Le comte de Blois fut instruit de ce projet; alors, de concert avec les principaux seigneurs de l'armée, le sire de Coucy, le seigneur d'Enghien, le comte de Saint-Pol, le comte de la Marche, il fit tous ses efforts pour en rompre l'exécution. Enfin, à force d'aller de l'un à l'autre et de faire agir ses amis, il dissuada les chevaliers de cette entreprise. Le sire Henri de Dixmude, chevalier flamand, avait résolu de profiter aussi de l'occasion pour se venger de la ville de Valenciennes, où l'un de ses parens avait été jugé à mort à cause de quelques crimes qu'il avait commis; il s'entendit avec les amis qu'il avait dans le camp, et se disposa à aller, avec une troupe de cinq cents lances, mettre la ville à feu et à sang. Le comte de Blois s'employa encore, et, par menaces et par exhortations, il parvint à sauver Valenciennes.

[1] Froissart.

Si l'on fût entré à Gand, comme on l'eût pu faire au premier moment, lorsque la victoire de Roosebeke y avait jeté l'alarme et le trouble, la guerre eût été finie; mais les pillages de l'armée française, et le peu d'obéissance qu'on y trouvait, furent cause que les Gantois eurent le temps de se remettre. Pierre du Bois arriva dans la ville et leur rendit courage; en peu de jours, ils retrouvèrent leur orgueil et leur ferme résolution. Cependant ils demandèrent un sauf-conduit pour envoyer des députés au roi, qui se tenait à Tournai. Là ils offrirent de se soumettre au roi, à condition de relever directement de lui et d'être du ressort du parlement de Paris, sans jamais rentrer sous la juridiction et le pouvoir du comte de Flandre[1]. Il fut impossible de rien obtenir de plus. Ils eussent gagné la bataille de Roosebeke, qu'ils ne se fussent pas montrés plus fiers et plus intraitables. Leur proposition ne pouvait pas être agréée par un conseil où dominait le duc de Bourgogne. Il n'aurait pas renoncé à la plus grande ville de tous ses domaines; d'ailleurs on exigeait, avant tout, que les Flamands reconnussent le pape d'Avignon, et ils ne voulaient rien en-

[1] Meyer.

tendre sur ce point. Les députés retournèrent à Gand. La ville se rassura de plus en plus, et ce n'était pas sans motif; car l'armée française se trouvait désormais hors d'état d'en faire le siége. La saison était froide et pluvieuse, les rivières débordées, les routes fangeuses, les gens d'armes fatigués, mécontens d'être mal payés de leur solde; il fallut congédier ceux des provinces lointaines du Languedoc, de l'Auvergne, de la Savoie, du Dauphiné, de la Bourgogne. Mais les princes voulurent garder les Bretons et les Normands, parce qu'ils croyaient en avoir besoin à Paris. Ainsi l'on mit de fortes garnisons dans les villes de Flandre, puis l'on reprit la route de France. A Arras, les Bretons commencèrent à se mutiner et voulaient piller la ville, puisque leur solde n'était pas payée. Le connétable et les maréchaux leur firent à grand'peine entendre raison, et se portèrent personnellement garans qu'on leur paierait à Paris tout ce qui leur était dû [1].

Les princes amenèrent ainsi le roi jusqu'à Senlis, et l'on cantonna l'armée aux environs. On ne croyait pas pouvoir rentrer à Paris sans précautions. Les habitans avaient, pendant la

[1] Froissart.

guerre de Flandre, montré toute leur mauvaise volonté contre les seigneurs. On avait même, disait-on, trouvé à Courtray des lettres qui prouvaient des intelligences avec les rebelles flamands. Le roi envoya donc d'abord quelques uns de ses serviteurs préparer son logement au Louvre; autant en firent les princes pour leur hôtel. On voulait par-là sonder le terrain et savoir des nouvelles.

Les Parisiens prirent un mauvais parti : ils voulurent montrer au roi quelles étaient leurs forces, et crurent en imposer par-là. Ils firent sortir de la ville vingt mille hommes bien armés qui se rangèrent en bataille devant Saint-Lazare, sous Montmartre. Le roi s'était avancé jusqu'au Bourget, et quand cela lui fut annoncé, les seigneurs se mirent à dire : « Voyez l'orgueilleuse « canaille et sa jactance! Ils n'avaient qu'à venir « avec cette belle armée servir le roi en Flandre. « Mais ils s'en sont bien gardés; ils n'avaient au « contraire d'autre pensée en tête que de prier « Dieu pour qu'il ne revînt pas un seul d'entre « nous. Si le roi est bien conseillé, il ne se mettra « pas aux mains de ce peuple-là, qui, au lieu de « venir humblement, en louant Dieu, et de sonner « les cloches pour célébrer nos victoires sur les

« Flamands, ose se présenter en armes devant « son seigneur[1]. » Cependant l'affaire était grave et demandait de la prudence. Il fut résolu que le connétable, le sire d'Albret, le sire de Coucy, messire de la Tremoille et messire Jean de Vienne, iraient parler aux Parisiens et s'expliquer avec eux. Ils ne s'armèrent point, et envoyèrent avant eux des hérauts. « Où sont vos chefs? Lesquels de « vous sont les capitaines? » dirent les hérauts. Les Parisiens furent surpris et répondirent : « Nous n'en avons point d'autres que le roi et ses « seigneurs. » Les hérauts annoncèrent de quelle part ils venaient, et demandèrent si le connétable et les quatre barons pourraient entrer en sûreté : « Ah! vous nous raillez, repartirent les Parisiens; « c'est sans doute par dignité qu'ils en usent de la « sorte avec nous. Allez leur dire que nous som- « mes prêts à recevoir leurs ordres. » Le connétable arriva au milieu d'eux, entouré de leur respect : « Hé bien, gens de Paris, leur dit-il, qui « vous a donc fait sortir ainsi de la ville? il sem- « ble que vous vouliez combattre le roi votre sei- « gneur. — Monseigneur, nous n'en avons nulle « volonté, et ne l'avons jamais eue. Nous désirons

[1] Froissart.

« seulement que le roi voie la puissance de sa « bonne ville de Paris. Il est bien jeune et ne sait « pas ce qu'il pourrait faire de nous si jamais il « en avait besoin. — C'est bon, ajouta le conné- « table ; mais le roi, pour cette fois, ne veut pas « vous voir ainsi. Si vous voulez qu'il vienne dans « votre ville, rentrez chacun chez vous et quittez « vos armures. » Ils obéirent.

Le roi s'arrêta d'abord à Saint-Denis pour y rapporter humblement l'oriflamme, qu'il remit à l'abbé, tête nue et sans ceinture. Le prevôt des marchands de Paris et douze bourgeois vinrent implorer sa bonté pour la ville. Il ne leur donna pas de réponse et se mit en marche pour y rentrer, à la tête des hommes de guerre, comme si c'eût été une place conquise. Le connétable commandait l'avant-garde et commença par faire enlever les portes de Saint-Denis. On mit des gens d'armes en bataille sur les principales places, et le roi, à cheval au milieu de ses oncles et des autres princes, s'avança jusqu'à l'église de Notre-Dame sans vouloir écouter ou recevoir aucune députation ni aucun des magistrats [1]. Les ordres les plus sévères furent donnés aux hommes d'ar-

[1] Juvénal. — Froissart. — Le Religieux de Saint-Denis.

mes de ne commettre aucun désordre. Le reste de l'armée était campé près des portes de la ville. Le duc de Bourgogne et le duc de Berri, à la tête des hommes d'armes, parcouraient les rues à cheval. Les habitans se tenaient chez eux, n'osant pas même ouvrir leurs portes ou leurs fenêtres.

Bientôt après commencèrent les rigueurs. On emprisonna d'abord trois cents bourgeois, parmi lesquels il y en avait de fort considérables, et des avocats très-estimés dans la ville. Les craintes devinrent plus grandes quand on vit deux des prisonniers, l'un orfévre et l'autre drapier, pendus publiquement. La femme de l'un d'eux, qui était grosse, se précipita de sa fenêtre; chacun tremblait pour soi. Les chaînes des rues furent enlevées et portées au château de Vincennes. Tous les bourgeois eurent ordre de rapporter leurs armes et leurs maillets. On ordonna de démolir la porte Saint-Antoine et d'achever la forteresse de la Bastille, commencée sous le règne précédent.

La duchesse d'Orléans, fille de Charles-le-Bel et belle-sœur du roi Jean, arriva pour lors dans cette ville désolée qui attendait, dans le désespoir, le sort dont on semblait la menacer. Cette princesse se rendit auprès du jeune roi, son arrière-

neveu, et le supplia de pardonner à la bonne ville de Paris. L'Université se présenta aussi, et son orateur fit une si noble et si touchante harangue, que le roi en fut tout ému[1]. Mais son oncle le duc de Berri, qui se trouvait là, prit la parole et ne laissa nul espoir aux supplians. « On doit faire « exemple, dit-il, sur les auteurs de tant de ré« bellions; mais on verra à distinguer l'innocent « du coupable. » En effet, les supplices commencèrent. Un des principaux fut celui de Nicolas Flamand, marchand drapier, le même qui, pendant l'absence du roi, avait calmé la dernière sédition des maillotins. Son crédit sur eux le recommandait mal; d'ailleurs on se souvint que, plus de trente ans auparavant, il était un des compagnons de Marcel lorsque les maréchaux de Clermont et de Conflans avaient été massacrés en présence du dauphin. Il était si aimé du peuple, qu'on offrit quarante mille francs pour racheter sa vie; car il y eut beaucoup de riches bourgeois qui se sauvèrent ainsi par leur argent. On les faisait venir, un à un, en la chambre du conseil; là on les taxait, avec menace de la mort, les uns à six mille, les autres à trois mille francs,

[1] Le Religieux de Saint-Denis. — Juvénal.



Le Duc de Berry frere de Charles V.

qui plus, qui moins, selon la richesse de chacun [1]. Le roi se procura bien environ quatre cent mille francs de la sorte. Pour les pauvres gens, il n'y avait nulle grâce. Beaucoup furent exécutés en public, d'autres cousus dans des sacs et jetés à la rivière pendant la nuit, d'autres se tuèrent eux-mêmes dans leur prison [2].

Mais de tous les supplices, celui qui répandit le plus de deuil et de surprise, ce fut celui de l'avocat général Jean Desmarets : c'était un vieillard de soixante-dix ans, le magistrat le plus honoré du Parlement, qu'on avait toujours vu sage et prudent conseiller des rois Philippe, Jean et Charles ; qui s'était toujours loyalement entremis pour apaiser le peuple par des conditions justes et raisonnables. Ce fut justement son crédit et son autorité dans la ville qui le perdirent. Beaucoup de gens disaient aussi qu'on ne lui pouvait connaître d'autre crime que d'avoir défendu la prérogative du duc d'Anjou contre le duc de Bourgogne. Tout clerc qu'il était, il fut soustrait à la justice de l'évêque et condamné à mort.

Pendant qu'on le menait à l'échafaud sur une charrette, et placé au-dessus de douze autres condamnés, il disait : « Où sont-ils ceux qui m'ont

[1] Froissart. — [2] Le Religieux de Saint-Denis.

« jugé ? qu'ils viennent et qu'ils exposent les mo-
« tifs de ma mort. » Il haranguait le peuple, qui pleurait, sans que personne osât parler ; il exhortait saintement ses compagnons de malheur, et leur donnait courage : « Jugez-moi, mon Dieu,
« disait-il encore en répétant les paroles du
« psaume, et discernez ma cause de celle des im-
« pies. » Arrivé aux halles, on commença par abattre devant lui la tête des autres condamnés ; et quand ce vint à lui de mourir, on lui cria :
« Demandez merci au roi, maître Jean, pour qu'il
« vous pardonne vos fautes. » Il se retourna et dit : « J'ai servi bien et loyalement le roi Philippe
« son bisaïeul, le roi Jean et le roi Charles son
« père ; jamais aucun de ces rois n'a rien eu à
« me reprocher, et celui-là ne me reprocherait
« rien non plus, s'il avait l'âge et la connaissance
« d'un homme fait. Je ne pense pas que ce soit
« lui qui soit en rien coupable d'un tel jugement.
« Je n'ai donc que faire de lui crier merci. C'est
« à Dieu seul qu'il faut demander merci, et je le
« prie de me pardonner mes péchés. » Son corps fut recueilli pour être enseveli secrètement, et beaucoup d'années après il reçut une honorable sépulture dans l'église de Sainte-Catherine [1].

[1] Froissart. — Le Religieux de Saint-Denis. — Juvénal.

Le conseil du roi ne témoigna pas moins sa rigueur par la manière dont il traita les libertés et priviléges de la ville. Par lettre du 27 janvier, tous les offices qui étaient à l'élection des bourgeois, le prevôt des marchands, les échevins, le greffier, furent abolis; toute juridiction municipale fut ôtée à la ville, comme aussi la gestion de ses propres deniers. Les maîtrises, corporations, confréries et assemblées des métiers furent supprimées, hormis pour se rendre aux processions et à l'église, et leurs syndics remplacés par des visiteurs que pouvait nommer le prevôt de Paris, officier royal qui devenait ainsi le seul magistrat de la ville. Les centeniers, quarteniers, dizainiers de la milice bourgeoise furent supprimés. La recette des impôts cessa aussi de se faire par les hommes de la commune.

La veille, le roi, sur l'avis de son conseil et sans appeler les États du royaume ni des notables, avait rétabli les aides et les impôts. La taxe de douze deniers pour livre de toutes marchandises vendues; le quart du prix du vin débité, plus douze deniers, furent de nouveau exigés de ce peuple qui s'était révolté si furieusement contre ces exactions. Quelques conseillers voulaient même qu'on déclarât que ces taxes faisaient par-

tie du domaine royal, et que, pour les lever, on n'aurait jamais besoin du consentement des peuples. D'autres, plus prudens, empêchèrent qu'on allât jusque-là [1].

Il y avait plus d'un mois que duraient ces exécutions sévères; elles se terminèrent par une grande scène. On assembla le peuple dans la cour du palais. Un échafaud avait été élevé sur les degrés. Le trône du roi y fut placé et magnifiquement orné. Le jeune prince s'y assit, entouré de ses oncles, de sa suite et de son conseil. Pierre d'Orgemont, chancelier de France, que le ressentiment du duc d'Anjou avait éloigné, et que la faveur du duc de Bourgogne venait de rappeler, prit la parole. D'une voix tonnante, il rappela toute la longue histoire des séditions de Paris depuis quarante ans, l'audace des bourgeois contre l'autorité royale, les désordres et les cruautés qui avaient mainte fois rempli la ville. Puis il parla des justes punitions qui déjà étaient tombées sur les coupables, et de celles qui étaient encore nécessaires. Il se retourna ensuite vers le roi, et lui demanda s'il n'avait pas parlé selon ses intentions : « Oui », dit le roi. Alors toute cette foule

[1] Ordonnances des rois de France. — Le Religieux de Saint-Denis.

se mit à gémir, à se désespérer en criant miséricorde. Les femmes et les filles des pauvres bourgeois qui étaient encore en prison sanglotaient et s'arrachaient les cheveux.

En ce moment, les ducs de Bourgogne et de Berri s'avancèrent devant le trône, mirent le genou à terre, et demandèrent grâce pour la bonne ville de Paris. Le roi dit qu'il y consentait, et qu'il voulait bien commuer en peine civile la peine criminelle méritée par tant de rébellions. C'était le besoin d'argent qui faisait parler ainsi, et l'on continua à taxer et à pressurer tous les riches bourgeois de Paris, les quarteniers, les centeniers, les dizainiers [1].

Les bonnes villes de Rouen, de Rheims, d'Orléans, de Troyes, de Sens, de Châlons, furent traitées de même sorte. On y vit beaucoup de supplices, et l'on y leva de fortes sommes. Cet argent passa presque en entier au profit du duc de Berri et du duc de Bourgogne, à qui l'on assigna même authentiquement trois cent mille livres [2]. Le connétable, les maréchaux et les principaux seigneurs de la suite du roi y eurent part aussi, afin de payer leurs gens de guerre. Mais la chose

[1] Le Religieux de Saint-Denis. — Juvénal.
[2] Histoire de Bourgogne. — Froissart.

fut si mal gouvernée, qu'en définitif, pour solder les hommes d'armes des grands vassaux et premiers barons du royaume, on ne fit rien que leur permettre de taxer leurs sujets. Comme le roi les taxait aussi en même temps, et que la taille royale devait toujours être payée avant celle du seigneur, cette permission ne pouvait procurer grande ressource [1].

Dans ce même temps il y eut un défi qui attira grandement l'attention du roi, des princes et des principaux du royaume. Le roi d'Angleterre avait promis une grande récompense à celui de ses chevaliers qui viendrait soutenir contre le meilleur chevalier de France que l'Angleterre l'emportait en vaillance et en chevalerie. Le sire de Courtenay passa la mer, vint à Paris, et défia le sire de la Tremoille, grand chambellan de Bourgogne. C'était le favori et le plus intime conseiller du Duc; aussi le roi fit-il tout ce qu'il put pour empêcher ce combat, et s'efforça d'en dissuader le sire de Courtenay. Mais le chevalier anglais insistait; le sire de la Tremoille n'était pas homme à refuser; et quand on lui disait qu'il n'y avait nulle matière à combattre : « Il est Anglais, et je

[1] Froissart.

« suis Français, disait-il, c'est cause suffisante. » On s'apprêta à ce mémorable fait d'armes. Les astrologues furent consultés, et donnèrent bonne espérance. Ils choisirent les jours et les heures pour que les armes du sire de la Tremoille fussent forgées aux momens favorables. Le champ clos était derrière l'abbaye de Saint-Martin-des-Champs. Le roi s'y rendit en grand appareil. Les astrologues avaient annoncé un jour clair et serein; cependant la pluie ne cessait point. Le combat n'en commença pas moins; mais le duc de Bourgogne, sitôt qu'il vit les chevaliers courir l'un sur l'autre les lances baissées, supplia le roi de faire cesser la joûte. On combla d'honneurs et de présens le sir de Courtenay. Il s'en retourna très-fier, et se vanta assez publiquement de n'avoir pu trouver un chevalier français qui voulût le combattre. Comme, à son retour, il tenait de tels discours chez la comtesse de Saint-Pol en Picardie, le sire de Clary, chevalier languedocien, s'en offensa et le défia. La comtesse, qui était sœur du roi d'Angleterre, permit le combat, où l'Anglais, renversé et blessé, fut contraint de s'avouer vaincu. Le duc de Bourgogne fut très-courroucé de ce que le sire de Clary avait ainsi acquis cet honneur comme aux dépens du sire de la Tre-

moille, et voulut le faire punir de mort pour avoir combattu sans le congé du roi. Le sire de Clary fut obligé de se tenir long-temps caché avant d'obtenir son pardon [1].

Paris et les grandes villes situées au nord de la Loire étant domptées, le duc de Bourgogne voulut que le roi visitât le reste du royaume. Il avait d'abord eu l'intention de lui faire traverser la Bourgogne, et des ordres avaient été donnés pour qu'on s'y préparât à recevoir dignement le roi. C'était un grand sujet de dépense. Lorsque le roi s'arrêtait en une ville, il ne fallait pas moins, pour la nourriture de lui et de sa suite, que six bœufs, quatre-vingts moutons, trente veaux, sept cents poulets, deux cents pigeons, et encore beaucoup d'autres objets pour la table, l'écurie et l'éclairage. On estimait à deux cent trente livres les frais d'une journée du roi. Les grandes villes, comme Dijon, avaient aussi des présens à offrir en joyaux ou vaisselle d'argent. Mais le roi ne passa point par le duché : les villes en furent pour leurs emprunts, et les bourgeois pour les taxes qu'ils avaient payées [2].

[1] Froissart.

[2] Histoire de Bourgogne.

Le roi se rendit directement à Lyon, où il passa deux mois avec ses oncles. Les États de Languedoc y furent assemblés, et le duc de Berri descendit à Vienne pour y tenir ceux du Dauphiné. On demandait de l'argent à toutes les villes et provinces. Puis le Duc se rendit en Guyenne avec une suite nombreuse de chevaliers et d'arbalétriers. Quelques rébellions, qui semblaient commencer en Touraine, le forcèrent ensuite à aller un moment dans cette province.

En quittant la Flandre, on l'avait laissée bien loin d'être soumise. La ville de Gand avait repris son audace et sa fierté. D'ailleurs les seigneurs anglais, après avoir vu avec contentement les communes de Flandre vaincues et affaiblies, craignirent que les Français ne s'enorgueillissent trop pour avoir culbuté un tas de vilains à Roosebeke, et reprirent leurs traités avec les Gantois[1]. Le comte de Flandre voulut d'abord faire prendre des Anglais établis à Bruges, par qui l'alliance se négociait en secret. Ils eurent le temps de quitter le pays; mais leurs biens furent saisis. C'était le moyen d'irriter l'Angleterre encore davantage.

Dans le même temps, le pape de Rome, Ur-

[1] Froissart.

bain VI, qui était reconnu des Anglais; résolut de ranimer la guerre contre le roi de France, principal allié et soutien du pape d'Avignon, Clément VII. Il fit prêcher la croisade en Angleterre, et promettre des indulgences à ceux qui s'armeraient. Cela ne suffisait pas; car les nobles d'Angleterre ne se seraient pas mis en mouvement pour des absolutions : il leur fallait de l'argent. Les gens d'armes ne pouvaient pas vivre d'indulgences seulement, et n'en faisaient guère de cas, hormis à l'article de la mort[1]. Aussi le pape ordonna-t-il la levée d'une dîme sur tous les biens d'Église, et chargea-t-il Henri Spencer, évêque de Norwich, de solder et de commander les hommes d'armes qui marcheraient contre les sectateurs du pape Clément. L'évêque de Norwich était jeune et aventureux; il aimait le métier des armes, et leva promptement deux mille lances des meilleurs chevaliers d'Angleterre, avec quatre mille archers, puis il passa à Calais. Sans plus tarder, et pour bien employer l'argent de l'Église, il résolut d'entrer en Flandre. Les principaux chevaliers lui représentèrent que les Flamands, et même le comte, tenaient pour le pape Urbain, et

[1] Froissart.

qu'il était peu raisonnable de dévaster leur pays. Il répondit que c'était le roi de France qui y avait mis garnison, qu'ainsi c'était faire la guerre aux Français et aux schismatiques. Il donna assez durement les mêmes raisons aux envoyés du comte de Flandre, et leur refusa des saufs-conduits pour l'Angleterre, où ils voulaient aller traiter.

Le bâtard du comte de Flandre, voyant que cette troupe, après avoir pris Gravelines, s'avançait sur Dunkerque, rassembla à la hâte douze mille hommes, tant chevaliers qu'habitans du pays. L'évêque marcha hardiment à leur rencontre. « Mais, lui disait sir Hugues Colwerlie, « un des principaux chevaliers de l'armée, ce « n'est pas faire la guerre avec courtoisie; vous « entrez dans le pays du comte de Flandre, vous « allez attaquer ses hommes sans lui avoir en-« voyé un défi, sans pouvoir donner un motif; « car il est de la même opinion que nous, et tient « pour le pape Urbain. — C'est au roi de France « et au duc de Bourgogne que je fais la guerre, « répliqua l'évêque, et ils sont tous défiés depuis « long-temps. D'ailleurs, qui sait si ces gens d'ar-« mes qui sont là en face de nous sont Urbanistes « ou Clémentins? — Au nom de Dieu, ajouta sir

« Hugues, envoyons du moins un héraut pour le « leur demander, et les sommer, s'ils sont Urba« nistes, de se joindre à nous pour entrer en « France. » En effet, un héraut fut envoyé; mais à peine fut-il à portée de ces Flamands, que, comme gens grossiers et ignorant les usages de la guerre, ils le tuèrent, nonobstant les remontrances des gentilshommes[1]. Ce fut le signal de l'attaque; elle fut vive. Les archers anglais, qui étaient les meilleurs de la chrétienté, commencèrent par mettre le désordre dans la troupe des Flamands; puis les hommes d'armes et plusieurs vaillans prêtres qui avaient suivi l'évêque[2] y pénétrèrent à coup de lances. La déroute fut entière, et les Anglais poursuivirent si vivement les fuyards, qu'ils entrèrent en même temps qu'eux à Dunkerque. Le combat recommença dans les rues avec une nouvelle ardeur; mais enfin les Anglais demeurèrent maîtres de la ville, après avoir exterminé presque toute l'armée du comte de Flandre. Il fut consterné de ce nouveau malheur; toute sa ressource était dans le duc de Bourgogne. Il lui manda promptement ces nouvelles.

[1] Froissart. — Meyer.
[2] Hollinshed.

Le Duc envoya sur-le-champ ses hommes d'armes de Bourgogne tenir garnison à Saint-Omer, à Aire, à Bergues, et dans toutes les forteresses et châteaux des frontières de France.

L'évêque de Norwich ne perdit pas de temps; cependant il n'osa pas marcher tout d'un coup à Bruges, qui lui aurait sans doute ouvert ses portes. Il prit en peu de jours Bourbourg, Cassel, Saint-Venant et plusieurs autres places, où les garnisons que le Duc y venait d'envoyer se défendirent bravement, bien qu'elles ne fussent pas en force. Puis les Anglais allèrent mettre le siége devant Ypres. Les gens de Gand vinrent, en grande joie, et au nombre de vingt mille hommes, se joindre à l'armée de l'évêque de Norwich. Le duc de Bourgogne se hâtait de sauver son comté de Flandre; mais ce n'était pas avec de faibles secours qu'il pouvait s'opposer aux Anglais. Soixante lances bretonnes, qu'il envoyait renforcer la garnison de Courtray, tombèrent dans une troupe de deux cents lances anglaises, et presque tous les hommes d'armes périrent en cette rencontre.

Le Duc vit bien qu'il fallait agir avec toutes les forces de la France. Les hauts barons et les princes du royaume furent convoqués en parle-

ment à Compiègne[1]. Là il fut arrêté que le roi se rendrait en Flandre avec une aussi puissante armée que l'année précédente. Les ordres furent envoyés partout pour que les hommes d'armes se trouvassent sans faute à Arras le 15 d'août 1383. Les chevaliers des pays les plus éloignés furent avertis, le comte d'Armagnac, le comte de Savoie, et jusqu'au duc Frédéric de Bavière, qui arriva de la Haute-Allemagne pour s'illustrer en combattant avec les Français; car la France était la source de tout honneur[2]. Le duc de Bretagne se joignit à l'armée française avec deux mille lances pour secourir son beau-frère le comte de Flandre. Le comte de Blois, tout malade qu'il était, s'y fit traîner à la tête de ses chevaliers. Le comte de Genève, le duc de Lorraine, le duc de Bar, le comte de Namur, amenèrent aussi leurs bannières. Jamais on n'avait vu une armée française ni si grande ni si belle. Le ban et l'arrière-ban avaient été convoqués. Toutes poursuites en justice contre les gens de guerre avaient été suspendues. Cependant les chevaliers des cours souveraines avaient été exemptés de services, comme, par exemple, les maîtres des

[1] Froissart. — [2] *Idem*.

comptes[1]. On comptait vingt-six mille lances. Cette armée était aussi en fort bon ordre; et, afin qu'elle ne manquât point de vivres, on avait passé un marché avec Boulard, bourgeois de Paris, pour qu'il fournît du blé à cent mille hommes pendant quatre mois, précaution fort utile et fort nouvelle[2].

L'évêque de Norwich avait conduit toute cette guerre avec tant de présomption et de jeunesse, qu'il avait même refusé les renforts qu'on voulait lui envoyer d'Angleterre. Il commença donc à être blâmé hautement par les sages chevaliers, qui lui avaient donné de meilleurs conseils. On trouva qu'il avait très-mal employé l'argent du pape. Après un rude et inutile assaut donné à la ville d'Ypres, il fallut lever le siége. Les Anglais se réfugièrent d'abord à Bergues, espérant bien s'y défendre; mais leurs capitaines les plus expérimentés ne soupçonnaient pas la force de l'armée française : cela passait toutes leurs idées; ils ne voulaient même pas croire ce qu'on en rapportait. A son approche, ils quittèrent Bergues précipitamment. Les Français y entrèrent sans

[1] Le Religieux de Saint-Denis. — Ordonnances des rois de France.

[2] Le Religieux de Saint-Denis. — Juvénal.

combat, mais sans conditions. Aussi la ville fut-elle pillée, bien que les Anglais n'y eussent presque rien laissé. Par bonheur, les femmes et les enfans s'étaient réfugiés en une grande église, de façon qu'ils purent être sauvés et conduits à Saint-Omer. Les autres habitans furent exterminés, et la ville brûlée et détruite au point que le roi ne put y trouver le soir à se loger [1].

L'armée anglaise se retira dans Bourbourg, et s'y croyait en force pour soutenir des assauts; mais les Français étaient nombreux. On entoura la ville.

Pendant ce temps, les Gantois ne se décourageaient point. Le même jour où le roi de France prenait Bergues, Aterman, à la tête de quatre cents hommes d'élite, s'en vint le soir, à la nuit tombée, pour surprendre Audenarde, dont presque toute la garnison était allée rejoindre l'armée française. Une pauvre vieille femme, qui ramassait de l'herbe pour ses vaches sur les remparts, vit s'avancer ces Gantois avec leurs échelles. Par deux fois, et au péril de sa vie, elle vint avertir la sentinelle; mais on se moqua de ses bons avis, et la ville fut surprise [2]. Quelques gens d'armes se

[1] Froissart. — Le Religieux de Saint-Denis.
[2] Froissart. — Meyer.

sauvèrent à demi nus sans pouvoir essayer de se défendre. Aterman trouva dans Audenarde de grandes provisions, et sa troupe y fit de beaux profits ; mais ils avaient toujours soin de ménager les magasins qui appartenaient aux marchands étrangers.

Lorsque la nouvelle en arriva au camp du roi de France, elle hâta les traités qui se négociaient avec l'armée anglaise. Le comte de Flandre, et surtout le duc de Bretagne, faisaient tous leurs efforts pour que la ville de Bourbourg fût reçue à composition, et même pour qu'une trève fût conclue; mais les Bretons, les Allemands et les Bourguignons, qui espéraient un grand pillage, ne craignaient rien tant que le succès d'un tel projet. En attendant, ils pressaient et redoublaient leurs attaques. Les canons mettaient chaque jour le feu en maint endroit de la ville. Enfin l'assaut fut annoncé, et l'on fit crier dans le camp que quiconque apporterait un fagot devant la tente du roi recevrait un blanc de dix deniers : c'était pour combler les fossés. Toutefois le traité se négociait toujours, et le duc de Bretagne le fit agréer au roi et aux princes, malgré les avis de presque tous les seigneurs du conseil. Les Anglais, que les capitaines français tenaient pour

perdus et sans ressources, obtinrent de repasser la mer et même d'emporter leurs armes et leurs biens. Le sire de Courtenay et d'autres chevaliers anglais vinrent dans le camp français, où le roi et les princes leur firent grand accueil comme à de loyaux ennemis. Cette courtoisie hâta la conclusion du traité; car le jeune roi avait le don et le désir de plaire[1].

Le lendemain les Anglais partirent, emmenant leurs bagages; cela faisait un grand chagrin aux Bretons, tellement que ceux des Anglais qui tardèrent un peu en arrière n'étaient pas en sûreté. La ville de Bourbourg en souffrit aussi; elle fut toute pillée. Les Bretons se répandirent même dans les églises. Un d'entre eux monta sur l'autel de l'église Saint-Jean pour arracher une pierre précieuse de la couronne d'une statue de la Sainte-Vierge; mais l'image fit un mouvement, dit-on, et le sacrilége tomba raide mort sur le pavé. Un autre voulut encore prendre ce diamant. Aussitôt toutes les cloches sonnèrent. Ces prodiges furent rapportés au roi, qui vint en cette église et fit de beaux présens à l'image de Notre-Dame; autant en firent les principaux seigneurs de l'ar-

[1] Froissart.

mée, et toute la foule se porta bien dévotement dans la chapelle[1].

Cette grande armée française se trouvait pour lors inutile. Le roi la congédia, en témoignant toute sa reconnaissance aux seigneurs des pays lointains qui étaient venus à son armée. Lui-même revint en France; mais le duc de Bourgogne resta encore quelque temps dans ces cantons, qui étaient en grand désordre et tout ravagés; d'ailleurs le duc de Bretagne avait tant fait, que des négociations allaient s'ouvrir pour la paix. Les oncles du roi d'Angleterre, le sire de Percy et l'évêque de Suffolk se rendirent entre Calais et Boulogne, où vinrent aussi les ducs de Bourgogne et de Berri, le chancelier de France et l'évêque de Laon. Le duc de Bretagne et le comte de Flandre s'y trouvaient. On y entendit des envoyés d'Espagne. Mais la paix n'était pas possible : la France exigeait que les Anglais lui rendissent toutes les villes et tous les territoires qu'ils tenaient encore par-delà de la mer; les Anglais n'y voulaient pas entendre, surtout pour Bordeaux, Brest, Cherbourg et Calais. Il fut donc question d'une trêve seulement. Le comte de

[1] Froissart. — Le Religieux de Saint-Denis.

Flandre demanda avec instance que les Gantois n'y fussent pas compris. Le duc de Lancastre, qui était né dans leur ville et s'était fait leur patron, déclarait, au contraire, que l'Angleterre n'entendait à aucune trêve dont on voudrait les exclure. Rien ne pouvait se terminer; enfin, le duc de Berri, impatient de tant de difficultés, s'adressant au comte de Flandre, lui dit : « Mon « cousin, je voudrais vous voir plus doux. Les « Gantois seront dans la trêve. Par votre peu de « sagesse, vous avez jeté vous et les vôtres dans « de grands périls et dommages. Laissez là votre « colère et montrez plus de prud'hommie[1]. »

Ce discours fier et hautain pénétra de douleur le comte de Flandre; il se retira à Saint-Omer. Une trêve d'un an fut signée, en laissant toutes choses en leur état; ainsi Audenarde et Gravelines restaient aux mains des Gantois. Ce fut le dernier affront qu'endura le comte de Flandre; il en mourut de chagrin peu après, le 20 janvier 1384. Sa mort pourtant fut racontée d'autre sorte. Suivant un bruit qui se répandit en Flandre, il avait voulu exiger du duc de Berri l'hommage du comté de Boulogne que ce prince tenait de

[1] Meyer.

sa femme, et qui toujours avait relevé du comté d'Artois. Alors une vive querelle s'était engagée entre eux; tellement, qu'après d'injurieuses paroles, le duc de Berri, transporté de colère, l'avait frappé d'un coup de poignard. On ajoutait que le duc de Bourgogne avait tenu secrète, autant qu'il avait pu, cette action cruelle de son frère [1].

Quoi qu'il en soit, il fit faire à son beau-père, auquel il allait succéder, les plus magnifiques funérailles qu'on eût jamais vues; son corps fut transporté auprès de celui de sa femme, dans l'église de Saint-Pierre, à Lille.

Le Duc héritait, par cette mort, des comtés de Flandre, d'Artois, de Rhetel et de Nevers; des seigneuries de Malines et de Salins, des terres de l'Isle, en Champagne, de Beaufort et de Jaucourt. Cette succession, qui le rendait le prince le plus puissant de la chrétienté, n'empêchait pas qu'il ne fût pour lors très-gêné dans ses finances : aussi obtint-il d'abord du roi une somme de cent mille francs, puis une autre de cent vingt mille; et la pension de mille francs par mois, qu'il recevait

[1] Heuterus. — Meyer, d'après une vieille Chronique dont il cite le passage. — Mezeray.

d'abord, fut aussi portée à quinze cents francs, puis à trois mille.

Ce fut au mois de mai 1384 qu'il alla prendre possession solennelle de son héritage, accompagné d'un nombreux et brillant cortége de chevaliers bourguignons. Il commença bientôt à déployer toute sa munificence accoutumée. Il accorda des pensions aux principaux seigneurs de Flandre, et surtout à ceux de la maison du feu comte; mais il ne pouvait par les mêmes moyens se concilier l'amour des bonnes villes. Elles ne se soumirent pas plus à lui qu'elles n'avaient fait à son prédécesseur. Bruges et Ypres, fidèles auparavant, contractèrent même alliance avec Gand pour la défense des libertés de Flandre.

Le Duc se voyait donc contraint d'employer la force et la guerre. Il commença par faire confisquer tous les biens que les Flamands pouvaient avoir dans son duché de Bourgogne, puis il convoqua les États à Dijon, et obtint d'eux quarante mille francs pour faire la guerre aux Flamands rebelles[1]. Le clergé refusa d'abord de payer sa part dans cette taxe, qui se levait à la diligence de commissaires nommés par les États eux-

[1] Histoire de Bourgogne.

mêmes; mais Jean, comte de Nevers, fils aîné du Duc, et qu'il avait nommé son lieutenant général en Bourgogne, menaça de faire saisir tout le temporel du clergé: ainsi il le contraignit à céder. Les Juifs donnèrent aussi trois mille francs pour les frais de cette guerre.

Elle ne pouvait pas encore commencer, car la trève n'expirait qu'au mois de novembre. Cela n'empêcha pas un seigneur flamand, nommé le sire d'Escornaix, de rassembler ses gens et ses amis pour se saisir à l'improviste de la ville d'Audenarde; il voulait se venger de la garnison qui avait ravagé ses domaines, touché ses revenus, exigé les redevances de ses vassaux. Aterman, se fiant sur la trève, n'était pas sur ses gardes et même se trouvait à Gand. Le sire d'Escornaix, avec quatre cents hommes d'armes, parmi lesquels se trouvaient d'illustres chevaliers, comme le sire Jacques de la Tremoille, le seigneur d'Estripont et d'autres, s'avança vers la ville. Des valets hardis s'étaient déguisés en charretiers et avaient embarrassé la porte de leurs voitures. A l'aide de ce stratagème, les chevaliers entrèrent, tuèrent ceux qui essayaient de se mettre en défense, et firent un grand butin [1].

[1] Froissart. — Meyer.

Les Gantois envoyèrent au Duc pour se plaindre de cette violation de la trève. Il répondit qu'elle ne provenait point de son fait, et qu'il consentait à écrire au sire d'Escornaix pour le blâmer et lui commander de rendre Audenarde; mais le sire d'Escornaix se justifia en disant que la garnison, avant et depuis la trève, avait dévasté son héritage; qu'il y avait donc guerre entre eux, et que, pour sa part, il n'avait signé aucune trève. Il offrait seulement de rendre Audenarde lorsque Gand obéirait à son légitime seigneur. Les choses en demeurèrent là, et Audenarde fut perdu pour les Gantois.

Le duc de Bourgogne et le conseil du roi étaient résolus à pousser vivement la guerre avec l'Angleterre en même temps qu'avec les rebelles de Flandre. On faisait de grands préparatifs pour envoyer une armée en Écosse. Une autre, sous les ordres du duc de Bourbon, devait assiéger les châteaux et forteresses que les Anglais avaient encore sur les limites du Limousin et de l'Auvergne, et qui servaient d'asile aux compagnies dont le pays était dévasté.

A cette même époque se négociaient des traités qui promettaient encore plus de puissance et de prospérité au duc de Bourgogne. Le duc de Bra-

bant, de la maison de Luxembourg, était mort, et sa veuve avait pour héritière Marguerite de Flandre, duchesse de Bourgogne, fille de sa sœur. Ainsi le Brabant était destiné à passer au même seigneur que la Flandre. La duchesse douairière, pour accroître encore le pouvoir de ses héritiers, et pour préserver de la guerre des pays qu'elle aimait, résolut de marier les enfans du duc Albert de Bavière aux enfans du duc de Bourgogne. Le duc Albert était héritier de son frère Guillaume-l'Insensé, comte de Hainaut, de Hollande, de Frise et de Zélande; il gouvernait déjà le pays comme régent, à cause de la maladie de son frère.

Déjà le duc de Lancastre, oncle du roi d'Angleterre, avait voulu donner sa fille à Guillaume de Bavière, fils aîné du régent de Hainaut, et lui avait envoyé, comme l'ambassadeur qui pouvait mieux le persuader, le maître de l'étape des laines en Angleterre[1]; car il n'y avait rien de si important que ce commerce pour le pays de Hainaut. De son côté, la duchesse de Brabant fit des démarches actives; elle représenta au duc de Bourgogne et au régent de Hainaut que c'était

[1] Froissart.

le vrai moyen de pacifier la Flandre : si bien qu'elle réussit à faire conclure à la fois le mariage de Jean, comte de Nevers, fils aîné du duc de Bourgogne, que son père destinait cependant à Catherine, sœur du roi de France, avec Marguerite de Bavière. On arrêta aussi un second mariage entre Guillaume de Bavière et Marguerite de Bourgogne, qui avait été fiancée, comme on a vu, avec Léopold d'Autriche. La princesse de Bavière reçut en dot deux cent mille francs, et un douaire de treize mille francs de rente lui fut assigné. La princesse de Bourgogne eut une dot de cent mille francs, et son douaire fut réglé à douze mille francs. Guillaume de Bavière, son futur époux, fut investi sur-le-champ de la seigneurie du comté d'Ostrevant, en Hainaut, et la succession des souverainetés de son père lui fut assurée. Ce contrat fut ratifié et signé par les principaux seigneurs du Hainaut, de la Hollande et de la Zélande, ainsi que par les députés des bonnes villes.

Avant que ces mariages fussent célébrés, le Duc, voulant reconnaître les bienfaits que la Providence lui avait accordés depuis son enfance, fonda solennellement la chartreuse de Champmol, près Dijon; donna des fonds pour en con-

struire les édifices, et lui assigna un revenu considérable.

Le 12 avril suivant, les noces se célébrèrent à Cambrai avec une magnificence inconnue jusqu'alors. Le roi était venu honorer ces fêtes de sa présence, et tous les grands seigneurs du royaume, de la Bourgogne, de la Flandre, du Brabant, du Hainaut, se trouvaient là réunis. Ce fut de toutes parts une émulation d'éclat et de dépenses. Jamais on n'avait vu de si beaux vêtemens. Le Duc avait fait habiller cinquante chevaliers de sa suite en velours vert. Les moindres officiers, au nombre de deux cent quarante, étaient en satin de la même couleur, et toute la livrée en vert et en rouge. Les dames étaient parées d'étoffes d'or et d'argent venues de Chypre et de Lombardie. Le Duc leur avait donné de superbes diamans. On avait apporté de Paris les joyaux de la couronne, qui servirent à l'ajustement de la duchesse de Bourgogne, de sa belle-fille et de sa fille. Les présens que fit le Duc furent estimés soixante-dix-sept mille huit cents francs. Sa libéralité fut telle, qu'ayant voulu laisser à l'église cathédrale les draperies d'or et d'argent dont elle avait été tendue, il les racheta de ses chambellans qui prétendaient y avoir droit par leur charge.

Le festin fut magnifique et servi par les grands officiers de la couronne, montés sur leurs chevaux de parade. Il y eut ensuite une joûte, où le roi descendit dans la lice et joûta contre messire d'Espinoit, chevalier du Hainaut. Le prix fut remporté par Jean de Donstiennes, qui était aussi du Hainaut. L'amiral Jean de Vienne et le sire de la Tremoille le présentèrent à la duchesse, qui lui donna le fermail de diamans qu'elle portait sur sa poitrine.

Pendant que tous ces princes étaient ainsi réunis pour célébrer ces grands mariages, ils en conclurent, sans tarder beaucoup, un bien plus illustre encore. Le duc de Bourgogne avait déjà eu l'idée de marier le roi avec la fille du duc Étienne de Bavière. Les premières paroles en avaient été dites fort secrètement avec le duc Frédéric, quand il était venu à l'armée française. L'empressement qui le faisait venir de plus de deux cents lieues, si loin de son pays, pour servir le roi, avait plu au duc de Bourgogne et lui avait rappelé que la maison de Bavière avait de tout temps été dans les intérêts de la France. Il songeait aussi au désir que son frère, le sage roi Charles V, avait témoigné en mourant de voir son fils contracter des alliances en Allemagne ; aussi

demanda-t-il au duc Frédéric s'il n'y avait point quelque princesse de Bavière à marier. Le duc répondit que son frère aîné avait une fille très-belle d'environ quatorze ans. — « C'est tout ce « qu'il nous faut, reprit le duc de Bourgogne; tâ-« chez de nous l'amener ici. Le roi aime beaucoup « les belles personnes; et, si elle lui plaît, elle « sera reine de France. » Le duc Frédéric, à son retour, en avait parlé à son frère. Celui-ci, après y avoir mûrement réfléchi, lui dit : « Mon cher « frère, ce serait sûrement un grand honneur « pour ma fille de devenir reine de France; mais « c'est bien loin d'ici. Si l'on menait ma fille en « France, et puis qu'on me la renvoyât parce « qu'elle ne conviendrait pas, ce me serait un « trop grand chagrin. J'aime mieux la marier, « tout à mon aise, près de moi[1]. » Il y avait surtout une cérémonie fort déplaisante à laquelle, disait-on, devait se soumettre une prétendue du roi de France : c'était d'être examinée par des matrones pour voir si elle était bien conformée et capable d'avoir des enfans. Le duc de Bavière se refusa donc à cette proposition; mais la duchesse de Brabant, qui venait de faire les deux mariages

[1] Froissart.

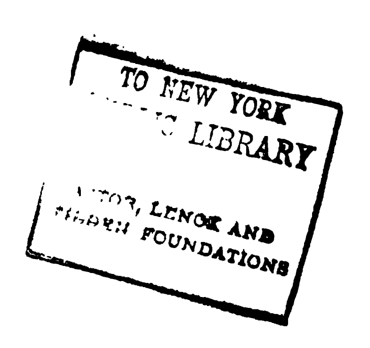
de Bourgogne, voulut aussi conclure celui-là. Elle en reparla, puis fit tant, que le duc Étienne consentit, quoiqu'à grand'peine, que sa fille fût amenée par le prince Frédéric, son oncle, en pèlerinage à Saint-Jean d'Amiens. Ce voyage devait sembler tout naturel, parce que les Allemands étaient, en ce temps-là, fort dans l'habitude d'aller aux divers pèlerinages [1]. La princesse Isabelle de Bavière vint d'abord au Quesnoy passer quelques jours avec la duchesse de Brabant, qui l'endoctrina bien et qui lui fit faire de belles robes; car, en Allemagne, on se mettait trop simplement pour la mode de France : en un mot, elle prit soin d'elle comme de sa propre fille. Puis, quand tout fut bien disposé, madame Isabelle fut conduite à Amiens. Le roi, à qui l'on en avait parlé, et qui connaissait son portrait [2], était fort impatient de la voir. Elle lui fut présentée par les trois duchesses de Bourgogne, de Brabant et de Bavière. Elle commença par mettre le genou en terre devant lui; il se hâta de la relever, et ne pouvait détacher son regard de dessus elle. Aussi le connétable dit-il tout bas au sire de Coucy : « Par

[1] Froissart.

[2] Froissart. — Le Religieux de Saint-Denis.



Isabeau à Amiens


TO NEW YORK
LIBRARY
LENOX AND
FOUNDATIONS

« ma foi, elle nous demeurera. » Le soir, quand le jeune roi fut retiré, il n'eut rien de plus pressé que de dire au sire de La Rivière : « Elle me « plaît; allez dire à mon cher oncle de Bourgogne « de terminer tout de suite. » Le Duc vint annoncer cette bonne nouvelle aux dames, qui en furent bien joyeuses et crièrent : « Noël. » Il voulait que les noces se fissent à Arras; mais le roi ne souffrait aucun délai [1], et ordonna que, sans quitter Amiens, tout fût conclu; car, disait-il, il n'en dormait pas. « Or bien, répondit le duc de « Bourgogne, il faut vous guérir de vos maux. » Dès le lendemain, la princesse Isabelle fut conduite à la cathédrale d'Amiens, dans un beau chariot dont les cerceaux étaient recouverts d'étoffe d'argent. Le mariage fut célébré le 18 juillet 1385. C'est ainsi qu'entra dans la maison royale de France cette reine qui devait y causer tant de maux.

De si grandes fêtes ne retardaient point les préparatifs qu'on faisait contre l'Angleterre. Le Duc avait proposé au roi de descendre en personne, avec une nombreuse armée, dans ce pays, et ce projet avait été ardemment saisi par le jeune

[1] Froissart. — Le Religieux de Saint-Denis.

prince. On rassembla une grand flotte au port de l'Écluse, que le Duc venait d'acquérir par voie d'échange, du comte de Namur, en lui donnant en retour Béthune, à quoi le comte n'avait consenti que malgré lui et presque par containte[1]. De grands amas d'armes devaient être emportés pour être distribués aux Écossais. Toutes celles qu'on avait rassemblées à Vincennes, après le désarmement de Paris, furent apportées à l'Écluse. Le Duc mettait un grand zèle à cette expédition; il avait convoqué toute la noblesse de ses états; il avançait des sommes considérables, et pour cela s'engageait dans de grands emprunts, tout en taxant ses sujets, qui l'étaient en même temps au nom du roi[2]. On forçait les riches bourgeois et le clergé à prêter de fortes sommes sans intérêt. Contre l'ordinaire, et à la grande surprise de tous, la parole du roi ne fut point violée, et l'on commença bientôt à rendre les emprunts, dont en effet la levée était difficile. Il est vrai qu'on doubla les taxes et les tailles, et qu'on les exigea avec une horrible rigueur. Les artisans quittaient les villes de France

[1] Histoire de Bourgogne.

[2] *Idem*.

pour aller s'établir dans les pays étrangers[1].

L'amiral Jean de Vienne avait mis le premier à la voile avec quinze cents hommes d'armes, Bourguignons pour la plupart, comme lui-même. La traversée fut heureuse, et ils débarquèrent en Écosse quelques semaines avant le mariage du roi. Les Anglais, de leur côté, firent de grands préparatifs pour se défendre d'une aussi forte attaque. Leur meilleure défense était encore la guerre de Flandre, qui s'était rallumée plus que jamais. Les Gantois avaient demandé au roi d'Angleterre de leur envoyer un gouverneur. Ils avaient aussi reçu de Calais le renfort de quelques milliers de ces célèbres archers anglais qui savaient si bien faire la guerre. De sorte que, malgré les garnisons et l'armée française qui commençait à s'assembler à l'Écluse, François Aterman n'en continuait pas moins à tenir la campagne et à surprendre les partis français lorsqu'ils n'étaient pas en force. En outre, la misère des temps et les ravages de la guerre ayant laissé une foule de gens sans ressources et sans asile, et les ayant jetés dans le désespoir, ils formaient des bandes de pillards appelés les Pour-

[1] Le Religieux de Saint-Denis.

celets, qui se tenaient dans les forêts, se fortifiaient dans quelques châteaux, et couraient le pays en combattant, disaient-ils, pour la ville de Gand[1].

De son côté, le duc de Bourgogne avait nommé grand-bailli de Flandre un chevalier nommé Jean de Jumont, homme courageux et dur, qui se tenait à Ardembourg et faisait le plus de mal qu'il pouvait aux Pourcelets et aux Gantois. Il n'accordait merci à aucun de leurs prisonniers, les faisait tuer ou les renvoyait les yeux arrachés, le nez et les oreilles coupés. Ces cruautés ne faisaient qu'exciter les Flamands et redoubler les efforts d'Aterman[2]. Il avait, comme on peut croire, des intelligences dans toutes les villes. Peu s'en fallut qu'une nuit il ne s'emparât d'Ardembourg et qu'il ne tirât vengeance du grand-bailli; il fut plus heureux dans sa surprise du Dam, dont il s'empara en l'absence du gouverneur : c'était une des plus fortes villes du pays. Lorsque cette nouvelle arriva au duc de Bourgogne, pendant les noces du roi, il en fut vivement affligé, et résolut de ne plus songer à aller en Angleterre avant d'avoir réduit

[1] Froissart.

[2] Froissart. — Meyer.

les Flamands. Beaucoup de gens pensèrent même que cette entreprise n'avait été qu'une apparence, et que le Duc avait voulu encore une fois user des forces de la France contre ses sujets rebelles. Le roi vint donc, à la tête de son armée, mettre le siége devant le Dam. Aterman s'y défendit vaillamment. Pendant que les Français étaient ainsi occupés, les gens de Gand et les Anglais profitèrent de ce que les vaisseaux et le camp n'étaient plus gardés que par un petit nombre d'hommes d'armes. Ils gagnèrent quelques bourgeois de l'Écluse, qui s'engagèrent à brûler les vaisseaux et à ouvrir les digues de la mer pour inonder le camp. Par bonheur, un sage bourgeois sut ce dessein, et vint raconter la conjuration au capitaine du camp. Celui-ci se hâta de mettre en prison les conjurés, et alla au plus vite prendre les ordres du roi et du duc de Bourgogne. Il lui fut commandé de retourner sur-le-champ à l'Écluse et de faire décapiter les coupables; ce qui fut fait [1].

Le siége du Dam se poursuivait, non sans difficulté; le pays était marécageux et malsain; les chevaux mouraient par milliers et leurs corps infectaient le camp. Beaucoup de maladies s'y

[1] Froissart. — Meyer. — Le Religieux de Saint-Denis.

étaient répandues. Les chevaliers étaient pour la plupart mécontens de cette manière de faire la guerre. Plusieurs se mettaient dans les villes voisines pour éviter le mauvais air. Le roi même fut contraint de s'éloigner du camp et d'aller se loger à Mâle. Nonobstant ces inconvéniens, la ville ne pouvait se défendre contre une si nombreuse armée. Aterman, après avoir bravement résisté, craignant d'être livré par les bourgeois ou de ne point obtenir de bonnes conditions, feignit une sortie contre les assiégeans et retourna à Gand avec toute sa troupe, laissant les gens du Dam s'arranger comme ils pourraient avec les Français. Ce fut un grand malheur pour la ville, qui fut toute saccagée et brûlée, malgré les ordres du duc de Bourgogne. A peine put-on préserver d'outrages les nobles dames, femmes des chevaliers flamands, qu'Aterman avait ménagées et traitées avec grands égards [1].

Après la prise du Dam, tout le pays à l'entour, qui passait pour favorable aux Gantois, fut ravagé. C'était la contrée la plus riche de Flandre; elle se nommait les Quatre-Métiers, et comprenait les villes de Bouchoute, Assenède, Axèle et

[1] Froissart. — Meyer.

Hulst avec leur territoire. Les Français n'y laissèrent pas une maison debout, ni même un monastère. Les femmes et les enfans étaient massacrés quand ils ne pouvaient se sauver dans les bois. Les haines étaient si fortes et la guerre se faisait avec tant de rage, qu'un jour on amena des prisonniers devant le roi : il voulait leur faire grâce, et se contentait de leur soumission ; mais ils furent si fiers qu'ils refusèrent la vie, disant que le roi pourrait bien se soumettre les corps des plus braves hommes du monde, mais jamais leurs âmes, et que, quand bien même tous les Flamands seraient morts, leurs os se lèveraient et s'assembleraient contre les Français. Parmi ces vaillantes gens, il y en eut un assez misérable pour offrir, si on lui faisait grâce, de couper la tête à ses compagnons et proches parens avec lesquels il était. On accepta son infâme service, puis on ne lui tint point parole, et il fut tué après les autres[1].

On devait ensuite aller mettre le siége devant la ville de Gand, mais on trouva qu'on en avait assez fait pour cette saison. L'argent manquait ; l'armée était fatiguée ; elle fut congédiée, et le roi revint à son château de Vincennes.

[1] Le Religieux de Saint-Denis.

Le dessein d'aller en Angleterre ne fut cependant pas abandonné, et l'on continua à faire des préparatifs. L'amiral de Vienne et les chevaliers qui l'avaient accompagné avaient été mal reçus en Écosse. Ils avaient trouvé un peuple sauvage, ennemi des étrangers, un pays pauvre et sans ressources, où ils ne semblaient pas être vus en alliés. Cependant ils firent de grandes prouesses et des faits d'armes que les Écossais et les Anglais ne purent s'empêcher d'admirer. Les Anglais, de leur côté, entrèrent en Écosse avec une armée nombreuse; le roi d'Écosse, ne se souciant pas de leur résister autrement que par les difficultés naturelles de ce pays pauvre et désert, ne voulait pas assembler un nombre suffisant d'hommes d'armes. D'ailleurs ces chevaliers français déplaisaient à tout le monde à cause de leur galanterie, qui les faisait au contraire fort bien venir des dames et demoiselles d'Écosse. L'amiral offensa surtout le roi par l'amour qu'il inspira à une dame du sang royal. Ce fut elle qui avertit le sire de Vienne que lui et les siens n'étaient plus en sûreté. Il se prépara donc à revenir en France, mais ce ne fut pas sans peine. On voulait le retenir en gage pour les choses qui avaient été fournies aux chevaliers français, et dont les Écossais exi-

geaient le paiement [1], ainsi que des dommages qu'on avait faits chez eux.

Ce mauvais succès ne le rebuta point, et, à son retour, il conseilla plus que jamais une grande entreprise sur l'Angleterre. Le connétable et le sire de la Tremoille étaient aussi de cet avis; mais le duc de Bourgogne songeait surtout à faire la paix avec les Flamands. Il croyait qu'on ne pouvait auparavant risquer avec prudence d'embarquer l'armée française. C'étaient lui et le duc de Berri son frère qui retardaient cette entreprise tant souhaitée par tous les chevaliers. Aussi disait-on en France que toutes ces sommes tirées du peuple avec tant de peine, ces impôts qui avaient mis le royaume dans la misère, et qu'on avait levés sous prétexte d'envoyer une armée en Angleterre, étaient pillés par les oncles du roi. Ce qui était bien pis, on les accusait d'avoir reçu de l'argent des Anglais pour rompre cette entreprise [2].

Cependant les Gantois se lassaient chaque jour davantage d'une guerre qui détruisait tout leur commerce; déjà les Turcs et les Sarrasins s'étonnaient de ne plus voir arriver les riches vaisseaux

[1] Le Religieux de Saint-Denis. — Froissart.
[2] Le Religieux de Saint-Denis. — Juvénal.

de la Flandre. Toutes les côtes de la mer du Nord, au midi dans l'Océan, dans la Méditerranée, souffraient de la suspension d'un si grand négoce; car les Flamands commerçaient, disait-on, avec dix-sept royaumes; et puisque les étrangers et les pays lointains souffraient dommage de cette guerre, il est à penser combien les bonnes villes de Flandre devaient s'en ressentir[1].

Ce qui était surprenant, c'est que, nonobstant ce fâcheux état, les Flamands restassent si fermes dans leurs projets et si unis entre eux. A vrai dire, cette union provenait autant de la contrainte et de la peur que de l'amitié. Tout était gouverné par de méchantes gens de guerre, et notamment par Pierre du Bois, devant qui l'on ne pouvait, sans risquer sa vie, parler de paix ni de traité. Les plus riches et les plus notables n'étaient pas maîtres, et à peine osaient-ils se confier secrètement leurs chagrins, tant ils redoutaient Pierre du Bois et sir Jean Bourchier, gouverneur anglais. Heureusement il se trouva deux excellens hommes de la ville de Gand, tous deux fort estimés, de famille et de fortune moyennes, n'appartenant ni aux grands ni aux petits, qui résolurent de

[1] Froissart.

mettre fin aux malheurs de leur pays. L'un d'eux, Roger Everwyn, était commerçant sur mer; l'autre, Jacques Eertburg, était le principal du corps des bouchers. « Vous êtes le plus notable et le « plus estimé de votre métier, lui dit Roger, « un jour qu'en se promenant dans son jardin ils « déploraient ensemble la ruine du pays et la « tyrannie de Pierre du Bois; vous devriez, mon « cher compère, parler à vos amis, leur inspirer « secrètement courage; et si vous voyez qu'ils « vous écoutent, vous avancer peu à peu davan- « tage. Moi, de mon côté, je parlerai aux com- « merçans; ils m'aiment beaucoup : je sais leur « pensée, la guerre leur déplaît et leur fait grand « tort. Quand nous serons maîtres de ces deux « métiers qui sont grands et puissans, nous ga- « gnerons bien les autres, et nous nous concerte- « rons avec tous les braves gens qui désirent la « paix. Puis, si nous voyons que la chose soit « possible, je m'en irai bien secrètement trouver « monseigneur de Bourgogne à Paris; il est sage « et prudent, et prendra sans doute en gré nos « propositions. »

Everwyn, après avoir sondé ses amis et ses compagnons de bourgeoisie, feignit d'être malade, et fit prier Pierre du Bois de le venir voir.

Ils avaient été ensemble capitaines de la ville et se connaissaient familièrement. « Mon compère, « dit Everwyn, depuis long-temps je suis tout mal « portant, et je crains que ce ne soit pour avoir « négligé d'accomplir un pèlerinage que j'avais « voué, avant la guerre, à Saint-Quentin en Ver- « mandois ; y pourrais-je aller maintenant ? dites- « moi votre avis. — Vous êtes un homme tran- « quille, reprit Pierre, et vous ne vous êtes jamais « entremis des affaires ; ainsi vous n'êtes pas « suspect, vous pouvez aller à votre pèlerinage. »

Roger Everwyn se mit en route, s'en vint à Paris, et trouva moyen de voir en secret le duc de Bourgogne. « Mon ami, dit le prince, vos avis « sont bons et salutaires ; je vous remercie. Si « l'on peut réduire les Gantois autrement que par « la guerre, vous et votre compagnon serez gran- « dement récompensés. Continuez tous les deux « à travailler auprès du peuple, et vous m'écri- « rez. » Puis le Duc fit venir du vin ; ils burent ensemble, et il reçut de riches présens pour lui et son compère [1].

Quand il fut de retour, Eertburg et lui continuèrent encore avec plus de zèle et de prudence

[1] Chron. manusc.

à persuader peu à peu tous les bourgeois, et ils y réussirent si vite et si bien qu'on disait que Dieu, qui voulait la paix, faisait parler le Saint-Esprit par leur bouche. Quand les bouchers et les commerçans sur mer furent d'accord, les deux bourgeois s'en allèrent trouver un bon chevalier flamand, nommé messire Jean de Heyle, homme tranquille et fort aimé dans la ville, qui ne disait jamais sa pensée sur la paix ou la guerre, et qu'on laissait aller et venir d'un parti à l'autre sans nulle méfiance. Ils se confièrent à lui, le chargèrent d'aller trouver le duc de Bourgogne et de lui demander si, comme il l'avait fait espérer, il voulait tout pardonner et conserver toutes les anciennes franchises portées aux chartres de la ville.

Il trouva le Duc bien disposé. Après avoir consulté le connétable, l'amiral Jean de Vienne, le sire de la Tremoille et le sire de Coucy, il donna au chevalier parole de tenir les promesses qu'il faisait en son nom. « Mais Aterman en est-il ? « ajouta le Duc. — Non, monseigneur, dit le che- « valier, et je ne sais si ceux qui m'ont envoyé « veulent s'ouvrir à lui. — Dites-leur, reprit-il, « de lui parler hardiment ; il ne m'est point con- « traire, et je sais qu'il veut la paix. » Aterman, quand il sut la chose, s'engagea aussi à y travail-

ler, sans exiger d'autre condition qu'un pardon entier et la liberté des bonnes villes. Il ne restait plus qu'à faire accepter cette paix au peuple, malgré Pierre du Bois et le gouverneur anglais, ce qui n'était pas peu dangereux et difficile. Il fut convenu que le chevalier se présenterait à jour donné devant l'assemblée du peuple, avec les lettres, toutes remplies de douceur et de clémence, que lui avait remises le duc de Bourgogne. Roger et Jacques devaient tout disposer pour se rendre, d'ici là, maîtres de la ville. Ils parlèrent et firent parler par leurs amis aux syndics des métiers qu'ils trouvèrent bien disposés. On arrêta que le jour où le sire Jean de Heyle devait arriver, on lèverait tout à coup la bannière de Flandre, en criant : « Flandre au lion ! (qui était « le cri d'armes des comtes de Flandre.) Le seigneur du pays donne la paix à la bonne ville de « Gand et pardonne à tous les coupables. »

Les menées ne furent pas si secrètes qu'elles ne vinssent à la connaissance de Pierre du Bois et du gouverneur. Ils résolurent de lever la bannière d'Angleterre, en poussant aussi le cri de : « Vive Flandre ! » et ajoutant : « Le roi d'Angle- « terre est seigneur de la ville de Gand. » Puis ils devaient marcher hardiment sur les autres et les

mettre à mort. Mais les deux négociateurs fixèrent leur rendez-vous et le rassemblemènt à sept heures du matin, une heure avant celui de Pierre du Bois, dont ils avaient su le moment : de la sorte ils le gagnèrent de vitesse; tout le peuple se rangea sous la bannière de son seigneur. Ils s'emparèrent de la place du marché. La bannière d'Angleterre fut délaissée, et Pierre du Bois, voyant le danger où il était, s'alla cacher. Le gouverneur anglais et sa troupe n'étaient pas en force et ne pouvaient risquer de combattre. Roger Everwyn lui demanda : « Quelle est votre intention? êtes-« vous ami ou ennemi? — Je veux, dit le cheva-« lier, demeurer fidèle à mon légitime souverain « le roi d'Angleterre, qui m'a envoyé ici sur votre « prière, s'il vous en souvient. — Il est vrai, ré-« pondit Roger, et si ce n'était que la bonne ville « de Gand vous a mandé, vous seriez mort; mais, « en l'honneur du roi d'Angleterre, nous ne vous « ferons aucun mal, et nous vous ferons conduire « à Calais. Retirez-vous tranquillement, vous et « vos gens; car nous voulons être en paix avec « notre seigneur le duc de Bourgogne. »

Bientôt après arriva le sire Jean de Heyle, qui montra les lettres du Duc; elles furent lues par tout le monde et plurent beaucoup au peuple.

On envoya quérir Aterman, qui parla aussi en faveur de la paix et fut élu le premier pour aller traiter à Tournai avec le Duc, qui y était venu en grand appareil, et y avait réuni la duchesse de Brabant, le comte de Hainaut, le comte de Namur et les principaux seigneurs de Flandre.

La ville de Gand affecta de donner une grande pompe à cette députation. Ses envoyés se présentèrent magnifiquement vêtus, avec une suite nombreuse et de beaux chevaux. Les chevaliers de la suite du Duc trouvaient, au contraire, qu'ils auraient dû se présenter en toute humilité; mais, loin de là, leur langage et leur maintien étaient fiers et obstinés : ils ne voulaient en aucune façon demander merci à leur seigneur, ni se reconnaître coupables. Le traité allait être encore une fois rompu; mais alors la duchesse de Brabant, la comtesse de Nevers, et même la duchesse de Bourgogne, se jetèrent à genoux devant le Duc, le supplièrent de pardonner à sa bonne ville de Gand, et promirent que désormais elle serait obéissante et fidèle. Pendant ce discours, les députés étaient restés debout, à la grande indignation de tous les seigneurs. Enfin le Duc, satisfait de la cérémonie que les duchesses venaient d'ac-

complir au nom de la Flandre, consentit à signer le traité. Il était conçu en ces termes [1] :

« Philippe, etc., fils de France, duc de Bourgogne, comte de Flandre, d'Artois, et palatin de Bourgogne, sire de Salins, comte de Rhetel et seigneur de Malines; et Marguerite, duchesse et comtesse desdits pays et lieux, à tous ceux qui les présentes verront, savoir faisons que nos bien-aimés sujets, les échevins, doyens, conseillers et communautés de notre bonne ville de Gand, ayant humblement supplié notre sire le roi et nous de vouloir bien avoir pour eux pitié, merci et miséricorde, et leur pardonner toutes les offenses et méfaits commis par eux et leurs complices contre notredit seigneur et nous, nous avons eu pitié et compassion de nosdits sujets, et que nous leur avons, par de précédentes lettres, remis et pardonné lesdites offenses, pour des causes contenues auxdites lettres, et aussi que nous leur confirmons leurs priviléges, franchises, coutumes et usages, si toutefois ils rentrent pleinement en l'obéissance de notredit seigneur et en la nôtre. Laquelle grâce lesdits gens de Gand et leurs complices ont reçue très-humble-

[1] Froissart. — Meyer. — Oudegherst. — Heuterus.

ment de notredit seigneur et de nous, par leurs lettres et messagers qu'ils ont en grand nombre envoyés vers notredit seigneur et vers nous à Tournai, renonçant à toute guerre et débat, retournant de bon cœur à la vraie obéissance de notredit seigneur et de nous, promettant que dorénavant ils seront bons amis et loyaux et vrais sujets à notredit seigneur le roi, comme seigneur souverain, et à nous comme à leur seigneur naturel. C'est pourquoi nous avons reçu nosdits sujets de Gand et leurs complices à notre grâce, miséricorde et obéissance, et donné lettres de grâce, pardon et rémission, purement et absolument, avec la restitution de leurs priviléges, coutumes et usages. Après lesquelles grâces nosdits sujets nous ont fait plusieurs supplications, lesquelles nous avons reçues et fait voir et visiter par les gens de notre conseil en grande et mûre délibération. Les ayant vues, et pour le commun bien de notre pays, voulant prévenir toute discussion qui pourrait s'élever à l'avenir, de notre grâce, par amour et considération de nos bons sujets, avons ordonné :

« 1°. Sur ce qu'ils nous ont supplié que nous voulussions confirmer les priviléges de Tournai, Audenarde, Grammont, Nevèle, Termonde, Ru-

pelmonde, Courtray, Hulst, Biervliet, Deynse, Alost et autres, ainsi que les châtellenies du plat pays à l'entour ainsi que desdites villes, avons ordonné que les habitans desdites villes viendront par devers nous et nous apporteront leurs priviléges, lesquels nous ferons voir par les gens de notre conseil; et après les avoir vus, nous ferons à ce sujet de telle sorte que nosdits sujets de Gand et ceux des bonnes villes en devront raisonnablement être contens; et si quelques uns desdits priviléges étaient perdus, par cas de fortune ou autrement, nous ferons faire à cet égard bonne information, puis nous y pourvoirons de la même sorte.

« 2°. Sur ce qu'ils nous ont supplié au sujet du commerce, nous avons consenti qu'il ait cours dans notre pays de Flandre en payant les deniers accoutumés.

« 3°. Sur ce qu'ils nous ont supplié que si, à l'avenir, aucun des habitans de notre bonne ville de Gand ou de leurs complices était arrêté hors du pays de Flandre et d'autres pays, pour le fait des susdites dissensions et discordes, nous voulussions bien le protéger dans son repos, avons octroyé que si aucun d'entre eux était arrêté, nous l'aiderons, conforterons et défendrons de tout notre pouvoir contre ceux qui, par voies de

fait, les voudraient grever ou retenir, comme bons seigneurs doivent faire pour leurs loyaux sujets.

« 4°. Sur ce qu'ils nous ont supplié que nous fissions délivrer tous les prisonniers qui ont tenu leur parti et qui sont détenus par nous ou par nos sujets, nous avons ordonné que lesdits prisonniers (s'ils se sont mis à rançon) soient délivrés en payant leur rançon ou des dépens raisonnables; et, en même temps, que si aucun de ces prisonniers tient, par ses parens ou amis, aucune forteresse, il les remette avant tout entre nos mains, et que nos prisonniers détenus par nosdits sujets de Gand et leurs complices soient pareillement délivrés.

« 5°. En ampliation de notredite grâce, avons ordonné et ordonnons que tous ceux qui, pour occasion des débats et dissensions qui dernièrement ont eu lieu en notre pays de Flandre, auraient été bannis de nosdites bonnes villes de Bruges, d'Ypres et du pays du Franc et d'autres villes ou lieux, et aussi tous ceux qui auraient été bannis de notre ville de Gand par la justice et la loi, ou mis et jugés hors la loi, et se sont absentés, seront restitués et pourront retourner et demeurer dans ladite ville, pourvu que ceux qui

ont tenu le parti de Gand soient restitués, comme il est dit plus haut, dans les autres dites villes; et ils feront, dans les mains de nos officiers, en la ville de Gand ou autres susdites villes, le serment qui sera ci-dessous écrit; et, en outre, ils jureront de garder la paix et sûreté desdites villes, et de ne porter aux habitans d'icelles mal ni dommages, par aucune voie directe ou publique.

« 6°. Et quant aux absens, dans le temps qui sera ci-après ordonné, ils seront restitués dans leurs fiefs, maisons, rentes et héritages, en quelque lieu qu'ils soient (nonobstant toute forfaiture ou maléfice commis à l'occasion des susdites dissensions), ainsi qu'ils les tenaient avant ces dissensions.

« 7°. Que si aucuns habitans de ladite ville de Gand ou leurs complices sont, hors de la ville susdite, dans les pays de Brabant, Hainaut, Zélande, Cambresis ou évêché de Liége, ils rentreront en l'obéissance de notredit seigneur et de nous, et feront les sermens à nous ou à ceux que nous commettrons dans l'espace de deux mois après la publication de la paix, et jouiront des grâces et pardons susdits; et ceux qui sont aux pays d'Angleterre, de Frise, d'Allemagne et au-

tres, en deçà de la grande mer, rentreront en notre obéissance dans l'espace de quatre mois, et ceux qui sont outre la grande mer, à Rome ou en pèlerinage à Saint-Jacques, dans l'espace d'un an.

« 8°. Que les biens meubles qui ont été pris de part ou d'autre ne seront sujets à aucune restitution, et en demeureront quittes tous ceux qui les ont pris, et aussi de toutes obligations faites pour occasion de ces biens meubles, si quelques unes ont été faites pour la décharge des consciences, et s'ils en voulaient rendre quelque chose.

« 9°. Que les possesseurs des maisons à restituer, en vertu de l'article 6, ne pourront rien ôter desdites maisons tenant à plomb, à clous ou à chevilles. Lesdites maisons seront rendues sans donner lieu à nulle restitution de cens, rentes ou revenus. Et dorénavant les fruits, intérêts et revenus desdits héritages seront levés paisiblement pour ceux à qui ils doivent appartenir.

« 10°. Bien que nos sujets de Gand et plusieurs de leurs complices aient fait hommage des fiefs qu'ils tiennent à d'autres seigneurs qu'à ceux à qui il appartenait, et que par-là leurs fiefs soient tombés en forfaiture, nonobstant nous voulons, de notre grâce, que ces fiefs leur demeurent, en

nous faisant hommage de ce qui vient de nous sans intermédiaire, et à nos vassaux de ce qui est tenu d'eux, et nous octroyons aussi, par grâce spéciale, les héritages et contrats accomplis légalement entre parties présentes.

« 11°. Nosdits sujets de Gand, échevins, doyens, conseillers et toutes les communautés de Gand, ont, par notre ordre et de leur bonne volonté, renoncé et renoncent à toute alliance, sermens et obligations, foi et hommage qu'eux et aucuns d'eux auraient faits au roi d'Angleterre ou à ses commissaires et députés, ou à tout autre qui ne serait point en bienveillance avec notredit seigneur et nous; et nous ont fait serment d'être dorénavant bons, vrais et loyaux sujets et obéissans de notredit seigneur (comme leur souverain), et de ses successeurs les rois de France, et de nous comme leur direct seigneur et de nos successeurs les comtes de Flandre, et de nous rendre tels services que bons et loyaux sujets doivent faire à leurs bons seigneurs et dames, comme garder leurs corps, honneur, héritages et droits, empêcher tous ceux qui voudraient les attaquer, et le faire savoir à nous ou à nos officiers, sauf leurs priviléges ou franchises.

« 12°. Afin que nos sujets de notre bonne ville

de Gand demeurent toujours en bonne paix et en vraie obéissance de notre seigneur le roi, et de nous et nos héritiers, pour prévenir tous débats et dissensions qui pourraient survenir, nous voulons et ordonnons que tous les articles et points susdits soient gardés sans les enfreindre, et défendons à nos sujets, sous peine de se rendre coupables envers nous, qu'à l'occasion des susdits débats et dissensions, ils en agissent mal ou fassent mal agir, par voie directe ou détournée, de fait ni de parole, envers les susdits gens de Gand ou leurs complices, et ne leur disent à ce sujet aucun opprobre, reproche ni injure.

« 13°. Si quelqu'un faisait le contraire de ce qui est ci-dessus ordonné, et qu'en notre nom il fît tort ou portât aucun dommage à aucun des susdits gens de Gand ou à leurs complices, ou eux à aucun de ceux qui ont tenu notre parti, à l'occasion des anciens débats, et se portassent à une offense telle, qu'à la connaissance de nos officiers et d'après les lois, le fait sera réputé criminel, le coupable, ses complices et ceux qui l'auront aidé seront loyalement punis dans leurs corps et dans leurs biens (comme étant convaincus d'avoir enfreint la paix), par la justice de nos officiers ou des seigneurs, d'après les lois du

pays ; et il sera fait satisfaction raisonnable à la partie lésée sur les biens du coupable, et le surplus payé à nous ou aux seigneurs, sauf les priviléges des villes.

« 14°. Si aucuns des bourgeois de notre ville de Gand étaient mis hors la loi ou bannis pour avoir rompu la paix, supposé que, d'après les priviléges de la ville, ils ne dussent pas perdre leurs biens, néanmoins, pour mieux assurer la paix, ils les perdront, et satisfaction sera faite à la partie lésée sur lesdits biens, et le reste ira à leurs héritiers comme s'ils étaient décédés.

« 15°. Si quelqu'un, par parole ou d'autre sorte, contrevient à ladite ordonnance, à la connaissance de nos officiers et tribunaux du lieu, nous voulons et ordonnons qu'ils soient punis d'amende arbitraire, si grande qu'elle soit exemplaire, sauf les priviléges et franchises des lieux.

« 16°. Si aucune personne d'église agissait contre la paix, elle sera livrée à la juridiction de l'ordinaire, pour que vengeance en soit prise selon que le cas le requerra.

« 17°. Cette paix entre nous et nos bons sujets de Gand et leurs complices sera criée et publiée solennellement dans ladite ville et les autres villes de notre pays de Flandre.

« 18°. Si quelques doutes ou obscurités se présentaient à l'avenir sur les articles et points susdits, nous les éclaircirons et ferons éclaircir et interpréter par notre conseil, raisonnablement et de façon à contenter tous ceux à qui il appartiendra.

« Et nous, doyens et communautés de la ville de Gand, pour nous et nos complices quelconques, avons reçu et recevons les grâces, pardons et clémences susdits, à nous faites par le roi Charles notre souverain seigneur, et par lesdits duc et duchesse, comte et comtesse de Flandre, nos seigneurs directs et naturels, et desdits grâces et pardons nous les remercions de bon cœur autant que nous le pouvons, et leur ferons les sermens que bons et loyaux sujets doivent faire à leurs légitimes seigneurs, et garderons leurs corps et honneurs.

« En témoignage desquelles choses, nous duc et duchesse, avons fait mettre notre sceau à ces lettres ; et nous échevins, doyens et communautés de Gand, y avons aussi mis le grand sceau de la ville ;

« Et en outre, nous duc et duchesse, avons prié, prions et requérons notre très-chère et aimée tante la duchesse de Luxembourg et de Brabant, notre très-cher et très-aimé frère le duc

Albert de Bavière, et aussi nous échevins, doyens, conseils et communautés, supplions très-haute et très-puissante princesse madame la duchesse de Luxembourg et de Brabant, et très-haut et très-puissant seigneur Albert de Bavière ;

« Et en outre, nous duc et duchesse de Bourgogne, et nous échevins, doyens, conseils et communautés de Gand, prions les barons et nobles ci-après nommés du pays de Flandre, les bonnes villes de Bruges, d'Ypres, de Malines, d'Anvers, et le territoire du Franc, que pour le bien de la paix et la plus grande sûreté et témoignage de la vérité de toutes et de chacune des choses susdites, ils veuillent mettre à ces présentes leurs sceaux et les sceaux desdites villes.

« Et nous Jeanne, par la grâce de Dieu duchesse de Luxembourg, Brabant et Limbourg ; nous duc Albert de Bavière, bailli, gouverneur et héritier des pays de Hainaut, Hollande, Zélande, et de la seigneurie de Frise ; nous Guillaume, fils aîné du comte de Namur, seigneur de l'Écluse ; Hugues, seigneur d'Antoing et châtelain de Gand ; Jean, seigneur de Ghistelles et de Hornes ; Henri de Bruges, sire de Dixmude et de Heyne ; Jean, sire de Grimberghe et de la Gruthuse ; Arnould de Cavre, sire d'Escornaix ; Phi-

lippe, seigneur d'Axèle; Louis de la Hase, bâtard de Flandre; Girard de Raseghen, sire de Basrode; Gautier, sire d'Hallewyn; Philippe de Massenée, sire d'Eck; Jean Vilain, châtelain d'Ypres; et Louis, sire de Boulers, chevaliers;

« Et nous bourgmestres et échevins des villes de Bruges et d'Ypres; et nous Philippe de Zedelghem, chevalier échevin du territoire du Franc, au nom dudit territoire, lequel n'a pas de sceau à lui; et nous conseil des villes de Malines et d'Anvers, avons, à ladite requête et prière, fait mettre et mis nos sceaux aux présentes lettres. Fait à Tournai le 18 décembre 1385. »

Le duc de Bourgogne fit aussi ses efforts pour amener ses sujets de Flandre à l'obéissance du pape Clément; mais la cour d'Avignon avait si mauvaise renommée, elle se livrait à de telles exactions, pressurait de telle sorte les bénéfices et les bénéficiers, que les Flamands ne voulurent point entendre à quitter le parti du pape Urbain; et en effet, dans le moment même, le roi de France, sur les représentations de l'Université de Paris et d'une portion du clergé, était forcé de s'opposer aux excès et aux déprédations du pape d'Avignon[1].

[1] Juvénal. — Chronique de France.

Après que la chartre de paix eut été expédiée et publiée, et qu'une copie en eut été remise au duc de Bourgogne, l'autre à la ville de Gand, Aterman et les bourgeois de Gand prirent humblement congé du Duc et de la Duchesse, et aussi de madame de Brabant, en la remerciant bien de ses bons offices; elle les reçut gracieusement, les priant bien de garder fidèlement la paix, et même d'y amener ceux qui ne s'y voudraient pas soumettre; elle leur rappela combien il avait fallu de peine pour en venir là.

Quand Pierre du Bois vit que la paix était assurée, que tous les habitans de Gand en étaient joyeux, et ne songeaient plus à nulle rébellion, il réfléchit beaucoup pour savoir s'il demeurerait à Gand ou s'il s'en irait en Angleterre avec le gouverneur qui allait partir. Tout bien considéré, il n'osait guère se fier à cette paix. Aterman lui disait : « Mais, Pierre, tout est pardonné ; vous « voyez que, par les traités signés par monsei« gneur de Bourgogne, il ne peut être question « du passé, et qu'on ne peut ni ne doit jamais en « montrer souvenir.—François, répondait Pierre « du Bois, ce c'est pas dans les écritures que sont « les vrais pardons. On pardonne bien de bou« che, on en donne même des lettres, mais la

« haine demeure toujours en l'âme. Je suis un « homme de petite origine et d'obscure famille; « je me suis loyalement sacrifié pour soutenir les « libertés et franchises du peuple : pensez-vous « que, dans deux ou trois ans, il s'en souvienne? « Il y a de grandes familles à Gand, les ennemis « de mon maître Jean Hyons vont y rentrer ; ils « ne me verront pas de bon œil, non plus que les « parens de ceux que j'ai tués quand ils ont voulu « traiter. Je ne puis vivre ici en confiance ni en « sûreté. Et vous, François, ne venez-vous pas « avec nous en Angleterre? il est encore temps. » Aterman répondit : « Non, je n'irai point; je « demeurerai à Gand. — Et croyez-vous, répli- « qua du Bois, y demeurer paisiblement? Il y a « de grandes haines contre vous comme contre « moi ; je n'y resterais pour rien au monde : on « ne peut se fier au peuple. Ne voyez-vous pas « qu'il vient de fausser le serment qu'il avait fait « au roi d'Angleterre? ne vous souvient-il plus « de ce vaillant et sage Jacques Artevelde, qui « leur avait fait tant de bien, donné tant d'excel- « lens conseils, et les avait tirés de tant de dan- « gers? Eh bien! il fut asssasiné sur les propos « d'un méchant couvreur. Les principaux de la « ville, loin de le secourir, furent, sans en faire

« semblant, bien contens de sa mort. Autant en « arrivera à vous et à moi, François, si nous « demeurons; pour moi, je pars : adieu. — Il « n'en sera pas ainsi, répondit Aterman ; mon- « seigneur de Bourgogne a tout pardonné; il m'a « même offert, si je veux aller demeurer avec « lui, de me faire son écuyer. Il m'a montré « grande amitié, lui et tous les chevaliers de son « hôtel, surtout messire Guy de la Tremoille. — « Au nom de Dieu! continua du Bois, je ne parle « pas de monseigneur de Bourgogne et de ses « chevaliers; ils pourront bien tenir la paix; mais « je parle des gens de Gand. Il y en a à qui vous « n'avez pas fait de bien. Ne vous souvient-il plus « de tels et tels que vous avez fait tuer? Les haines « passeront à leurs héritiers. Ne demeurez pas « ici; j'aimerais mieux, à votre place, m'en aller « chez monseigneur de Bourgogne. — J'y avise- « rai, dit Aterman; mais je ne veux pas aller en « Angleterre. »

Pierre du Bois y alla, bien riche et bien honoré; le roi d'Angleterre et ses oncles lui firent grande fête. Pour Aterman, il tarda peu à voir qu'il avait méprisé de bons et sages conseils; car le duc de Bourgogne, ayant défendu de marcher en armes dans les villes de Flandre, le bailli de Gand or-

donna à Aterman de renoncer à tout ce grand train qu'il avait, marchant toujours suivi de trente ou quarante valets armés, obéi et respecté de tous. Vainement il allégua que, tout en respectant la volonté de monseigneur le Duc, il croyait être en position, dans la ville de Gand, de se faire suivre par quelques hommes pour porter ses armes; le bailli lui répondit qu'il fallait obéir, et que cette distinction faisait murmurer. Aterman se soumit loyalement, il désarma tous ses valets; souvent on le voyait s'en aller tristement par la ville, suivi d'un seul valet ou même d'un enfant. Or il arriva qu'un bâtard du sire de Herzele, qui avait péri au combat de Nevèle, abandonné, disait-on, par Aterman, voulut venger son père. Profitant de ce qu'il marchait ainsi seul, sans suite et sans défense, il tomba sur lui en criant: « A la mort, François! vous avez fait mourir mon « père! » et il le tua d'un seul coup, puis se retira paisiblement sans que personne lui dît la moindre chose.

PHILIPPE-LE-HARDI.

LIVRE SECOND.

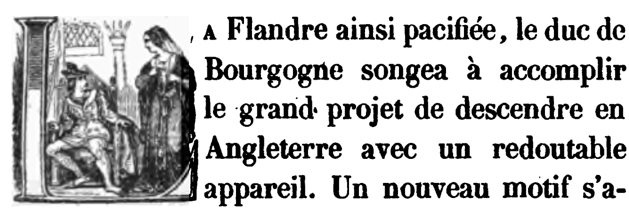
SOMMAIRE.

Préparatifs contre l'Angleterre. — Testament du Duc. — Guerre avec les Anglais. — Grand crédit du Duc. — Le duc de Gueldre défie le roi. — Le connétable prisonnier en Bretagne. — Le connétable demande justice. — Le duc de Bretagne est mandé. — Il vient à Paris. — Guerre de Gueldre. — Le roi hors de la tutelle de ses oncles. — Séjour du Duc en Bourgogne. — Le roi gouverne lui-même. — Fêtes données par le roi. — Voyage du roi. — Gouvernement du duché.



PHILIPPE-LE-HARDI.

1364 — 1403.



La Flandre ainsi pacifiée, le duc de Bourgogne songea à accomplir le grand projet de descendre en Angleterre avec un redoutable appareil. Un nouveau motif s'ajoutant à l'ardeur du jeune roi et de tous ses chevaliers, pressait l'exécution de tant d'engagemens

pris d'une façon si publique. Le duc de Lancastre allait faire une grande expédition en Espagne contre le roi de Castille, le plus fidèle et le plus puissant allié de la France. On reprit donc les préparatifs, et jamais on ne s'apprêta à une guerre avec plus de solennité et de dépense ; de nouveaux impôts, et plus forts qu'on n'en avait exigé depuis cent ans, furent mis sur toutes sortes de personnes, sur chaque cité, sur chaque bonne ville, et sur toute la campagne. Bien des gens étaient taxés au tiers ou au quart de leur avoir ; il y en avait même à qui l'on demandait plus qu'ils n'avaient [1].

Tous les seigneurs les plus éloignés furent convoqués. Les alliés de la France furent invités à se joindre aussi à l'armée. Des vaisseaux furent rassemblés sur toute la côte de la mer, depuis Cadix jusqu'en Prusse. Mais les Hollandais et les Zélandais ne livraient les leurs qu'à un bon prix et payés comptant. Les gens de Ziricsée, en Zélande, refusèrent même d'aider en rien une expédition contre les Anglais.

Enfin jamais une telle flotte ne s'était vue dans la chrétienté : si bien que l'on comptait déjà, au

[1] Froissart.

mois de septembre 1386, douze cent quatre-vingt-sept vaisseaux au port de l'Écluse. Le connétable, de son côté, en assemblait une autre à Tréguier, en Bretagne. Tout se faisait si grandement, qu'il fut fabriqué une ville en bois qui devait être emportée en Angleterre, et dont toutes les pièces pouvaient s'assembler sur-le-champ, afin de se loger en arrivant. Chaque seigneur rivalisait de magnificence dans les provisions qu'il embarquait, et surtout dans l'ornement des vaisseaux qui lui étaient destinés[1]. On ne voyait que peintures et dorures sur les mâts; tout était blasonné et couvert d'armoiries; les voiles étaient aux couleurs de chaque chevalier; les bannières, les guidons, les pavillons de riche étoffe flottaient aux vents. On disait que le sire de la Tremoille avait dépensé plus de deux mille francs à embellir son vaisseau[2]. Mais rien n'approchait du navire du duc de Bourgogne. Il était tout peint au dehors en or et en azur. On y voyait cinq grandes bannières aux armes du duché de Bourgogne, du comté de Flandre, du comté d'Artois, du comté de Rhétel et de la comté de Bourgogne,

[1] Froissart. — [2] Meyer.

quatre pavillons de mer, à fond d'azur et à queue blanche; trois mille étendards avec la devise du Duc; elle avait sans doute été prise pour la circonstance, mais il la conserva toujours; c'était : « Il me tarde. » On l'avait aussi brodée en or sur les voiles, avec des marguerites tout à l'entour[1].

Cette magnificence coûtait cher aux peuples : ils se flattaient du moins que, cette fois, leur argent et le meilleur de leur avoir ne seraient pas inutilement dissipés, et qu'on réprimerait pour toujours les Anglais et leurs entreprises[2]. Le Duc, non seulement levait des impôts sur ses sujets de Bourgogne, mais cherchait toute espèce de moyens pour se procurer des ressources. Il vendit sa protection à la commune de Besançon, ville impériale et libre, lui promettant, moyennant cinq cents francs par an, d'entretenir garnison, non dans la ville, mais dans le château de Châtillon, qui était voisin, avec un gouverneur au choix de la commune.

Dans le même temps il tira de sa bonne ville de Dijon la forte somme de huit mille francs

[1] Histoire de Bourgogne.

[2] Gollut. — Paradin. — Le Religieux de Saint-Denis.

d'or pour accommoder un procès que son procureur avait intenté aux maire et échevins. Il s'agissait surtout du droit que la commune prétendait avoir de donner des exemptions de l'impôt, et de le répartir comme elle l'entendait. Elle succomba dans sa prétention, et fut obligée d'admettre que les officiers du Duc veilleraient, de concert avec les magistrats, à la levée des tailles et subsides. Le parlement de Paris confirma ce accommodement[1].

Cependant, depuis plus de trois mois, les chevaliers arrivaient de toutes parts et se logeaient dans les villes de Flandre et d'Artois. Partout on faisait du biscuit, on emplissait les tonneaux de vin, de viandes salées, de farines, de graisse, d'huile, de sel, d'ognons, de jaunes d'œufs, d'avoine, et même de foin pour les chevaux. Il semblait qu'on voulait aller former quelque grande colonie au loin[2]. Chacun avait bonne volonté, mais pensait que ce n'était pas une petite aventure. Le duc de Bourgogne prit toutes ses disipostions dernières.

Il fit solennellement son testament à Arras, le 13 septembre, en présence de Jean de Vienne,

[1] Histoire de Bourgogne. — [2] Froissart.

amiral de France, du sire de la Tremoille, chambellan de Bourgogne; de Jean Canard, chancelier; du Guy de Pontailler, maréchal; de Guillaume de la Tremoille, et de Oudard de Chazeron. Il y ordonnait d'abord que son corps fût enseveli au tombeau dont par avance il avait acheté les pierres, dans la chartreuse de Champmol qu'il avait fondée; il voulait que son très-cher cousin et fidèle chambellan, le sire de la Tremoille, fût enterré à ses pieds; il défendait que ses funérailles fussent magnifiques ni coûteuses, et ne demandait d'autre solennité que des messes et des prières; il faisait une prodigieuse quantité de legs aux pauvres et aux hôtels-dieu de ses états et de Paris. Il prescrivait un grand nombre de fondations pieuses pour des églises, des chapitres et des couvens, surtout pour la chartreuse de Champmol. Afin de suppléer aux pèlerinages qu'il s'était proposé de faire à Saint-Claude, à Saint-Antoine de Vienne, à Notre-Dame du Puy en Auvergne, et que sa santé et le service du roi l'avaient toujours empêché d'accomplir, il laissait de fortes sommes à ces trois églises. Aux pauvres écoliers de l'Université de Paris, il donnait cent francs d'or. Il léguait vingt mille francs aux serviteurs de son hôtel, confirmait les dona-

tions qu'il avait précédemment faites aux sieurs de la Tremoille et à ses principaux chevaliers. Ses dettes n'étaient pas oubliées, et il recommandait instamment de les payer. Il enjoignait à ses successeurs de conserver précieusement un tableau de reliques qu'il tenait de son frère bien-aimé le roi Charles. Il laissait un beau diamant à son frère le duc de Berri, disposant que plusieurs autres pierres très-précieuses passeraient par héritage aux futurs ducs de Bourgogne. Il donnait les autres à la duchessse, sauf à elle à acquitter la moitié du prix pour l'accomplissement des legs portés audit testament.

Il faisait aussi d'avance le partage entre ses enfans. Jean, comte de Nevers, son fils aîné, devait avoir la Bourgogne et la Flandre; Antoine, le second, hériterait de l'Artois, du Nivernais, du Réthelois et de la seigneurie de Douai. Il ne laissait à ses filles que des sommes d'argent.

Il réglait aussi avec soin quels devaient être le conseil et la maison de son successeur. Il voulait l'entourer, tant en Flandre qu'en Bourgogne, de serviteurs dont la foi et l'habileté étaient éprouvées, et que rien ne fût changé à l'administration de ses états.

La duchesse de Bourgogne et le comte de Nevers signèrent avec lui ce testament; ils s'engagèrent à en faire exécuter toutes les volontés [1].

Le roi, aussi empressé qu'aucun de ses chevaliers, avait déjà quitté Paris, après avoir pris congé de la reine, de la duchesse d'Orléans et de toutes les dames de la maison de France. Il avait entendu une messe solennelle, célébrée à Notre-Dame pour le succès de ses armes, puis il était allé demander l'oriflamme à Saint-Denis. On avait d'abord fait difficulté de la lui donner; car ce saint étendard ne devait être porté que contre les infidèles ou pour la défense du royaume, jamais pour conquérir d'autres pays. De là il s'était rendu à Senlis, où il pressait par sa présence les préparatifs de la guerre; puis à Amiens, puis à Arras, où il se réunit au duc de Bourgogne.

Rien n'égalait la joie des seigneurs et des chevaliers. « Nous allons, disaient-ils, contre ces « maudits Anglais qui ont fait tant de maux et « de persécutions en France. Enfin, cette fois, « nous aurons vengeance pour nos pères, nos

[1] Pièces de l'Histoire de Bourgogne.

« frères et nos amis qu'ils ont mis à mort[1]. » C'était dans cet esprit d'ardeur et de guerre qu'ils quittaient leurs maisons et traversaient le pays pour venir en Flandre. Dans les lieux où ils passaient ils étaient en si grand nombre, que toute la contrée était mangée et perdue. Rien ne restait dans les campagnes, déjà ruinées par l'impôt. Les riches se désespéraient et les pauvres s'enfuyaient; les laboureurs, qui avaient recueilli et serré leurs moissons, n'en avaient plus que la paille, et s'ils voulaient parler, ils étaient battus ou tués; les viviers étaient pêchés; on abattait les maisons pour se chauffer. Les Anglais fussent venus en France, qu'ils n'auraient pu y faire plus de dégât que les troupes de gens d'armes français. « Nous n'avons point d'argent, disaient-ils en prenant tout; au retour « nous vous paierons. » Les pauvres gens les maudissaient entre leurs dents, et disaient tout bas : « Allez, et puisse-t-il n'en pas revenir « un[2]! »

Tout était prêt; les mesures étaient prises : l'ordre réglé, le roi était au port de l'Écluse. Chaque jour on répétait : « Le roi part demain. » Lui-

[1] Froissart. — [2] *Idem*.

même allait par plaisir sur son vaisseau, et disait : « J'ai grande envie de partir, et je crois que je « serai bon marin, car la mer ne me fait point « de mal. » Mais on attendait le duc de Berri qui était encore à Paris. Le roi lui écrivit de venir, et n'en eut d'autre réponse, sinon qu'il n'avait qu'à se divertir et à faire bonne chère en attendant[1]. Cette réponse mit le roi et le duc de Bourgogne en grande colère. Le désordre commençait à se mettre dans cette nombreuse armée. Les vivres étaient chers; les chevaliers avaient dépensé à l'envi l'un de l'autre sans nulle prévoyance. Les grands seigneurs se faisaient bien payer de leurs gages par les trésoriers des guerres; mais les simples chevaliers ne touchaient pas un denier. On les remettait de semaine en semaine. Les uns étaient obligés de mettre leur armure en gage; les autres, quand ils avaient obtenu huit jours de solde au lieu de huit semaines qu'on leur devait, s'en retournaient chez eux. La saison devenait froide et mauvaise; chacun se disputait et murmurait contre de si étranges retards. Les gens de guerre devenaient encore plus rudes, par ce chagrin, envers les bourgeois

[1] Le Religieux de Saint-Denis.

et les gens du pays, si bien qu'ils furent sur le point de se révolter. Le souvenir de Roosebeke et des cruautés des Français se mêlait à leurs nouvelles souffrances. Il ne tint pas à grand'-chose qu'il n'éclatât une révolte générale, et il ne serait peut-être pas revenu un chevalier ni un écuyer en France. Heureusement le sire de Ghistelles parvint par ses bonnes paroles à calmer les gens de Bruges qui avaient commencé à prendre les armes[1].

Enfin le duc de Berri se mit en route à petites journées; il arriva à l'Écluse. « Sans vous, mon « oncle, dit le roi, nous serions déjà en Angle- « terre. » Le duc de Berri ne fit qu'en rire, et répondit par des moqueries et des paroles dérisoires, tournant le tout en plaisanterie. Il examina pourtant les préparatifs, et l'on crut qu'enfin on allait partir; mais au bout d'une semaine il représenta que la saison était trop avancée; que le vent était contraire; que la flotte du connétable avait été maltraitée par la tempête en venant de Tréguier; que l'armée était en mauvais ordre; qu'enfin on ne devait pas souffrir que le roi vînt en personne dans une expédition si pé-

[1] Froissart. — Le Religieux de Saint-Denis. — Meyer.

rilleuse; qu'il s'y opposait absolument, mais voulait bien y aller lui-même avec son frère de Bourgogne. « Si quelqu'un y va, j'irai », disait le roi. Bref, il fut résolu que l'entreprise serait remise à l'année suivante, et que le roi allait retourner en France. C'était renoncer à tout. Les seigneurs et les chevaliers étaient furieux. On les avait trompés et ruinés. Ils vendirent leurs provisions à vil prix pour avoir quelque argent et pouvoir retourner chez eux. Les bonnes villes et tout le royaume étaient épuisés par les impôts, dont tout le fruit était perdu. La flotte fut dispersée par la tempête, et les Anglais prirent beaucoup de vaisseaux. La belle ville de bois fut laissée au duc de Bourgogne, et il ne resta rien de tant de promesses et de tant de dépenses [1].

Toutefois on résolut de ne pas cesser pour cela de faire une forte guerre aux Anglais. Le duc de Lancastre avait passé en Espagne pour secourir le roi de Portugal contre le roi de Castille. Il fut arrêté qu'on y enverrait une armée commandée par le duc de Bourbon et par les sires de Lignac et de Passac. L'argent manquait : une nouvelle taille fut imposée; et l'on était si pressé, qu'au

[1] Froissart. — Le Religieux de Saint-Denis.

lieu de laisser les gens des bonnes villes lever eux-mêmes leur impôt et en faire compter le montant à Paris, des commissaires du roi furent envoyés partout; là, sans écouter les représentations du seigneur ou de la commune, ils faisaient venir les douze plus riches, leur demandaient toute la taxe, et, à défaut de paiement, les envoyaient en prison, sauf à eux à se faire payer ensuite par les plus pauvres. Les habitans de Champagne et de Picardie, réduits à la misère par tant de tailles, dont l'une n'attendait pas l'autre, s'enfuyaient laissant leurs demeures, et allaient en grand nombre s'établir dans le Hainaut ou dans l'évêché de Liége où la taille était inconnue[1]. Aussi arriva-t-il, vers cette époque, qu'un saint ermite, qui semblait le plus pieux des hommes, et nourri dans les austérités d'une rude pénitence, vint à la cour et demanda à parler au roi. Pour preuve de sa mission, il montrait une croix empreinte par miracle sur son bras. Il fut d'abord refusé, et la chose fit assez de bruit; mais enfin le roi voulut le voir et l'entendre. Alors il dit que Dieu lui avait révélé que si les aides n'étaient point abolies, sa main s'appesan-

[1] Froissart.

tirait sur le roi; qu'il le punirait en sa personne, et le priverait de toute postérité. Le roi fut grandement ému des paroles de l'ermite, et songea tout de bon à ôter les aides. Les ducs de Bourgogne et de Berri, apprenant cela, vinrent le trouver; ils lui dirent que cet ermite n'était qu'un fou, et qu'on ne devait pas prendre garde à ce qu'il disait. Ils montrèrent au roi que sans les aides il n'y aurait pas de quoi soutenir la guerre ni entretenir sa maison ni celle de la reine. Ainsi rien ne fut changé [1].

En même temps que l'armée française se mettait en route pour la Castille, on attaquait aussi les Anglais par mer. Le connétable rassemblait les débris de la flotte à Tréguier, et voulait, profitant des grandes discordes qui régnaient pour lors en Angleterre, y descendre avec quelques milliers de lances. Le sire de Coucy et les nobles de Normandie s'étaient mis aussi à tenir la mer et à courir sur les vaisseaux anglais. Leurs succès furent d'abord heureux; ils défirent une flotte ennemie commandée par sir Huch Spencer, le firent prisonnier et s'emparèrent d'un riche butin.

[1] Juvénal.

Les Anglais eurent à leur tour une occasion favorable. Ils guettèrent la flotte flamande qui s'en allait chaque année chercher à La Rochelle les vins de Saintonge et de Poitou et faire le commerce avec toute cette contrée de la France; ils attaquèrent le convoi lorsque, revenant richement chargé, il allait rentrer dans les ports de Flandre. Le combat fut vif. Les Flamands étaient commandés par un habile amiral, fort aimé du Duc, et qui se nommait Jean Buyck. Le comte d'Arondel était amiral de la flotte anglaise; Pierre du Bois était avec lui, et comme il avait l'habitude de la mer et qu'il connaissait les manœuvres des Flamands, il donnait des conseils sages et hardis. La flotte flamande fut défaite, Jean Buyck fut pris, et si le port de l'Écluse n'avait pas offert refuge aux vaisseaux dispersés, tout eût été perdu. Pierre du Bois voulait qu'on attaquât l'Écluse, et peut-être s'en fût-on emparé au premier moment. Les Anglais descendirent tout auprès et firent beaucoup de ravage sur la côte [1].

Le duc de Bourgogne eut beaucoup de chagrin de la perte de ses vaisseaux et de son amiral. Mais tout lui prospérait du reste. Il disposait à son

[1] Froissart. — Meyer.

gré du roi de France. Il avait obtenu de lui de conserver Lille, Douai et Orchies, qu'il s'était autrefois engagé à rendre après la mort du comte de Flandre. Sans cesse il se faisait concéder le montant des taxes royales imposées sur la Bourgogne et ses autres états de France; sans cesse le roi lui remboursait de fortes sommes pour les dépenses qu'il prétendait avoir faites dans l'intérieur du royaume. Aussi répandait-il ses générosités sur la cour et sur tout ce qui entourait le roi; c'étaient, en toute occasion, des cadeaux et étrennes magnifiques au roi, à la reine, au duc de Berri. Il leur donnait des diamans, des perles, des pièces d'orfévrerie du plus beau travail, des draps d'or et d'argent. Sa propre famille et ses principaux serviteurs étaient aussi traités avec une magnificence sans exemple. Il meublait ses châteaux avec des draps et des tapis d'Arras plus beaux que tous ceux qu'on avait vus jusqu'alors. Il n'était pas moins généreux pour les églises et leur donnait les plus riches ornemens. Le mariage de deux de ses filles fut encore un grand objet de profusion et de dépense. Il fiança la seconde avec Léopold d'Autriche, qui avait déjà été destiné à l'aînée, depuis mariée au duc Guillaume de Bavière. La troisième, qui venait à peine

de naître, fut accordée, par contrat solennel, à Amé, fils du comte de Savoie. Le duc de Bourgogne s'assurait de la sorte de puissans alliés, mais aussi était-il très-fidèle à leur rendre de bons offices. Le comte de Savoie se trouvant en guerre avec le marquis de Montferrat, il lui envoya cent hommes d'armes sous les ordres du sire Gautier de Vienne. Peu après il fit partir deux cent vingt hommes d'armes, commandés par Guillaume de la Tremoille, pour aller au secours de la duchesse de Brabant sa tante, qui était en guerre avec le duc de Gueldre[1].

Cette affaire prit tout à coup une grande importance. Ce prince s'était allié aux Anglais et avait accepté d'eux une pension de quatre mille francs; enhardi de leur protection, il avait envoyé défier le roi de France. Son père, le duc de Juliers, était un homme sage qu'autrefois le roi Charles V avait gagné pour allié à la France par de grands présens; il l'avait même fait son vassal en lui donnant la seigneurie de Vierzon. La conduite de son fils ne lui semblait point prudente, et il lui disait : « Guillaume, vous en ferez « tant, que nous paierons cher votre voyage en

[1] Histoire de Bourgogne.

« Angleterre. Ne savez-vous pas que le duc de « Bourgogne est plus puissant qu'aucun prince? « Comment pourrez-vous résister à un si redou- « table seigneur? » A quoi le duc de Gueldre ré- pondait : « Plus il est riche et puissant, mieux « vaut lui faire la guerre. J'aime bien mieux avoir « affaire à un riche seigneur qui a beaucoup de « domaines, qu'à quelque petit comte à qui je ne « pourrais rien prendre. Pour un coup que je « recevrai, j'en donnerai six. D'ailleurs j'aurai « le secours du roi d'Angleterre et de l'empereur « d'Allemagne, son allié. — Par ma foi, mon fils, « vous êtes fou, continuait le duc de Juliers; et « il se passera du temps avant que vos espérances « viennent à bien[1]. »

La présomption du duc de Gueldre était si grande, que ses lettres de défi au roi de France étaient écrites d'un langage fort discourtois, et ne disaient même aucune raison de guerre. Le pauvre écuyer qui les portait avait grand'peur de se mal trouver d'être porteur d'un tel message. Il vint d'abord à Tournai, et remit les lettres au prevôt de la ville, puis voulait s'en retourner; mais le prevôt le fit mettre en prison, et envoya

[1] Froissart.

demander au duc de Bourgogne ce qu'il en fallait faire. Sur l'ordre du Duc, il fut amené à Paris. Pour le coup il se croyait mort; au contraire, on ne le rendit point garant du procédé de son maître; le roi lui donna même un beau gobelet d'argent avec cinquante francs dedans [1].

En tout autre moment, une telle offense aurait amené une prompte réparation. Les hauts barons de France en étaient tous fort courroucés; ils disaient que le roi ne devait épargner ni peine ni dépense pour que ce petit prince s'excusât de ses impétueuses paroles, et que, si l'on n'allait pas chercher un voisin aussi insolent, les étrangers parleraient mal des nobles du royaume de France, dont le devoir est de bien conseiller le roi et de garder son honneur. Le sire de Coucy était des plus empressés pour qu'on tirât vengeance de ces Allemands[2]. Mais le conseil du roi était alors dans de grands embarras.

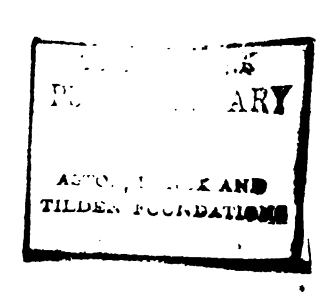
Pendant que le connétable faisait à Tréguier des préparatifs pour son expédition d'Angleterre, le duc de Bretagne, pour faire sa paix avec les Anglais, qui, mécontens de lui, avaient rendu la liberté à Jean de Blois, son concurrent au duché

[1] Froissart. — Le Religieux de Saint-Denis. — [2] *Idem.*

de Bretagne, résolut de faire périr le connétable, leur plus terrible et plus infatigable ennemi. Il songeait en même temps à se venger, car le connétable, sans crainte de lui déplaire, avait marié sa fille à Jean de Blois. En outre, depuis qu'il était entré au service de la France, il y apportait un si grand zèle, qu'il entraînait tous les principaux seigneurs de Bretagne à se faire comme lui serviteurs du roi; de sorte qu'ils n'étaient presque plus sujets ni obéissans à leur seigneur direct[1].

Comme on était à la veille de s'embarquer, le duc de Bretagne assembla un grand parlement des barons et des chevaliers bretons. Il fit affectueusement prier le connétable de s'y trouver: le sire de Clisson aurait cru manquer à son seigneur de n'y point venir, bien qu'il le sût mal disposé pour lui. Le duc de Bretagne le reçut à sa table avec les façons les plus aimables, accepta ensuite à dîner chez lui, lui souhaita un heureux voyage, et comme ils allaient se séparer, l'engagea à venir voir le beau château de l'Hermine, qu'il faisait bâtir près de la ville. Il monta à cheval avec son beau-frère le sire de Laval, le sire

[1] D'Argentré.





Clisson.

de Beaumanoir et quelques autres chevaliers, et s'en vint à l'Hermine.

Le duc de Bretagne le mena par la main de chambre en chambre, lui montrant tout avec soin ; ils burent ensemble dans le cellier ; puis, quand ils furent près de la grande tour, le duc de Bretagne lui dit : « Sire Olivier, il n'y a pas « d'homme qui s'entende si bien que vous aux « ouvrages de maçonnerie, car vous en avez fait « de bien beaux, surtout à votre château de Clis- « son : montez sur ma tour, et dites-moi com- « ment vous la trouvez. J'y changerai ce que « vous blâmerez. Montez ; je vais rester un mo- « ment ici avec le sire de Laval. » Le connétable monta l'escalier ; mais à peine eut-il passé le premier étage, que des hommes apostés fermèrent la porte derrière, se jetèrent sur lui et le chargèrent de fers, disant : « Monseigneur, pardon- « nez-nous, car c'est notre ordre. » Le sire de Laval entendant du bruit et apercevant la porte se fermer, se douta de quelque chose ; il jeta les yeux sur le duc de Bretagne, et le vit tout pâle. « Ah ! monseigneur, que voulez-vous faire ? dit- « il ; n'ayez, je vous prie, aucun mauvais dessein « contre mon beau-frère. — Sire de Laval, ré- « pondit le duc de Bretagne, montez à cheval et

« allez-vous-en. — Non, monseigneur, je ne par-
« tirai pas sans le connétable », répliqua le sire de Laval. Alors arriva le sire de Beaumanoir, qui demanda aussi le connétable. Le duc furieux tira son poignard et se jeta sur lui : « Veux-tu être « traité comme ton maître? lui dit-il. — Monsei-
« gneur, repartit le sire de Beaumanoir, je pense « que mon maître est bien traité. — Je te de-
« mande encore une fois si tu veux l'être comme « lui. — Oui, monseigneur. » Alors le duc de Bretagne, pâle et tremblant, leva son poignard, disant : « Je vais te crever l'œil, tu seras borgne « comme lui. » Le sire de Beaumanoir mit un genou en terre et dit : « Monseigneur, il y a tant de « bonté et de noblesse en vous, que, s'il plaît à « Dieu, vous serez juste envers nous. Nous som-
« mes à votre merci ; c'est à votre requête et à « votre prière que nous sommes venus ici en « votre compagnie; ne vous déshonorez pas en « exécutant la folle pensée qui vous tient : cela « ferait trop de bruit. — Eh bien! dit le duc de « Bretagne, tu ne seras traité ni pis ni mieux que « lui. » Il le fit enchaîner et enfermer.

La nouvelle se répandit bientôt dans le château et dans la ville; chacun était saisi de surprise et croyait que le duc de Bretagne allait faire mourir

le connétable et le sire de Beaumanoir. Les chevaliers disaient : « Jamais prince ne s'est couvert « d'infamie autant que le duc de Bretagne. Il a « prié le connétable d'aller dîner chez lui; il l'est « venu voir dans son hôtel, a bu de son vin, l'a « prié de venir visiter son château, puis il le re- « tient prisonnier. Jamais il n'y eut chose pareille, « ni en Bretagne ni ailleurs. A quoi pense le duc? « Le voilà pour toujours déshonoré et infâme. « On n'aura plus de confiance dans les princes, « puisque le duc a ainsi amené dans son châ- « teau et a trompé par des mensonges ces sages « et vaillans hommes. En qui peut-on et doit-on « avoir confiance plus qu'en son seigneur? Un « seigneur ne doit-il pas faire toujours justice à « ses gens? Si un petit chevalier avait fait une « telle chose, combien il serait déshonoré!..... « Que dira le roi de France quand il saura ces « nouvelles? Voilà sa guerre d'Angleterre man- « quée! Le duc de Bretagne montre bien ce « qu'il a dans le cœur, et comment il est tout « Anglais. C'est au roi de France à prendre « vengeance de cette action.... Et que devraient « faire maintenant les chevaliers et écuyers de « Bretagne? Il leur faudrait mettre le siége de- « vant le château de l'Hermine, prendre le duc

« mort ou vif, et amener ce déloyal prince au « roi de France. » D'autres, plus froids, ajoutaient : « Le sire de Laval est resté avec lui : c'est « un seigneur sage et prudent ; il saura bien re- « mettre le duc en la bonne voie. »

C'est bien aussi à quoi s'employait le sire de Laval, et il n'y avait pas de temps à perdre, car, par trois fois, le duc de Bretagne fit ôter les fers au connétable, et lui fit mettre la tête sur le billot ; enfin il ordonna au sire de Bavalan, gouneur du château, qu'il fût mis en un sac et jeté à l'eau. « Ah ! monseigneur, s'écriait le sire de « Laval prosterné à genoux, au nom de Dieu, « merci ! ne commettez pas une telle cruauté « envers mon beau-frère le connétable. Il n'a « pas mérité la mort : qui peut vous mettre si « fort en colère contre lui ? S'il vous a offensé, « je vous jure que, lui ou moi, nous réparerons « de notre corps ou de nos biens, à votre volonté, « le tort qu'il vous a fait. Monseigneur, pour « Dieu, souvenez-vous comment vous fûtes tous « deux compagnons de jeunesse et nourris dans « le même hôtel avec le duc de Lancastre, ce « noble prince. Souvenez-vous avec quelle loyauté « il vous a servi avant la paix avec le roi de « France ; il vous aida à recouvrer votre héritage,

« et vous avez toujours trouvé en lui un bon con-
« seiller et un bon homme d'armes : c'est à votre
« service qu'il a perdu cet œil. — Sire de Laval,
« répondait le duc de Bretagne, laissez-moi faire
« ma volonté; Clisson m'a trop offensé; voici
« l'heure de me venger, je ne veux rien de vous;
« partez, laissez-moi accomplir ma cruauté : je
« veux qu'il meure. — Monseigneur, poursuivait
« le sire de Laval, pour Dieu, merci! retenez un
« peu votre colère, écoutez la raison. Si vous le
« faites mourir, aucun prince n'aura un tel dés-
« honneur; il n'y aura en Bretagne ni chevalier,
« ni écuyer, ni cité, ni château, ni bonne ville,
« qui ne vous haïsse à la mort et qui ne veuille
« vous chasser de votre héritage; le roi d'Angle-
« terre ni son conseil ne vous en sauront même
« pas gré. Vous allez vous détruire pour la vie
« d'un homme. Prenez un autre dessein, car
« celui-là ne vaut rien; ce serait se perdre de-
« vant Dieu et devant le monde que de faire
« mourir par trahison un si grand baron et un
« si noble chevalier que le sire de Clisson. Son-
« gez donc que vous l'avez prié à dîner, que vous
« avez accepté le sien, que vous l'avez mené en
« votre château en lui montrant le plus grand
« amour, que vous avez bu ensemble comme bons

« amis; et vous le voulez mettre à mort! Puisque « vous le haïssez tant, rançonnez-le, demandez-« lui telle somme que vous voudrez; s'il a des « villes ou châteaux à votre convenance, exigez-« les; je me rends garant qu'il vous les livrera. »

Rien ne pouvait apaiser la fureur du duc de Bretagne. Quand ce prince était en colère, il n'entendait plus rien et ne connaissait personne. Le sire de Bavalan se jeta aussi à ses pieds et le supplia encore de ne se point déshonorer. « Qu'on « ne m'en parle plus, Bavalan, répliqua-t-il; je « veux avoir raison de ce méchant homme qui « m'a outragé! Fais ce que je t'ai dit, ou tu m'en « réponds sur ta vie. »

La nuit se passa de la sorte, le sire de Laval quittant à peine d'un pas le duc de Bretagne et renouvelant ses prières sans se lasser. Enfin, sur le matin, de meilleures pensées lui revinrent; il songea à la grande affaire où il allait se mettre, au déshonneur dont il se couvrait, à la déloyauté de sa conduite. Il était en ses réflexions quand le sire de Bavalan entra dans sa chambre. « Monsei-« gneur, dit-il, votre volonté a été faite, encore « qu'il m'en ait bien coûté. » A ces paroles, le duc de Bretagne commença à se désespérer; il voulait mourir; il pleurait à grands sanglots. « Ah!

« mauvais serviteur, disait-il au sire de Bavalan, « d'avoir écouté ma folle colère et d'avoir mis à « mort un si noble chevalier! » Mais le sire de Bavalan ne pouvait que lui rappeler ses paroles. « Monseigneur, répondait-il, souvenez-vous en « quelle façon vous me l'avez commandé et quel- « les menaces vous m'avez faites. » Le duc de Bretagne s'enferma seul, et refusait même toute nourriture. Vers le soir, le sire de Bavalan revint. « Ah! que venez-vous faire, dit le duc, et pour- « quoi paraître à mes yeux? Je voudrais être « mort. Plût à Dieu que je le fusse! Quel remède « peut-on apporter au mal que vous m'avez fait? » Pour lors le sire de Bavalan lui repartit : « Mon- « seigneur, apaisez-vous, messire de Clisson n'est « pas mort. Voyant la colère qui vous troublait, « je vous laissai commander selon votre volonté; « mais ayant songé à ce qui en pourrait advenir, « je craignis que vous ne fussiez quelque jour fort « chagrin si je faisais ce que vous aviez or- « donné. » Le duc de Bretagne se trouva tout à coup bien content; il embrassa plus d'une fois le sire de Bavalan, lui disant : « Bavalan, mon « cher ami, tu as été un bon serviteur de ton « maître; tu m'as rendu le meilleur service qu'un « homme puisse rendre à un autre. J'en serai

« reconnaissant toute ma vie, et je te donne dix « mille florins sur mon épargne. »

Tout joyeux qu'était le duc de Bretagne de ne pas s'être porté à un si mauvais coup, sa haine pour le connétable n'était pas devenue moindre. Il fit revenir le sire de Laval et lui dit : « Allez « trouver le connétable, dites-lui bien qu'il est « l'homme que je hais le plus au monde. Si vous « ne vous fussiez trouvé là, il ne fût jamais sorti « vivant d'ici ; mais en me donnant à penser, vos « paroles l'ont sauvé. Demandez-lui cent mille « francs, qu'il me cède la ville de Jugon et les « trois châteaux de Blain, Josselin et La Roche-« Derrien. Alors je le délivrerai, encore que, « selon moi, sa délivrance doive un jour me por-« ter grand dommage. » Le sire de Laval descendit dans la tour ; il trouva le connétable enchaîné d'une triple chaîne, dans un cachot humide, et couvert seulement d'un méchant manteau que lui avait jeté par pitié un des écuyers qui le gardaient. Il n'attendait que la mort, et consentit à la rançon qu'on lui demandait. « Mon frère de « Laval, allez, dit-il, à mon château de Clisson « pour quérir les cent mille francs que veut le « duc. — Je ne m'en irai pas d'ici que vous n'en « soyez sorti, répondit le sire de Laval ; le duc

« est trop cruel, il pourrait se repentir en mon « absence; il n'aurait qu'à être pris encore de « quelque folle et furieuse imagination, c'en se- « rait fait. Je vais lui dire de délivrer le sire de « Beaumanoir pour l'y envoyer. »

Le duc y consentit : « Qu'on leur ôte les chaî- « nes, dit-il, et réglez tout le traité avec eux, car « je ne les veux pas voir. » On les tira de leur cachot, on leur servit un repas. Les serviteurs du duc de Bretagne se montraient tout joyeux, car c'était à leur grand regret qu'ils avaient obéi à leur seigneur[1].

Cependant la nouvelle se répandit partout que le duc de Bretagne avait traîtreusement retenu et allait mettre à mort le connétable de France. Toute son armée, qui était à Tréguier prête à partir pour l'Angleterre, était courroucée de cette déloyauté, et de voir ainsi l'expédition rompue. L'amiral de Vienne et le sire de Coucy, qui allaient aussi s'embarquer à Honfleur, furent encore plus émerveillés d'une telle aventure, et n'y voulaient point croire. D'abord ils pensèrent à donner congé à tous les hommes d'armes : « Allons seulement trouver le roi à Paris, dit

[1] Froissart. — D'Argentré.

« l'amiral, peut-être aura-t-il besoin de nos gens
« pour les envoyer contre ce duc. Pensez-vous
« que le roi de France doive laisser passer la
« chose ainsi? Par Dieu, non. En rompant notre
« voyage et perdant ainsi nos préparatifs, le duc
« lui fait tort d'au moins deux cent mille florins,
« sans parler de l'outrage fait à son connétable,
« qui n'en échappera peut-être pas vivant. »

En peu de jours le sire de Beaumanoir eut remis les quatre forteresses aux gens du duc de Bretagne et recueilli les cent mille francs. Le connétable fut délivré, et ne demeura guère en Bretagne. Il monta sur un bon cheval, suivi d'un seul page, et arriva à grandes journées à Paris. Il s'arrêta un moment en son hôtel, puis vint sans délai au Louvre trouver le roi et ses deux oncles, le duc de Bourgogne et le duc de Berri. Son aventure était déjà sue, mais il n'était pas attendu si tôt. Il était suivi des gens de sa maison et d'un grand cortége. On lui ouvrit les portes de la chambre du roi, comme à la coutume; il entra, et, mettant un genou à terre, il parla au roi:
« Très-redouté sire, votre père, à qui Dieu fasse
« paix, me créa connétable de France. J'ai exercé
« loyalement cet office. Je ne pense pas que per-
« sonne ait eu à m'en faire reproche; et si quel-

« qu'un, hormis vous et messeigneurs vos oncles, « voulait dire que je m'en suis mal acquitté, que « j'ai manqué à vous et à la noble couronne de « France, je jetterais ici le gage du combat. » Chacun garda le silence, et le connétable continua : « Hé bien, cher sire, mon noble roi, il est « advenu que, pendant que je remplissais mon « office de connétable, le duc de Bretagne m'a « retenu prisonnier dans son château de l'Her- « mine, et a voulu me mettre à mort, sans autre « motif que sa colère et sa volonté. De fait, il en « fût venu là si Dieu et mon frère de Laval ne « m'eussent sauvé. Pour me délivrer, il m'a fallu « payer cent mille francs et céder quatre de mes « forteresses. Noble roi, l'outrage que m'a fait le « duc de Bretagne regarde grandement votre « royale Majesté. La guerre que moi et mes com- « pagnons comptions faire pour vous est arrêtée. « Je vous rends donc l'office de connétable. Don- « nez-le à qui vous plaira ; pour moi, je ne puis « plus le remplir honorablement. — Connétable, « dit le roi, nous savions bien qu'on vous avait « fait tort et outrage. C'est au préjudice de nous « et de notre royaume ; nous allons mander sans « délai nos pairs de France, et nous aviserons ce « qu'il y aura à faire. N'ayez point de souci, jus-

« tice vous sera rendue. » Il tendit la main au connétable et le releva en ajoutant : « Nous ne « voulons pas que vous quittiez votre office, con- « servez-le tant que ce sera notre volonté. » Pour lors le sire de Clisson s'agenouilla de nouveau : « Cher sire, dit-il, l'injure que j'ai reçue du duc « de Bretagne occupe tant ma pensée, que je ne « saurais mettre l'attention suffisante pour rem- « plir un si grand office. On a affaire à toutes « sortes de gens, il faut répondre à chacun, et je « sens que je ne le pourrais faire convenablement. « Pourvoyez donc, du moins pour un temps, à « votre charge de connétable. Je demeure tou- « jours à vos ordres. — Ce qu'il offre est raison- « nable, dit alors le duc de Bourgogne ; vous y « penserez, monseigneur. — C'est vrai, dit le « roi. » Le connétable se mit alors à parler à part avec les ducs de Bourgogne et de Berri, leur racontant son aventure en détail ; car c'étaient eux qui gouvernaient tout dans le royaume. Mais il s'aperçut bientôt qu'ils ne prenaient pas la chose si vivement que le roi. Le duc de Berri avait ses raisons pour cela ; il venait de conclure un traité secret avec le duc de Bretagne, et tous ses efforts tendaient alors à obtenir par son moyen la fille du duc Lancastre en mariage. Bref, au lieu de

le plaindre, ils le blâmèrent de son imprudence d'avoir quitté son armée, de s'être fié au duc de Bretagne, de s'être laissé conduire en son château. « Monseigneur, disait le connétable, il me mon-« trait de si beaux semblans, que je n'osais m'ex-« cuser. — Ah! dit le duc de Bourgogne, ce sont « les beaux semblans qui cachent les tromperies. « Connétable, je vous croyais plus avisé. Allez, « allez, on y pensera. » Le sire de Clisson s'en retourna à son hôtel, fort chagrin d'un tel accueil. Cependant les principaux seigneurs du parlement et du conseil s'empressèrent à venir le voir, l'assurant que tout irait bien, et qu'il serait vengé d'une injure qui touchait à l'honneur de la couronne. L'amiral de France, le sire de Coucy, le sire de Saint-Pol, lui conseillèrent de se retirer dans son château de Montlhéry et de les laisser conduire cette affaire. « Elle n'en peut demeurer « là, disaient-ils; les pairs de France en ordon-« neront. » L'office de connétable demeura ainsi vacant. On disait que le sire de la Tremoille allait en être pourvu; mais il était trop avisé pour enlever une telle charge à sire Olivier de Clisson.

En effet, tous les seigneurs, et même le peuple, ne cessaient de parler sur cette offense du duc de Bretagne. « Le roi, disait-on, est jeune et n'en

« sent pas les conséquences. S'il avait plus d'âge, « il s'en indignerait grandement. » Les plus vieux ajoutaient, rappelant le temps passé, que, pour fait pareil, le royaume avait été autrefois tout en rumeur : « Quand le roi de Navarre eut fait « tuer messire Charles d'Espagne, connétable de « France, le roi Jean ne le lui pardonna jamais, « et le priva de toutes ses terres de Normandie. « Et si le sage roi Charles vivait encore, lui qui « aimait tant le connétable, pense-t-on qu'il ne « vînt pas à son aide? Par Dieu, il ferait la guerre « au duc de Bretagne et lui prendrait son duché, « quelque chose qu'il lui en pût coûter. » En outre on rappelait que le duc de Bretagne avait toujours trahi le roi pour les Anglais; qu'il avait, par ses manœuvres, conclu la trève qui avait dernièrement sauvé leur armée en Flandre; que depuis il avait fait manquer le siége de Brest; enfin que c'était un ennemi du royaume[1].

Les oncles du roi virent bientôt que, pour calmer un peu tous les discours, il convenait de s'occuper de cette affaire et de rendre justice au connétable. On résolut d'envoyer d'abord trois hommes sages et considérables au duc de Bre-

[1] Froissart. — Le Religieux de Saint-Denis.

tagne pour entendre ses raisons et l'engager à venir trouver le roi. L'évêque de Beauvais, l'amiral Jean de Vienne et le sire de Beuil furent choisis pour ce message. Ils se rendirent d'abord à Montlhéry pour conférer avec le connétable. L'évêque de Beauvais y tomba malade et mourut fort regretté, car c'était un digne homme qui avait été chancelier de France. L'évêque de Langres fut mis en sa place, et les trois députés prirent la route de Bretagne. A Nantes, on leur dit que le duc était à Vannes; ils s'y rendirent. L'évêque de Langres porta la parole : « Sire duc, « dit-il, nous sommes envoyés par le roi notre « seigneur, et par nosseigneurs ses oncles, pour « vous dire combien ils sont surpris que vous « ayez empêché l'expédition d'Angleterre en re- « tenant prisonnier le connétable ; de plus, vous « l'avez mis à rançon et dépouillé d'une part de « son héritage. Nous sommes chargés par le roi, « et par nosseigneurs ses oncles, de vous dire, « et nous vous disons, que vous ayez à rendre « à messire Olivier de Clisson, connétable de « France, les villes et châteaux que vous lui avez « pris, et aussi son argent. Tel est l'avis du con- « seil du roi; et de plus, que vous veniez à Paris « vous excuser devant lui. Vous êtes de sa pa-

« renté, et il a tant de douceur et de patience, « qu'il recevra bien vos excuses. D'ailleurs mon- « seigneur de Bourgogne et monseigneur de Berri « s'y emploieront, et vous demeurerez cousin et « ami du roi. Ai-je parlé selon votre pensée, mes- « sire de Vienne et messire de Beuil? — Oui », répondirent-ils [1].

Le duc leur dit qu'il voulait réfléchir à leurs demandes, et, en attendant, les accueillit avec la plus grande courtoisie, comme il convenait aux envoyés du roi son seigneur. Ils dînèrent à sa table. Le lendemain il les fit venir et leur ré- pondit ainsi : « Mes bons seigneurs, je n'ai rien « fait à messire Olivier de Clisson dont je me re- « pente, à moins que ce ne soit de l'avoir laissé « quitte à si bon marché et de lui avoir sauvé la « vie. Mais c'est à cause de son office, et non à « cause de sa personne, car je le hais à la mort. « Quant à la guerre d'Angleterre, je n'ai nulle- « ment songé à l'empêcher. On prend ses ennemis « où on les trouve; d'ailleurs, quand il serait « mort, les affaires du royaume de France iraient « aussi bien et mieux que par son conseil. Je « garderai donc ses châteaux, à moins que le roi

[1] Froissart.

« ne m'en chasse; quant à son argent, il m'a servi
« à payer les dettes contractées à cause des mé-
« chantes affaires que le connétable m'a susci-
« tées. »

Les députés n'en purent tirer d'autre réponse. La haine qu'il portait au connétable l'aveuglait et le privait de toute raison; il regrettait toujours de ne point l'avoir fait mourir, et bravait toutes les forces et le courroux du roi de France, sans songer au péril où il se mettait. Cependant il se préparait à la guerre; et comme la noblesse était contre lui, il s'efforçait de se faire aimer et craindre des bonnes villes de son duché; en même temps il traitait avec les Anglais et le jeune roi de Navarre.

Telle était l'affaire qui occupait le conseil du roi quand arriva le défi du duc de Gueldre, et peu après une ambassade de la duchesse de Brabant, qui suppliait le roi de lui accorder secours et protection. Quelque désir que le duc de Bourgogne eût de mettre à la raison le duc de Gueldre, il était nécessaire de terminer auparavant les différens qui divisaient le roi et le duc de Bretagne. La guerre avec la Gueldre n'était pas si simple qu'on pouvait le croire d'abord. Les Anglais étaient alliés de ce duc; les états d'Allemagne

pouvaient prendre son parti : on ne devait pas s'engager dans cette expédition en laissant derrière soi les forces du duc de Bretagne ; les seigneurs du conseil du roi ne l'auraient pas souffert. C'est ce que voyaient bien les ducs de Bourgogne et de Berri ; on commençait même à murmurer contre eux, surtout contre le duc de Bourgogne, disant que cette guerre de Gueldre ne regardait que lui, et qu'il n'avait qu'à y aller sans emmener le roi et sans laisser le royaume à la merci des Bretons[1].

Le duc de Bretagne avait été ajourné à comparaître en personne devant le roi à Orléans, l'an 1388 ; mais il ne songeait pas à obéir. Le duc de Berri voulut tenter encore un effort ; il lui envoya son cousin le comte d'Étampes, de la maison de France, descendant de la branche d'Évreux, vaillant chevalier, et qui passait pour habile négociateur ; quelque douceur et patience qu'il y pût mettre, malgré les assurances d'amitié qu'il lui donna de la part des oncles du roi, malgré les promesses qu'il lui fit des forteresses et des domaines en échange de ceux du connétable, il ne put le ramener à la raison ; il n'en reçut

[1] Froissart. — Le Religieux de Saint-Denis.

qu'un bon accueil et de grands présens pour le roi de France.

Cependant, au jour assigné, après qu'on eut attendu long-temps le duc de Bretagne, le sire de Clisson fléchit le genou devant le roi, disant qu'il maintenait ce qu'il avait déjà dit : c'est à savoir que le duc avait agi à son égard comme un faux, traître et déloyal seigneur, et que si quelqu'un voulait soutenir le contraire, il jetait le gant et demandait le combat; personne ne releva le gant. Le roi revint à Paris plus indigné que jamais contre le duc de Bretagne, et songeant sérieusement à venger son connétable.

La guerre allait en effet commencer; déjà, sur l'avis qu'une armée anglaise était en mer, le sire de Clisson s'empara par précaution de Saint-Malo et de Saint-Mathieu, deux ports de Bretagne. Alors le duc, pour la première fois, se mit à réfléchir au parti qu'il allait prendre. Il consulta les gens de son conseil; ils lui dirent : « Sire, il vous faut renoncer à votre dessein ou « vous résoudre à perdre beaucoup et à ruiner « tout votre héritage. Ce n'est pas le moment de « le risquer, quand madame votre femme est « grosse; restez donc en paix, puisqu'on vous en « donne le moyen. Le roi de Navarre est d'un

« petit secours, on dit que le duc de Lancastre
« donne sa fille au duc de Berri; ainsi vous ne
« pouvez compter sur l'Angleterre. Voici le roi
« de France qui veut maintenant venger son
« connétable et l'honneur de sa couronne. Il a
« rassemblé une grosse armée pour marcher
« contre le duc de Gueldre, et il va, dit-on, la
« tourner entièrement contre vous. En outre, la
« meilleure partie des prélats, des barons, des
« chevaliers, des cités et des bonnes villes du
« pays sont contre vous. Nous vous disons donc,
« puisque vous nous demandez conseil, que c'est
« l'heure ou jamais de songer à ne point perdre
« votre héritage, qui vous a coûté tant de sang, de
« sueur et de peine. Nous savons bien que vous
« haïssez mortellement messire Olivier de Clisson,
« et qu'il vous a offensé; mais enfin il est conné-
« table de France : le roi, ses oncles, les barons
« du royaume le soutiennent contre vous. On vous
« envoie encore, dit-on, l'amiral de France et le
« sire de la Rivière, et il faut bien que l'affaire
« soit prise au grave, puisque le sire de Coucy,
« votre beau-frère, vient cette fois avec eux. Si
« vous commencez une guerre avec les Français
« après tout ce que nous avons dit, ce ne sera
« point de notre conseil ni de celui de personne

« qui vous aime. Qu'avez-vous affaire de ces trois « châteaux que vous avez pris à messire de Clis« son, et qui vous coûteront plus à garder en « trois ans qu'ils ne vous en rapporteront en « douze? Rendez-les de votre propre volonté, « doucement et sans nulle contrainte; cela cal« mera les esprits et vous rendra des amis. Mon« seigneur le duc de Bourgogne vous en saura « gré; vous n'ignorez pas combien il est puissant « et pourrait vous faire de tort. Il vous a toujours « aimé, à cause de votre bonne amie et cousine « madame de Bourgogne sa femme; il a des en« fans qui sont vos parens les plus proches. C'est « de ce côté qu'il se faut rapprocher et allier, non « pas aux Anglais, qui ne vous sont rien et qui « songent toujours à leurs intérêts, jamais aux « vôtres, comme vous ne l'ignorez pas; vous l'a« vez souvent éprouvé, et ayant été élevé chez « eux, vous devez les connaître[1]. »

Le duc de Bretagne, entendant parler son conseil si raisonnablement, ne savait que répondre ni que penser. Il se promenait par la chambre et s'appuyait sur la fenêtre, regardant vers la cour. Puis il se retourna vers ses conseillers :

[1] Froissart.

« Je vois bien, dit-il, que vous me donnez de bons « conseils, et j'en ai besoin; mais comment mettre « l'amitié à la place de la haine? comment pour- « rai-je aimer Olivier de Clisson, qui m'a offensé « tant de fois? Ah! pourquoi ne l'ai-je pas fait « mourir quand je le tenais!

« — Eh! quand il eût été tué, dirent les con- « seillers, en seriez-vous plus avancé, monsei- « gneur, et pourriez-vous davantage garder ses « châteaux et son héritage? Nous sommes du res- « sort du parlement de Paris; après sa mort, « Jean de Blois et le vicomte de Rohan, ses « gendres et héritiers, se fussent retirés par- « devers la chambre de ce parlement pour récla- « mer sa succession, et vous auriez le même « procès qu'aujourd'hui. Vous l'allez perdre, car « vous n'avez personne pour répondre aux griefs « pour lesquels messire Olivier de Clisson vous « a mis en jugement au Palais à Paris. Tout cela « fait mal parler de vous en France. Il vaut bien « mieux, avant l'issue du procès, remettre les « châteaux sans attendre la sentence. Vous échap- « perez par-là à tout l'esclandre populaire, qui « est tant à craindre pour l'honneur; vous ferez « votre paix avec ceux qui doivent être vos amis, « avec le roi de France, votre souverain et natu-

« rel seigneur, avec le duc de Bourgogne, votre « parent. Voyez comment votre cousin germain, « le comte de Flandre, s'est bien trouvé d'avoir « leur bonne volonté : sans le roi, ses oncles et « les nobles du royaume de France, il était à « jamais chassé de son héritage.

« — Allons, dit le duc de Bretagne, je veux « vous en croire et ferai ce que vous m'avez con- « seillé. » En effet, il leva la saisie des châteaux du connétable. Mais ce n'était pas tout : le conseil du roi voulait que l'argent fût rendu ; il fallait que le duc vînt en personne comparaître devant les pairs de France, s'excuser et se soumettre à leur jugement. C'était là ce que le sire de Coucy et les autres députés avaient à obtenir de lui : les ducs de Bourgogne et de Berri leur recommandèrent surtout de lui parler avec douceur et sans rien presser. Ils promettaient de venir eux-mêmes au-devant de lui jusqu'à Blois pour lui faire honneur.

Nul n'était mieux choisi pour cette commission que le sire de Coucy. Outre qu'il était beau-frère du duc et son grand ami, c'était le seigneur le plus rempli de grâce et de persuasion de toute la chrétienté ; partout où il était allé, en France, en Angleterre, en Allemagne, en Lombardie,

nul n'avait su plaire tant que lui; c'était son naturel, et de plus il avait vu beaucoup de pays, beaucoup d'hommes et beaucoup d'affaires. Le duc le vit arriver avec grande joie, le prit par la main : « Ah! mon cher frère, dit-il, que je suis « aise de vous voir en Bretagne! Vous aimez la « chasse; avant que vous repartiez, je vous en « donnerai de belles à courre et au vol. » Le sire de Coucy n'avait garde de lui parler de rien, et ne tenait avec lui que discours frivoles par manière de passe-temps, comme il convenait entre grands seigneurs qui ne se sont pas vus depuis long-temps. Puis peu à peu, par ses manières faciles et gracieuses, par ses paroles douces et aimables, il brisa tout ce qui lui restait de colère. Les autres parlèrent fort bien aussi; mais un prince tel que le sire de Coucy était mieux fait pour persuader un autre prince.

Bref, le duc de Bretagne partit pour Blois. Le duc de Berri s'y était rendu, et peu après y arriva le duc de Bourgogne en grande pompe, avec Guillaume de Hainaut son gendre, et Jean, comte de Nevers, son fils aîné. Le duc de Bretagne ne tarda pas à venir. Il avait peu de suite, et n'amenait guère avec lui que sa maison, ce qui faisait à peu près trois cents chevaux. Son intention n'é-

tait pas de venir à Paris : il ne voulait que voir les oncles du roi, puis retourner chez lui. Quand ils le pressaient d'achever ce qu'il avait si bien commencé, et de venir à Paris, il s'y refusait et s'excusait sur sa mauvaise santé; mais on lui offrait une litière ou un chariot : puis sur la petitesse de son équipage; mais on lui répondait que cela convenait mieux quand il allait visiter son seigneur suzerain. Pour lors le duc de Bretagne disait : « Mais je trouverai là messire Olivier de « Clisson qui me tiendra des discours emportés « et déplaisans; et voyez les malheurs qui pour- « ront en arriver. — Non, répondait le duc de « Bourgogne; ne craignez pas cela, mon cher cou- « sin; nous vous jurons solennellement que vous « ne verrez point, si vous le voulez, ni le conné- « table, ni Jean de Blois; vous ne verrez que le roi « qui vous fera grand accueil, ainsi que les barons « et chevaliers de France. » Sur ces assurances, le duc de Bretagne consentit à venir à Paris[1]. Il y fit son entrée solennelle le 23 juin 1388, accompagné d'une brillante escorte de chevaliers, entre le comte de Hainaut et le comte de Nevers. Il suivit la rue de la Harpe et le pont Saint-Michel,

[1] Froissart. — D'Argentré.

au milieu d'une foule de peuple qui, depuis quelque temps, n'entendait parler que de ce duc de Bretagne qu'on avait envoyé chercher tant de fois sans qu'il voulût venir. Il descendit à la porte du Louvre, et trouva là les premiers seigneurs du royaume qui l'attendaient, le sire de Coucy, le comte de Savoie, messire Jean de Vienne, messire de la Tremoille, le comte de Meaux, messire Jean de Roye, et autres. Il entra chez le roi; on se rangea des deux côtés; il mit un genou en terre après avoir passé la porte, se releva, fléchit le genou une seconde fois, puis enfin s'agenouilla en saluant le roi et en se découvrant : « Monsei-« gneur, dit-il, je suis venu vous voir; que Dieu « vous conserve. — Grand merci, dit le roi; nous « avions grand désir de vous voir; nous aurons « le loisir de parler ensemble. » Pour lors il le releva, et le duc salua tous les princes et seigneurs qui étaient là. Les maîtres d'hôtel du roi lui apportèrent une aiguière et une serviette qu'il toucha du bout des doigts; un moment après, il salua le roi, et fut reconduit en grande cérémonie à son hôtel[1]. Depuis il vit plusieurs fois le roi et ses oncles, et en reçut le plus gracieux

[1] Froissart.

et le plus public accueil. Beaucoup de gens s'en étonnaient. Le connétable était très-mécontent d'une telle conduite envers lui[1], et aurait volontiers agi par voie de fait; il voulait essayer si le duc relèverait le gage de bataille qu'il avait jeté. Les oncles du roi s'employaient de leur mieux à l'apaiser : ce n'était pas chose facile. Enfin il consentit à s'en rapporter à ce que jugerait le conseil du roi. Mais sa colère se ralluma quand il sut que le roi avait, à la demande de ses oncles, pardonné au duc toute offense et tout attentat; de sorte qu'il ne s'agissait plus que d'un procès civil entre lui et ce prince. Il se présenta cependant devant le roi en son conseil, et fit porter sa plainte en rappelant les excès du duc et la manière déshonorante dont il s'était comporté. Les gens du duc de Bretagne, qui comparaissaient pour lui, l'excusèrent comme ils purent. Les parties ainsi entendues, la cause fut appointée, et le chancelier dit que le roi ferait justice à qui il appartiendrait : il y eut encore mainte délibération du conseil; la chose traîna long-temps, comme il arrivait souvent aux affaires dans ce temps-là; enfin la sentence fut pronon-

[1] Le Religieux de Saint-Denis.

cée par le chancelier. Elle condamnait le duc de Bretagne à restituer audit connétable de Clisson la ville de Jugon et les châteaux de Josselin, Blin et la Roche-Derrien, avec tous les joyaux, trésors et meubles qui s'y trouvaient, et en outre cent mille francs de dommages et intérêts. Ainsi fut conclue, entre le duc et le connétable, une paix qui ne pouvait guère durer.

Il fut possible alors d'entreprendre la guerre contre la Gueldre. Le sire Guillaume de la Tremoille et les chevaliers bourguignons y avaient déjà montré leur valeur et fait sentir leur présence. Ils avaient surpris la ville de Straelen, que leurs valets avaient pillée, puis ils avaient mis garnison dans trois châteaux au bord de la Meuse que le duc de Gueldre attaquait, et qui étaient la première cause de sa guerre avec la duchesse de Brabant. Mais les Brabançons avaient été honteusement mis en déroute dans une bataille où ils étaient au moins six contre un. Ce beau fait d'armes n'avait pas peu augmenté l'orgueil et la présomption du duc de Gueldre. La duchesse de Brabant envoyait message sur message à son neveu le duc de Bourgogne pour hâter les secours de la France; mais, bien que la chose la touchât, elle n'avait pas plus d'impatience que le roi de France

lui-même. Le défi du duc de Gueldre l'avait vivement offensé ; d'ailleurs il ne souhaitait rien tant que d'acquérir de la renommée à la guerre. Il se tenait à Montereau, où il avait amené le duc de Bretagne, à qui il tardait fort de revenir chez lui, et qui attendait de jour en jour la dernière expédition de son affaire. En même temps des ordres étaient partis pour tout le royaume afin d'assembler des hommes d'armes; car on réunissait une armée toute royale, presque aussi nombreuse que lorsqu'on avait voulu marcher contre l'Angleterre. On faisait aussi d'immenses provisions, et de nouvelles tailles furent mises [1]. C'était le duc de Bourgogne qui était à la tête de toute cette affaire; s'il en coûtait de l'argent au royaume, ses états n'étaient pas plus ménagés. Il se fit donner cent mille francs par les villes de Flandre. Quant à la Bourgogne, le Duc s'était borné à se faire concéder les aides et tailles qui y étaient imposées par le conseil du roi [2].

Cependant tous les gens sages du royaume, et même du conseil du roi, pensaient que rien n'était plus inutile que tant de fracas et de dépense;

[1] Froissart. — Le Religieux de Saint-Denis.

[2] Histoire de Bourgogne.

il eût suffi, disait-on, d'envoyer contre ce petit prince six à sept mille lances sous les ordres d'un des oncles du roi ou du connétable.

Le duc de Bourgogne voyait bien que cet avis était raisonnable, et il eût voulu empêcher le roi de venir en personne à la guerre de Gueldre. Il essaya doucement de persuader au roi d'y renoncer. Mais le jeune prince s'était mis cette guerre tellement en fantaisie, qu'il répondit à son oncle : « Si vous y allez sans moi, ce sera contre mon « plaisir, et je ne vous donnerai point d'argent ; « c'est mon seul moyen de vous contraindre[1]. » Le roi était pour lors âgé de vingt-un ans, et commençait à avoir une volonté. Ses oncles avaient beaucoup d'ennemis, même dans le conseil. Leur conduite envers le connétable avait surtout animé les esprits contre eux. Il leur fallait donc ne pas heurter le roi et lui complaire.

Quelles que fussent l'impatience et la précipitation qu'on apportait dans cette entreprise, il y avait une précaution indispensable à prendre. Le duché de Gueldre faisait partie de l'empire d'Allemagne ; le roi de France était obligé, par des traités jurés entre les mains du pape, de ne jamais entrer à main armée sur les terres de la suzeraineté de

[1] Froissart.

l'empereur ; on jugea donc qu'une ambassade devait être envoyée à l'empereur pour lui expliquer les motifs de cette attaque et l'outrage que le roi avait reçu du duc de Gueldre. Le sire Guy de Honcourt et maître Yves d'Orient, du parlement de Paris, furent chargés de cette commission [1]. En attendant la réponse, on ne se mit pas moins en route. Il y avait deux chemins à suivre : l'un par le Brabant, qui était le plus facile, et où l'armée devait trouver plus de moyens de vivre ; l'autre était par les provinces de France et la Champagne, puis il fallait traverser à grand'peine la vaste forêt des Ardennes. Le roi écrivit donc à la duchesse de Brabant pour lui demander passage. Elle y eût volontiers consenti ; mais les bonnes villes de Brabant et les chevaliers de ce pays, pensant à tous les ravages que feraient les Français, s'y refusèrent absolument ; ils dirent qu'ils se fermeraient dans leurs cités et châteaux, et traiteraient l'armée du roi en ennemie. La duchesse leur conseilla d'envoyer des députés au roi pour lui porter cette réponse ; elle ne voulait pas qu'un tel refus pût lui être imputé. Le duc de Bourgogne servit de patron aux envoyés de Brabant, et fit prendre parti pour l'autre route. On fut

[1] Froissart.

donc obligé de faire marcher en avant deux mille cinq cents ouvriers pour faire abattre les arbres, les taillis et les haies dans le pays des Ardennes, afin de frayer un passage à cette grande armée et à tous ses équipages, où l'on comptait douze mille chariots, sans parler des bêtes de somme.

Cette résolution de ménager le Brabant, en courant le risque de manquer de vivres et en faisant beaucoup souffrir l'armée, augmenta les murmures contre le duc de Bourgogne. On lui reprocha plus que jamais de ne songer qu'à l'intérêt de ses propres états; car le Brabant devait lui revenir. Il fallut toute son autorité et son habileté à bien parler pour qu'il pût réussir à l'emporter dans les conseils du roi : on commençait à s'y lasser chaque jour de son absolu pouvoir [1]. Pour épargner un peu les provinces de son royaume qui avaient eu tant à souffrir, le roi ordonna que les gens d'armes ne prissent rien sans payer : comme on n'acquittait pas leur solde, ils ne se conformaient point à ce commandement, et le pays souffrait beaucoup. A Châlons, le roi eut la réponse de l'empereur d'Allemagne. Il avait fort bien accueilli les deux envoyés, et s'était con-

[1] Le Religieux de Saint-Denis.

tenté de leur dire : « Je m'étonne que mon cousin « le roi de France ait mis sur pied tant de gens « et fait de si grandes dépenses. Il n'avait qu'à « s'adresser à moi ; j'aurais bien fait revenir ce « duc de Gueldre à la raison sans tant d'appareil. « — Sire, avaient répondu les envoyés, le roi « notre maître ne regarde jamais à la dépense « quand il s'agit de son honneur. — En ce cas, « dit l'empereur, il peut agir à sa volonté, sans « que je songe à m'en émouvoir [1]. »

L'armée poursuivit son chemin, passa la Meuse à Mouzon, entra dans le duché de Juliers, et commença à le dévaster. Le duc de Juliers n'était cependant pour rien dans la conduite de son fils ; il s'employait, au contraire, de tout son pouvoir à soumettre son orgueil. C'est ce que l'évêque de Liége vint représenter au roi et à ses oncles, en les priant d'épargner ce malheureux pays. Le conseil du roi décida qu'il fallait que le duc de Juliers vînt lui-même présenter ses excuses. Il arriva en effet, présenté par le duc de Lorraine et l'archevêque de Cologne son frère ; bien humblement à genou, il assura au roi qu'il avait fait ses efforts pour s'opposer à la folie de son fils ;

[1] Froissart.

mais que c'était en vain, parce que le duc de Gueldre n'en faisait qu'à sa tête; que cependant il demandait la permission de se rendre auprès de lui pour tenter encore de le rendre plus raisonnable. Il offrait, s'il ne pouvait y réussir, d'ouvrir ses propres villes et châteaux à l'armée du roi pour y tenir garnison [1]. Le roi le releva, et après avoir regardé son frère, ses oncles et les gens de son conseil qui étaient là, il répondit qu'il allait en délibérer. Le duc de Bourgogne, que l'affaire concernait plus que tout autre, comme héritier du Brabant, et pour qui le roi et l'armée étaient venus là, trouvant ses offres raisonnables, les agréa. Tout fut convenu. On fit grand accueil au duc de Juliers; il prêta foi et hommage pour la seigneurie de Vierzon qu'on lui rendit, et il redevint homme du roi. Puis il s'en alla à Nimègue auprès de son fils; il le trouva d'abord tout aussi présomptueux, et ne voulant entendre à aucune raison. Le duc de Gueldre comptait sur le secours du roi d'Angleterre. Lorsque son père et l'archevêque de Cologne lui représentaient que les Anglais étaient tout occupés de leurs discordes intérieures, que l'expédition d'Espagne et la

[1] Froissart. — Le Religieux de Saint-Denis.

guerre d'Écosse avaient ruiné leur armée et leurs finances, il s'excusait sur les alliances qu'il avait jurées : « Vous voulez me déshonorer, disait-il; « je ne puis maintenant devenir l'ami du roi de « France que j'ai défié, et l'ennemi du roi d'An- « gleterre qui a ma parole et mon sceau. Laissez- « moi suivre mon dessein. Je m'inquiète peu des « menaces des Français. Les eaux, les pluies, le « froid combattront pour moi; et vienne le mois « de janvier, il n'en restera guère ici. Les Alle- « mands d'outre-Rhin se sont déjà mis par ban- « des. Ce sont les plus rudes pillards du monde; « ils suivent et côtoient l'armée française comme « des nuées d'oiseaux de proie; ils enlèvent les « fourrageurs, les traînards; dès qu'un chevalier « veut s'écarter et s'aventurer, ils l'ont bientôt « pris ou tué. Plus il y a de Français, moins ils « trouveront de quoi vivre. S'ils restent ensem- « ble, ils mourront de faim; s'ils se séparent, nos « gens en auront bon marché [1]. » Le duc de Juliers ne pouvait l'ébranler dans tous les raisonnemens qu'il faisait; pendant six jours entiers son père lui parla ainsi vainement. La duchesse de Juliers, sa mère, vint aussi le supplier. Son oncle,

[1] Froissart.

l'archevêque de Cologne, qui était un homme de grande sagesse, n'était pas beaucoup plus écouté. Enfin le duc de Juliers s'irrita de tant d'obstination, et le menaça sérieusement de le déshériter. Pour lors le duc de Gueldre lui dit : « Mon devoir « est de vous obéir, et je veux bien, pour l'amour « de vous, entendre à des propositions; mais sau- « vez mon honneur. »

Or voici ce qui fut convenu : c'est qu'il désavouerait sa lettre de défi, en disant qu'il avait confié son sceau aux chevaliers chargés de négocier son alliance avec le roi d'Angleterre, et que c'étaient eux qui, à son insu, avaient écrit la lettre; que, du reste, il ne romprait pas son alliance, mais s'engagerait sous serment à ne jamais faire la guerre au roi de France qu'en le prévenant une année d'avance.

Le roi et ses oncles se contentèrent de cet arrangement, d'autant plus volontiers que ce que le duc de Gueldre avait pensé de leur armée ne laissait pas que d'être vrai, et qu'elle commençait à souffrir beaucoup. Le duc de Juliers amena son fils dans le camp du roi; il s'excusa dans les termes prescrits et prêta son serment à genoux, puis il fut fort bien reçu du roi et soupa à sa table. Il demanda que les prisonniers qu'on lui avait faits

lui fussent rendus, et la chose fut accordée; mais lorsque le roi demanda aussi les siens, et il y en avait d'importans, comme le sire de Boucicault et le sire de Giac, fils du chancelier, le duc de Gueldre répondit: « Sire, je ne suis qu'un pauvre « homme, et quand j'ai voulu me défendre contre « vous, je me suis aidé, du mieux que j'ai pu, des « chevaliers d'outre-Rhin, en leur promettant de « leur laisser tout le profit qu'ils pourraient faire « dans cette guerre. Je ne puis leur ôter leurs « prisonniers ni les priver de la rançon; ils me « feraient la guerre à moi-même [1]. » Le roi vit bien qu'il n'en aurait pas davantage. Il pensa qu'il convenait à un grand prince comme lui de ne pas y regarder de si près, et de laisser de pauvres gens bien faire leurs affaires [2]. Le duc de Bourgogne contribua à rendre toute cette négociation facile. Il paya de ses deniers la rançon du sire de Giac, qui était son chambellan, et de quelques autres chevaliers. Il remboursa aussi au duc de Juliers une partie des dégâts qu'on avait faits dans son pays.

On était à la fin d'octobre; le roi reprit la route

[1] Froissart.

[2] Histoire de Bourgogne.

de France. La saison était mauvaise, les chemins impraticables. Les bagages s'embourbaient ou se perdaient dans les rivières débordées. Le duc de Bourgogne, qui voulait calmer quelque sédition dans sa ville de Verdun, retarda encore la marche en se dirigeant de ce côté. Le passage de la Meuse fut difficile; il s'y noya beaucoup de gens. Tout le monde murmurait contre le Duc, et ces maux lui étaient imputés. Peu à peu ceux du conseil du roi qui étaient opposés à ses oncles réussissaient à le tourner contre eux. C'était surtout le duc de Touraine, frère du roi, qui cherchait à lui faire connaître l'opinion de tant de fidèles serviteurs, et à lui persuader que les ducs de Bourgogne et de Berri agissaient toujours pour leur avantage ou celui de leurs partisans, jamais pour le bien public. Le roi arriva à Rheims la veille de la Toussaint; après avoir célébré la fête, et le lendemain la fête des Morts, il assembla un grand conseil dans la salle de l'archevêché où il logeait. Ses oncles, son frère, ses cousins, les principaux prélats et seigneurs se trouvaient là. Le chancelier exposa d'abord que le roi avait ordonné de mettre en délibération s'il convenait que dorénavant il gouvernât son royaume par lui-même. Puis, s'adressant à Pierre Aicelin de Montaigu, cardi-

nal de Laon, il lui demanda de dire son avis. Le cardinal voulut s'excuser de parler le premier; mais, sur l'ordre exprès du roi, il montra que le roi avait atteint l'âge compétent; qu'il connaissait bien maintenant la situation et les besoins de son royaume, et déclara que pour prévenir l'effet des haines que les seigneurs avaient conçues les uns contre les autres, au grand détriment général, il était d'avis que le roi seul eût le gouvernement de son royaume, et ne fût plus au gouvernement de personne. Là-dessus il désigna, sans les nommer, les oncles du roi, et surtout le duc de Bourgogne. L'archevêque de Rheims et les chefs de guerre furent aussi de cet avis; la délibération fut ainsi conclue. Le roi, prenant la parole, remercia gracieusement ses oncles du soin qu'ils avaient pris de sa personne et des peines qu'ils s'étaient données pour les affaires du royaume, les priant de lui conserver toujours leur affection. Ils furent fort étonnés, et ne s'attendaient pas à ce subit changement. Ils prirent congé du roi après avoir réclamé de grandes indemnités et récompenses. Le duc de Berri s'en alla dans son gouvernement de Languedoc, et le duc de Bourgogne dans ses états, dont le soin pouvait bien suffire à l'occuper. Il n'en était pas

pour cela plus content de perdre ainsi l'autorité et l'administration du royaume. Ses serviteurs en étaient encore plus fâchés, car ils y trouvaient bien leur compte, et c'étaient eux qui obtenaient tous les emplois et toutes les faveurs. Du reste, la chose sembla bonne et raisonnable à tout le monde [1].

Le roi était agréable de sa personne, doux et bienveillant; sa figure, ses manières courtoises et sans orgueil, plaisaient à tout le monde. On ne pouvait le voir sans être porté à l'aimer, tant il avait de grâce et de bonté dans le maintien. Le peuple se sentait de la tendresse pour lui et se complaisait à le voir passer par les rues. On disait qu'il avait beaucoup de sens et de droiture. Les anciens amis et serviteurs du roi Charles V reprirent alors le dessus; le connétable, le sire de Coucy et le sire de la Rivière commencèrent à avoir une grande part au gouvernement. Jean le Mercier, sire de Noviant, grand ami du roi, le sire de Montaigu, le sire de Vilaines, avaient aussi beaucoup de crédit. Ils faisaient tous partie d'un conseil de douze personnes qui fut pour lors mis à la tête des affaires [2]. Le duc de Bourbon,

[1] Juvénal. — Le Religieux de Saint-Denis. — [2] Chron., n° 10297.

que chacun respectait, conserva la confiance du roi.

Le peuple fut surtout bien joyeux de ce changement. Les impôts furent diminués; on supprima beaucoup de pensions et d'offices inutiles que les oncles du roi avaient accordés. La bonne ville de Paris recouvra une portion de ses libertés; on lui rendit un prevôt des marchands, mais on en fit un officier du roi, et non plus de la commune, comme par le passé.

Bientôt après, le cardinal de Laon, qui avait le premier dit son avis au conseil de Rheims, mourut tout à coup. Il pria instamment en mourant qu'aucune recherche ni punition ne fût ordonnée au sujet de sa mort. Cependant son corps fut ouvert, et l'on vit clairement qu'il avait été empoisonné.

Le Duc s'en retourna en Bourgogne et s'occupa de mettre ses affaires en bon ordre. Il était de plus en plus chargé de dettes. Rien ne pouvait suffire à sa splendeur et à sa dépense. Il assembla les États à Dijon, et obtint d'eux un subside de 25,000 livres, dont 1,000 livres furent même déléguées directement aux créanciers qui avaient fourni sa maison. Le receveur de l'impôt devait, pour plus de sûreté, les payer directement.

Dans le même temps, le Duc fut frappé de l'état de malpropreté où croupissait sa bonne ville de Dijon; on ne pouvait plus, durant les temps d'hiver et de pluie, y passer à pied ni à cheval sans de grandes difficultés; il ordonna, d'après la délibération de son conseil et des gens de ses comptes, après avoir entendu les gens d'église, les maire et échevins de ladite ville, qu'elle serait pavée. Les habitans devaient faire nettoyer et niveler la rue au devant de leurs maisons, et les commissaires pouvaient même imposer aux riches la charge des pauvres. Ces commissaires étaient pris parmi les maire et échevins pour les bourgeois, et le clergé nommait les siens. Le pavé était aux frais du duché, et, dès la première année, le Duc assigna deux mille francs d'or pour cet objet. L'opération dura six ans [1].

Il eut aussi à entreprendre une guerre contre l'archevêque de Besançon, qui prétendait qu'une charte de l'empereur Frédéric Ier lui donnait le droit de battre monnaie. Le Duc fit saisir le temporel de l'archevêque, bien que ce prélat alléguât que son temporel était domaine direct de l'empire. Le pape, pour accommoder ce différent,

[1] Histoire de Bourgogne.

nomma l'archevêque cardinal et l'appela près de lui[1].

Mais bien que le Duc ne prît plus tant de part au gouvernement du royaume, le roi son neveu n'avait pas eu l'intention de l'éloigner de sa personne, et il tarda peu à revenir en France. Ce n'était plus pour les affaires qu'il y était appelé, c'était pour honorer de sa présence et orner de son faste les fêtes continuelles que donnait le roi. Jamais prince n'avait eu une telle ardeur, une si grande activité pour les cérémonies pompeuses, les tournois, les amusemens de toute sorte.

Aussi les espérances que le peuple avait eues d'obtenir quelque soulagement durèrent peu. Les dépenses ne se faisaient point par les mêmes gens, mais pour cela elles n'étaient pas diminuées. Le roi était fort prodigue et dépensier. Où son père eût donné cent écus, il en donnait mille[2]. La finance ne servait en rien au bien de la chose publique, et s'en allait toute dans les bourses particulières. La chambre des comptes avait beau faire des représentations contre ces abus excessifs, les choses allaient leur train. On ne tarda pas à augmenter la gabelle du sel et à charger

[1] Gollut. — [2] Juvénal.

les monnaies pour en tirer profit. Le sire de Noviant, qui gouvernait les finances, avisa qu'afin de mieux conserver le trésor du roi, il fallait le garder, non en monnaie, mais en lingots, comme faisait le roi Charles V. Il entreprit même d'en fondre la statue d'un cerf. C'était le corps de la devise du roi, et sans doute on croyait par-là lui donner goût à ne point dépenser cet or. Il n'y eut jamais de fondu que la tête du cerf; on ne put aller plus loin [1].

La première grande fête fut donnée pour conférer la chevalerie au roi de Sicile et au duc du Maine, fils du duc d'Anjou, qui avait péri quelques années auparavant dans son expédition d'Italie, et dont la veuve s'était réfugiée près du roi. Ce fut à Saint-Denis qu'on solennisa cette cérémonie. Le roi donna lui-même l'accolade à ses jeunes cousins. Tout fut observé avec soin, comme l'usage et les règles de la chevalerie le prescrivaient. Pendant les trois jours suivans, il y eut de grands tournois. Le premier jour, les chevaliers joûtèrent, et Charles VI fut tenant; il portait pour emblème un soleil d'or; son cortége était formé des princes de son sang et de tous les

[1] Juvénal. — Le Religieux de Saint-Denis.

principaux chevaliers du royaume. Chaque chevalier était amené à l'entrée de la lice par une dame magnifiquement parée, qui guidait son cheval par un ruban d'or, et qui elle-même était montée sur une haquenée. Lorsqu'on était dans la lice, la dame descendait, donnait un baiser au chevalier, l'exhortait à se comporter vaillamment, puis montait sur les échafauds qui avaient été dressés et couverts de tapisseries.

Le second jour, le tenant de la joûte fut le duc de Nevers, fils aîné du duc de Bourgogne. Il portait un soleil d'argent, et parut aussi avec grand éclat. Ce fut le jour des écuyers.

Le troisième jour, la lice fut ouverte à tous venans, et le soir il y eut une grande mascarade où, dit-on, il se passa beaucoup d'aventures amoureuses fort à blâmer, et qui devinrent la cause d'une foule de haines et de vengeances [1].

Tout de suite après cette fête, le roi fit célébrer une autre cérémonie à Saint-Denis. Pour honorer la mémoire de messire Duguesclin, connétable de France, on lui fit un grand service mortuaire. Son ancien compagnon, le sire de Clisson, menait le deuil, tout vêtu de noir, suivi des deux

[1] Froissart. — Le Religieux de Saint-Denis. — Juvénal.

maréchaux de France, d'Olivier Duguesclin, frère du défunt, et de plusieurs autres chevaliers. L'évêque d'Auxerre, qui officiait, s'avança, ainsi que le roi, jusqu'à l'entrée du chœur. Là, le duc de Bourgogne, les ducs de Bourbon, de Lorraine et de Bar, les sires de Clisson, de Laval et d'Albret, présentèrent deux chevaux de bataille et deux chevaux de tournoi. L'évêque leur mit la main sur la tête, puis les sires de Beaumanoir et de Longueville, et six autres, apportèrent les écus. Le duc de Touraine, frère du roi, le comte de Nevers, le prince de Navarre et Henri de Bar marchaient ensuite, portant par la pointe les épées du connétable. D'autres chevaliers tenaient les casques, d'autres des bannières à ses armoiries. Toutes ces offrandes furent rangées devant l'autel; le prélat monta pour lors en chaire, et fit l'éloge de ce bon connétable[1]. Quand il en vint à dire : « Pleurez, hommes d'armes, le sire Ber« trand n'est plus, qui vous aimait tant, et qui « de son temps fit de si beaux exploits; que Dieu « ait pitié de son âme, car nul n'en avait une si « bonne[2] », alors les princes et les chevaliers

[1] Le Religieux de Saint-Denis.

[2] Chronique en vers.

fondirent en larmes. Ce fut une grande satisfaction pour tous, que les honneurs rendus par le roi à un si noble et si vaillant chevalier.

Peu après, les noces du duc de Touraine avec madame Valentine, fille de Galéas Visconti, seigneur de Milan, furent célébrées en grande pompe à Melun.

Mais la plus magnifique fête, ce fut l'entrée de la reine à Paris. Depuis quatre années qu'elle était mariée, elle y était souvent venue. Le roi voulut qu'elle fût enfin reçue en grande solennité, et jamais, jusqu'à ce jour, on n'avait rien vu de si beau que cette cérémonie.

La reine partit de Saint-Denis en litière, accompagnée de la duchesse de Bourgogne, la duchesse de Berri, la duchesse de Bar, la comtesse de Nevers, la dame de Coucy, chacune dans sa litière, et la duchesse de Touraine, montée sur un beau palefroi. Devant la litière marchaient, à cheval, le duc de Touraine et le duc de Bourbon; aux deux côtés, le duc de Bourgogne et le duc de Berri; en arrière, le comte d'Ostrevant et le sire Henri de Navarre. Chaque litière des dames qui suivaient la reine était aussi escortée de chevaliers. Le sire Henri de Bar et le sire Guillaume de Namur étaient auprès de la duchesse de Bour-

gogne. En sortant de Saint-Denis, la route était bordée de douze cents bourgeois de Paris, à cheval, et vêtus de robes rouges et vertes. Après que le cortége eut traversé la foule qui se pressait sur la route, il arriva à la porte Saint-Denis. On avait arrangé là un ciel et des nuages remplis de petits enfans représentant les anges; parmi eux, Notre-Dame tenant dans ses bras le petit enfant Jésus, qui s'amusait avec un moulinet fait d'une noix creuse. Un soleil d'or, portant les armes de France et de Bavière, brillait dans ce ciel, et les anges chantaient mélodieusement.

Dans la rue Saint-Denis, on avait établi une fontaine sous un reposoir d'azur aux fleurs de lis, dont les colonnes portaient les armoiries des plus nobles seigneurs de France. La fontaine était entourée de belles jeunes filles bien parées, avec de beaux chapeaux de drap d'or. Elles chantaient et offraient, dans des coupes de vermeil, l'hypocras et les douces liqueurs qui coulaient de la fontaine.

Plus loin, devant le couvent de la Trinité, était un grand échafaud où était représentée une forteresse. On voyait auprès le roi Saladin et ses Sarrasins, et de l'autre côté le roi Richard Cœur-de-Lion avec ses chevaliers portant leurs écus-

sons, tels qu'ils les avaient eus à la croisade. Le roi de France était figuré là sur un trône entouré des douze pairs de son royaume, chacun avec ses armoiries. Le roi Richard s'approcha de lui respectueusement, lui demanda la permission d'aller combattre le roi Saladin, et l'on vit alors la représentation d'une belle bataille.

A la seconde porte Saint-Denis, qui, long-temps après, fut démolie par ordre de François Ier, il y avait encore un ciel plus riche que le premier, avec le Père, le Fils et le Saint-Esprit. Des enfans de chœur, vêtus en anges, chantaient, et tout à coup, lorsque la reine passa, il y en eut deux qui descendirent par mécanique et posèrent une couronne d'or sur sa tête, en chantant :

Noble dame des fleurs de lys,
Soyez reine du paradis
De France, de ce beau pays.
Nous retournons en paradis.

Toute la rue Saint-Denis était couverte et tapissée de draps de camelots, d'étoffes de soie et de belles tapisseries représentant les personnages des diverses histoires.

Au Châtelet, on avait fait un parc planté d'arbres où se jouaient des lièvres, des lapins et des

oiseaux; dans ce parc était un château avec ses tours, dont chaque créneau était gardé par un homme d'armes. Sur la terrasse était le lit de justice du roi, où siégeait madame Sainte-Anne. Alors sortit du bois un grand cerf blanc qui remuait la tête et tournait les yeux : c'était pour rappeler la devise du roi. Un aigle et un lion s'avancèrent pour attaquer le cerf; mais il prit le glaive de justice sur le lit pour se défendre, et douze jeunes filles, l'épée à la main, vinrent aussi le protéger. Les mécaniques de tous ces animaux étaient, au dire de chacun, très-habilement faites.

Le grand pont Notre-Dame était couvert et tapissé plus magnifiquement encore que la rue Saint-Denis. Lorsque la reine fut au milieu, un Génois, homme très-adroit, descendit tout à coup du haut des tours de Notre-Dame, en voltigeant sur une corde tendue, et portant deux flambeaux allumés. Enfin le cortége arriva à l'église de Notre-Dame. L'évêque de Paris, avec tout son clergé, était venu recevoir la reine; les ducs de Bourgogne, de Berri, de Touraine et de Bourbon l'aidèrent à descendre de litière. Elle fut aussi couronnée par eux; et après avoir fait de magnifiques offrandes à l'église, elle fut ramenée au

palais à la lueur de plus de cinq cents flambeaux.

Le matin de cette cérémonie, le roi avait dit au sire de Savoisy, son chambellan : « Je te prie, « prends un bon cheval, je monterai derrière « toi. Nous nous habillerons de façon à n'être pas « connus, et nous irons voir l'arrivée de ma « femme. » Savoisy n'en voulait rien faire; mais le roi en avait une telle volonté, qu'il fallut céder. Il s'en alla donc au travers de la foule, et reçut des huissiers de bons coups de baguette pour avoir voulu approcher le cortége de trop près. Le soir il en fit de plaisans contes à la reine et aux dames.

Le lendemain il y eut un banquet splendide au palais, sur la table de marbre. Le roi était en habits royaux, avec son manteau écarlate doublé d'hermine, et la couronne en tête. La reine était aussi en grand appareil. A leur table étaient assis les évêques de Noyon et de Langres, l'archevêque de Rouen, le roi d'Arménie [1], qui pour lors était en France, les duchesses de Bourgogne, de Berri et de Touraine, la comtesse de Nevers, mademoiselle de Bar, madame de Coucy, mademoiselle d'Harcourt et madame de la Tremoille. La

[1] De la maison de Lusignan.

foule du peuple qui regardait ce festin était si grande, que la chaleur fit évanouir la reine et madame de Coucy.

Pour intermède on avait disposé, dans la cour du palais, un château qui représentait la ville de Troie. Il était défendu par le roi Priam, son fils Hector et les princes troyens, armés de toutes pièces, portant leur blason sur leurs bannières, et attaqué par les rois grecs, dont on avait aussi figuré les armoiries. Le soir il y eut un grand bal à l'hôtel de Saint-Paul, où le roi habitait d'ordinaire. Le lendemain, la ville de Paris vint offrir des présens magnifiques à la reine et à la duchesse de Touraine. Les fêtes se terminèrent par une joûte où le roi parut à la tête de trente chevaliers, les premiers du royaume, qu'il avait choisis pour chevaliers du Soleil d'or. Il parut lui-même dans la lice, et remporta le prix de la joûte [1].

Une trève de trois années venait d'être conclue avec les Anglais; le roi se trouvait de loisir; il aimait le mouvement et la nouveauté, et se laissa facilement persuader par ceux de son conseil, surtout par le sire de la Rivière qui arrivait du Languedoc, de visiter cette province et une partie

[1] Froissart. — Le Religieux de Saint-Denis. — Juvénal.

de son royaume. Il devenait pressant de mettre ordre aux horribles exactions du duc de Berri. Des plaintes arrivaient de tous côtés. Un religieux de l'ordre de Saint-Bernard était courageusement venu de Toulouse raconter au conseil du roi comment les choses se passaient loin de ses yeux. On disait que plus de quarante mille familles avaient déjà quitté le pays pour aller s'établir en Aragon ou dans le royaume de Provence[1]. Le pape d'Avignon désirait beaucoup depuis longtemps voir le roi et aviser aux moyens de ranger toute la chrétienté sous le même pontife. Enfin le roi avait envie de connaître ce fameux comte de Foix, qui passait pour le prince le plus sage, le plus courtois, le plus riche, le plus économe à la fois, et le plus magnifique de son temps. Déjà parvenu à la vieillesse, il avait toujours été proposé pour modèle aux princes et aux chevaliers, tant il avait su se faire redouter et estimer[2]. C'était aussi un grand ami des gens savans, et surtout de ceux qui faisaient des romans, des chansons et des poésies. Après le gouvernement de son état, où il était le plus habile et le plus

[1] Le Religieux de Saint-Denis. — Juvénal.

[2] Froissart.

réglé de tous les seigneurs, son occupation favorite était la chasse, et, sur le soir, la conversation des clercs, le récit de toutes les nouvelles de la chrétienté et la lecture des livres. Lui-même en faisait. Il avait récemment envoyé au duc de Bourgogne un beau traité de la chasse, orné de peintures et copié de l'écriture la mieux formée[1].

Le roi résolut en même temps de prendre sa route par la Bourgogne, et de visiter à Dijon le Duc son oncle. C'était une grande occasion de fête et de magnificence. Le Duc n'était pas homme à la négliger. Il commença sur-le-champ ses préparatifs. Le clos des religieux de Saint-Étienne fut disposé pour les joûtes. On abattit les murs; on en coupa les arbres en payant cinq cents francs de dommages au couvent; on y éleva des échafauds et des tribunes autour de la lice. Le Duc acheta une quantité énorme de velours et de satin rouge et blanc pour habiller tous ses chevaliers, et de drap d'or et d'argent pour le manteau des dames. Le roi partit de Paris vers la Saint-Michel 1389. Le Duc alla au-devant de lui jusqu'à Châtillon-sur-Seine, avec son fils le comte de Nevers et toute sa suite. Ce fut le 7 octobre 1389 que le

[1] Le manuscrit est à la Bibliothèque du Roi.

roi fit son entrée à Dijon. Le duc de Touraine, le duc de Bourbon, le seigneur de Coucy, étaient de ce voyage solennel. Le Duc et la duchesse leur firent à tous, ainsi qu'au roi, des présens somptueux de chevaux, de bijoux, d'orfévrerie et de pierres précieuses. Le séjour à Dijon fut de plus d'une semaine; durant ce temps, ce ne fut que danses, festins, concerts, joûtes et divertissemens de toute espèce. Les chevaliers de tous les états de Bourgogne, de Savoie et des pays voisins, étaient venus prendre part à ces fêtes [1], et les dames et les demoiselles s'efforçaient de plaire au jeune roi, à son frère le duc de Touraine, qui était le plus aimable prince, et au sire de Coucy, modèle de toute chevalerie [2].

Le roi prit ensuite la route de Lyon pour se rendre à Avignon; cependant il se logea d'abord à Villeneuve, de l'autre côté du Rhône, sur terre de France. Peu après arriva le duc de Bourgogne, qui s'était empressé de suivre son neveu, et s'était embarqué à Lyon sur le Rhône. Pour le duc de Berri, il était déjà arrivé. La visite au pape fut solennelle. Il accueillit avec grande amitié

[1] Histoire de Bourgogne.

[2] Froissart.

le roi et ses oncles; il avait de bonnes raisons pour cela, car la France était le seul des grands royaumes de la chrétienté qui soutînt le pape d'Avignon. Outre les indulgences, il accorda au roi, aux princes, et même au sire de Coucy, la nomination à beaucoup de bénéfices; cela n'était pas trop du goût du clergé, ni conforme à ses droits : c'était, au contraire, une faveur pour les pauvres étudians qui s'étaient rendus savans et habiles, et qui pouvaient espérer d'être choisis par le roi. Il y eut tout aussitôt un exemple du crédit que les doctes gens avaient auprès du conseil. Ferry Cassinel, docteur de l'Université de Paris, et depuis peu évêque d'Auxerre, fut nommé archevêque de Rheims. Son plus beau titre de gloire était une grande querelle qu'il venait de soutenir contre les dominicains. Il avait fait condamner par le pape un de leurs docteurs pour avoir soutenu que la Sainte-Vierge était née avec le péché originel. Les discordes à ce sujet avaient été si vives, que l'Université avait interdit l'enseignement aux dominicains.

Le jeune roi de Sicile était aussi à Avignon avec sa mère; le pape le couronna. Ce fut encore un motif de réjouissances. D'autres seigneurs, comme, par exemple, le comte de Savoie et le

comte de Genève, étaient venus voir le roi. Nonosbtant qu'on fût chez le pape et au milieu des cardinaux, on ne pouvait se priver de divertissemens. Chaque jour on dansait, on chantait, on s'amusait avec les dames et les demoiselles d'Avignon [1].

Quand le roi voulut partir et entrer en Languedoc, ses oncles comptaient bien le suivre : c'était toujours pour eux un grand chagrin de n'être plus de rien dans le gouvernement; mais il prit congé d'eux et leur dit que, pour cette fois, il n'avait plus besoin de leurs services. En effet, pendant son séjour à Villeneuve, il avait su de plus près en quel déplorable état avait été mis le beau et riche pays de Languedoc. On disait au roi : « Ah! sire, le duc d'Anjou et puis le duc de « Berri ont pillé et dévasté cette contrée. Dans ce « canton, et jusqu'à Nîmes et Montpellier, il y « a encore quelque richesse; il s'y fait du com- « merce, et les habitans s'enrichissent par terre « et par mer : mais plus vous irez, plus vous « trouverez de misère; dans les sénéchaussées « de Carcassonne et de Toulouse, il ne reste rien « de ce qui a pu tomber sous la main de ces deux

[1] Froissart.

« ducs. Ils n'y ont rien laissé; vous allez voir les « gens si pauvres, que ceux qui autrefois pas« saient pour riches n'ont plus de quoi faire tra« vailler leurs vignes ou labourer leurs terres. « C'était cinq ou six tailles par an; l'une n'était « pas payée, que l'autre commençait. C'était tan« tôt le dixième, puis le quart, et jusqu'au tiers, « et quelquefois le tout. Enfin les seigneurs vos « oncles ont bien levé trois millions d'or depuis « Villeneuve jusqu'à Toulouse. Après le départ « du duc d'Anjou, le duc de Berri trouva le pays « encore assez abondant, car celui-là ne pre« nait que sur ceux qui pouvaient payer; mais « celui-ci est le plus avide des hommes : n'im« porte comment l'argent lui arrive, pourvu qu'il « l'ait. Aussi n'a-t-il épargné personne... Et com« ment a-t-il employé cette finance? Aussi mal « que l'ont fait tant de seigneurs du temps passé « et d'à présent [1]. » Tous ces discours avaient touché le roi; il voulait faire justice, et son conseil l'y portait beaucoup. Il avait d'abord chargé l'archevêque de Rheims et les seigneurs de Chevreuse et d'Estouteville de faire une enquête sur les exactions qui avaient ruiné le Languedoc. Ce fut alors

[1] Froissart.

que le prélat mourut presque subitement. Chacun pensa qu'il était empoisonné. Les uns croyaient que c'était parce qu'on craignait son zèle dans la commission dont on l'avait chargé; plus généralement on attribuait sa mort aux dominicains, tant ils avaient une violente haine contre lui [1].

Le roi avait la ferme résolution de soulager ces malheureuses provinces, et c'est pour cela qu'il ne voulait point que ses conseillers fussent gênés et effrayés par la présence des princes. Le duc de Bourgogne ne laissa point paraître son dépit devant le roi; mais quand il fut avec le duc de Berri, il lui dit: « Hé bien! voilà le roi qui va visi-« ter le Languedoc pour faire une enquête sur « ceux qui l'ont gouverné. Le voilà qui va traiter « avec le comte de Foix, le plus orgueilleux sei-« gneur qu'il y ait, et qui ne s'est jamais soucié « d'aucun roi de la chrétienté. Il n'emmène pour « tout conseil que la Rivière, le Mercier, Montaigu « et le Bègue de Vilaine. Que dites-vous de cela, « mon frère? — Le roi notre neveu est jeune, « répondit le duc de Berri, et il prend pour con-« seillers des hommes bien nouveaux; s'il les « croit, il sera trompé, et cela finira mal, vous

[1] Le Religieux de Saint-Denis. — Registres du Parlement.

« le verrez. Quant à présent, il nous faut le sup-
« porter. Un temps viendra où nous en ferons
« repentir tous ces conseillers et le roi lui-même.
« Par Dieu ! qu'ils fassent ce qu'ils voudront :
« nous retournerons dans nos états. Nous n'en
« sommes pas moins les deux plus grands du
« royaume, et tant que nous serons ensemble,
« personne ne peut rien faire contre nous. »

Le duc de Berri revint donc dans son apanage d'Auvergne, et le duc de Bourgogne à Dijon, où il reprit le soin de quelques affaires qu'il avait entamées avant le voyage du roi. La plus importante était l'achat du comté de Charolais, fief relevant du duché de Bourgogne, et que possédait Bernard, comte d'Armagnac. Ce domaine était d'une grande étendue, et sa possession devait accroître beaucoup la richesse et la puissance du Duc. La vente en fut faite moyennant soixante mille francs d'or, et le duc Albert de Bavière consentit que la moitié de la dot de la duchesse d'Ostrenant, qui était restée déposée dans le trésor de Notre-Dame à Cambrai, reçût cet emploi et ce gage. Les États eurent encore à s'occuper des moyens de payer les dettes du Duc. Comme il en avait contracté hors du duché, et que les États ne regardaient pas que celles-là fussent relatives

aux intérêts de la Bourgogne, il fut stipulé que la plus grande partie du subside serait directement payée aux créanciers du duché.

A peu près, vers cette époque, un des plus puissans seigneurs de la Bourgogne, Jean de Châlons, ayant fait tuer un des sergens du Duc, fut pris par ses ordres à Conflans, près de Paris. Le Duc l'y fit arrêter par Guillaume de la Tremoille, Philippe de Bar, et plusieurs autres de ses chevaliers, qui le conduisirent en prison au château de Lille. De là il fut transféré en Bourgogne, et la duchesse, d'après les lettres du Duc qui était en Flandre, fit assembler, à deux reprises, un grand conseil formé de chevaliers, d'ecclésiastiques et des baillis des villes et territoires principaux de Bourgogne. On informa au sujet de ce meurtre et de quelques autres accusations dirigées contre Jean de Châlons. Par suite de ces informations, le châtelain de Jougne fut sommé de livrer les agens du délit qui s'étaient réfugiés en ce château, dont le sire de Châlons était seigneur. Ce châtelain s'y refusa, prétendant que Jougne était un fief direct de l'Empire.

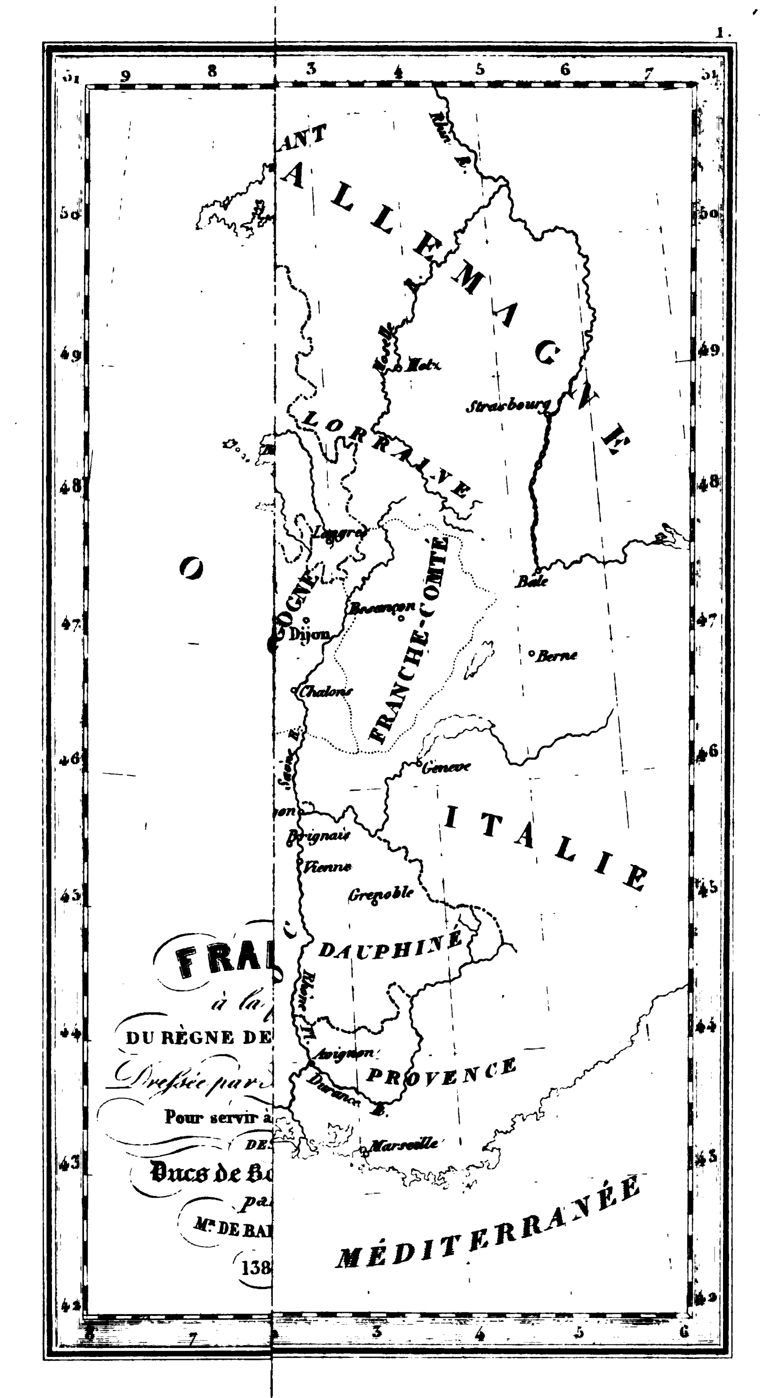
Cependant les premiers seigneurs de la Bourgogne s'intéressaient à Jean de Châlons et se rendaient caution pour lui. Le duc de Berri se joi-

gnait à eux. D'un autre côté, le procureur du duc de Bourgogne demandait justice et poursuivait le jugement du coupable. Le Duc, embarrassé, se fit apporter les pièces de la procédure commencée; prenant en considération les longs services de la maison de Châlons, il commua la peine criminelle en peine civile : ce qui était en ce temps-là fort en usage, surtout lorsque les princes avaient besoin d'argent. Il confisqua donc une part des biens de Jean de Châlons, et ordonna que les barrières et les portes des châteaux qu'on lui laissait fussent abattues et rasées. Il fut aussi enjoint au coupable de fonder sur le lieu du meurtre une chapelle dont le bénéfice serait à la collation du Duc.

Le duc de Bourgogne obtint du roi, dans le même temps, qu'en cas de mort de sa femme, le gouvernement des états qui provenaient d'elle lui serait dévolu, à l'exclusion de ses enfans [1].

[1] Histoire de Bourgogne.

FIN DU TOME PREMIER.


ALLEMAGNE
LORRAINE
FRANCHE-COMTÉ
ITALIE
DAUPHINÉ
PROVENCE
MÉDITERRANÉE
Metz
Strasbourg
Langres
Besançon
Dijon
Bale
Berne
Chalons
Geneve
Brignais
Vienne
Grenoble
Avignon
Marseille
Rhin
Moselle
Saône
Rhône
Durance
FRA
DU RÈGNE DE
Dressée par
Pour servir à
Ducs de B
par
Mr. DE BA
138
